LE TEMPS QU'IL FERA

Ensoleillé avec intervalles nuageux. Un peu plus chaud. Vents légers du sud-ouest. Maximum: 50.

COURTOISIE DE LA
Charbonnerie St-Laurent, Ltée

Le Nouvelliste

Charbonnerie St-Laurent, Ltée
Rue Du Fleuve Téléphone: 437
A votre service 24 hres par jour depuis 30 ans
APPELEZ 437

32e ANNEE — No. 135

TROIS-RIVIERES, MERCREDI 9 AVRIL 1952

CINQ CENTS

Le budget fédéral révèle quelques surprises

PLUSIEURS MODIFICATIONS AUX IMPÔTS

LES IMPOTS

Dates d'entrée en vigueur des changements

Ottawa, 9 (P.C.) — Voici les dates d'entrée en vigueur des changements de taxes annoncées par le ministre des Finances, M. Abbott:

Les réductions de la taxe sur le revenu personnel, en moyenne six pour cent, coïncideront avec la perception de la nouvelle taxe de sécurité sociale et seront en grande partie annulées: 1er juillet 1952.

L'impôt sur le revenu des corporations, est rajusté et diminué fractionnairement en quelques cas, avec effet rétroactif au 1er janvier 1952.

La taxe sur les paquets de 20 cigarettes réduite de 23 à 20 cents; en vigueur immédiatement.

La taxe d'accise spéciale de 25 pour cent sur les autos, les bijoux, les fourrures et autres articles de luxe, est réduite à 15 pour cent; en vigueur immédiatement.

La taxe d'accise spéciale de 15 pour cent sur les lessiveuses domestiques, les poêles et les réfrigérateurs est abolie immédiatement.

La taxe d'accise de 30 pour cent sur les liqueurs douces est réduites à 15 pour cent; en vigueur immédiatement.

Une taxe d'accise de 15 pour cent sera imposée sur les poudres à liqueurs faisant concurrence aux liqueurs douces; en vigueur immédiatement.

Des changements tarifaires, s'appliquant à plus de 150 articles et prévoyant quelques réductions, certaines modifications et des additions à l'échelle tarifaire, entrent en vigueur immédiatement.

Le duc de Windsor visiterait Montréal

New-York, 9 (PC) — Le duc de Windsor a l'intention de faire une visite à Montréal à la fin du mois, a-t-on appris hier.

Le secrétaire du duc a dit qu'il s'agirait d'une visite "par affaires" qui ne durerait probablement qu'un jour. Il a ajouté que la date du voyage était encore indéfinie.

Truman ordonne la saisie des aciéries

A la suite de l'échec des négociations et en vue d'éviter la grève

Washington, 9, (P.A.)— Le président Truman a réquisitionné la grande industrie de l'acier aujourd'hui au nom du gouvernement américain, évitant ainsi l'interruption d'une production essentielle mais provoquant une violente controverse juridique.

Les aciéries, contestant cette rigoureuse mesure comme une tentative de confiscation de la propriété privée, ont porté leur cause devant les tribunaux.

Deux grandes compagnies, Republic et Youngstown, ont dépêché leurs avocats au milieu de la nuit à la recherche d'un juge, auprès de qui elles pourraient enregistrer une requête d'injonction. Elles allèguent que la réquisition est illégale.

Le juge Walter M. Bastian, du district fédéral, entendra leur plainte à 11 h. 30 H.N.E., ce matin.

D'autres aciéries doivent faire de même.

Le secrétaire du Commerce, M. Charles Sawyer, que le président Truman a placé à la tête de l'industrie réquisitionnée, a ordonné de hisser le drapeau américain sur toutes les usines métallurgiques et d'afficher des avis proclamant qu'elles sont désormais propriété de l'Etat.

Reste à voir si les compagnies se conformeront aux ordres reçus, car elles prétendent que les droits que leur accordent les quatrième et cinquième amendements de la constitution sont violés. Ces amendements assurent des garanties contre les fouilles et les saisies illégales et contre la déposition en dehors des formes juridiques normales.

M. Sawyer a déclaré que pour l'instant il n'envisage aucune modification des salaires ou des conditions de travail. Il n'a pas non plus l'intention d'intervenir dans les affaires des compagnies quant aux profits ou aux finances, bien qu'il soit autorisé à le faire en vertu des ordres de M. Truman.

M. John R. Steelman, assistant du président Truman et régisseur intérimaire de la mobilisation pour la défense, conférera cet après-midi avec les directeurs des compagnies et M. Philip Murray, président du C.O.I., dont les réclamations concernant les salaires ont entraîné cette crise. Les représentants de l'industrie prédisent que ces pourparlers ne donneront "absolument rien".

M. Truman a exprimé l'espoir que le différend sera réglé sans délai, aujourd'hui même si possible.

"Je ne veux pas voir le gouvernement diriger l'industrie métallurgique un moment de plus que ce sera nécessaire pour prévenir la grève," a-t-il dit.

Le président a ordonné la réquisition des aciéries après la rupture des pourparlers sur les salaires à New-York. Les compagnies n'ont pas voulu accepter les recommandations du gouvernement, à savoir une augmentation de 17 cents et demi l'heure et autres avantages. Les métallos gagnent présentement $2 l'heure.

M. Truman a fait connaître sa décision hier soir à la radio et à la télévision.

Les recommandations de la commission de stabilisation des salaires sont "justes et équitables", a-t-il affirmé, et l'industrie peut très bien les accorder. Il a vertement critiqué les compagnies et, au sujet de la majoration de $12 la tonne d'acier qu'elles ont sollicitée, il a dit: "Cela dépasse à peu près toutes les bornes".

"Le fait est là — bien que la plupart ne s'en rendent pas compte — que l'industrie de l'acier n'a jamais été aussi profitable — du moins de-

(Suite à la page 16)

L'artisan du budget fédéral



L'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances du Canada, a présenté hier soir devant la Chambre des Communes le budget du pays pour l'année 1952. Son budget est de la même lignée que les précédents. M. Abbott est photographié près du buste de Sir John A. MacDonald, un des Pères de la Confédération. (C. P. C.)

Réduction de la taxe sur les cigarettes, de la taxe d'accise et autres. - L'impôt sur le revenu

Ottawa, 9 (P.C.) Le ministre des Finances, M. Abbott, a annoncé hier soir des réductions de taxe sur les cigarettes et les articles de luxe dans son budget pour l'exercice 1952-53. Ce budget fera aussi augmenter l'impôt sur le revenu personnel de 1952 comparativement à celui de 1951.

La taxe sur les cigarettes est réduite de trois cents sur chaque paquet de 20. Elle revient au même point où elle en était avant le dernier budget.

La taxe spéciale d'accise de 25 pour cent sur les automobiles et autres objets de luxe est réduite de 15 pour cent.

La taxe spéciale d'accise de 15 pour cent sur les lessiveuses, les poêles et les réfrigérateurs est abolie.

Ces changements entrent en vigueur immédiatement.

M. Abbott a annonce une réduction de l'impôt sur le revenu personnel qui atteindra environ six pour cent, à compter du 1er juillet prochain.

Mais cette diminution sera plus qu'éliminée par la taxe de sécurité sociale de deux pour cent que le gouvernement commencera à percevoir le même jour.

Le chèque de paie du contribuable moyen augmentera au lieu de diminuer, à partir du mois de juillet. Pour l'année entière, tous les contribuables auront à payer plus de taxes en 1952 qu'en 1951.

La surtaxe de 20 pour cent pour la défense annoncée dans le budget précédent a été incorporée à la nouvelle façon de calculer l'impôt sur le revenu personnel.

Il y a un allègrement pour le contribuable qui doit payer d'imposantes notes de médecin déductibles de son revenu taxable. Les plafonnements sur les montants déductibles sont augmentés de $750 à $1,500 pour les célibataires, et de $1,000 à $2,000 pour les personnes mariées ainsi que de $250 à $500 pour chaque personne à charge. Le tarif de base de quatre pour cent sur les notes médicales est maintenu.

Les taxes d'affaires en général restent inchangées.

Les règlements régissant le crédit au consommateur ne subissent pas de changements.

M. Abbott en prononçant son discours de 16,000 mots devant les membres de la Chambre des Communes profondément attentifs et le public qui remplissait les galeries, a annoncé qu'il vise à un surplus de $9,000,000 basé sur des revenus de $4,279,000,000 et des dépenses se chiffrant par $4,270,000,000.

Jetant un coup d'oeil sur l'avenir, il a dit aux contribuables de ne pas s'attendre à d'importantes réductions des taxes l'an prochain "à moins que les conditions au pays dépassent mêmes mes plus généreux espoirs et à moins que les nuages couvrant l'horizon international ne disparaissent plus rapidement".

Il a coupé les taxes sur les liqueurs douces, réduisant la taxe d'accise spéciale de 30 à 15 pour cent et la taxe sur l'acide carbonique de 50 à 25 cents la livre, mais les observateurs croient que les manufacturiers plus ou moins harassés absorberont le bénéfice. La perte annuelle de revenus sur les liqueurs douce est de $11,000,000.

En diminuant la taxe sur les cigarettes, il a admis que le taux de la taxe semble avoir atteint un point où il rapporte moins. Le revenu de la taxe sur les cigarettes a diminué de $1,000,000 l'an dernier. La taxe sur le tabac en feuilles a été réduite de trois-quarts de cent l'once. La perte de revenu entraînée par ces diminutions se chiffrera par $11,000,000.

Outre les automobiles, la taxe d'accise spéciale maintenant diminuée s'applique aux pneus et chambres à air, caméras et outillage photographique, cigares, appareils électriques, motocyclettes, radios et lampes de radio, articles de sport, accessoires de fumeurs, sacs de voyage et articles de toilette.

Perte de revenu pour le gouvernement: $64,000,000.

La perte par l'abolition de la taxe sur les poêles, les réfrigérateurs et les lessiveuses se chiffre par $11,000,000.

La taxe de vente générale de 10 pour cent, reste inchangée si ce n'est pour quelques exceptions. Les taxes sur les boissons sont inchangées.

Quant aux affaires, la taxe des corporations sur les compagnies gé-

(Suite à la page 20)

Frank Costello condamné à 18 mois

New-York, 9. -(P.A.)- Le combinard Frank Costello a hier été condamné à 18 mois de prison — sa première sentence depuis qu'il était un jeune homme de 24 ans.

Le personnage du monde de la pègre, âgé de 61 ans, a été condamné pour avoir, par deux fois, quitté une audience du comité sénatorial enquêtant sur le crime à New-York, il y a un an et alors que des millions de spectateurs suivaient à la télévision son témoignage.

Il a aussi été condamné à une amende de $5,000 pour mépris envers le Sénat alors qu'il a refusé de répondre à des questions du comité concernant son état financier et ses relations politiques.

Costello aurait pu être condamné à 10 ans et une amende de $10,000.

Son avocat Kenneth M. Spence a déclaré que la sentence serait portée en appel.

Partie fiscale du budget en bref

Ottawa, 9 (P.C.)—Points saillants de la partie fiscale du discours sur le budget de M. Abbott, ministre des Finances;

D'ici deux ans environ, il sera peut-être possible de réduire les frais élevés de la Défense.

Les restrictions sur crédit sont l'objet de fréquentes revisions et "dès qu'il semblera bon de le faire, nous y apporterons de nouveaux adoucissements".

Les règlements différant de quatre ans la déduction sur les immobilisations non essentielles seront modifiés ou retirés "au temps propice".

L'épargne est toujours une vertu et les Canadiens sont invités à épargner autant qu'en 1951.

Les Compagnies de la Couronne paieront des taxes

Ottawa, 9 (PC) — Les compagnies de la couronne qui font concurrence à l'entreprise privée commenceront à payer des taxes, a dit le ministre des Finances M. Abbott dans son discours du budget hier soir.

Des taxes des corporations seront imposées aux firmes du gouvernement aussi bien qu'à l'industrie privée. Les firmes du gouvernement étaient exemptes de ces taxes tel le chemin de fer Canadien National, la Société Radio-Canada et les lignes aériennes Trans-Canada.

Le gouvernement n'en sera pas plus riche parce qu'il perçoit déjà les profits de ces compagnies de la couronne. Le principal résultat de ces taxes fournira une base pour comparer les opérations des entreprises privées et publiques.

En outre du C.N.R. de la Société Radio-Canada et des lignes aériennes Trans-Canada, les compagnies de la couronne comprennent la Commission canadienne des prêts agricoles qui prête des fonds pour l'amélioration des fermes; la Société centrale d'hypothèques qui prête de l'argent pour la construction d'habitations L'Eldorado Mining & Refining qui produit des matériaux atomiques; Polymer Corporation qui produit du caoutchouc synthétique et les Canadien National Steamships.

Les consommateurs sont les plus favorisés par le nouveau budget fédéral

Ottawa, 9. -(P.C.)- La grande armée canadienne des consommateurs a été la plus favorisée par le budget du ministre des Finances, M. Abbott.

Maintenant que le coût de la vie a commencé de baisser M. Abbott a pris les mesures nécessaires pour le réduire davantage en diminuant quelques taxes d'accise.

La taxe d'accise sur les cigarettes a été réduite de trois cents pour un paquet de 20 cigarettes. La taxe de 15 pour cent sur les poêles, les lessiveuses et les réfrigérateurs est abolie. La taxe de 25 pour cent sur les articles destinés au consommateur, y compris les automobiles, a été réduite à 15 pour cent.

Des porte-parole fédéraux disent que ces réductions de taxes auront pour effet de fournir des économies aux consommateurs, pourvu que ces réductions de taxes soient accordées au public acheteur. Le marché chancelant connaîtra sans doute un nouvel essor dans quelques mois.

En achetant une réfrigérateur de $500 le consommateur économisera jusqu'à $75. Toutes ces réductions de taxes sont en vigueur immédiatement.

En achetant une automobile de $2,500 l'économie pourra atteindre jusqu'à $250. Le prix d'un appareil de radio de $200 peut être réduit à $180.

Ces calculs hypothétiques sont basés sur les prix avant l'imposition de la taxe d'accise.

Les articles sur lesquels la taxe de 25 pour cent a été réduite à 15 pour cent comprennent: armes à feu, motocyclettes, appareils de ra-

(Suite à la page 20)

Les déductions des frais médicaux sur l'impôt doublées

Ottawa, 9. (PC) — Les contribuables canadiens qui ont de nombreux frais médicaux sont particulièrement favorisés par le budget 1952-53 du ministre des Finances Abbott.

M. Abbott a double le montant maximum qui peut être déduit de l'impôt sur le revenu et a aboli un règlement qui ne permettait que la déduction des frais occasionnés et payés au cours d'une période de 12 mois, position limitant les déductions. Il a toutefois maintenu la disposition pour frais médicaux au montant dépassant quatre pour cent du revenu imposable.

Un contribuable célibataire pourra déduire un maximum de $1,500 au lieu de $750; un contribuable marié $2,000 au lieu de $1,000. La déduction maximum pour chaque personne à charge sera de $500 au lieu de $250.

LIMPOT SUR LE REVENU

Nouveau barème d'impôt des particuliers — Les dépenses de santé, les corporations

Ottawa, 9 (PC) — Voici le texte des résolutions ayant rapport à l'impôt sur le revenu et contenu dans le discours du ministre des Finances, M. Abbott, sur le budget:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi de l'impôt sur le revenu et de statuer, entre autres choses:

1—Que, à l'égard de 1953 et des années d'imposition subséquentes, on substitue aux taux d'impôt progressif et à la surtaxe de défense qui s'appliquent actuellement au revenu des particuliers, le barème graduel d'impôt qui suit:

a) 17 pour cent du montant imposable jusqu'à concurrence de $1,000.

b) $170 plus 17 pour cent de toute tranche imposable au-dessus de $1,000 jusqu'à concurrence de $2,000.

c) $260 plus 22 pour cent de toute tranche imposable au-dessus de $2,000 jusqu'à concurrence de $4,000.

d) $800 plus 25 pour cent de toute tranche imposable au-dessus de $4,000 jusqu'à concurrence de $6,000.

e) $1,300 plus 30 pour cent de toute tranche imposable au-dessus de $6,000 jusqu'à concurrence de $8,000.

f) $1,900 plus 35 pour cent de toute tranche imposable au-dessus de $8,000 jusqu'à concurrence de $10,000.

g) $2,600 plus 40 pour cent de toute tranche imposable au-dessus de $10,000 jusqu'à concurrence de $12,000.

h) $3,400 plus 54 pour cent de toute tranche imposable au-dessus de $12,000 jusqu'à concurrence de $15,000.

i) $4,750 plus 50 pour cent du montant dont le montant imposable dépasse $15,000 si le montant imposa-

(Suite à la page 20)

Deux aciéries américaines ont déjà contesté devant la Cour le geste posé par M. Truman

Washington, 9 (P.A.) Deux importantes aciéries américaines ont conteste en justice à bonne heure ce matin la légalité de la saisie de l'industrie de l'acier ordonnée par le président Truman.

Avant le rappel de la grève, de nombreux ouvriers avaient abandonné le travail. Ces arrêts ont fait fermer les usines à Détroit et Pittsburgh. Ce furent les évenements qui ont précédé le discours de Truman et le rappel de la grève par le président Philipp Murray.

POUR UNE TREVE EN COREE

Après neuf mois de pourparlers, on espère toujours un compromis

Munsan, 9 (P.A.)—Le neuvième mois des négociations d'armistice en Corée s'est terminé mardi alors que trois grands obstacles restaient encore à surmonter. Toutefois, il y a du compromis dans l'air.

Les Alliés ont demandé, en effet, aux Communes de mettre leurs cartes sur table plutôt que de laisser entendre par bribes qu'ils sont prêts à accepter des compromis sur ces trois questions: Le choix de la Russie comme pays "neutre" pour la surveillance de la trêve, la reconstruction des aérodromes militaires en Corée du nord, et l'échange des prisonniers de guerre.

Le sous-délégué étudiant la question de la surveillance de la trêve doivent se réunir de nouveau aujourd'hui à 11 a.m. (9 h. p.m. heure normale de l'est, mardi).

La réunion des quatre minutes de ce comité hier n'a donné aucun résultat, à l'exception d'une proposition communiste recommandant de discuter simultanément les questions du rôle de la Russie durant la trêve et de la reconstruction d'aérodromes militaires.

Deux provinces: Québec et Ontario ne signeront d'ententes fiscales avec Ottawa, selon M. Abbott

Ottawa, 9. (PC) — Le ministre des Finances M. Abbott a dit hier soir que tout porte "à croire" que les provinces, à l'exception du Québec et de l'Ontario signeront de nouvelles ententes portant sur la taxation avec le gouvernement fédéral.

Les deux provinces centrales avaient refusé en 1947 de conclure les ententes qui ont pris fin le 31 mars.

En vertu de ces ententes les provinces donnent au gouvernement fédéral l'usage presque exclusif du domaine de l'impôt sur le revenu personnel, des taxes des corporations ainsi que sur les droits de successions. En retour, elles reçoivent des paiements annuels fédéraux basés sur la population et la valeur de la production nationale brute.

La dernière d'une série d'offres fédérales a été faite aux provinces le 15 janvier dernier dans une lettre expédiée par M. Abbott aux premiers ministres provinciaux. Elle comprenait des mises au point qui auraient augmenté les paiements aux huit provinces consentantes à $171,993,000. Les paiements au cours de la dernière année des ententes qui se sont terminées le 31 mars se sont chiffrés par $137,216,000.

Voici ce que les huit provinces consentantes s'attendent à recevoir pour la première année des nouvelles ententes de cinq ans, avec les paiements probables pour la dernière année, entre parenthèses:

Terre-Neuve: $12,244,000 ($9,651,000); **Ile du Prince-Edouard:** $3,915,000 ($3,057,000); **Nouvelle-Ecosse:** $20,141,000 ($16,503,000); **Nouveau-Brunswick:** 16,615,000 ($13,490,000); **Manitoba:** $24,588,000 ($20,747,000); **Alberta:** $28,662,000 ($21,578,000); **Colombie-Britannique:** $41,202,000 ($32,155,000).

Selon M. Abbott, l'Ontario recevrait, au cours de la première année de la nouvelle entente la somme de $237,391,000 comparativement à $105,850,000 pour la dernière année des anciennes ententes. Le Québec recevrait $114,428,000 comparativement à $89,761,000.

Dans son discours du budget M. Abbott a rappelé que jusqu'au 31 décembre dernier, les huit provinces qui avaient des ententes, ont imposé une taxe de cinq pour cent sur les profits des corporations. Les provinces qui signent les nouvelles ententes n'imposeront plus de taxe sur les corporations, mais l'ancienne taxe provinciale de cinq pour cent sera ajoutée au taux de la taxe fédérale à compter du 1er janvier 1952.

L'Ontario et le Québec ont une taxe de corporation de sept pour cent. Comme dans le passé, les corporations dans ces deux provinces pourront déduire de leurs paiements de taxe au gouvernement fédéral le montant de cinq pour cent qu'elles paient aux deux provinces.

Notre bulletin météorologique

Montreal, 9. (P.C.) — Prévisions atmosphériques officielles de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit mercredi.

Synopsis:

Le ciel clair a fait baisser le thermomètre au-delà du point de congélation la nuit dernière dans le sud de l'Ontario et le sud de la province de Québec.

A la faveur d'un ciel ensoleillé aujourd'hui et d'une masse d'air plus chaude venue du sud, la température atteindra un point plus élevé qu'hier.

Une masse d'air plus froid, qui recouvre les prairies de l'ouest canadien s'étire vers le sud, remplaçant l'air chaud qui se trouvait au-dessus du Midwest américain. Le partage entre ces deux masses est marqué d'une tempête de neige et de pluie sur le lac Supérieur ce matin.

La température sera plus chaude aujourd'hui dans toutes les régions météorologiques de la province de Québec, mais il est probable qu'elle ne durera pas qu'un jour.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, du Lac St-Jean, de Chicoutimi, de la Baie Comeau, et de Québec:

Ensoleillé avec quelques intervalles nuageux. Un peu plus chaud. Vents légers du sud-ouest à 15 milles dans l'après-midi. Maximum aujourd'hui à Montréal, 50; à Ottawa, 50, à Ste-Agathe, 48; à Sherbrooke, 48; à La Tuque, 48; à Chicoutimi, 46; à Riviere-du-Loup, 46; et à Québec, 46.

Sommaire pour mercredi: ensoleillé et plus chaud.

LES CIGARETTES

La réduction annoncée n'a surpris personne—Le paquet de cigarettes à 43 cents

Ottawa, 9 (P.C.)—Le ministre des Finances, M. Abbott, n'a cause de surprise à personne hier soir en faisant disparaître l'augmentation imposée l'an dernier à la taxe d'accise sur les cigarettes en paquets.

Avouant que cette augmentation avait eu un effet contraire et cause une diminution des revenus, il a éliminé l'augmentation de trois cents imposée l'an dernier et il a ouvert la voie à la vente probable du paquet de cigarette à 42 cents pour 20, ou à 39 cents pour 20 dans l'Ontario, ou 43 cents dans Québec.

Les fumeurs de cigares bénéficieront aussi d'un léger adoucissement soit une diminution de la taxe d'accise spéciale de 25 à 15 pour cent. Mais le budget de M. Abbott ne prévoit aucune réduction de taxe pour les fumeurs de "rouleuses" et de pipe, excepté pour ceux qui font usage de tabac en feuilles.

De même, les consommateurs de boissons alcooliques ont reçu peu d'attentions de la part de M. Abbott. Le ministre a annoncé seulement quelques maigres rajustements de la taxe d'accise sur les spiritueux employés pour fortifier les vins et sur la bière fabriquée avec du malt.

En faisant marche arrière au sujet de la taxe accrue sur les cigarettes l'an dernier, le ministre a dit aux Communes qu'au lieu de rapporter un revenu additionnel de $21,000,000, l'augmentation a résulté en une diminution de revenu de $1,000,000.

Toutefois, il n'a pas imputé entièrement cette diminution à l'augmentation de la taxe. Il a cité des augmentations additionnelles de prix imposées par les manufacturiers, la grève de l'été dernier dans une grande fabrique de cigarettes et une hausse dans les importations en provenance des Etats-Unis.

Pour le nouvel exercice, la taxe sera de huit cents sur un paquet de 20 cigarettes, comparativement à 11 cents l'an dernier. Il s'ensuivra une perte de revenus de $10,000,000 en regard de l'an dernier, pour le gouvernement.

La diminution de trois-quarts de cent par once apportée à la taxe d'accise sur le tabac en feuilles ne produira pas beaucoup de changement. Il ne se vend qu'une très faible quantité de tabac en feuilles pour fins de consommation.

Le plus vieux journal de tout notre continent

Halifax, 9 (P.C.) — La "Gazette Royale" le plus ancien journal d'Amérique du Nord, publié sans interruption a réalisé des profits l'an dernier.

Maintenant organe officiel du gouvernement, la Gazette a reçu $14,674 en souscriptions, tandis que ses dépenses se sont chiffrées par $13,690.

La Gazette célébrait son 200e anniversaire le mois dernier.

UN CONTRAT DE $13. MILLIONS

Plusieurs améliorations par du draguage du fleuve en aval de Montréal et dans la zone trifluvienne

Ottawa, 9 (P.C.) — Le ministère des Transports a annoncé hier qu'un contrat de draguage au montant de $13,000,000 a été accordé à la compagnie Marine Industries Limited de Montreal, pour des travaux qui seront effectues dans le chenal du St-Laurent en aval de Montréal.

Le contrat pour le creusage, l'élargissement et le redressement du chenal au cours d'une période de 5 ans, "prévoit le parachevement ultime du chenal profond du St-Laurent et du futur port de Montréal", déclare ce communiqué.

Le montant total du contrat est de $13,021,900, de cette somme, $2,500,000 ont été inclus dans les prévisions budgétaires du gouvernement pour le paiement des travaux de cette année. Ces travaux de draguage considérables sont entrepris sur la recommandation du comité du chenal navigable du St-Laurent et du port de Montréal comité qui a été institué par le ministère des transports en juin 1950.

Le comité a recommandé, entre autres choses, que le chenal actuel de 35 pieds soit amélioré par son élargissements à 800 pieds à Bellmouth, Ste-Anne, Bécancour, Grondines et St-Augustin ou l'expérience a démontré que les courants contraires et les courses abruptes constituent des difficultés pour la navigation. On a aussi recommandé de prévoir des regions d'ancrage adequates au Cap-de-la-Madeleine et à Batiscan et que "ces améliorations soient effectuées le plus tôt possible".

Le communiqué precise que la compagnie s'est vu accorder le contrat parce qu'elle était le plus bas soumissionnaire après que le comité eut étudié et considéré plusieurs soumissions. Le comité, ajoute le communiqué, s'est dit d'avis que l'heureux soumissionnaire s'est montré "juste et raisonnable".

Les recommandations du comité prévoient les travaux specifiques de draguage à être effectues aux dix endroits mentionnés.

Ces localités, de même que la proportion de draguage devant être accomplie à chaque endroit, sont les suivantes: Bell mouth (1,100,000 verges cubes), Ste-Anne (1,900,000 verges cubes), Tête du Lac St-Pierre (475,000 verges cubes), Nicolet-Port St-François (1,750,000 verges cubes), Bécancour (140,000 verges cubes), Batiscan (1,500,000 verges cubes, chenal de Grondines (800,000 verges cubes, St-Antoine (222,000 verges cubes et St-Augustin (650,000 verges cubes).

Le comité était composé de MM. Guy A. Lindsay, directeur de la division des projets spéciaux au ministère des Transports, présidents; M. J. E. St-Laurent, ancien président de la Commission des ports nationaux; M. M. W. Maxwell, chef de l'expansion aux chemins de Fer Nationaux; M. F. S. Jones, ingénieur-en-chef du chenal navigable du St-Laurent au ministère des Transports, et M. C. W. West, directeur du service des Canaux au même service.

Pinay fait voter son budget après dix votes de confiance

Paris, 9. (P.A.) — Le premier ministre Antoine Pinay a réussi hier soir à faire adopter finalement le budget français à la suite d'une série de 10 votes de confiance.

Le budget prévoit une somme équivalente à presque $4,000,000,000, pour la défense et vise à éviter l'imposer des majorations de taxes en pratiquant des économies sévères. L'Assemblée Nationale a adopté le budget en entier par un vote final de 311 contre 296.

Le budget en entier se chiffre par $10,000,000,000.

Le seul article qui a provoqué un vif debat est celui qui accorde une remise de peine à ceux qui n'ont pas acquitté leurs impôts. Ce geste a été posé dans l'espoir que ces richesses cachées soient mises à la disposition du gouvernement pour l'aider dans son programme de réarmement. Le gouvernement a remporté ce vote par 289 contre 210.

La victoire du premier ministre de 61 ans sera certainement bien vue par les partenaires de la

(Suite à la page 20)

Le Nouvelliste

FONDE EN 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par
La Cie de Publication du Nouvelliste Limitée.
145 RUE SAINTE-MARGUERITE
Telephone Echange privee No 3000
EMILE JEAN, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulièrement du NOUVELLISTE sont également réservés.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa).

ABONNEMENTS	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois
Trois-Rivières, (par malle)	$13.00	$6.75	$3.75	$1.25
Cap-de-la-Madeleine (malle)	13.00	6.75	3.75	1.25
Au Canada (par malle)	7.50	4.00	2.25	1.00
Etats-Unis	10.00	5.25	3.00	1.25
Autres pays	13.00	6.75		

Trois-Rivieres, mercredi 9 avril 1952

Aucune ingérence de la politique dans nos syndicats ou unions

Le Conseil des métiers et du travail des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine a affiché deux attitudes majeures lors de sa réunion régulière de cette semaine.

Il s'est prononcé nettement contre le communisme, la dictature de Staline et l'infiltration des rouges dans nos unions internationales. La même politique est appliquée aux échelons supérieurs de l'organisation, à la Fédération du travail de Québec, au Congrès des métiers et du travail du Canada et à la Fédération américaine du travail.

Une attitude purement négative ne peut, cependant, porter profit nulle part. Il ne s'agit point tant d'être opposés au communisme que de vouloir la saine démocratie, de demeurer des militants de la liberté sous toutes ses formes. C'est pourquoi les délégués de nos syndicats internationaux ont exprimé aussi leur désir de n'endurer aucune ingérence politique au sein du mouvement ouvrier.

Un des invités d'honneur, M. Claude Jodoin, vice-président du congrès national et président du conseil des métiers de Montréal, a abondé à ce sujet dans le même sens que M. George Louthood, vice-président du conseil local.

A l'exception du communisme, les syndicats internationaux n'entendent appuyer ou combattre aucun parti politique régulier. Les partis politiques sont une chose, ont affirmé MM. Louthood et Jodoin, et le mouvement ouvrier en est une autre. Les unions internationales trahiraient la cause ouvrière, si elles allaient à la remorque d'un parti ou d'un autre.

Une autre grande fédération ouvrière du Québec, la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, s'est prononcée dans le même sens, il y a quelques jours à peine, quand M. Gérard Picard, son président, a déclaré que les syndiqués avaient pleine et entière liberté de voter selon leur désir aux prochaines élections provinciales.

C'est là une politique de pure sagesse ouvrière. C'est en même temps une affirmation particulièrement éloquente de la démocratie, servante de la liberté d'opinion.

Un budget qui vise à stimuler le commerce et la production. – L'impôt

Le budget soumis par M. Abbott n'a rien de révolutionnaire. C'était prévu. Ce qui en ressort le plus c'est l'effort qu'on y fait en vue de stimuler le commerce et l'industrie. Les taxes spéciales qui ralentissaient la production et le commerce des automobiles, des frigidaires, des lessiveuses, etc. subissent d'importantes coupures. Ainsi la taxe spéciale d'accise de vingt-cinq pour cent sur les automobiles et articles de luxe est réduite de vingt-cinq pour cent à quinze, tandis qu'une autre taxe spéciale d'accise de quinze pour cent, qui frappait les lessiveuses, les poêles et les frigidaires, est supprimée.

Voilà deux mesures qui devraient aider à stimuler la production, le commerce et à combattre le chômage. Ces réformes étaient réclamées vigoureusement tant par l'industrie et le commerce que par toutes les organisations ouvrières.

Les adeptes de la cigarettes et du tabac n'obtiennent qu'à demi satisfaction. L'impôt sur le paquet de vingt cigarettes n'est réduit que de trois cents. On retourne donc au point où l'on en était avant son imposition.

Cela suffira-t-il à entraver la contrebande de cigarettes américaines?

Il est permis de se le demander.

Le dégrèvement pour frais médicaux demeure au même point puisque le plancher de quatre pour cent reste en vigueur et qu'on ne fait que relever le plafond de l'exemption. A moins d'écoper durement en frais médicaux, le contribuable n'y gagne aucunement au changement proposé par M. Abbott.

M. Abbott réduit l'impôt du revenu de six pour cent. La mesure entrera en vigueur le premier juillet prochain. Gardons-nous, cependant de nous réjouir trop tôt puisque c'est à ce moment-là même qu'entrera aussi en vigueur la nouvelle taxe de deux pour cent de sécurité sociale. Celle-ci annulle tout simplement le dégrevement d'impôt du revenu personnel. Ceci revient à dire qu'en conjugant ces deux impôts, le contribuable paiera tout autant qu'à l'heure actuelle. La main gauche a tout simplement repris ce que la main droite donnait.

Ce sont là les grandes lignes du budget en tant qu'il affecte directement la masse des contribuables.

M. Abbott prévoit un excédent budgétaire de $9,000,000, comparativement au surplus de $355,737,000, du dernier exercice financier.

Comme M. Abbott n'avait prévu qu'un surplus de $30,000,000, l'an dernier il est permis de se demander si le budget qu'il vient de soumettre n'aboutira pas à un excédent beaucoup plus élevé.

Point d'élections générales en 1952. Il y en aura tout probablement l'an prochain et il faudra bien alors disposer d'un budget autorisant d'importants dégrèvements de plus impôts.

Traits de plume

Mme Mary Rossi parle dans le "Daily American" de la liberté religieuse aux Etats-Unis. Ce mythe a la vie tenace.

—oOo—

Winston Churchill ne s'oppose pas à une conférence avec Staline. C'est ce qu'il a déclaré aux Communes britanniques. Mais seulement quand la situation générale s'y prêtera, dit-il. A la vérité voilà qui ne l'engage guère. Churchill a conservé un piètre souvenir de ses conférences précédentes avec Staline.

—oOo—

Les trois gros fournisseurs du fisc ont été l'an dernier: l'impôt personnel, l'impôt sur les corporations et la taxe de vente. Epaulés par l'inflation, le premier a donné $327,700,000, et le second $334,800,000, de plus que durant l'exercice financier précédent. Le modeste impôt indirect qu'est celui sur les ventes a rapporté $596,000,000.

—oOo—

La crise du textile a un caractère international. L'explication la plus plausible que l'on a donnée jusqu'ici c'est que des pays qui constituaient autrefois des débouchés à l'industrie britannique et autres sont maintenant devenus des pays producteurs et même exportateurs.

—oOo—

Les tendances à l'inflation sont maintenant surmontées, dit-on à Ottawa. Mais elles ne sont point mortes et enterrées. C'est cela qui demeure inquiétant . . . en dépit de l'optimisme de M. Howe.

D'après M. Pearson, ministre des Relations extérieures, "il n'y a pas de partenaire plus dévoué et plus efficace que la France" dans l'effort pour la défense de la paix.

—oOo—

Un traité de paix sera bientôt conclu entre le Japon et l'Inde. Point de doute qu'un accord commercial ne tardera pas à suivre. Le marché de l'Inde, si longtemps la chose de la Grande-Bretagne, est âprement convoité par le Japon. Les Indiens ne se refuseront pas à faire affaires avec les Japonais si cela leur est plus avantageux que de continuer à acheter des Anglais.

—oOo—

La Grande-Bretagne souffre d'une carence d'acier. Les Etats-Unis ont promis d'y remédier en lui fournissant un million de tonnes d'acier. Ce surplus d'acier permettrait à la Grande-Bretagne de maintenir le rythme de son réarmement et de sa production pour l'exportation. On s'explique facilement l'anxiété que cause en Grande-Bretagne la perspective d'une grève dans la sidérurgie américaine.

—oOo—

Le fait que Staline serait, d'après un rapport de Moscou, désireux d'une conférence pour étudier les grands problèmes internationaux, n'impressionne guère Washington. C'est qu'on y a acquis la conviction profonde et maintenant bien enracinée que toute conférence du genre ne sera, en dernière analyse, rien autre qu'une manoeuvre de propagande de la part de l'Union soviétique.

—oOo—

Même si l'on accordait à la Saskatchewan un traitement de faveur lui évitant de perdre, comme le veut actuellement la Constitution, le quart de ses sièges aux Communes, cette province persisterait à se déclarer victime d'un injustice. On y a pris l'accoutumance des faveurs fédérales et c'est l'habitude bien enracinée chez ces gens. Le mieux serait de s'en tenir tout simplement à ce que prescrit la Constitution. Ainsi on ne commettrait d'injustice en vers aucune des provinces. Le malheur c'est qu'on a fait accroc à la Constitution une première fois pour protéger l'Ile du Prince-Edouard . . . et une fois le doigt dans l'engrenage, il y a danger que tout le bras y passe.

—oOo—

L'Iran vient de révéler qu'il est prêt à reprendre les négociations avec la Banque Mondiale pour arriver si possible à un reglement du conflit pétrolier avec la Grande-Bretagne. Le premier ministre Mossadegh déclare dans sa lettre au président de la Banque Mondiale que les négociations pourront être renouées à la condition que la Banque Mondiale consente à administrer l'industrie pétrolière au nom du gouvernement iranien et en n'engageant pour le faire que des "techniciens neutres". Mossadgh tient absolument à la reprise de la production pétrolière, car c'est là que son pays tire son principal revenu. Même en se serrant la ceinture, l'Iran ne pourra tenir indéfiniment. Tout de même il lui faut "sauver la face" puisqu'il a nationalisé cette industrie. Une volte-face totale provoquerait une vive réaction en Iran. Mossadegh est donc à la recherche de la solution capable de "sauver la face" et de permettre la reprise de la production. Sa seule planche de salut est la Banque Mondiale.

—oOo—

Les premières difficultés réelles entre l'Angleterre et ses colonies américaines débuterent le jour où le gouvernement anglais voulu persister dans sa politique de leur interdire de devenir un pays exportateur. Jusque là elles avaient été un débouché pour l'industrie britannique. L'Angleterre n'ignorait pas que des colonies devenant manufacturières lui enlèveraient non seulement ce profitable débouché mais ne tarderaient pas à se transformer en concurrent sur d'autres marchés. Quand un pays qui a longtemps constitué un marché pour les vieux pays s'industrialisent, l'industrie de ces derniers ne tardent pas à en subir le contrecoup. C'est actuellement ce qui se produit pour l'industrie textile britannique. Plus le continent asiatique produira de produits textiles, moins naturellement elle pourra lui en vendre.

En lisant les journaux

Le chômage et l'immigration

L'Action Catholique. — Dans un article consacré au chômage, la "Croix" de Paris note que de nombreux Européens assiègent les bureaux d'émigration dans l'espoir de partir un jour pour l'Amérique. Faut-il considérer ces gens comme des déserteurs abandonnant à son sort la vieille Europe dévastée par les guerres, minée par ses divisions et exposée aux ravages d'un nouveau conflit mondial? "Non, bien sûr, puisque l'Occident ne leur offre plus de possibilités suffisantes", écrit M. François Roussel. "Toutefois, on peut simplement les mettre en garde contre des espoirs démesurés. Il est difficile partout, même dans les pays neufs, de faire son chemin, et l'expérience prouve que les déceptions ne sont pas tellement rares".

Problèmes d'Histoire

Qui posa la première pierre du Canal Rideau ?

Ce fut l'un des plus célèbres explorateurs du siècle dernier, le capitaine Franklin, plus tard sir John Franklin. La cérémonie eut lieu le 16 août 1827. La Gazette de Montréal du 23 octobre publiait un compte rendu de cette cérémonie: "Le capitaine Franklin, le célèbre explorateur, arriva tard au quartier-général du détachement du 71e régiment stationné ici. Le colonel By décida d'accueillir cet entreprenant voyageur en le conviant à l'inauguration d'une entreprise qui bénéficiera à tout le pays qu'il a grandement aidé à découvrir, la pose de la première pierre des écluses du Canal Rideau. Ce matin tout était prêt. A 4 heures a.m., la pierre pesant environ 1¾ tonne fut mise en place et le capitaine donna le coup final à la pierre". Lord Dalhousie posa la pierre angulaire de la plus basse écluse du canal, le 29 septembre 1827.

Quarante-neuf soldats décorés, dont un de Trois-Rivières et un autre de Victoriaville

Ottawa, 9 (P.C.)—L'armée a annoncé hier que 49 soldats ont été décorés pour services rendus en Corée.

Le lieutenant-colonel J.-R. (Big Jim) Stone, âgé de 43 ans de Salmon Arm, Colombie-Britannique et Calgary, commandant du 2e bataillon du régiment d'infanterie Princess Patricia domine la liste avec l'ordre du service distingué qu'il mérite pour la troisième fois. Il aura une deuxième agrafe à sa première décoration.

Quatre officiers ont été faits officiers de l'ordre de l'empire britannique, un autre en est devenu membre et trois autres ont mérité la Croix Militaire.

La liste renferme également deux médailles pour conduite distingué, deux médailles militaires, deux médailles de l'empire britannique et 34 citations à l'ordre du jour.

Voici la liste:

Deuxième agrafe à la D.S.O.

Lt-col. James Riley Stone, D.S.O., C.M., 43, de Salmor Arm, C.-B., et Calgary, 2e bataillon, P.P.

O.B.E.

Lt-col. Anthony John Beswick Bailey, D.S.O., M.B.E., E.D., 37, de Sandwich, C.-B., et Shilo, Man., 2e Régiment, Artillerie Royale Canadienne.

Lt-col. Jacques Alfred Dextraze, D.S.O., 32, de Montréal, 2e bataillon du Royal 22e.

Lt-col. Robert Angus Keane, D.S.O., 37, de Fort William et Brantford, Ont., 2e bataillon du Royal Canadian Regiment.

Maj. Donald Harvey Rochester, 34, de Toronto, des ingénieurs militaires canadiens.

M.B.E.

Capt. Henry Carson Stevenson, 33, de Minnedosa, Man., et Vancouver, officier médical 2e bataillon Royal Canadian Regiment.

Parmi les autres on remarque les titulaires de la médaille militaire:

L'artilleur Francis Merton Dorman, 27, de Montréal et St-Eustache-sur-le-Lac, Qué., et le soldat Ernest Asselin, 22 de Ste-Angèle de Merici, Qué., 2e bataillon du Royal 22e.

Et les citations à l'ordre du jour comprennent:

Le Capt. Jean Charles Bertrand Forbes, 31, de Matane et Victoriaville, Qué., 2e bataillon, Royal 22e.

Lieut. Camille Brouard, 28, de Lachine et Québec, 2e bataillon, Royal 22e.

Le sous-officier Stanley Alexander Winterson, 47, de Montréal, du Corps des Communications; le Sgt. Interimaire Vincent Dee, 26, de Barachois et Montréal, 2e bataillon, Royal Canadian Regiment; Le Sgt. Interimaire Walter Zaluski, 25, Cowansville, Qué., 2e bataillon, Royal 22e; Cpl. Intérimaire Charpentier (décédé), 34, des Trois-Rivières, 2e Bataillon Royal 22e; Cpl. Intérimaire Jules Michaud, 21, de Ste-Justine et Lac Frontière, Que., du Corps médical canadien; L.-Cpl. Cyrille Cédric Hoffman, 24, de Montréal-Nord, Vancouver-Nord du 2e bataillon P.P.; Le soldat Raymond Paul Brown, 22, de Mansonville, Qué., 25, du corps médical; le soldat Cornélius Joseph Doucette, 21, de West Bathurst, N.-B., 2e bataillon, Royal 22e; et le soldat Thomas Mahoney, 20, de Montréal, 2e bataillon, Royal 22e.

L'abolition de certains pouvoirs du commissaire fédéral des cartels

(Par Harold Morrison
de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9 (P.C.) — La commission MacQuarrie a recommandé l'abolition de certains pouvoirs du commissaire fédéral des cartels et la formation d'un nouveau bureau investi d'une partie des anciennes prérogatives du commissaire.

En vertu des réformes proposées, ce dernier et le présumé coupable soumettraient le litige à un bureau spécial de trois membres qui formulerait en dernier ressort des recommandations à faire au ministre de la Justice.

Le commissaire, M. T. C. MacDonald aurait encore les pouvoirs d'enquêter sur les présumées infractions à la loi contre les cartels; il ne posséderait pas cependant le pouvoir de perquisitionner dans un bureau ou d'assigner un témoin sans l'autorisation du bureau.

Le ministre de la Justice, M. Garson, a déposé hier aux Communes, le rapport de la commission.

Ce rapport explique en détails l'étude des lois canadiennes contre les cartels. L'enquête de la commission a duré 20 mois.

Le rapport recommande également que le ministère de la Justice étudie la possibilité du recours fédéral à une injonction juridique pour écraser les monopoles une fois la preuve faite qu'ils existent au détriment de l'intérêt public.

Actuellement, souligne la commission, on ne sait trop si des obstacles constitutionnels ou autres empêchent le gouvernement d'avoir recours à l'injonction. On se demande si les autorités ont le droit de défendre à une industrie de poursuivre sa production après une condamnation devant les tribunaux.

Voici quelques-unes des autres recommendations:

1. — L'élargissement des pouvoirs du gouvernement pour lui permettre de modifier les tarifs et de supprimer les brevets d'exclusivité industrielle, afin de donner plus d'autorité au bureau dans sa lutte contre les monopoles et les cartels.

2. — Aucune poursuite immédiate contre les fauteurs de mévente, ces marchands qui vendent à perte pour attirer la clientele et éliminer la concurrence. Cette manoeuvre serait minutieusement étudiée par le nouveau bureau et un organisme d'enquête sur les cartels.

3. — Les tribunaux devraient avoir l'autorité d'exiger que les coupables continuent à présenter des rapports périodiques même après une poursuite.

4. — La suppression du maximum des amendes pour donner aux tribunaux une entière liberté. En vertu de la loi contre les cartels, l'amende maximum est de $10,000.00 pour un individu et de $25,000.00 pour une corporation.

5. — La suppression de la restriction législative qui prévoit qu'aucune poursuite juridique ne peut être intentée contre une industrie deux ans et plus après la présumée offense.

6. — La loi contre les cartels dans l'acte d'enquête des cartels et dans le code pénal devrait être consolidée en un acte contre les cartels.

7. — Le code pénal devrait être amendé de façon à préciser qu'un fournisseur ne viole la loi que lorsqu'il accorde des escomptes préférentiels à quelques clients et non aux autres, durant une longue période de temps et non dans des cas isolés seulement.

8. — Une étroite collaboration devrait exister envers le nouveau bureau et les autres organismes gouvernementaux sur les questions fiscales et commerciales, afin que l'attitude de ces organismes "a l'endroit des cartels et des monopoles soit prise en considération".

PAYEZ VOS COMPTES COURANTS
SUR VOS REVENUS FUTURS
AVEC UN
Prêt cordial
DE NIAGARA



Quand les comptes s'accumulent, vous pouvez les liquider promptement avec un prêt Niagara. Des montants jusqu'à $1,000 peuvent être obtenus promptement. UN de nos quatre modes de paiements convient à votre budget et nos taux sont raisonnables. Tout prêt jusqu'à $1,000, est couvert par une assurance-vie, sans frais supplémentaires, pour votre protection. Le service est cordial. Empruntez avec confiance au cours d'une entrevue cordiale et privée.

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
164 RUE DES FORGES
TEL.: 1194

Les Communistes chinois ont 250,000 soldats à lancer contre l'Indochine

Washington, 9 (P.A.) — M. William C. Bullitt a déclaré devant un comité sénatorial que les communistes chinois, dominés par Staline, ont présentement 250,000 soldats "prêts à frapper" l'Indochine.

Si ces troupes franchissent la frontière en qualité de "volontaires", M. Bullitt affirme que les troupes françaises et indigènes, qui luttent contre les communistes depuis sept ans en Indochine, seront annihilées.

Après cela, selon lui, les communistes auront la route libre pour se lancer à la conquête du Siam, de la Malaisie, de la Birmanie et de l'Indonésie.

M. Bullitt, qui fut le premier ambassadeur américain en Russie soviétique peu après 1930, a passé le mois de decembre dernier dans l'île de Formose, bastion des forces nationalistes chinoises.

Il a témoigné hier devant le sous-comité sénatorial de la securité intérieure, lequel termine une longue enquête pour déterminer si des influences communistes ont influé sur la politique des Etats-Unis en Extrême-Orient.

Le commerce touristique est optimiste

(par la Presse Canadienne)

Le commerce touristique canadien devrait connaitre cette année "sa meilleure saison".

Un relevé de la Presse Canadienne des prévisions des bureaux de tourisme provincial reflete un immense optimisme malgré l'inquiétude de certains personnages à propos de la parité du dollar canadien et du dollar américain.

Les ministères provinciaux du tourisme annoncent que les demandes d'information sont jusqu'à 20 pour cent supérieures à celles de l'an dernier alors que la plupart des provinces ont connu des saisons-records.

L'an dernier, les visiteurs étrangers ont dépensé $271,000,000 au Canada. Les touristes américains ont dépensé $255,000,000 de ce total.

Maintenant que le dollar canadien est coté plus haut que le dollar américain, on ne sait encore si plus d'argent sera dépensé cette année au Canada.

Les touristes passent deux genres de vacances au Canada. Ils font des tournées en Automobile — environ 80 pour cent viennent par ce moyen de transport — ou alors s'arrêtent à un endroit de villegiature où la pêche, la chasse, la natation, le golf, le panorama ou la nourriture est particulièrement en évidence.

Les provinces se préparent à recevoir les visiteurs. Le Manitoba répare ses routes; l'Ontario va instituer un plan d'accomodation graduée pour les touristes; tandis que le Nouveau-Brunswick va inaugurer une série de causerie radiophoniques ayant pour but de porter à l'attention des citoyens la valeur du tourisme.

Terre-Neuve, qui a connu l'an dernier sa plus mauvaise saison en 50 ans, s'attend à une année-record. La pêche au saumon et la chasse sont les principales attractions de la province et les touristes-automobilistes y sont rares.

Le Québec considère les tournées en automobile de la Gaspésie les plus populaires et s'attend à une saison égale, sinon meilleure, à celle de l'été dernier. La province croit que le centenaire de l'université Laval et le troisième congrès de langue française, qui comprend quelque 60 contrées affiliées, amèneront environ 60,000 visiteurs de plus que la moyenne saisonnière.

L'Ontario mentionne des demandes d'information "qui dépassent tout ce que nous avons connu jusqu'ici". Les officiels vont réclamer à l'égard des visiteurs américains une politesse exemplaire.

mlbn -1ss-

Moyen de découvrir le sexe génétique

Ottawa, 9 (PC) — Le Conseil National des Recherches annonce que des études poursuivies par des savants canadiens ont permis de découvrir que le "sexe génétique de base" chez les animaux et les humains peut être déterminé par l'examen scientifique d'une seule cellule du corps.

Cette découverte a été effectuée par une équipe de savants canadiens qui ont étudié depuis quatre ans les tissus humains ou animaux dans un effort pour trouver un moyen de guérir le cancer.

Le Conseil National des Recherches révèle qu'il existe de rares cas dans lesquels il est difficile de terminer le sexe d'une personne en raison de difformités sexuelles extrêmes. Si le sexe génétique de base peut être déterminé grâce à la méthode perfectionnée par ces savants canadiens, on croit que cela constituera "un pas très important" dans le traitement efficace du cancer.

Il semble exister une relation entre les changements qui surviennent dans les cellules du corps et les croissances cancéreuses, mais cette relation demeure encore un mystère et les savants continuent leurs recherches à ce sujet.

Deux savants de l'université Western Ontario, le Dr M. L. Barr et M. E. G. Bartram, ont entrepris ces recherches en 1948.

Depuis, un autre groupe de savants de cette université a découvert qu'un même état de choses existe, non seulement dans le nucléus des cellules nerveuses, mais aussi dans toutes les cellules du corps.

Cette équipe, qui a reçu de l'aide du Conseil National des Recherches et de l'Institut National contre le cancer, comprenait le Dr Raymond Prince, MM. Hugh Lindsay et Keith Moore, Mlle Yvonne Ferguson et Mme Margaret Graham.

Le Conseil des Recherches ajoute que ce qui a le plus stimulé ces expériences fut la possibilité que le "chromatisme des cellules pourraient être constitué par une substance speciale ayant une relation avec les changements qui surviennent aux cellules cancéreuses.

Le "rimifon" utilisé à Hull

Ottawa, 9 (P.C.) — Le Dr Napoléon Tremblay, un médecin du sanatorium de Hull non loin d'ici a déclaré hier, que le sanatorium avait obtenu des approvisionnements du nouveau remède "rimifon" et qu'il s'en servait depuis une semaine.

Le "remède merveilleux", tel qu'on le surnomme, a été employé pour traiter deux patients du sanatorium, a ajouté le Dr Tremblay. Jusqu'ici, on n'avait "aucune preuve de l'efficacité du remède". Les deux malades ont toutefois "l'air beaucoup mieux", a aussi dit le médecin.

Le Dr Tremblay s'est révélé prudent dans ses commentaires sur le remède que les experts américains de laboratoire ont qualifié: "possiblement l'une des grandes découvertes médicales de tous les temps".

Les officiers fédéraux de la santé veulent contenir tout optimisme trop grand à propos du rimifon, lequel est administré par la bouche sous forme de comprimés. Ils ont ajouté que le remède ne serait pas mis en vente générale avant qu'on établisse son efficacité et sa sécurité.

Les prix initiaux pour les grains de la récolte

Ottawa, 9. (P.C.) — Le ministre du Commerce, M. C. D. Howe, a annoncé hier que les prix initiaux qui seront payés pour les grains de la récolte de l'année 1952-1953 seront $1.40 le boisseau pour le blé, 65 cents le boisseau pour l'avoine et 96 cents le boisseau pour l'orge.

Ces prix, qui sont les mêmes que les prix initiaux pour la récolte de l'année 1951-52, sont pour des grains livrés à Fort William, Port Arthur et Vancouver.

En communiquant ces prix aux Communes, M. Howe a dit que le gouvernement espère toujours que les activités de la Commission canadienne du ble seront telles qu'il en découlera des surplus permettant plus tard une augmentation de ces prix.

Il a laissé entendre que les retards dans les livraisons cette année, ajoutés au problème d'asséchage des grains humides, provoqueront une augmentations des quantités reportées à la nouvelle année, le 31 juillet prochain.

Cependant, la commission du blé s'est dit qu'elle pourrait, même si les approvisionnements sont plus considérables, payer les mêmes prix initiaux qu'elle verserait au début de l'année courante.

M. Howe a prédit qu'il faudra reporter à la prochaine année de plus fortes quantités de blé que par le passé. Il n'en a pas précisé le chiffre, mais il a simplement dit qu'elles seraient plus considérables que celles enregistrées au début de l'année en cours pour les grains et qui a débuté le 1er août dernier.

Ces quantités reportées étaient alors de 189,200 boisseaux de blé, 95,200,000 boisseaux d'avoine et 53,500,000 boisseaux d'orge. Le plus fort surplus reporté à une année subséquente dans le passé s'est chiffré à 594,600,000 boisseaux de blé en 1942.

Cette année, le blé, l'avoine et l'orge livrés à la Commission canadienne du blé représenteront au total 700,000,000 de boisseaux. Ces expéditions de grain seront les plus considérables pour une seule année de récolte dans toute l'histoire de l'ouest canadien.

Invitation de Pie XII aux artistes

Cité du Vatican, 9. (P.A.) — Le Pape a invité hier les artistes à unir leurs idéaux esthétiques et ceux de la religion.

A 200 artistes italiens qui participe à la sixième exposition nationale de Rome, le Souverain Pontife a affirmé qu'il existe entre l'état et la religion "une affinité intrinseque".

En un certain sens, cela fait de l'artiste un interprète des "infinies perfections de D'eu, et spécialement de son harmonie et de sa beauté," a-t-il ajouté.

La fonction de tout art est de dépasser les étroites limites du fini dans lequel l'homme est immergé et d'ouvrir, comme une fenêtre devant son esprit, le désir de l'infini.

Aussi tout ce qui tend à nier ou à supprimer les relations entre l'art et la religion diminue l'art lui-même.

Cela ne signifie pas, a dit le Saint Père que l'art ne doit rechercher que les sujets religieux, il faut reconnaître que c'est en eux qu'il a peut-être touché ses plus hauts sommets.

Nos Canadiens en Extrême-Orient

Durant l'après-midi du 23 mars ont eu lieu les cérémonies de clôture du 7e cours des sous-officiers de la 25e brigade d'infanterie canadienne à Wijombu, Corée, en la présence du major-général A. J. H. Cassels, du brigadier J. M. Rockingham et des commandants des trois régiments de la brigade.

Parmi les 87 candidats qui ont obtenu leur diplôme, 17 étaient des gars du Royal 22e Régiment. Nos soldats ont fait bonne figure au cours, entre autres le caporal suppléant Léopold Brochu, âgé de 30 ans, de Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, qui s'est classé en deuxième place. En reconnaissance de son succès, le major-général Cassels lui a présenté une magnifique montre-bracelet.

Outre le caporal suppléant Léopold Brochu, plusieurs autres soldats du 22e ont brillé durant le cours. Mentionnons entre autres les soldats P. E. Charbonneau, de Québec, Marcel Boulay, d'Ottawa, G. Marion de Montréal et Roger Patry, de Sacré-Coeur, comté de Rimouski.

Le brigadier Rockingham a présenté à chaque heureux candidat un certificat de compétence. Puis il a chaleureusement félicité les futurs sous-officiers de leur bonne tenue et de leur excellent travail. Il leur a annoncé en même temps qu'il assistait pour la dernière fois aux cérémonies du cours, "car, dit-il, je partirai bientôt pour le Canada en vertu du programme de rotation des forces armées".

La tâche d'un officier supérieur n'est pas toujours rose, même dans les moindres détails. Au cours des cérémonies mentionnées ci-haut, le brigadier Rockingham a fait le salut militaire exactement 174 fois pendant qu'il distribuait les certificats de compétence aux candidats. Cela peut devenir fatigant pour le bras, mais "Rocky" n'est pas un à négliger le décorum militaire.

MAL DE TÊTE?
SENTEZ-VOUS VITE MIEUX!
ASPIRIN

Location de machines à écrire
Gérald Martineau
1547 Notre-Dame - Tél.: 6624

Avis d'assemblée ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

Messieurs veuillez prendre avis que l'assemblée annuelle de GERARD DEMERS INC., sera tenue au siège social de la compagnie à ST-PIERRE LES BECQUETS, le 19 avril courant à 8 hres dans la soirée.

Bien à vous,
GERARD DEMERS INC.
Par Georges-E. Boisclair
Sec.-trés.

SOUDEURS DEMANDES
PAR TOUT LE PAYS
En très peu de temps, vous pouvez vous initier à un
COURS PRATIQUE EN SOUDURE
ELECTRIQUE, ACETYLENE, TUYAUTERIE, ETC.
Pour informations, écrivez, telephonez ou venez à
ECOLE DE SOUDURE GRENIER
J.-PAUL GRENIER
Boulevard Ouest Louiseville Tels. 349 - Res. 461

CORPORATION DE LA CITE
DES TROIS-RIVIERES

AVIS PUBLIC

Re: Escompte sur Taxe d'Eau

Avis est donné aux contribuables de la Cité des Trois-Rivières, que le délai pour bénéficier de l'escompte de 5% accordé contre le paiement de la taxe d'eau prélevée pour toute l'année 1952, expire le 15 courant.

Le Trésorier,
Jacques Dénéchaud.

Hôtel de Ville,
Trois-Rivières, Qué.,
le 9 avril 1952.

FAITES ENLIGNER VOS ROUES
Machine à oeil magic la plus précise de la région
GARAGE TURCOTTE
199 Blvd Fusey CAP-DE-LA-MADELEINE Tél.: 4231

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, 9 AVRIL 1952

ALPH. ROUSSEAU
FRIGIDAIRE
Vente 1681, Royal Trois-Rivières
Service 6C, St-Marc Shawinigan. Tél.: 4956
DITES SIMPLEMENT 6000

Les officiers du Syndicat de Louiseville acceptent de laisser les dirigeants de la compagnie pénétrer sur ses propriétés

Le juge J.-Emile Ferron, de la Cour Supérieure, a ajourné au 18 avril la **Regle Nisi** émise contre le Syndicat des employés de l'Associated Textiles et six des chefs de la grève actuellement en cours, après que les procureurs et les chefs du syndicats eurent donné l'assurance que les autorités de la compagnie pourraient librement entrer sur leurs terrains et dans leurs propriétés tel que l'ordonnait l'Injonction que les syndiqués étaient accusés d'avoir violée.

Cette injonction, en effet, ordonnait en effet aux grévistes de ne rien faire qui soit de nature à empêcher la compagnie Associated Textiles d'administrer librement ses biens, de pénétrer sur ses terrains et dans ses propriétés et d'enlever les chaines et les cadenas qui fermaient les entrées de l'usine.

Les personnes visées par la **Règle Nisi** étaient MM. Gaston Bourbonnière, Armand Bourassa, Alfred Hémeux, Raymond Gagnon, Paul Alarie et Roland Paulhus.

L'affaire avait été appelée par le juge Léon Lajoie, qui ordonna de faire l'appel de tous les intimés, après quoi il référa la cause au juge Ferron, qui avait émis la Règle Nisi la semaine dernière.

Dès le début, Me Roger Thibodeau présenta une motion demandant au tribunal de plaider par écrit sur la **Règle Nisi**, mais le juge Ferron rejeta cette motion. Me Thibodeau déclara alors qu'il avait l'intention de porter ce jugement en appel et demanda au tribunal d'ajourner pour quelques minutes afin de consulter les officiers du Syndicats. Le juge Ferron ajourna jusqu'à 2 heures.

Au cours de l'ajournement, les pourparlers se poursuivirent et la séance de l'après-midi durait depuis peu lorsque le dénouement indiqué au début se produisit.

Au moment de l'ajournement, Me Pierre Letarte, l'un des procureurs de la compagnie, déclara que celle-ci avait l'intention de pénétrer sur ses propriétés au cours de l'après-midi d'hier ou ce matin.

Une foule considérable remplissait la salle d'audience, mais il n'y eut pas la moindre manifestation, pas même un murmure.

Motion du Syndicat

Avant de procéder à fond, Me Roger Thibodeau présenta une motion pour obtenir la permission du tribunal de plaider par écrit. "Lors de la présentation de la motion sur la **Regle Nisi**, dit-il, mon collègue, Me Rene Hamel, a fait une application verbale, mais je crois que ce n'était alors qu'une procédure préliminaire à la **Regle Nisi** et qu'il est encore temps de présenter cette motion. La requérante présente une série de faits dans sa requête. Les intimés ont aussi une série de faits à invoquer pour leur justification. Si on ne peut les mettre par écrit nous serons dans une situation défavorable. On ne peut en effet prouver des faits non allégués. Cela équivaudrait à être jugé **ex-parte**. Nous sommes endroit strict puisqu'il s'agit de la liberté humaine.

"Dans cette cause, ajoute Me Thibodeau, nous procédons par étape. Dans toutes les procédures particulières il y a un stade préliminaire qui est une requête pour demander l'autorisation d'émettre telle bref ou telle procédure, dans le cas présent la **Regle Nisi**. Or on peut contester la **Regle Nisi** à tous les stades jusqu'à l'emprisonnement. Dans ce cas il nous sera impossible de nous faire entendre sans plaider par écrit".

Le juge Ferron

"Il y a eu, dit le juge Ferron, une ordonnance de la Cour au sujet de la grève. Or la Cour a été informée qu'on a passé à côté de l'ordonnance. La Cour a sommé certaines personnes de comparaitre afin de s'expliquer sur ces faits. Il n'y a plus que la Cour d'intéressée.

"Votre confrère a laissé entendre l'autre jour que la compagnie pouvait recourir à la force pour reprendre possession de ses biens.

"Je crois que nous pouvons encore nous entendre sans recourir à la force. Je connais assez la population de Louiseville pour savoir qu'il y a moyen de régler les choses sans employer la force. Je ne veux pas prolonger indûment la procédure. Mais je crois qu'il est nécessaire de faire comprendre ce qu'est la loi. Je donnerai toute la latitude possible aux intimés de se justifier. Je ne demande même pas l'opinion de vos confrères, les procureurs des requérants (Mes Pierre Letarte et Victor Trépanier, procureurs de la compagnie) et je regrette la motion".

Un appel possible

Me Roger Thibodeau déclara alors que, malgré toute la révérence qu'il avait pour le tribunal il envi-

(Suite à la page 21)

Le capitaine Desrochers occupera le logis du directeur de police

Nos édiles ont décidé de loger le capitaine de police Edgar Desrochers dans le logement situé au-dessus du poste No. 2 dont il a la direction. Ils ont laissé dans le statu-quo les autres questions de logement et celles des salaires des officiers supérieurs du corps de police.

Le logement du poste No. 2 est présentement occupé par le directeur de la police et des incendies, M. Antonio Roy. Ce dernier devra se trouver un gite ailleurs près de ses quartiers-généraux au poste de police No. 1.

Il est fortement question que les autorités municipales ne fournissent plus de logements gratuits aux chef, sous-chef et capitaines, comme elles ont toujours fait jusqu'à date. C'est du moins le voeu exprimé par les échevins Frédéric Poliquin et François Nobert et qui semble partagé par leurs collègues. MM. Poliquin et Nobert sont d'avis qu'on devrait payer à ces officiers un salaire de "tant" et qu'ils paient eux-même leurs loyers.

Le sujet des loyers a été porté à l'attention de nos édiles en même temps que la question des augmentations de salaires aux officiers supérieurs. Tout est, cependant, resté en plan excepté pour le loyer du capitaine Desrochers.

Le gérant soulignait dans une note au Conseil que le chef préferait continuer à rester dans son logis du poste No. 2 pour quelques mois, encore mais le Conseil a décidé le contraire.

Nommés permanents

Nos édiles ont approuvé la nomination en permanence des constables Jean-Charles Champagne et Paul Landry, sur recommandation du chef de police.

Le directeur Roy s'est présenté devant le Conseil avec les nouveaux constables pour les faire connaitre à nos édiles. Le maire les a félicités et leur a rappelé qu'ils ont une responsabilité considérable dans le maintien de l'ordre et de la morale dans notre ville.

Le chanoine C.-E. Germain va fêter mardi son jubilé d'or

Nicolet, 9. (DNC) — Mardi, le 15 avril, aura une "journée d'actions de grâces" à l'hôpital-orphelinat du Christ-Roi de Nicolet, à l'occasion du jubilé d'or sacerdotal de M. le chanoine Charles-Edouard St-Germain, aumônier de cet hospice.

Le programme de cette fête intime débutera à 10 hres par une messe dite par le jubilaire en la chapelle de l'institution; à midi aura lieu le banquet; à 2 h. 30, le personnel de l'orphelinat offrira ses hommages au jubilaire et la fête se terminera par le salut solennel du Très-Saint-Sacrement à 4 hres.

M. le chanoine Charles-Edouard Saint-Germain, ptre D.D.C., aumônier à l'Orphelinat-hôpital du Christ-Roi, de Nicolet, est né le 17 mars 1877, à St-François-du-Lac, comté d'Yamaska. Il fréquenta d'abord l'école de son village; il fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet, qu'il termina en 1898.

Il prit la soutane en septembre 1898, au même Séminaire, et devint "maître de cérémonies" à la cathédrale, ce même automne; assistant-professeur dans la classe de méthode, cette première année, et assistant-professeur en rhétorique l'année suivante, et partit, en mai 1900, comme secrétaire ad hoc, pour la visite pastorale, avec Mgr J.-E.-H Bruneault, évêque de Tubuna et coadjuteur de Mgr Elphège Gravel, depuis le 27 décembre 1899.

Cet automne 1900, il entra au Grand Séminaire de Québec, ayant pour confrères les abbés Alfred Langlais, Arthur Robert, Oscar Genest, etc...



Le chanoine C.-E. Saint-Germain — (Photo Blondin)

Le 17 mars 1902, Mgr Elphège Gravel lui écrivit pour lui souhaiter "bonne fête" à l'occasion de sa fête de naissance, et lui donna son appel à la prêtrise pour le lundi de Pâques, 31 mars.

Il demeura à l'évêché comme cérémoniaire et sous-secrétaire. Il partit pour Rome, le 9 octobre, et demeura deux ans au Collège Canadien, suivant les cours de droit canonique au Collège de l'Appolinaire; il revint à l'évêché de Nicolet, en juillet 1904 et y demeura jusqu'au 15 janvier 1914. Ce jour il partit pour Ste-Angèle-de-Laval, comme curé et successeur de feu l'abbé Victor Sicard, de Carufel, qui avait été curé là, pendant 37 ans. Il y demeura 16 ans et accepta d'aller à Ste-Monique de Nicolet, le 26 septembre 1929.

C'est en 1942 qu'il fut nommé aumônier à la Maison-Mère des Soeurs de l'Assomption de Nicolet où il demeura 4 ans.

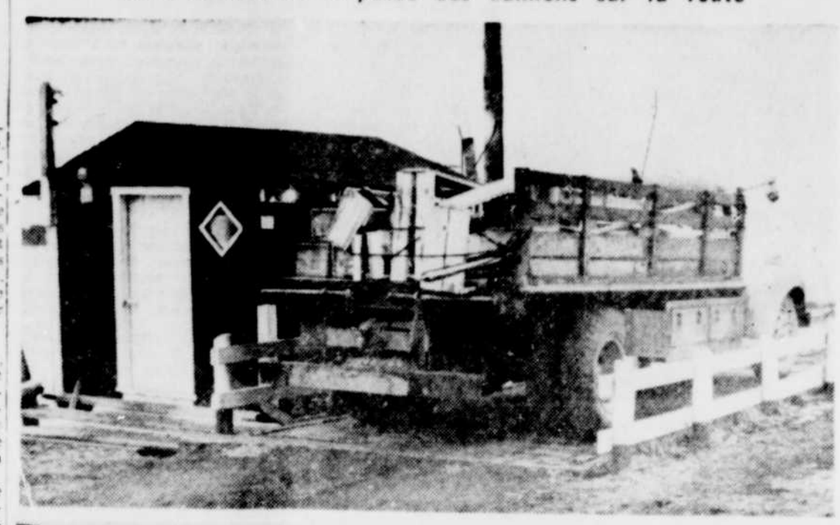
Il y aura 6 ans, cet automne, qu'il est aumônier au poste qu'il occupe présentement.

ON DEMANDE UN LOGEMENT
5 ou 6 pièces
S'adresser:
ARTHUR SPENARD
Assurances. Tél.: 3355

CE SOIR
à 8.15 hres p.m.
A
L'ECOLE ST-PHILIPPE
(Garçons)
Conférence sur
"L'harmonie des couleurs au foyer"
et la projection d'un film sur la peinture
Entrée libre
Présenté par:
LOWE BROTHERS
Peinture et Tapisserie
1295, rue Hart Tél. 392

ON DEMANDE
Jeune fille pour services de fontaine. Informations tous les soirs de 7 heures à minuit
Bowling St-Georges
460 St-Georges Tél. 6856

On a commencé la pesée des camions sur la route





On a commencé lundi matin, la pesée des camions qui circulent sur nos routes à l'époque du dégel. A l'entrée des ponts Bailey, il circule environ cent camions par quart de huit heures. Une quarantaine de ces véhicules lourds s'enregistrent pour des voyages au-dehors de nos limites. Dix pour cent des camions sont refusés parce qu'ils sont trop lourds. Les règlements prévoient 40,000 livres pour la circulation locale, 24,000 livres pour les remorques sur les grandes routes et 13,500 lbs pour les camions ordinaires. Nos deux photos ont été prises aux portes de la ville, au cours de la journée d'hier. Sur l'une, on voit un camion de la Shawinigan Water and Power, transportant de lourdes pièces dans la région de Pointe-du-Lac. La seconde photo a été prise au Cap-de-la-Madeleine. L'agent Jean-Jacques Bouchard, de la Police provinciale, examine trois camions arrêtés près du pont Bailey.

(Photo, Le Nouvelliste.)

Comptes payés au montant de $422,743.21

Cap-de-la-Madeleine (De notre envoyé)—La ville du Cap a probablement enregistré, au début de la présente semaine, la plus considérable liste de comptes de son histoire lorsque le conseil a ratifié des dépenses au montant de $422,743.21.

Cette somme, bien qu'elle paraisse quasi fabuleuse, renferme des remboursements à la Banque Canadienne Nationale au montant global de $360,464., reparti en des remises de $300,000., et de $57,000., plus les frais. C'est donc dire, nous ont fait remarquer le greffier et le trésorier, MM. Fortunat Beaumier et Edouard Biron, que ces sommes ont déjà figuré précédemment sur la liste des comptes et qu'il ne s'agit là que de remboursements.

Trois listes de paie pour un montant global de près de $15,000 figurent aussi aux comptes de la dernière quinzaine. On remarque de plus un paiement sur camion $7,000; $3,200 ont été octroyé à M R.-J. Lévesque pour forage de puits artésien; $24,888 ont été rendus au Ministère de la Santé; la Shawinigan Water & Power a reçu près de $1,800., etc.

Le reste des $422,743 se répartit à une infinité d'autres comptes plus ou moins importants qui furent tous énumérés les uns après les autres et commentés au besoin.

Le niveau du fleuve a monté d'un pied hier — Les grandes mers commencent aujourd'hui

Le niveau du fleuve a monté de six pouces durant la journée d'hier, et l'on craint que l'augmentation ne soit croissante jusqu'à dimanche prochain.

Actuellement, le fleuve se trouve à un pied du sommet des quais. Avec l'arrivée des grandes mers, demain, l'eau pourrait bien monter encore de deux pieds, ce qui entraînerait certainement des dommages dans la région.

La glace descend à plein fleuve. Déjà, les rivières du sud se sont en grande partie libérées de leurs glaces. Le lac St-Pierre, en face de Baie-Jolie, a perdu sa carapace de glace. Il ne s'est formé qu'un embâcle d'une vingtaine de pieds de longueur par une dizaine de hauteur, près de Baie-Jolie. Dans la région de la Pointe-du-Lac, les glaces commencent à s'enfoncer sous le poids de la chaleur.

Actuellement, les brise-glace Saurel et Ernest Lapointe se tiennent à la tête du lac St-Pierre pour empêcher la formation d'embâcle. Il ne semble pas y avoir trop de danger, cette année, pour la débâcle. L'eau sera haute mais une bonne partie des glaces sera descendue lorsque le niveau atteindra son paroxysme.

On croit que la plus grande partie de la débâcle sera passée dimanche prochain. L'eau baissera à partir de lundi pour reprendre peu après son débit normal.

Formalités remplies pour les taxes à payer par l'industrie

Le Conseil de ville a adopté une résolution demandant à la Commission Municipale de Québec de fixer l'évaluation de la Columbus Textile et de la Webster and Horsfall, conformément à une disposition du bill des Trois-Rivières adopté à la dernière session de la Législature provinciale.

Les échevins J.-Albert Durand et Joseph-T. Guay ont été les proposeur et secondeur de la résolution.

Une autre motion concernant les compagnies a été adoptée durant la séance publique. C'est celle visant à établir la répartition des taxes à payer par la Canadian International Paper, la St-Lawrence Paper Mills, la Consolidated Paper et la Three Rivers Grain & Elevator. Il s'agit d'une formalité que l'on doit remplir chaque année après l'adoption du budget. Les parrains de cette résolution ont été les échevins Gérard Bourget et Joseph-T. Guay.

La question du marché étudiée sous un double aspect hier soir, au Jeune Commerce

Le Jeune Commerce des Trois-Rivières a longuement discuté, hier soir, de deux propositions relatives au marché actuel: 1—maintenir le marché sur son site tout en améliorant son apparence; 2— construire un second marché sur la rue Saint-Maurice, dans le but de développer le commerce dans ce secteur de la ville qui a vu sa population doubler depuis quelques années.

Il y a plusieurs années déjà que ce double aspect du même problème est étudié par nos corps publics. Il ne semble pas que la réunion d'hier soir ait apporté à la question la solution que toute la population désire.

Cependant, une requête pour le maintien du marché a fourni le prétexte à divers exposés d'opinion de la part de nos jeunes hommes d'affaires. Comme l'assemblée de la Chambre de Commerce des Jeunes ne formait pas quorum, aucune décision ou résolution officielle n'a pu être enregistrée. Au bout de trois heures de discussion, on en était encore au même point.

C'est le secrétaire, M. Jean-Marie Dérome, qui a ouvert le bal en donnant lecture d'une lettre adressée à la Chambre par Me Robert Pagé, avocat de Montréal et propriétaire de certains établissements commerciaux qui avoisinent le marché.

"Connaissant l'attention que porte la Chambre de Commerce des Jeunes à toutes les questions d'intérêt public, écrit Me Robert Pagé, j'ai été chargé de l'honneur de soumettre à votre attention et considération les suggestions de plusieurs commerçants des Trois-Rivières, suggestions contenues dans le mémoire ci-annexé. Le sujet de ce mémoire porte sur une question qui intéresse tous les citoyens: le marché aux denrées. Croyant sincèrement que ces suggestions aideront à sauvegarder la prospérité de la Cité et de tous les citoyens, votre appui est respectueusement sollicité".

Les commerces qui ont signé la requête

Mentionnons en premier lieu le nom des établissements du centre de la ville qui ont signé la longue requête qu'on lira ensuite. Il s'agit de La Pharmacie Poliquin, de P.V. Ayotte, de P. A. Gouin, de Léon Pagé, de S. S. Kresge, de Maurice Fortin, Inc., de Zeller's Ltd., de Federal Store et de Woolworth.

La requête en faveur du marché

Ces importantes maisons d'affaires du centre de la ville ont donné leur approbation au mémoire soumis par Me Robert Pagé au jeune Commerce.

Voici la teneur de ce document.

"Depuis déjà quelques années, la question du marché aux denrées se présente à nos administrateurs municipaux. Plusieurs suggestions ont été faites. Bien peu, cependant, étaient réalistes et encore moins étaient dans l'intérêt de la Cité, c'est-à-dire de tous les citoyens.

"Si on veut être réaliste, il ne suffit pas de décider ce qu'on devrait faire de l'emplacement du marché. Il faut d'abord penser à ce qui arrivera si on fait disparaître le marché tel qu'il existe actuellement. Cela n'est peut-être pas aussi simple que certains le pensent. Car il ne faut pas oublier que l'emplacement actuellement occupé par le marché sert les fins de toute la population, durant trois cent soixante et cinq jours par année.

"Près d'un cinquième seulement de cet emplacement est bâti. Le reste ne l'est pas. Les vendredi et samedi de chaque semaine, les bâtiments sont entièrement occupés par le marché aux denrées proprement dit. C'est le lieu où se rendent tous les producteurs agricoles de la région

(Suite à la page 21)

La messe du samedi saint sera célébrée le soir par l'évêque

Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier présidera, le soir du samedi saint, à huit heures, en l'église cathédrale, le nouvel office de la Vigile pascale.

Comme l'on sait, l'office liturgique du samedi saint pourra, cette année, se célébrer dans la soirée dans toutes les églises et chapelles du monde entier, en vertu d'une autorisation spéciale accordée par Sa Sainteté le Pape Pie XII. Ce sera la première fois que les fidèles pourront assister à cet office qui dure environ deux heures.

Le but de cette célébration est de rendre aux cérémonies du samedi saint leur plein sens et leur pureté primitive. Cela permettra également aux fidèles de participer au premier de tous les mystères chrétiens, la Résurrection du Christ.

Dans les premiers temps de l'Eglise, l'office de la Vigile pascale était célébré durant la nuit. On voit encore l'indication de cette tradition dans ces paroles de la Liturgie du samedi saint: "O bienheureuse nuit, ô nuit vraiment heureuse".

C'est dans le but de restaurer cette liturgie primitive que le Souverain Pontife autorise la célébration de l'office dans la soirée. Les rubriques du nouvel office sont simplifiées. La durée en sera moins longue.

La communion du soir

Au sujet de la communion à cet office du soir, voici les précisions qui nous sont communiquées par la Chancellerie diocésaine: "L'office sera célébré à huit heures du soir. Après l'office aura lieu la messe du samedi saint, durant laquelle on distribuera la sainte communion. Tous les fidèles qui seront en état de grâce et qui auront observé le jeûne depuis sept heures du soir pourront s'approcher de la sainte table. Cependant, il ne faudra pas avoir communié le matin dans une autre église ou chapelle, car on ne peut faire qu'une communion par jour."

A la cathédrale, l'office du samedi saint sera présidé par Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier. Il débutera à huit heures du soir et durera environ deux heures.

La consécration des SS. huiles

Le jeudi saint, à huit heures du matin, aura lieu à la cathédrale la grande cérémonie de consécration des saintes huiles.

Cette cérémonie est toujours présidée par l'Evêque entouré d'une couronne de douze prêtres en ornements sacerdotaux. Ces douze prêtres, qui participeront étroitement à la consécration, sont choisis parmi le clergé du diocèse.

La consécration des Huiles se fait au cours de la messe, tout comme l'ordination sacerdotale et la consécration épiscopale. La liturgie de cette cérémonie se déroule comme aux premiers temps de l'Eglise.

Les Huiles consacrées par le Pontife le jeudi saint sont immédiatement distribuées à toutes les églises et chapelle du diocèse, car elles servent à la bénédiction de l'eau baptismale, le samedi saint, et, par la suite, durant toute l'année. Cette année, le diocèse de Nicolet viendra s'approvisionner à l'évêché des Trois-Rivières, à cause de l'absence de S. Exc. Mgr Albertus Martin.

Pour cette cérémonie à la cathédrale, Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier sera assisté de Mgr Paul-Emile Doyon, p.d., v.g., comme prêtre assistant, et de MM. les chanoines Robert Giroux et Paul Gaudet comme diacres assistants.

M. le chanoine Robert Giroux chantera l'office du vendredi saint. Son Excellence assistera au trône.

Le Delaware nous vendrait pour $300,000. deux navires plus gros que le Laviolette

Le gérant Roger Lord a confié au Conseil que l'état américain du Delaware considère sérieusement la proposition de la Cité en vue de l'achat des bateaux-passeurs SS Florida et SS New-York, deux superbes navires d'une capacité un peu supérieure à celle du Laviolette.

La ville a offert $300,000 pour chaque navire rendu ici, après avoir fait un stage en cale-sèche, pour subir les transformations nécessaires pour les adapter à nos quais. La somme de $300,000 comprend toutes les taxes d'accise, fédérales et provinciales.

On sait que ces navires devaient être vendus à l'enchère au cours de la semaine dernière. C'est par l'intermédiaire d'un courtier américain que la municipalité a intéressé les vendeurs à son offre. Les offres faites à l'enchère pour ces deux puissants navires ne rencontraient pas les désirs des vendeurs. C'est pourquoi ils ont décidé d'étudier les possibilités d'une transaction privée avec la Cité trifluvienne. Le prix de $300,000, même s'il est dérisoire pour des bateaux de ce genre, représente encore un meilleur bénéfice que le prix d'une vente à l'enchère.

Le SS Florida et le SS New-York ressemblent beaucoup au Laviolette. Cependant, le pont du navire couvre par la partie supérieure de la chambre une vaste surface, sans être divisé par des bouilloires, comme c'est le cas pour le Laviolette. C'est ce qui permet aux navires américains de pouvoir prendre plus de véhicules que les nôtres.

Les bateaux des Etats-Unis chargent et déchargent les véhicules par les bouts. Comme nos quais ne correspondent pas à ces particularités, advenant l'achat, il faudrait les transformer pour permettre d'y embarquer par les côtés. C'est un travail relativement facile et la conversion se ferait aux dépens du vendeur, avant le départ des navires dans leur voyage jusqu'ici.

En nous communiquant ces quelques observations, le gérant Lord a précisé avec raison que l'acquisition de ces bateaux réglerait pour un temps indéfini le problème du service à la traverse. On assurerait ainsi un service plus rapide aux heures d'affluence et on pourrait arrêter un navire pour lui faire subir certaines réparations mineures sans attendre qu'il soit complètement hors d'usage pour le retirer de la circulation et l'envoyer aux chantiers maritimes.

Si on en vient à un terrain d'entente satisfaisant, il restera naturellement à trouver le moyen de financer la transaction. La solution viendra de nos édiles.

Le commissariat industriel se rapprocherait de l'hôtel de ville

Il est fortement question, dans les cercles municipaux, du déménagement du commissariat industriel dans un local plus près de l'hôtel de ville. On le logerait dans le bureau actuel du détective municipal ou dans le logement au-dessus du poste No. 1.

La possibilité du transfert du commissariat industriel a été soulevée à la dernière séance par l'échevin François Nobert. On discutait à ce moment de la sous-location d'une partie du bureau actuel du commissaire industriel à M. C.-G. Beausoleil, de Mount-Royal Securities Limited.

Le trésorier Jacques Deneschaud a avisé le Conseil qu'une partie du bureau du commissaire industriel a été louée moyennant un loyer de $60.00 par mois et qu'un chèque à ce montant avait été versé à la caisse.

L'échevin Nobert déclara que, si on doit sous-louer tout le bureau dans quelque temps, il ne faut pas s'engager maintenant à en louer une partie. Quand il apprit que la location était déjà chose faite, il protesta en disant que, pour sous-louer, il faut l'autorisation du Conseil et qu'il est contre une sous-location partielle. C'est à ce moment qu'il demanda à quelle date le commissaire industriel allait déménager près de l'hôtel de ville.

Le gérant Roger Lord répondit qu'il ne prévoit rien en ce sens pour le moment mais que ce serait prêt pour le mois de mai, quand M. Ernest Jacob quittera le logement du poste No. 1.

L'échevin Gérard Bourget déclara également qu'on aurait dû soumettre la question au Conseil avant de sous-louer. Il demanda au gérant s'il avait étudié la sous-location et M. Lord soutint que les conditions lui paraissent être acceptables.

S. H. le maire J.-A. Mongrain trancha la question en disant qu'on pourra reprendre l'étude de la question en temps et lieux.

Le Dr Mawson, un savant, au Rotary

Les substances radio-actives employées dans la lutte contre les maux de la forêt

Le Dr C.-A. Mawson, du Conseil national des recherches et de l'usine atomique de Chalk-River, Ontario, est d'avis que le jour viendra—très bientôt, semble-t-il — où des substances radio-actives entreront dans la lutte contre les maladies de la forêt. Il l'a déclaré, hier midi, aux rotariens dont il était l'hôte d'honneur et qui avaient leur meeting hebdomadaire au salon Fleurdelysé de l'hôtel Saint-Maurice.

On sait comment nos propres forêts sont infestées de virus, insectes dépréciateurs et microbes divers. En Mauricie, les bouleaux, en particuliers, meurent ou sont morts par centaines de milliers et les savants ignorent encore à quoi il faut attribuer cette perte économique formidable.

Plusieurs autres arbres, notamment le pin et le sapin, sont pa-

(Suite à la page 21)

Le soleil paraît, c'est surprenant

Le soleil semble avoir terminé son Carême, avant que la Semaine Sainte ait ramené la Resurrection du Sauveur. Depuis l'heure du dîner hier, il nous fait rougir de tous ses rayons ardents, si bien que nous avons presqu'oublié que nous étions plongés dans une demi-obscurité depuis une dizaine de jours. Mais il lui a fallu une bonne dose de volonté pour se décider à nous apparaître en écartant les nuées de fils d'araignée qui lui obstruaient la voie. Tout de même, il nous redonne un peu d'espoir pour la grande fête de Pâques qui marquera très bientôt la grande parade annuelle des modes printanières. Quelques jours encore d'un soleil comme celui d'hier et nous pourrons nous pavaner en soulier comme au beau milieu de l'été. Mais personne ne pense un instant que nous pourrons remiser nos pardessus de printemps avant quelque temps encore.

Le centre météorologique de la température de notre ville, a enregistré 33 degrés hier matin, mais, à cette heure encore matinale, un ciel tout à fait incertain cachait la grande beauté du bleu de l'infini. Vers le midi, s'écartant petit à petit, les nuages qui avaient assombli l'avant-midi, laissaient entrevoir quelques rayons qui ne demandaient qu'à atteindre notre planète. Le thermomètre marquait à ce moment 40 degrés. A trois heures, la chaleur des rayons du soleil nous faisait sortir nos verres fumés et assechait les rues et les trottoirs qui suitaient encore des quelques mares d'eau égarées. Le mercure avait réussi à s'imposer à l'attention des gens avec 43 degrés. Espérons que continuant sa marche ascendante notre thermomètre continuera à nous rapprocher de plus en plus de la belle saison, que nous avons bien mérité d'avoir.

Ancien maire du Cap décédé hier

Une vieille figure de la ville du Cap-de-la-Madeleine vient de disparaître en la personne de M. Charles Montplaisir, qui fut maire de la ville voisine en 1920 et commissaire d'écoles de 1912 à 1915. L'ex-maire Montplaisir est décédé hier à l'âge de 78 ans et 7 mois. Il était l'époux de feu Corinne Robert. Il laisse pour pleurer sa perte Mme Antoni Lyonnais (née Anne-Marie), son gendre M. Antoni Lyonnais; une soeur, Mme Vve Georges Therreault; un frère, M. Séraphin Montplaisir; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Arthur et Fernando Robert, Mme Vve Marc Robert, Mme Vve Thomas Robert; ses petits-enfants, le R. P. Henri-Paul Lyonnais, o.m.i., de St-Paul, en Alberta; Mme Roland Rivard, née Jeannette, de Monréal; Mlle Jacqueline et M. Roland Rixard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.



Feu M. C. Montplaisir

La dépouille mortelle est exposé au salon de la maison J.D. Garneau, au no. 38 rue Toupin. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église Ste-Famille, à 9 h. 30 a.m.

A la famille cruellement éprouvée par ce deuil, Le Nouvelliste présente ses plus sincères condoléances.

Le volcur d'Atlantic and Pacific a plaidé coupable au Palais

La tentative de vol avec effraction commise au cours de la dernière fin de semaine a eu son écho hier matin, alors que l'accusé a comparu devant son hon. le juge J.-Alfred Gaudet de la Cour du magistrat. L'intimé a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui, et le juge Gaudet a remis le prononcé de la sentence au 15 du mois courant. Comme il n'a pas demandé de cautionnement, l'accusé devra donc attendre en prison que le jugement soit connu.

On se souvient que l'accusé avait tenté, au cours de la nuit de samedi à dimanche, de voler l'argent qui se trouvait dans le coffre-fort du magasin Atlantic and Pacific, situé sur la rue Hart, en s'y introduisant avec effraction. Il avait été arrêté par la police et gardé sous protection jusqu'à son procès.

ON DEMANDE
Des vendeuses avec experience aussi des couturières. Ecrire.
Casier 4242
Le Nouvelliste

Bur. 329 Laviolette Tél. 1216
DR R. ST-PIERRE
F.R.C.P. (c)
Assistant étranger des Hôpitaux de Paris
Médecine — Maladies du Coeur et de la Circulation

Dr. ROSAIRE CLOUTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
1020, rue Champflour
Téléphone: 6742
sera absent de ses bureaux du 9 au 15 avril

5% - 6% - 10%
5%: Payé en 1950-51
6%: Payable en 1952
10%: Moyenne probable des CINQ prochaines années.
•
CENT ASSOCIES
536 Radisson - Tél.: 303



DE MA FENÊTRE par Marie-Claude

D'après certaines jeunes épouses, une belle-mère trop serviable est souvent une croix à porter.

Prenons, comme exemple, cette jeune femme, à qui belle-maman rend visite tous les jours, et insiste pour l'aider dans ses travaux domestiques.

Marie ne désire pas d'aide. Elle veut seulement être seule à faire sa besogne, et de la façon dont elle l'entend. Aussi, ce qui est tout naturel, elle aimerait recevoir de son mari, le crédit d'avoir fait son ouvrage. Mais elle ne le peut, tant que sa belle-mère insiste sur le "nous-avons-fait-ceci" et "j'ai-aidé-Marie-à-faire-cela".

Même, quand elle vient passer la soirée, cette belle-maman sort le panier à racommodage de sa belle-fille et se met à l'oeuvre. Si son fils lui dit de se reposer et de se rendre la vie facile, elle répond qu'elle déteste voir les enfants avec des vêtements sans boutons.

Naturellement, cette sorte de remarques désobligeantes ne fait pas du tout plaisir à Marie, qui préférerait de beaucoup, faire elle-même le raccommodage, quand elle dispose d'un peu de temps.

Jeune madame, qui êtes peut-être dans le même cas que Marie, vous voudriez savoir comment mettre fin à cette aide importune, sans causer une scène de famille.

Bien, vous pourriez être trop serviable, vous aussi. Quand vous allez chez votre belle-mère, aidez-la, tout comme elle le fait, à la maison. Vous pourriez insister pour faire une tâche quelconque, plutôt que de rester assise comme une invitée; donner des suggestions sur la meilleure façon de faire certaines choses, et peut-être même, lui dire que votre beau-père ne reçoit pas toute l'attention qu'il mérite.

Rien ne peut ennuyer une femme trop serviable que d'avoir quelqu'un qui essayerait d'employer les mêmes tactiques avec elle. Et ainsi, l'épreuve peut se terminer là, avec votre belle-maman ne dirigeant que sa propre maison, en vous laissant le même privilège, chez vous.

Carnet social

Déplacements

Mme Wellie Deshaies de St-Sylvère, était l'invitée de sa soeur Mme Alphonse Roy, au début de la semaine.

M. et Mme Albert Dalfond de Shawinigan ont passé la fin de semaine aux Trois-Rivières.

M. Louis Denoncourt étudiant à Montréal, passe qpelque temps dans notre ville, chez ses parents, M. et Mme E. Denoncourt.

M. André Boldue a passé la semaine dernière à Montréal, en voyage d'affaires.

M. et Mme Gilles Laurendeau, de Shawinigan étaient de passage dans notre ville samedi.

M. Rock Héon de Montréal, passe la semaine dans sa famille, aux Trois-Rivières.

Mlle Liliane Fiset et M. Jacques Lacroix étaient de passage à Montréal, samedi pour assister à la représentation du Ballet Russe de Monte Carlo.

M. et Mme Edouard Parent et M. Jacques Parent, ont passé la dernière fin de semaine à Montréal.

Mme J. Morasse était de passage à Montréal, au début de la semaine.

M. et Mme Benoit Pelland ont passé la fin de semaine dans la métropole.

Mlle Margot Dumont étudiante garde-malade de Montréal, a passé la fin de semaine dans notre ville, chez ses parents, M. et Mme L. Dumont.

M. Jacques Gaudreault, étudiant au Jardin Botanique de Montréal, a passé la fin de semaine dans sa famille.

M. Jean-Louis Jacques, R.C.A.F. de Trenton, a passé la fin de semaine dans sa famille aux Trois-Rivières.

M. L. Tailor de Montréal, a passé la journée de lundi aux Trois-Rivières.

M. J.-L. Cadorette, de Montréal, était de passage dans notre ville, en fin de semaine.

M. Antoine Castonguay, de Montréal, passe quelques jours aux Trois-Rivières, en voyage d'affaires.

M. Claude Bisson étudiant à ... passé quelque temps dans notre ville, chez ses parents, Me et ... Roger Bisson.

Réception

Mme Emile Breton du Cap-de-la-Madeleine, recevait en l'honneur de son mari, à l'occasion d'une soirée Lacordaire.

Etaient présents, MM. et Mmes A. Mireault, Arthur Plante, Paul Malo, Elphège Gaumont, J... Breton, Donat Régis, Adrien Régis, Jules Régis, Miles Alice Re... de Shawinigan, Yolande Thiffault, MM. et Mmes Maurice Guilbert, de St-Maurice; M. Boisclair, d'Almaville; Francis Therrien, Adrien Lamothe, Laurian Thibeault.

FAB

un détersif — pas un savon

signifie pour maman:

DU LINGE PLUS NET, PLUS BLANC SANS ÉCUME SAVONNEUSE

Facile! Rapide!

FAB UN DÉTERSIF, PAS UN SAVON SIGNIFIE

1. Aucune écume savonneuse dans le linge, la cuve ou l'essoreuse
2. Rinçage plus rapide, plus facile
3. Du blanc plus blanc—des couleurs plus brillantes, sans javelage — ni bleu
4. Prend soin de vos mains, comme des nylons les plus fins et des lainages



AUBAINE EXCEPTIONNELLE!



Du pain de savon Palmolive, vraiment le avec chaque boîte de FAB — format géant — au prix régulier

Le savon Palmolive donne à l'épiderme le velouté d'un pétale de rose. Fab rend le linge plus propre, plus blanc ... élimine l'écume savonneuse.

EN VENTE — ACTUELLEMENT — CHEZ VOTRE FOURNISSEUR

Enfin! . . . le rouge intégral

Bright Red



Voici en primeur une nouvelle teinte de rouge à lèvres qui s'harmonisera avec presque toutes les couleurs de votre garde-robe. Il s'agit de Bright Red . . . par Yardley. Il sied bien à toutes les couleurs . . . à toute heure de la journée. Complément parfait de votre toilette, vous ne voudrez pas vous en passer. La plus nouvelle, la plus vive et la plus stimulante des teintes de l'année.

$1.50

YARDLEY OF LONDON

Fruits de Floride à la noix de coco



Si vous avez l'intention de servir quelque chose de nouveau au dîner de Pâques, voici une suggestion:

3 oranges de Floride; ½ tasse de pomme rouge non pelée et hachée; ⅓ tasse de noix de coco râpée (sèche ou fraîche); Couper les oranges de Floride en deux, enlever la pulpe sans briser la pelure. Au goût, fluter le tour de la coquille de pelure d'orange. Couper la pulpe en petits dés, mélanger avec les pommes et la noix de coco. Bien rafraîchir et servir les coquilles d'orange. (6 portions). L'effet n'est-il pas joli.

Au domaine de la femme

(Par la Presse Canadienne)

Romancière canadienne

Si l'on en croit l'éminente romancière canadienne, Madame Germaine Guèvremont, il n'est pas facile d'écrire. Il faut travailler très dur, et il arrive fréquemment que l'on soit porté à tout remettre à plus tard et à faire autre chose.

C'est en ces termes que s'est exprimée dernièrement Madame Guèvremont alors qu'elle était de passage à Toronto, en fin de semaine dernière, dans le but de prononcer plusieurs allocutions et d'assister à nombre de réceptions offertes par des écrivains de la ville-reine.

La gagnante du prix du gouverneur-général en 1950 pour son oeuvre intitulée — Le survenant — a porté la parole jeudi devant les membres du "Women's Press Club. A cette occasion, elle a rappelé des souvenirs des dix années de journalisme qu'elle a vécues à Sorel, alors qu'elle était à l'emploi d'un hebdomadaire local et agissait comme correspondante de la Gazette de Montréal.

Chefs de file

Mesdames, savez-vous ce qui manque le plus à l'industrie canadienne? Selon Madame Alma Carbonneau, ce sont des chefs de file possédant une formation à point. Madame Carbonneau compte parmi les quelques rares femmes qui s'occupent d'organisation dans le domaine des affaires et d'entraîner le personnel à accomplir certaines tâches spécifiques.

"L'industrie canadienne se développe à un tel rythme, dit-elle, que nous faisons face actuellement à une sérieuse disette de chefs capables d'assumer les fonctions qui leur reviennent."

Ce qui manque surtout, ce sont des gens capables de faire subir un entraînement détaillé aux nouveaux venus, qui entrent dans l'industrie et le commerce.

"Lorsqu'il est question d'entraînement, poursuit notre interlocutrice, il faut réaliser que ce n'est pas une mince tâche. Il ne s'agit pas de prêcher, de critiquer, d'essayer d'établir des règles générales inflexibles ou de vouloir transformer la personnalité des travailleurs.

"Au contraire, il faut tenter de tirer tout le profit possible des ressources à sa disposition, d'améliorer les relations entre le patronat et les employés, d'augmenter le rendement tout en abaissant le coût de production."

Madame Carbonneau s'est lancée dans le domaine de l'organisation des affaires l'année dernière. Elle possède une expérience de 20 années dans le domaine. Sa tâche consiste à faire l'analyse de la routine dans chacun des bureaux qui font appel à ses services, de découvrir les sources d'embarras divers, d'apprendre à connaître les chefs de bureau comme les simple employés, puis de formuler les recommandations qui s'imposent.

Mais comment faut-il s'y prendre pour obtenir des résultats significatifs, en matière d'entraînement? Sans doute que vous brûlez depuis quelques minutes du désir de nous poser cette question.

Madame Carbonneau nous fournit la réponse que voici: "Pour simplifier les choses, disons que l'entraînement consiste à orienter la pensée des travailleurs, de façon à les amener à réaliser l'importance de leur tâche. En d'autres termes, c'est les convaincre d'accroître leur bagage intellectuel, afin d'augmenter du même coup la capacité de production, en même temps que leur satisfaction du devoir accompli."

Institutrices reçues à Londres

On comptait plusieurs Canadiennes parmi les 69 institutrices qui ont assisté dernièrement à une réception donnée à Londres par la ligue du Commonwealth et de l'empire britannique.

Ces institutrices, venues des quatre coins du Commonwealth, enseignent depuis une année dans diverses écoles des Iles Britanniques. Toute se disent épatées de leur séjour au rayaume-uni, et promettent d'en garder un souvenir qui ne ternira point.

"Si je pouvais rapporter au Canada quelque chose de la Grande-Bretagne, de dire Mlle Elise Beauchamp, d'Ottawa, ce serait sans doute le printemps britannique. A mon avis, rien n'égale cette saison, et toutes mes compagnes sont unanimes à partager mes vues sur ce point."

Mlle Beauchamp ajoute qu'elle se propose d'acheter un costume de lainage, de même que du tissu de laine et de cachemire. Quant à Florence Deacon de Winnipeg, la gentillesse des Britanniques lui a causé une agréable surprise. Elle note aussi que les Anglais, comme les Ecossais et les Gallois, sont fort hospitaliers, et beaucoup plus cordiaux qu'on le laisse entendre outremer.

POUR QUE LE BÉBÉ AIT BONNE MINE, DONNEZ-LUI DE LA

PEPTONINE

Nourriture idéale pour les bébés et les personnes souffrant de troubles d'estomac.

EN VENTE PARTOUT

Souci d'avril



Pour l'élégante le principal souci d'avril, est sa toilette du printemps. Elle veut une petite robe simple et jolie, et de très beaux accessoires. Voici ce qu'a choisi Mollie Parnis: robe de sheer de laine marine à minuscules carreaux blancs, garnie d'un noeud de taffetas marine. Un col de pique blanc et des parements de même tissu font une harmonie parfaite avec le chapeau et les gants.

Donnez à bébé de l'huile de foie de morue

J'aimerais aujourd'hui vous parler de la vitamine "D", cette vitamine qu'on appelle communément la vitamine du soleil. Savez-vous ce qu'est la vitamine "D"? C'est une substance chimique, indispensable à l'organisme pour utiliser la chaux et le phosphore des aliments, dans la formation d'os droits et forts, de dents saines et d'un corps bien proportionné. Pourquoi la vitamine D est-elle nécessaire? Cette vitamine est nécessaire pour prévenir le rachitisme, maladie caractérisée par les effets suivants:

Croissance ralentie, os fragiles, dents défectueuses et mal conformées, mâchoire à arc étroit, poitrine déformée, jambes arquées genoux panards, front proéminent, jointures enflées, troubles digestifs.

Il est assez difficile de trouver de la vitamine D dans les aliments usuels, les huiles de poisson sont considérées comme la meilleure source de vitamine D et c'est pourquoi l'huile de foie de morue est fortement recommandée, qu'elle soit prise sous forme liquide ou en capsules. Les adultes ont habituellement un dégoût prononcé pour cette huile, mais vous avez peut-être constaté vous-même que pour certains enfants, ce goût n'est pas désagréable; ceci provient du fait que ces enfants ont été habitués dès le bas âge à prendre de cette huile et ils se familiarisent avec le goût ce qui prouve la véracité de la maxime qui dit: "On aime ce que l'on mange et non pas qu'on mange ce qu'on aime." Il est donc fortement recommandé de commencer à donner de l'huile de foie de morue liquide dès les premiers mois de la vie c'est-à-dire vers le 6e mois, avant cet âge, le pédiatre recommande habituellement un produit plus raffiné; mais si dès l'âge de 6 mois on habitue l'enfant au goût de l'huile de foie de morue, il finira par aimer ce goût et durant toute sa vie, au moins jusqu'à 21 ans - il sera facile pour lui de prendre la dose nécessaire à son développement normal. De plus, l'huile de foie de morue liquide se vend très bon marché - il vous sera donc possible d'en donner à tous les enfants de votre famille qu'ils soient 5, 6 ou 7. Les autres sources de vitamine D sont, tout spécialement, en été: le lait et vous comprendrez pourquoi, en été les vaches passent la journée au soleil et elles absorbent beaucoup de vitamine D qui passe dans le lait. Le jaune d'oeuf en contient aussi, le foie en contient occasionnellement car la vitamine D s'emmagasine dans le foie, donc si l'animal, que ce soit le porc, le veau, l'agneau ou le boeuf a passé plusieurs heures au soleil, il a emmagasiné de la vitamine D dans son foie; le saumon, les sardines et le hareng, sont considérés comme de bonnes sources de vitamine D; mais pour les enfants qui ont un besoin considérable de cette vitamine, on ne peut se limiter à l'apport de ces aliments, il leur faut une source régulière de cette vitamine et seule l'huile de foie de morue peut leur apporter.

France Doré,

Nutritionniste.



Après chaque shampooing ou permanente chez soi.

RAVIVEZ la COULEUR et le LUSTRE de vos cheveux avec

LOVALON

le rinçage moderne pour les cheveux

● Rend les cheveux souples et dociles ● Estompe les mèches jaunes ou grises ● 12 séduisantes nuances ● Enlève la pellicule après le shampooing

● Rend la chevelure éclatante.



Un béguin du printemps



Certaines élégantes préfèrent porter un chapeau, d'autres optent pour la passe. De toute évidence, chapeau ou passe, rien ne vaut un petit béguin du printemps. En voici un tout petit et mignon, confectionné de paille rude rouge cerise. Un velours même ton et une voilette à pois de velours, sont ses seules garnitures. Il permet de voir les boucles soyeuses de l'élégante.

Cours d'art culinaire du département des Pêcheries de Québec

Shawinigan, 9 — Le département des Pêcheries, de concert avec les Syndicats d'Economie Domestique de Shawinigan, présentera des cours d'art culinaire sur la préparation, la cuisson et la préparation des plats du poisson. Ces cours seront donnés par les conférencières du département. Le nouveau livre de recettes de poisson du département sera offert gracieusement à chaque personne inscrite au cours. Ces démonstrations se donneront du mardi au vendredi inclusivement, à chacun des syndicats de la ville.

La première semaine de démonstration aura lieu au local du syndicat de Saint-Bernard, 70, B. de Rue, les 15, 16, 17 et 18 avril, le soir, à 7 heures et demie. L'inscription se fera au même local, lundi le 14, à 8 heures du soir.

Comme complément des démonstrations culinaires, le département des Pêcheries offre gracieusement à toute la population de Shawinigan deux soirées cinématographiques de films instructifs et récréatifs dont le principal film sera "De l'eau à la bouche", un film sonore en couleurs sur l'industrie de la pêche. Ces soirées auront lieu le 18, à l'Académie Saint-Bernard, le 21 à l'Ecole Saint-Marc. L'entrée sera libre et gratuite.

Le lait devrait faire partie du régime de tout le monde. Les enfants devraient en prendre chaque jour une chopine au moins, les adolescents une chopine et demie, les adultes un demiard. Ceux qui n'aiment pas boire du lait peuvent en prendre sous forme de cacao, de chocolat chaud ou additionné de leur essence favorite. Cuit en soupes, le lait ne perd rien de ses éléments nutritifs.

Beaucoup de grosses industries font subir régulièrement des examens médicaux à leurs employés, ce qui permet de découvrir des cas de tuberculose, de diabète ou d'affection cardiaque dont, autrement, on n'aurait pas soupçonné l'existence. On peut traiter et souvent guérir les maladies, quand elles sont prises à leur début.

Marie Mutine DIT:

Sur le ROSBIF c'est épatant HP lui donne du Piquant



D'UNE SAVEUR SANS ÉGALE HP VRAIMENT EST IDÉALE!

Assemblée des Fermières à Gentilly

Gentilly, (DNC) — Mardi, le 1er avril, eut lieu l'assemblée régulière de l'U.C.F. 33 dames fermières ont répondu à l'appel malgré la mauvaise température et le mauvais état des chemins. L'après-midi fut bien rempli. Mlle Cécile Carignan, garde-malade, nous fit l'honneur de sa visite, elle nous parla des maladies contagieuses.

Suivit un forum sur le rôle de la femme à la maison; étude de l'Evangile, démonstration sur la couture, la pose des poches, le point de pagot par Mme Joseph J. Baril, présidente. Il fut décidé que la partie de sucre annuelle soit remplacée par un pèlerinage à Odanak au cours du mois de mai.

Plusieurs ouvrages avaient été apportés.

On termina par quelques parties de bingo. Au début du mois de mai, les réunions auront lieu, le soir à 8 heures.

'Chaleurs' arrêtées ou soulagées au cours d'essais médicaux!

Si vous souffrez de "chaleurs" et des malaises qui accompagnent le "retour d'âge" vous souffrez sans nécessité!

Car des essais médicaux ont démontré que le Composé Végétal Lydia E. Pinkham apporte un soulagement complet à ces malaises — cas après cas.

Oui des recherches ont prouvé que Lydia Pinkham a une action modérée et constitue un remède à ces troubles, sensations dûs au "retour d'âge"!

Alors obtenez le Composé ou les nouvelles Tablettes Lydia Pinkham. Les deux sont efficaces dans les douleurs périodiques

Il agit dans le système nerveux sympathétique de la femme et soulage des chaleurs"!

NOUS VOUS PAYONS 65¢

si vous n'admettez pas que Noxzema aide votre peau

A Paraître plus Jolie en 10 Jours!



● Désirez-vous une peau qui suscitera des compliments — qui paraîtra plus jeune, plus souple et plus douce?

Nous vous conseillons alors d'essayer les nouveaux soins Noxzema pour le visage, développés par un spécialiste de la peau. Au cours d'essais cliniques, ce traitement aida 4 femmes sur 5 à obtenir un teint plus joli en 10 jours seulement. Des milliers de femmes canadiennes emploient maintenant ce nouveau traitement pour le visage et obtiennent des résultats remarquables. Nous sommes certains que Noxzema peut vous aider!



Le Matin: 1. Appliquez Noxzema médicamenté sur le visage et le cou à l'aide d'une serviette mouillée — nettoyez votre épiderme. Noxzema est une crème non-graisseuse et vous pouvez l'étirer facilement avec de l'eau. Aucune sensation de peau sèche et étirée dans la suite! 2. Appliquez ensuite une légère couche de Noxzema non-graisseux comme base durable pour la poudre.

Le Soir: 3. Au coucher "nettoyez" de nouveau avec la crème Noxzema médicamentée. Constatez comme elle enlève bien le maquillage et les salissures. 4. Appliquez encore Noxzema pour adoucir et assouplir la peau. Appliquez une couche plus épaisse sur les marques du visage pour aider leur cicatrisation. Cette crème est médicamentée — voilà le secret.



Montréal. "Les marques cutanées étaient mon gros problème" dit Mlle Carmen Lieter, jusqu'au moment où j'ai commencé à employer Noxzema médicamentée. En peu de temps ma peau est devenue plus souple et plus douce.



Victoria. "L'état de ma peau était très sec" dit Mlle June Tarlier, "mais depuis que j'emploie Noxzema, mon teint est beaucoup plus doux et plus souple. J'emploie maintenant cette crème tous les jours."

Nous payons pour le premier pot si vous n'êtes pas satisfaites des résultats. Obtenez aujourd'hui même votre pot de Noxzema à 65c à tous comptoirs de produits pharmaceutiques et de cosmétiques. Suivez bien le traitement de beauté Noxzema qui est facile. Si vous n'êtes pas ravie après un essai de 10 jours, Noxzema vous payera 65c. Ecrivez simplement vos raisons et retournez le pot à Noxzema, Toronto. Cette offre est pour une période limitée alors obtenez votre pot de 65c aujourd'hui!



Si votre famille aime la moutarde... ...elle aimera la French's!

Changez des moutardes préparées ordinaires à la saveur *extra*ordinaire de la French's et vous verrez comme votre famille s'en apercevra immédiatement! Son goût plus fin réflète le mélange parfait de ses ingrédients supérieurs. Achetez un bocal économique de French's dès aujourd'hui et régalez votre famille d'une moutarde vraiment supérieure . . . *la moutarde French's*. Cinq formats au choix.

POUR UN GOUT PLUS FIN-DEMANDEZ FRENCH'S

49 soldats canadiens sont décorés au front de Corée

Ottawa, 9 — En reconnaissance de services rendus au Canada en Corée, 49 soldats canadiens ont mérité des décorations et des mentions dans les dépêches, annonce aujourd'hui le quartier général à Ottawa.

A la tête de la liste figure le lieutenant-colonel James R. Stone, de Salmon-Arm, C.-B., et de Calgary, Alb. Le colonel Stone, qui dès le début a commandé le PPCLI en Corée, a mérité une deuxième agrafe à sa DSO.

Parmi les autres décorations décernées, on compte quatre officiers de l'Ordre de l'Empire britannique, un membre de l'Ordre de l'Empire britannique, trois médailles militaires, deux British Empire Medals et 34 mentions dans les dépêches.

Voici les militaires du Québec figurant à la dernière liste de décorations:

Officier de l'Ordre de l'Empire britannique: Le lieutenant-colonel Jacques Alfred Dextraze, DSO, âgé de 32 ans, de Montréal, P.Q., 2e bataillon du R22R.

Médaille militaire: Le bombardier suppléant Francis Merton Dorman, âgé de 27 ans, de Montréal et de Saint-Eustache-sur-le-Lac, P.Q., 2e régiment, Royal Canadian Horse Artillery.

Le soldat Ernest Asselin, âgé de 22 ans, de Saints-Angèle de Merici P.Q., 2e bataillon, R22R.

Mention dans les dépêches: Le capitaine Jean-Charles Bertrand Forbes, âgé de 31 ans, de Matane et de Victoriaville, P.Q., 2e bataillon R22R.

Le lieutenant Camille Brouard, âgé de 28 ans, de Lachine et de Québec, P.Q., 2e bataillon, R22R.

Le lieutenant John Hugh Keating, âgé de 27 ans, de Montrose, P.Q., et de Vancouver, C.-B., 37 Canadian Independent Field Squadron Génie royal canadien.

Le sergent-major de 2e classe Stanley Alexander Winterson, âgé de 47 ans, de Montréal, P.Q., troupe des Signaleurs de la 25e brigade d'infanterie, Corps royal canadien de transmissions.

Le sergent suppléant Vincent Dee, âgé de 26 ans, de Barachois et de Montréal, P.Q., 2e bataillon du Royal Canadian Regiment.

Le sergent suppléant Walter Zaluski, âgé de 25 ans, de Cowansville, P.Q., 2e bataillon, R22R.

Le caporal suppléant Marc Carpentier (décédé), âgé de 24 ans, de Trois-Rivières, P.Q., 2e bataillon R22R.

Le caporal suppléant Jules Michaud, âgé de 21 ans, de Sainte-Justine et de Lac Frontière, P.Q., Corps de santé royal canadien, Princess Patricia's Canadian Light Infantry (1er bataillon).

Le caporal suppléant Cyrille Cédric Hoffman, âgé de 24 ans, de Montréal et de North Vancouver, C.-B., 2e bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry.

Le soldat Raymond Paul Brown, âgé de 22 ans, de Mansonville, P.Q., Corps de santé royal canadien.

Le soldat Brendan Thomas Mahoney, âgé de 20 ans, de Montréal, 2e bataillon, R22R.

Nouvelle-Ecosse: Le soldat Cornelius Joseph Doucette, âgé de 21 ans, de West-Bathurst, N.-B., 2e bataillon, R22R.

Gigantesque pont aérien pour le transport du minerai

Ste-Catherines, Ont., 9 (P.C.) — Le plus grand pont aérien civil au monde sert à hâter le développement du minerai de fer du Labrador, a déclaré hier soir W. H. Durrelle gérant général de la Iron Ire Company du Canada.

Portant la parole devant les membres de l'Association des ingénieurs en sidérurgie, il a dit que ce pont aérien partant de Mont-Joli sur la rive sud de la rivière Saint-Laurent et des Sept Iles sur la rive nord, avait servi la saison dernière à transporter 33,000,000 de livres de ravitaillements et 22,246 passagers.

Onze aéroports, le long de la route où l'on construit un chemin de fer de 360 milles partant des Sept Iles et allant vers les dépôts de minerai, ont servi à ces envolées.

Le fret transporté comprend à peu près tout, allant des fèves au lard jusqu'à des niveleuses. Cet été, a ajouté M. Durrell, l'activité aérienne sera encore plus grande.

Les livraisons de minerai de fer doivent maintenant commencer à la fin de l'été 1954.

Obsèques de M. A. Bellefeuille

Ste-Euladie (D.N.C.) — Récemment est décédé M. Alfred Bellefeuille époux de Eva Pellerin après quelques mois de maladie il était âgé de 81 ans.

Le service eut lieu le 26 mars dernier. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles Mme Ephrem Grandmont de St-Samuel, Mme Joseph Verville et Mlle Marie-Anna Bellefeuille; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Zéphir Morin de Defoy, M. et Mme Omer Piché de Defoy, M. et Mme Germain Sévigney Précieux-Sang, M. et Mme Emile Pellerin St-Euladie; ses petits-enfants, M. et Mme Albert Grandmont St-Samuel, M. et Mme Wilfrid Laforce St-Jérôme, M. et Mme Paul-Emile Lauzon St-Jérôme, M. et Mme Aimé Laforce St-Jérôme, M. et Mme Georges Morin Ste-Monique, M. et Mme Hector Boudreault St-Léonard, M. et Mme Steven Lepage Nicolet, M. et Mme Donat Pratte St-Rosaire, M. Alphonse Marcotte Victoriaville, M. et Mme Adrien Beauchemin Drummondville, Mme Vve Edouard Lepitre St-Léonard, M. et Mme Ernest Marcotte St-Samuel, Mme Vve Lazarre Sylvestre St-Léonard, M. Edmond Cornellier, Mlle Marie-Claire Lauzon St-Jérôme, mentionnons encore Mme Vve Ludger Pellerin St-Célestin, M. et Mme Albert Pellerin St-Raphael, M. et Mme Ouil Constant St-Valere, M. et Mme Oscar Poirier, M. David Tourigny, Mme Albert Labarre, Mlle Denise Labarre tout de St-Wenceslas, M. Antonie Desilets St-Samuel, Mlle Yvette Pellerin St-Raphaël, M. Guy Laforce St-Jérme, M. Réal Harion Ste-Monique, MM. Roger Sylvestre et François Sylvestre tous deux St-Léonard, Mlles Simonne et Irène Morin Defoy, Mlles Béatrice et Yvonne Pellerin, MM. Gilbert et François Pellerin Ste-Eulalie, Mlle Monique Raymond, Gilles, Yvon et Réal Pellerin, nous remarquions encore dans l'assistance Mmes Oscar Désilets, Albert Lemay, Léopold Lauzon, Georges Aubry, Bruno Houle, M. et Mme Georges Lamothe, M. Adrien Tourigny, M. Donat Vigeault, M. et Mme Hervé Tourigny, Mme Emile Bussières, MM. Diendonné, Richard Lucien Tourigny, Bruno Pellerin, M. et Mme Albert Constant, M. et Mme Doria Leblanc, Mme Auréus Aubry, M. et Mme Germain Leblanc, M. Joseph Leblanc, Mlle Alice Cormier Jeannine Lupien, Mlle Claire Chagnon, Mme Gracien Aubry et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La croix était portée par M. Théole Aubry; les porteurs étaient MM Oscar Désilets, Léopold Lauzon, Antonie Arseneault, Georges Aubry, Rosaire Arseneault et Adrien Tourigny.

La directions des funérailles était confiée à M. Lauzières St-Léonard.

Nos sympathies à la famille en deuil.

40 chefs jocistes au conseil national

Montréal (Spécial) — Le deuxième conseil national annuel de la J.O.C. s'est réuni les 29 et 30 mars derniers à l'Ecole Centrale des Arts et Metiers à Montréal. Quarante dirigeants et dirigeantes ainsi que 17 aumôniers y representaient 28 fédérations jocistes. Notons qu'une nouvelle fédération jociste vient d'être érigée dans le diocèse de St-Jérôme; elle avait pour la première fois des délegués officiels à une réunion nationale.

Dimanche matin, Son Exc. Mgr G.-M. Coderre, évêque coadjuteur du diocèse de St-Jean, et secrétaire de la Commission Episcopale d'Action Catholique a rendu visite aux délegués du Conseil. Il célébra pour eux le Saint-Sacrifice de la Messe et leur adressa ensuite la parole. "Un des plus grands maux dont souffre le monde actuel, dit Mgr Coderre, c'est d'avoir perdu le sens de l'Eglise, le sens de la hiérarchie". C'est pourquoi il explidue envers un Evêque.

20e Anniversaire

Un des principaux points au programme fut la célébration du 20e anniversaire de fondation du mouvement.

On sait déjà qu'un grand ralliement aura lieu au Cap-de-la-Madeleine le 14 septembre prochain, ralliement où sont attendus au-delà de 20,000 jeunes travailleurs et jeunes travailleuses. On prévoit aussi la présence à cette manifestation de quelques centaines de jeunes travailleurs malades.

Il a également été décidé, lors de ce Conseil National, que la Session Intensive annuelle de la J.O.C. aura lieu à Montréal les 28, 29, 30 juin et le 1er juillet. Au cours de cette Session un grand banquet sera organisé auquel seront convoqués tous les anciens dirigeants nationaux et fédéraux du mouvement, des rencontres semblables qui grouperont les anciens jocistes, seront organisés dans les fédérations et sections au cours de l'année.

Plan d'action pour l'année

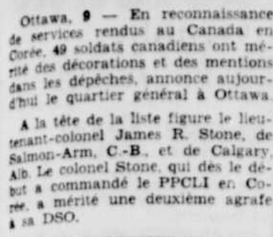
Une autre partie du Conseil National a été consacrée à l'étude du choix des programmes pour l'année 1952-53. Le programme religieux portera sur la Justice, comme thème du programme social les délegués ont choisi "Les Loisirs" qui présentent actuellement, d'après les observations et les enquêtes jocistes, un des problèmes les plus aigus chez les Jeunes Travailleurs.

A la J.O.C., on a ensuite discuté des possibilités d'organiser la Jeune-J.O.C. afin de grouper plus spécialement les jeunes travailleurs de 14 à 17 ans. La Jeune J.O.C existe déjà pour les travailleuses plus jeunes. Elle compte maintenant 69 groupes locaux, dont 18 nouveaux depuis novembre dernier.

Un des points spéciaux du Conseil National de la J.O.C. a été la nomination officielle d'un nouveau dirigeant national dans la personne de Jean-Paul Hétu, ex-trésorier fédéral de Joliette. M. Hétu assumera la charge de trésorier national.

En donnant les conclusions du Conseil National, le R. P. Pierre-Paul Asselin, o.m.i., aumônier national de la J.O.C. invitait les jocistes à aller de l'avant en rappelant cette parole que S. S. Pie XII prononçait le 10 fevrier dernier: "C'est un cri d'alarme que vous entendez aujourd'hui des levres de votre Père et Pasteur, de Nous qui ne saurions demeurer muets et inactifs dans un monde inconsciemment en marche sur des voies qui mènent à l'abime les âmes et les civilisations et les peuples." Il rappelait également que l'année du 20e anniversaire de la J.O.C. doit être pour chacun et chacune une année de renouvellement et de conquête.

MADELON
MERCREDI et JEUDI
Anna Magnani
La meilleure actrice italienne

Dans un drame troublant de l'amour et de la haine
"Devant Lui Tout Rome Tremblait"
avec TITO GOBBI
2 FILMS EN FRANÇAIS


AUTOGRAPH-NITE
$300.00

CAPITOL

EN PLUS A L'ECRAN

CINEMA de PARIS
PROGRAMME SPECIAL POUR LA SEMAINE SAINTE POUR TOUTE LA FAMILLE

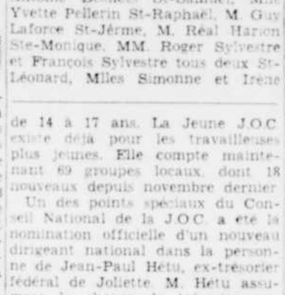

EN PROGRAMME DOUBLE


Lundi — mardi 14-15 avril
TINO ROSSI EN PERSONNE
Billets réservés 1.25 — 1.50
En vente au Cinéma.

RIALTO
MERCREDI-JEUDI VENDREDI
Un programme exceptionnel
Voyez ce film!
M-G-M presents

Teresa
THE STORY OF A BRIDE
STARRING
PIER ANGELI · JOHN ERICSON
2e GRAND FILM


THE TALL TARGET
DICK POWELL
PAULA RAYMOND · ADOLPHE MENJOU
2.00 - 6.30 - 9.00 hres
Toujours les meilleurs programmes

SERVICE GARANTI


N'OUBLIEZ PAS NOTRE SPECIAL DE FIN DE SEMAINE
Pichette
NETTOYEUR TEINTURIER
TEL. 5300
MAGASIN 140 RUE HERTEL

Ne manquez pas "LE PLAISIR" à PAQUES...

Laissez "Gui Bari" vous prouver que vous pouvez apprendre le pas de base de n'importe laquelle danse en 5 MINUTES.
● Fox trot, ● Valse, ● Rumba, ● Samba, ● Tango, ● Mambo ● Jitterburg.
327 St-Georges
ECOLE de DANSE GUI BARI
Tél.: 5803-R

SALLE NOTRE-DAME — AUDITORIUM —
CONCERT SACRE
donné par
Le Choeur Thompson Inc.
VENDREDI SAINT
à 9 heures P. M.
Auditorium Notre-Dame
Billets en vente à la salle Notre-Dame et chez les membres
Admissions: $1.00 et 75c - Tél.: 5478-J

CINEMA PARIS
14 - 15 avril
Lundi - Mardi prochains !


PRIX POPULAIRES
2 SPECTACLES CHAQUE SOIR
6 HRES $1.25 — 9 HRES $1.50
BILLETS RESERVES EN VENTE AU CINEMA
Attention particulière aux commandes postales

IMPERIAL
Mercredi et Jeudi SEULEMENT


20 JAMBONS
seront donnés gratuitement
10 MERCREDI SOIR
10 JEUDI SOIR
VOUS N'AVEZ QU'A ETRE PRESENT AU THEATRE EN PLUS
FOTO--NITE $435.00

CHAMPLAIN
AUJOURD'HUI


Deuxième film:


BIENTOT
The Great Morton
le plus grand hypnotiseur actuellement vivant.
15, 16, 17 avril prochain a 8.30 hres p.m.

THEATRE CHAMPLAIN
15 - 16 - 17 AVRIL
A 8.30 HRES P.M.
SPECTACLE SPECIAL D'ADIEU

DR MORTON
Le Grand
MORTON
LE PLUS GRAND HYPNOTISEUR ACTUELLEMENT VIVANT !
NE LE MANQUEZ PAS CETTE FOIS-CI!
Amusant ● Scientifique ● Comique ● Formidable
Billets: $2.00 - $1.50 - $1.00 (taxes inc).
Réservez le vôtre au contrôle du théâtre Champlain de 1 hre p. m. à 10 hres p. m. tous les jours

UN CORDIAL MERCI A NOTRE CLIENTELE
A l'occasion de notre 20ième ANNIVERSAIRE

NOTRE VENTE
SE TERMINERA
SAMEDI à 6 hrs. P.M.

Futures mariées
Achetez votre BAGUE A DIAMANTS d'une bijoutie de confiance. Le patronage et votre encouragement que vous nous témoignez depuis vingt ans sont votre meilleure GARANTIE de satisfaction.
J. R. LAMARRE ENRG.
HORLOGER - BIJOUTIER - DIMANTAIRE
1384 RUE HART
TEL.: 1124
TROIS-RIVIERES



Nous vous offrons en tout temps des toilettes du plus haut goût.
● MANTEAUX
● COSTUMES
● ROBES
● TRENCHES
Voyez sans retard nos collections nouvelles de printemps et profitez de cette offre exceptionnelle.
SANS CHARGE SUPPLEMENTAIRE
Strictement au prix du comptant
Spécialités
● Vêtements sport
● Manteaux de fillettes
Notre étiquette est synonyme de qualité, de beauté et de bon goût
UN SEUL PRIX TOUJOURS LE PLUS BAS
GASCON
Inc.
Exclusivité feminine
250 des Forges Tél. 2512
60 JOURS pour payer sans acompte
Nos vêtements sont de haute qualité et de coupe impeccable.
● PALETOTS
● COMPLETS
● TRENCHES
● GILETS SPORT
Notre mercerie provenant des meilleurs manufacturiers est votre garantie d'un vêtement de luxe.
Spécialités
Vêtements sports
VETEMENTS SUR MESURES


UN SEUL PRIX TOUJOURS LE PLUS BAS
Magasin Charles Kraft
CONFECTIONS pour Hommes et jeunes Gens
343 - 351 Des Forges
Trois-Rivières, Qué.

Ottawa réduirait dans deux ans les frais de la défense

Le Canada ne peut produire rapidement un chasseur à réaction à 100% canadien

Ottawa, 9 (PC) — Le ministre de la Défense, M. Brooke Claxton, a admis hier, que les grands espoirs qu'on entretenait au début, en vue d'une production extraordinairement rapide d'un chasseur et d'un moteur à réaction de fabrication entièrement canadienne, ont été anéantis.

Cependant, il ajoute que le chasseur Canuck CF-100 et le moteur Orenda devraient être en usage régulier dans le CARC en deçà d'une période de temps que tout pays peut considérer normale pour la production de nouvel équipement de ce genre.

Il a également révélé aux Communes que le moteur Orenda doit être accouplé avec le deuxième chasseur du Canada, le Sabre F-86. l'ici 1953, et que cette union devrait permettre au Sabre, un avion de création américaine, de briser son propre record mondial de vitesse.

M. Claxton a répliqué point par point aux déclarations faites par l'opposition au cours d'un débat prolongé sur la défense, après que le major E. D. Fulton, député progressiste-conservateur de Kamloops, eut prétendu que la position du Canada dans le domaine de la défense est "désespérée", si l'on compare les milliards de dollars dépensés avec ce que le Canada peut montrer en retour.

M. Fulton a dit que seuls "l'inefficience et le gaspillage" pouvaient expliquer le peu que le Canada a à montrer pour son argent. La marine dispose d'un porte-avions désuet pour remplir le rôle important qui lui incombe dans l'Atlantique Nord. L'armée n'a pas de tanks modernes et dispose seulement de trois brigades isolées, dont deux ne sont pas encore entraînées au combat, et d'armes que la décision "peu sage et prématurée" d'adopter des armes américaines pour fins d'uniformisation a rendues peu utiles.

Voici ce qu'a répondu M. Claxton:

1. Le Canada a commandé plus de 200 tanks Centurion de la Grande-Bretagne. Il en a reçu déjà 40 et les autres sont livrés aussi promptement que possible. Même si le Canada avait fabriqué ses propres tanks, comme l'a suggéré le major Fulton, il ne les aurait pas eus plus vite. Pour diverses raisons, il n'aurait pas été sage que le Canada fabrique ses tanks.

2. Le porte-avions Magnificent est d'un modèle que les Britanniques utilisent encore et subira une rénovation quand son tour viendra dans les chantiers anglais. Il serait fort désirable d'avoir un autre porte-avions, mais ces navires coûtent très cher.

3. Le Canada possède assez de carabines britanniques de calibre .303 pour une année de guerre et pourrait en entreprendre promptement la production. Le Canada continuera d'utiliser la carabine de calibre .303 aussi longtemps que le problème de l'uniformisation des armes n'aura pas été réglé.

4. Aux accusations de "gaspillage" aux quartiers-généraux de la défense, il a répondu que le personnel militaire y a été accru dans une proportion de 12 pour cent seulement depuis le début de la guerre de Corée, alors que le pourcentage dans l'augmentation des forces armées en général a été de 100 pour cent.

5. On a étudié de meilleures armes pour le Sabrejet, mais cet appareil demeure encore un meilleur avion de combat que les Mig-15 de la Russie.

6. Les officiers de langue française ont progressé dans les cadres de l'armée plus rapidement que leurs camarades de langue anglaise.

7. Depuis le début de la guerre de Corée, 30,000 soldats canadiens ont servi outre-mer et près de la moitié d'entre-eux dans la zone de guerre.

L'épidémie de fièvre aphteuse

Ottawa, 9 (P.C.)—Le ministère de l'Agriculture a annoncé hier qu'il avait décidé de hâter ses efforts pour s'assurer que l'épizootie de fièvre aphteuse dans le sud de la Saskatchewan était complètement disparue.

Avec le retour de la belle température, 57 vétérinaires ont activé leurs tournées d'inspection dans les salaisons, les abattoirs et certaines fermes du sud du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Les représentants agricoles ont déclaré qu'ils croient que l'épidémie est sous contrôle. Aucun cas de fièvre aphteuse n'a été signalé depuis un mois.

LE TRAFIC LOURD ET LE DEGEL

L'hon. Talbot souligne qu'il faut protéger le réseau routier

Québec, 9, (PC) — A une délégation de l'Association Provinciale des camionneurs qui se plaignait des restrictions imposées à la circulation lourde par le ministère de la Voirie durant la période de degel, l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, a déclaré ce midi que la province de Québec possède dans son immense réseau routier un actif considérable pour lequel elle dépense des millions et des millions par année.

Cet actif, il faut le protéger à tout prix et c'est la seule façon logique que l'on ait encore trouvée de le faire.

Malheureusement, cela cause des inconvénients aux camionneurs, mais ils doivent se souvenir qu'il n'y a pas si longtemps la circulation s'arrêtait au mois de décembre sur les grandes routes pour ne reprendre qu'au mois d'avril.

A tout événement, le ministre a promis de faire étudier de nouveau la situation par les ingénieurs. Il verra ensuite s'il peut apporter des adoucissements au règlement mis en vigueur il y a quelques jours.

M. Camille Archambault, directeur des relations extérieures de l'association, a présenté les délégués à M. Talbot et il a donné lecture du mémoire dans lequel on déclare que "le système actuel des restrictions du printemps est désuet et une source de confusion et d'abus. Nous désirons contester le droit qu'on les ingénieurs de la voirie d'agir à leur guise et de donner des instructions à la police de la route".

"Ce procédé a'apère des mutinpratiques et représente chaque année des dommages considérables pour les camionneurs et le public expéditeur."

Le mémoire demande au gouvernement de publier à l'avance, par décret, comme on fait dans l'Ontario, les restrictions qu'il veut imposer à la circulation au temps du dégel.

M. Talbot a admis que les camionneurs et les autres usagers de l'automobile paient de fortes taxes au gouvernement mais ce revenu n'est pas suffisant pour payer la construction, l'entretien et la réparation des routes.

Il faut que le gouvernement prenne ailleurs une partie des sommes à dépenser. Il a ajouté que la province dépense de $8,000,000 à $9,000,000 par année pour l'entretien d'hiver et la réparation des routes au printemps.

M. Talbot a ajouté qu'il ne faut pas comparer la situation de la voirie dans Québec à celle de l'Ontario ou on a toujours attaché plus d'importance aux grandes routes qu'à la voirie rurale. Dans Québec le gouvernement apporte autant d'attention aux routes secondaires qu'aux autres.

Dynamitage de la glace

Lac-au-Saumon, 9 (P.C.)—Les autorités des Chemins de Fer Nationaux ont entrepris le dynamitage de la glace au confluent des rivières Matapédia, et Restigouche dans une tentative pour prévenir les inondations et les dégâts du printemps.

Le village de Matapédia fut inondé l'année dernière par suite d'un embâcle formé à quelques distances en bas du village. Le village de même que le chemin de fer avaient alors subi des dommages pour plusieurs milliers de dollars.

C'est pour éviter la répétition de ces dommages qu'a lieu le présent dynamitage.

Le niveau de l'eau a augmenté légèrement sur la rivière Matapédia. La glace ne semble pas très épaisse mais elle est recouverte de plusieurs pieds de neige.

Monsieur Breger

(Par Dave Breger)



"Aimeriez-vous sortir et voir ce que ça l'air à la lumière du jour?"

Les finissants de l'E.S.I.C.



Shawinigan, 8 — Les finissants de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception de Shawinigan, cette année, sont au nombre de trente-deux. Cette année marque le dixième anniversaire de l'Ecole Supérieure. (Photo Bergeron, maquette de Richard Normandin et Jean-Claude Leclerc).

Les grandes lignes du discours prononcé à Ottawa par le ministre des Finances

Ottawa, 9 (P.C.)—Voici un résumé substantiel du discours sur le budget prononcé hier soir, à la Chambre des Communes, par l'hon. Abbott, ministre des Finances.

Nous pouvons contempler avec beaucoup de satisfaction l'année écoulée. Elle n'a pas été facile, mais elle a été marquée de sérieuses réalisations. Nous avons traverse une période critique; toutefois, nous avons encore a envisager des dangers également graves. Même si nous sommes maintenant, avec nos amis du monde libre, mieux préparés à y faire face, l'optimisme beat n'a pas sa raison d'être. Nous avons encore à exécuter de façon immédiate la partie la plus couteuse de notre programme de défense.

Cependant, si nous sommes aussi résolus, énergiques et heureux, durant cette année et l'an prochain, nous avons d'excellentes chances de réaliser avant très longtemps, peut-être pas un monde de véritable paix et bonne volonté, mais au moins d'atteindre un degré raisonnable de confiance et de sécurité qui se puisse maintenir à moins de frais que ceux que nous sommes aujourd'hui contraints d'assumer.

L'année 1951 a été excellente pour l'économie canadienne. Le jeu de puissantes forces inflationnistes en a dominé la première moitié; toutefois, l'emprise de ces forces a diminué par la suite et, à la fin de l'année, ces forces étaient maîtrisées.

En 1951, le rendement national brut a dépasse de 17 pour cent celui de 1950. Les deux tiers de l'accroissement sont attribuables à la hausse des prix et le tiers environ à l'augmentation réelle du rendement.

En 1951, les immobilisations ont de nouveau atteint un niveau sans précédent et, probablement, la limite, ou peu s'en faut, de notre aptitude matérielle à accroître nos fabriques et notre outillage sans réduire sensiblement notre production de biens de consommation.

Je suis convaincu que les règlements relatifs à la dépréciation différée ont joué un rôle important en ce sens qu'ils ont empêché bon nombre d'immobilisation qui, dans la conjoncture actuelle, auraient été de caractère moins essentiel et ont dirige les placements vers des fins plus essentielles pour l'instant on ne songe nullement, à l'heure actuelle, à modifier le principe dont s'inspirent ces règlements, mais je puis assurer à la Chambre que nous ne prisons guère ce genre de règlements et que nous serons des plus heureux de les modifier ou de les retirer au moment propice . . .

Les restrictions imposées au crédit au consommateur ont également joué un rôle important dans la diminution des pressions inflationniste et l'amélioration du taux courants de l'épargne. Je conviens de la sévérité de ces restrictions, mais les pressions inflationnistes qui s'exerçaient appelaient des mesures énergiques. Nous avons pu adoucir un peu ces règlements dans la mesure ou les pressions se sont allegées. Je veille à ce que ces questions fassent l'objet de fréquentes révisions; nous apporterons de nouveaux adoucissements à ces restrictions dès qu'il paraîtra raisonnable de le faire . . .

L'apparition de la fièvre aphteuse dans une region restreinte de la Saskatchewan est un événement malheureux qui a dérange provisoirement le mouvement des bestiaux et de la viande vers les marches ordinaires. Des mesures promptes et énergiques ont été prises pour extirper la maladie. Jusqu'ici, elles ont permis de la circonscrire dans une région exigue. Il sera nécessaire de maintenir pendant un certain temps encore la quarantaine et les autres mesures de répression afin d'extirper complètement la maladie.

Le gouvernement offre une indemnité à ceux dont les animaux ou autres biens doivent être détruits et il est prêt à invoquer la loi sur le soutien des prix agricoles afin de venir en aide aux éleveurs durant cette période difficile. On prévoit que d'ici très peu, la viande circulera normalement et les bestiaux plus librement au Canada, sauf dans les régions directement atteintes. On n'est pas sûr encore de la date ou notre commerce d'exportation pourra reprendre son cours normal. On espère, toutefois, qu'elle n'est pas trop éloignée.

L'an dernier, lorsque j'ai présenté mon exposé budgétaire, nous étions au milieu d'un fort courant inflationniste. Je me suis étendu alors sur les mesures que nous prenions en vue d'enrayer cette inflation . . .

Les événements ont démontré que le virus inflationniste que portait notre système économique s'était implante plus solidement que je ne l'avais pensé. La hausse des prix qui s'est produite avant que nos mesures aient pu exercer tout leur effet a été de 5 pour cent plus considérable que les prévisions sur lesquelles le budget a été établi . . .

Les pressions inflationnistes ont également baissé aux E.-Unis, mais restent dangereusement puissantes dans le reste du monde. Ainsi que je l'ai déclaré à la Chambre à maintes occasions par le passé, nous ne saurions guère espérer que l'inflation sera moins accentuée chez nous qu'aux Etats-Unis —Nos économies sont, en effet, trop étroitement inféodées, et la leur est tellement plus vaste — cependant, l'inflation pourrait s'aggraver chez nous, sans une bonne gestion. Le retour à la parité de notre dollar, par rapport au dollar américain, grâce au jeu normal du marché, — de fait, à l'heure actuelle, il dépasse même la parité, — a aussi contribué à empêcher les prix canadiens de monter.

En 1951, les échanges du Canada avec l'étranger ont atteint le point le plus élevé de toute notre histoire, tant en quantité qu'en valeur. Le total de nos exportations au cours de l'année écoulée a dépassé celui de 1950 de 9 pour cent pour la quantité, et de 25 p. 100 pour la valeur. On a pu noter une augmentation considérable des exportations vers les marchés d'outre-mer, tandis que les ventes dans la zone sterling dépassaient d'un tiers celles de l'année précédente. Les importations en provenance de tous les pays ont également accusé une hausse sensible. Pour l'ensemble de l'année, ils ont dépassé les exportations de $120,000,000. Toutefois, au cours des six derniers mois, les importations ont eu tendance à descendre du sommet qu'elles avaient atteint précédemment, tandis que les exportations ont continué à se maintenir à un niveau élevé, de sorte que, pour chacun de ces mois, la balance des échanges a marqué un excédent.

Pendant l'année écoulée, la balance des paiements de la zone sterling a marqué une tendance nettement défavorable. Le Royaume-Uni sera en 1952 plus considérable que l'année précédente.

Bien que la balance de nos comptes courants internationaux ait accusé un excédent des paiements sur les recettes, qui se monte à bien plus de $500,000,000, nos réserves de devises, néammoins, ont légèrement augmenté au cours de l'année 1951, à cause du courant continu de capitaux étrangers vers le Canada, surtout en provenance des E.-Unis. L'affluence nette de capitaux en 1951 a atteint environ $560,000,000 par rapport aux $900,000,000 auxquels elle s'est montée en 1950. A peu près la moitié de cette affluence est due à l'initiative canadienne, c'est-à-dire que ces fonds ont été empruntés par des canadiens, surtout par certaines provinces et municipalités. La plus grande partie du reste de cette affluence était due à l'initiative étrangère, sous forme de placements dans de nouvelles exploitations ou dans l'expansion de travaux déjà existants et précédemment financés de l'étranger . . .

Les neuf dixième environ de notre formidable nouveau programme d'immobilisation pour 1951, le plus fort en volume que nous n'ayons jamais atteint, ont été financés à même les épargnes de la population canadienne.

Au cours des trois derniers mois, nos avoirs officiels d'or et de dollars américains ont accusé peu de changement. Le 31 mars, ils se montaient à $1,787,000,000, soit à $8,000,000 de plus qu'au 31 décembre, et à $134,000,000 de plus qu'il y a un an. Entre le mois de janvier et le mois d'août de l'année dernière, nos réserves ont baissé d'environ $180,000,000, au cours des quatre derniers mois de l'année, elles se sont accrues de plus de $200,000,000 et depuis elles n'ont varié que très peu d'une semaine à l'autre.

L'an dernier, la valeur brute de notre production nationale atteignait $21,200,000,000. Pour les fins budgétaires, je suppose que la production réelle s'accroîtra de quatre ou peut-être même de cinq pour cent et que le niveau des prix sera égal à celui de 1951 ou le dépassera d'au plus deux pour cent. En prenant la plus basse de ces deux hypothèses, c'est-à-dire une augmentation de 4 pour cent et aucune modification des prix, le produit national brut en 1952 atteindra $22,000,000,000. Si nous prenons les chiffres les plus élevés, soit une augmentation de 5 pour cent au chapitre de la production et un relèvement des prix de 2 pour cent, notre produit national brut sera d'environ $22,750,000,000.

Toutes ces prévisions supposent de bonnes récoltes moyennes, l'accroissement continu du rendement général et aucun arrêt grave ou prolongé du travail dans l'industrie dessinent en ce moment, je fonde trie. Compte tenu des tendances qui mon budget sur un produit national brut probable de près de $22,500,000,000.

Comment se font ces prévisions? Prenons d'abord les dépenses. Les ministères doivent préparer leur budget des dépenses à l'automne, soit de 6 à 18 mois avant d'effectuer les dépenses. Certaines dépenses régulières peuvent être facilement prévues d'une année à l'autre. Citons en exemple, les allocations familiales ou les intérêts sur la dette nationale. Dans d'autres cas, les indemnités accordées pour l'abattage d'animaux malades, les versements aux entreprises de construction, ou le déficit du Canadien National par exemple, il est très difficile de prévoir quelles sommes il faudra dépenser 12 ou 18 mois à l'avance.

Compte tenu de toutes les difficultés, il n'y a pas à s'étonner de ce que nos dépenses pour cette année atteignent, au total, une somme inférieure de 1½ pour cent environ à mes prévisions de l'an dernier.

Du point de vue revenu, les problèmes de la prévision sont étroitement liés aux tendances économiques générales, très difficiles elles-mêmes à prevoir. La presque totalité de nos revenus proviennent d'impôts qui prennent la forme de pourcentages de revenus, d'importations ou de ventes. . .

Il y a un an, je croyais qu'il y aurait augmentation de 12 pour cent environ au poste salaires et traitements pendant l'année. J'ai donc prévu une augmentation de $328,000,000 au cahpitre des rentrées. En fait salaires et traitements ayant augmenté de 17 pour cent, les perceptions au titre de l'impôt sur le revenu ont accusé un relèvement de $328,000,000, soit $110,000,000 de plus que je n'avais prévu.

Il est encore plus malaisé de prévoir quel sera le rapport de l'impôt sur le revenu des sociétés. On n'ignore pas en effet que les revenus des sociétés varient encore plus, dans les deux sens, que ceux des particuliers. Au mois d'avril dernier, je m'étais atendu à des rentrées de $177,000,000 de plus à ce chapitre que l'année précédente. En fait, le relèvement a été de $335,000,000, soit $158,000,000 de plus que mes prévisions.

Le rapport des droits de douane tient à la quantité, aux prix, à la nature ou à l'origine de nos importations. Le rapport de la taxe d'accise, par ailleurs, tient aux fluctuations des prix, à la quantité et à la forme de tabac qu'on va fumer au cours de l'année, à l'argent qu'on va consacrer à l'achat d'automobiles, d'appareils de radio, de mille et une autres choses. Si on prend dans son ensemble le domaine des impôts indirects, mes prévisions de l'an dernier sont inférieures de 12 pour cent aux rentrées effectives dans le cas des droits de douanes et supérieures de 6 pour cent aux mêmes rentrées dans le cas des droits et taxe d'accise. Quant à la taxe de vente, mes prévisions se sont montrées à peu près exactes. Si on fait la somme de tous les impôts indirects et de toutes les rentrées non-fiscales, on arrive à un total qui dépasse d'a peulement en renonçant à l'expansion près de 1½ pour cent nos prévisions. Cela me paraît être un calcul assez précis.

Le rendement de tous les impôts, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu et l'impôt de consommation se ressent directement des modifications dans le niveau des prix. Si les prix augmentent, les rentrées s'accroissent; s'ils baissent, elles diminuent . . .

Au cours de l'année qui vient de se clore, le produit national brut a été de $1,200,000,000 supérieur à mes prévisions et le total des recettes, supérieur de $273,000,000 au montant que j'avais prévu. En d'autres termes, un accroissement de 6 pour cent du produit national, nous a rapporte un revenu supplementaire de 7½ pour cent.

Pour en revenir aux comptes de l'année qui vient de se terminer, les résultats globaux sont les suivants: nos revenus totaux ont été de $4,003,000,000; par suite des conditions que je viens d'expliquer, ces revenus sont de $237,000,000 plus élevés soit de 7½ pour cent que le chiffre que j'avais prévu l'an dernier. Nos dépenses totales se sont montées à $3,647,000,000, ce qui représente $53,000,000 (ou 1 pour cent) de moins que le montant ds mes prévisions. Notre excédent budgétaire pour l'année est donc de $356,000,000, au lieu des $30,000,000 millions prévus en avril dernier . . .

Depuis l'ouverture des hostilités en Corée, le gouvernement a estimé qu'il lui incombait de façon spéciale de réduire sérieusement ses demandes de main-d'oeuvre et de matériaux, dans le domaine des industries du secteur civil et de s'efforcer plus énergiquement que jamais de suivre une politique d'économie quant à sa gestion et a ses dépenses. Nous nous sommes efforces de mettre ces principes en pratique au cours d'une periode qui, dans l'ensemble, était celle d'une prospérité nationale prodigieuse, alors que les entreprises et leur clientèle dépensaient de l'argent sur une échelle qui n'avait jamais été égalée encore. Les Canadiens, et presque tous leurs représentants au Parlement, ont exigé du gouvernement des services et des interventions toujours plus étendus, tout comme ils l'ont exigé dans le secteur des affaires.

Ces demandes ont eu pour conséquence une expansion de nos services et de nos dépenses, que ce soit dans un secteur aussi simple et aussi prosaique que celui du service postal, ou dans une réalisation aussi importante du programme national que les nouvelles pensions de sécurité de la vieillesse. Nos recherches scientifiques ont pris une nouvelle expansion ainsi que notre programme d'immigration, nos services diplomatiques, les efforts visant à améliorer l'éducation et la santé de nos Indiens, l'étude et l'exploitation de nos ressources, pour ne nommer que quelques-uns des domaines importants et par la volonté du Parlement s'est produit un nouvel essor. Dans d'autres cas, nous avons dû grandir au même rythme que la nation et que le volume de ses affaires . . .

En dehors des charges directement attribuables à la défense, notre budget d'exploitation proprement dit s'établit à environ $580,000,000, tandis que nos dépenses en immobilisations à l'égard d'entreprise de construction et d'équipement de l'Etat, y compris le remplacement de plusieurs immeubles, navires et installations devenus vétustes ou insuffisants, ne sont que de $157,000,000.

Cependant, à ces charges directement imputables aux opérations et aux services de l'Etat, s'ajoutent actuellement environ $900,000,000 de versements au titre de la sécurité sociale, $180,000,000 versés aux provinces sous forme de subventions et de paiements de location de domaines d'imposition, $440,000,000 en intérêt et plus de $100,000,000 au chapitre des cotisations et des subventions, y compris les montants versés aux organismes et programmes internationaux. Toute réduction importante des dépenses ne peut provenir que l'un ou l'autre de ces secteurs, ou de la défense. La plupart des Canadiens, je crois, tiennent, à ce que l'Etat accomplisse ces choses et ils sont disposés à en acquitter le coût. Je tiens à souligner toutefois, que nous ne pouvons avoir tout cela et diminuer les budgets. Le Canada, devenu pays hautement productif, peut se permettre toutes ces initiatives, mais seulement si nous avons pu adoucir quelque peu les restrictions."

Puis indiquant que de nouveaux adoucissements ne doivent pas être attendus, il a ajouté:

Que ces questions fassent l'objet de fréquentes révisions: nous apporterons de nouveaux adoucissements à ces restrictions dès qu'il paraîtra raisonnable de le faire . . .

Faisant allusion aux règlements sur la dépréciation différée contenus dans le dernier budget, il a dit qu'elles ont empêché bon nombre d'immobilisations non essentielles.

Les règlements ont retardé de quatre ans les déductions pour dépreciation sur les immobilisations non essentielles.

"Pour l'instant, nous n'envisageons aucune modification du principe de ces règlements," a-t-il poursuivi, "mais je peux assurer la Chambre que des règlements de ce genre ne nous plaisent pas et que nous serons très heureux de les modifier ou de les retirer au moment propice."

M. Abbott a invité les canadiens à continuer d'épargner en 1952 comme ils l'ont fait en 1951. Les épargnes sont passées de $700,000,000 en 1950 à $1,400,000,000 l'année dernière.

Le ministre a fait une revue de la situation commerciale du Canada et a donné les chiffres de l'Office de la Statistique, antérieurement publiés.

Informant la Chambre des réserves d'or et de dollars américains, M. Abbott a déclaré qu'elles n'ont guère changé durant le dernier trimestre.

Au 31 mars, elles se chiffraient par $1,787,000,000, soit $8,000,000 de plus que le 31 décembre, et $134,000,000 de plus qu'il y a un an. Entre janvier et août l'an dernier les réserves ont baissé d'environ $180,000,000. Pendant les quatre derniers mois de l'année elles se sont élevées de quelque $200,000,000 et depuis n'ont guère fluctué de semaine en semaine.

Quant à l'avenir, le ministre des finances envisage pour 1952 "un embauchage élevé et une activité commerciale intense, ainsi, qu'une distribution quelque peu inégale" de ces facteurs économiques.

Il se pourrait que certains produits et certaines régions doivent faire face à une demande "qui taxera entièrement ou dépassera" leurs possibilités. Tandis qu'ailleurs et dans le cas d'autres catégories la demande sera moins forte.

En 1952, les prix seront probablement stationnaires ou dépasseront de deux pour cent ceux de l'année dernière. La valeur de la production nationale brute atteindra peut-être $22,500,000,000, contre $21,200,000,000.

Au sujet des comptes publics, M. Abbott a rappelé que des députés progressistes conservateurs l'ont accusé de s'être trompé dans ses prévisions. Il avait prévu un surplus de $30,000,000 seulement et l'année s'est terminée avec un excédent de $356,000,000.

"Permettez-moi de dire bien simplement que, tant que nous aurons des années de croissante prospérité comme nous en avons eu pendant mon séjour au ministère des Finances, je ne m'excuserai pas d'avoir un surplus et de réduire dans une certaine mesure le poids de notre énorme dette nationale".

Puis, justifiant ses prévisions: "Aucun ministre des Finances, aucun trésorier provincial, aucun directeur d'un trésor national chargé de tâches semblables n'a jamais supputé les revenus et les dépenses aussi bien que le fait le ministre des Finances du Canada depuis cinq ans".

L'optimisme anime M. Abbott en regard de l'avenir fiscal

(Par d'Arcy O'Donnell, de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9 (PC) — Le ministre des Finances, M. Abbott, a prédit hier soir dans son discours du budget que d'ici deux ans il sera peut-être possible de réduire les frais énormes de la défense.

Saluant en 1951 une année de "grandes réalisations" M. Abbott a dit:

"Nous avons traversé avec succès une période critique, mais des dangers aussi graves nous menacent. Bien que nous-mêmes et nos amis du monde libre soyons un peu mieux placés pour les affronter, le temps n'est pas à la détente. Nous avons immédiatement devant nous la partie la plus coûteuse de notre programme de défense.

"Cependant, si nous sommes aussi résolus, énergiques et heureux durant cette année et l'an prochain, nous avons d'excellentes chances de réaliser avant très longtemps, peut-être pas un monde de véritable paix et bonne volonté, mais au moins d'atteindre un degré raisonnable de confiance et de sécurité qui se puisse maintenir à moins de frais que ceux que nous sommes aujourd'hui contraints d'assumer."

Le gouvernement canadien a lancé l'an dernier un programme triennal de défense. Il a consacré $1,401,000,000 à la défense au cours de l'exercice fiscal qui s'est terminé le 31 mars dernier et calcule qu'il dépensera $2,106,000,000 durant du présent exercice.

Dans la partie fiscale de son discours, partie précédant celle des changements dans la taxation, M. Abbott a abordé surtout des points qui sont exposés dans un livre blanc économique déposé aux Communes lundi.

Ordinairement, le livre blanc qui a annoncé un surplus de $355,737,000 pour l'année 1951-52, est déposé durant le discours du Trône. M. Abbott avait prédit un surplus de $30,000,000 seulement pour le dernier exercice fiscal terminé le 31 mars. Le surplus de 1950-51 était de $211,294,000.

"Nous avons réalisé des progrès considérables dans notre programme de défense et la spirale inflationnaire a été arrêtée", a déclaré M. Abbott.

"Il reste toutefois une puissance inflationnaire latente et tout événement qui peut accroître davantage les tensions internationales ou industrielles pourrait raviver ces pressions inflationnaires directes et mettre de nouveau à l'épreuve nos défenses économiques."

Traitant des mesures prises par le gouvernement pour maîtriser l'inflation, M. Abbott a déclaré que les restrictions sur le crédit des produits de consommation ont joué un rôle "important" dans la réduction des pressions inflationnaires et dans l'amélioration du taux courant des épargnes.

"Ces règles étaient évidemment sévères mais les pressions inflationnaires étaient si puissantes que des mesures rigoureuses étaient nécessaires, "a-t-il dit. "Au fur et à mesure que les pressions diminuaient nous avons pu adoucir quelque peu les restrictions."

Puis indiquant que de nouveaux adoucissements ne doivent pas être attendus, il a ajouté:

Que ces questions fassent l'objet de fréquentes révisions: nous apporterons de nouveaux adoucissements à ces restrictions dès qu'il paraîtra raisonnable de le faire . . .

Faisant allusion aux règlements sur la dépréciation différée contenus dans le dernier budget, il a dit qu'elles ont empêché bon nombre d'immobilisations non essentielles.

Les règlements ont retardé de quatre ans les déductions pour dépreciation sur les immobilisations non essentielles.

"Pour l'instant, nous n'envisageons aucune modification du principe de ces règlements," a-t-il poursuivi, "mais je peux assurer la Chambre que des règlements de ce genre ne nous plaisent pas et que nous serons très heureux de les modifier ou de les retirer au moment propice."

M. Abbott a invité les canadiens à continuer d'épargner en 1952 comme ils l'ont fait en 1951. Les épargnes sont passées de $700,000,000 en 1950 à $1,400,000,000 l'année dernière.

Le ministre a fait une revue de la situation commerciale du Canada et a donné les chiffres de l'Office de la Statistique, antérieurement publiés.

Informant la Chambre des réserves d'or et de dollars américains, M. Abbott a déclaré qu'elles n'ont guère changé durant le dernier trimestre.

Au 31 mars, elles se chiffraient par $1,787,000,000, soit $8,000,000 de plus que le 31 décembre, et $134,000,000 de plus qu'il y a un an. Entre janvier et août l'an dernier les réserves ont baissé d'environ $180,000,000. Pendant les quatre derniers mois de l'année elles se sont élevées de quelque $200,000,000 et depuis n'ont guère fluctué de semaine en semaine.

Quant à l'avenir, le ministre des finances envisage pour 1952 "un embauchage élevé et une activité commerciale intense, ainsi, qu'une distribution quelque peu inégale" de ces facteurs économiques.

Il se pourrait que certains produits et certaines régions doivent faire face à une demande "qui taxera entièrement ou dépassera" leurs possibilités. Tandis qu'ailleurs et dans le cas d'autres catégories la demande sera moins forte.

En 1952, les prix seront probablement stationnaires ou dépasseront de deux pour cent ceux de l'année dernière. La valeur de la production nationale brute atteindra peut-être $22,500,000,000, contre $21,200,000,000.

Au sujet des comptes publics, M. Abbott a rappelé que des députés progressistes conservateurs l'ont accusé de s'être trompé dans ses prévisions. Il avait prévu un surplus de $30,000,000 seulement et l'année s'est terminée avec un excédent de $356,000,000.

"Permettez-moi de dire bien simplement que, tant que nous aurons des années de croissante prospérité comme nous en avons eu pendant mon séjour au ministère des Finances, je ne m'excuserai pas d'avoir un surplus et de réduire dans une certaine mesure le poids de notre énorme dette nationale".

Puis, justifiant ses prévisions: "Aucun ministre des Finances, aucun trésorier provincial, aucun directeur d'un trésor national chargé de tâches semblables n'a jamais supputé les revenus et les dépenses aussi bien que le fait le ministre des Finances du Canada depuis cinq ans".

Le Lancashire passe aux Travaillistes

Londres, 9, (Reuters) — Le comté du textile, Lancashire, qui lutte contre une dépression, a hier déserté pour la première fois le parti conservateur et a donné au Travaillistes une majorité au conseil du comté.

Cette victoire-surprise des Travaillistes est un autre avertissement pour le gouvernement national de Winston Churchill qui est déjà harassé par une révolte secondaire parmi les membres de son propre parti à propos de mesures avant pour but d'enrayer la crise sévissant dans le comté du textile.

Forteresse traditionnelle de l'homme d'affaires moyen et tory, le conseil du comté de Lancashire est aujourd'hui dominé par les Travaillistes avec une majorité de 10 sièges sur les anti-socialistes.

Bien que ce résultat reflète avant tout la tendance pro-travailliste en évidence au cours des élections locales de par tout le pays, les Travaillistes ont jusqu'ici remporté 300 sièges — il pointe aussi un doigt accusateurs dans la direction des Conservateurs pour avoir refusé de décréter des mesures jugées nécessaires pour contrecarrer la crise.

Les Travaillistes ont maintenant 64 sièges au conseil Lancashire contre 50 pour les Conservateurs et six pour les indépendants. Le vieux conseil comptait 75 Conservateurs, 34 Travaillistes et neuf indépendants.

Entre temps, plusieurs membres conservateurs du parlement ont insisté pour qu'on adopte une motion de la Chambre des Communes réclamant l'élimination de la taxe de vente sur les vêtements en vue de venir en aide à l'industrie du textile et de fournir du travail à quelque 75,000 chômeurs.

Blancs invités par un chef de la population créole

Johannesburg, Afrique du Sud, 9 (Reuters)—Un chef de la population créole a demandé hier aux blancs de participer à la présente campagne de "résistance passive" contre les lois de ségrégation raciale du gouvernement.

Le Dr Yusuf Daddo, président du congrès indien de l'Afrique du sud, a déclaré lors d'une conférence de presse: "Nous accueillerons avec joie tous les blancs qui veulent s'associer à notre lutte".

Shawinigan Saint-Tite **Le Nouvelliste** La Tuque Grand'Mère

BUREAU A GRAND'MERE: 389, 6e AVENUE - Angle 4e Rue - Tél.: 3331 TROIS-RIVIERES, MERCREDI, 9 AVRIL 1952 BUREAU A SHAWINIGAN, 33, 4ième RUE, TELEPHONE: 2500

La Shawinigan Welfare Association officiellement dissoute

Les protestations d'Almaville sont prises en considération

Almaville, 9. DNC — Le conseil municipal d'Almaville, réuni en assemblée mensuelle, sous la présidence de S. H. le maire Napoléon Pelletier, a pris connaissance d'une lettre de Me Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires Municipales, l'avisant que le ministère tiendra compte des protestations du dit conseil contre tout projet d'annexion ou de démembrement de la municipalité de la paroisse d'Almaville en faveur de la municipalité du village de Shawinigan-Sud.

Le conseil, à cette séance, n'a pas émis de nouvelle opinion sur les démarches qui se font, de part et d'autre, à l'heure actuelle, soit pour favoriser, soit pour combattre ce projet d'annexion. La même lettre de Me Doucet stipule que le ministère des Affaires Municipales va déléguer un de ses représentants pour étudier le cas spécial des contribuables dont les propriétés sont situées à la fois dans la municipalité du village de Shawinigan-Sud et dans la municipalité de la paroisse d'Almaville, afin de déterminer une nouvelle ligne de division qui règle le problème, sans causer de préjudice à l'une ou à l'autre des deux municipalités. Cette lettre de Me Doucet porte la date du 31 mars 1052.

Chèques bilingues partout demandés par Almaville

Almaville, 9 (D.N.C.) — Le conseil municipal de la paroisse d'Almaville, a une assemblée tenue sous la présidence de Son Honneur le maire Napoléon Pelletier, a passé une résolution pour demander aux autorités du gouvernement fédéral d'émettre des chèques bilingues, pour les pensions de vieillesse, dans tout le Canada et non seulement dans la province de Québec, comme la chose se pratique actuellement.

Le conseil considère que le français et l'anglais étant les deux langues officielles du Canada, les chèques doivent être imprimés dans les deux langues.

Evénements prochains

Syndicat Domestique

Shawinigan, 9—L'assemblée mensuelle régulière du Syndicat d'Economie Domestique du Christ-Roi aura lieu ce soir, à 8 heures, à la salle de la J.O.C., angle des rues Saint-Prosper et Saint-Sacrement.

x x x

Club Richelieu

Shawinigan, 9—Le club Richelieu n'aura pas de diner, jeudi. Lundi prochain, les membres du club iront à une partie de sucre, qui sera mixte.

x x x

Chambre Sénior

Shawinigan, 9—M. Valmore Gratton, commissaire industriel de Montréal, sera, le 15 avril, le conférencier du diner mensuel de la Chambre de Commerce Sénior. M. Alphonse Vincent, directeur de la Chambre, présidera.

x x x

Club Rotary

Shawinigan, 9 — Le Dr W.-H. Cruickshank, directeur médical de la compagnie de téléphone Bell, sera le conférencier invité au diner hebdomadaire du club Rotary de Shawinigan, demain midi, au Cascade Inn. Le conférencier traitera de la médecine dans l'industrie.

Les citoyens de l'Assomption réclament une municipalité distincte — Avis à Grand'Mère

Shawinigan, 9 — La Ligue des Citoyens de l'Assomption, à une assemblée tenue sous la présidence de M. Joseph Boisvert, a passé en revue les différentes résolutions adoptées depuis quelques mois au sujet des démarches commencées en vue de l'érection de l'Assomption en municipalité distincte, et, après délibération, a adopté une résolution pour, "que la cité de Grand'Mère se prononce définitivement de cette date jusqu'au 20 avril prochain sur le projet formulé par les résidents d'une partie de la route No. 19, route reliant les deux villes de Shawinigan et Grand'Mère, pour faire suite à une résolution passée antérieurement en date du 19 juin 1951, ainsi que pour faire suite également à l'avis envoyé à la Commission des Affaires Municipales à Québec, en vue de se former en municipalité distincte, tant au scolaire qu'au municipal."

L'assemblée a unanimement appuyé cette résolution proposée par M. Georges-Etienne Héroux et secondée par M. Welly Boulé.

Il a été décidé que la Ligue tiendra ses élections le dimanche, 11 mai. Il a été aussi été signalé que l'année financière se terminera le 15 avril.

M. Henri Sauvageau a proposé que l'assemblée accepte la résolution passée par le comité en Conseil à l'effet d'amender la constitution pour les membres à compter de l'an prochain. Ceci fut secondé par M. Lucien Thiffault et unanimement appuyé. Puis, M. Wilfrid Rousseau a proposé et M. Germain Vincent a secondé un amendement à l'effet que tous les membres ayant adhéré à la Ligue le ou après le 1er décembre 1951 comptent comme membres pour l'année 1952-53. Amendement unanimement adopté.

Le secrétaire a demandé comment diviser le comité actuel pour les élections, vu que seulement la moitié du comité doit passer par l'élection. Le président a suggéré, comme solution:

"Que tous les membres du comité viennent devant l'assemblée générale et que celle-ci choisisse la moitié de ces mêmes membres pour un autre terme, et que l'autre moitié du comité, si l'assemblée le juge à propos, soit remplacée par de nouveaux membres sujets à l'élection, s'il le faut Cette procédure devra s'appliquer chaque année, lors des élections de la Ligue.

Un vote de remerciements a été adressé au secrétaire de la Ligue. Le secrétaire-trésorier a donné lecture d'une lettre adressée, au président de la Ligue, aux membres de la Ligue, et à la Ligue, pour leur demander d'accepter sa démission comme secrétaore-trésorier et comme membre du comité, celui-ci demandant de demeurer à la Ligue comme membre seulement. L'assemblée a toutefois opposé un refus et le tout sera étudié à la prochaine assemblée.

La Ligue a offert des sympathies à la famille Plante, en deuil de M. Oscar Plante, très dévoué membre de la Ligue, et décidé qu'une messe serait célébrée pour le repos de son âme.

Fausse alarme

Shawinigan, 9 — Une fausse alarme a été sonnée, hier matin, vers onze heures.

Les pompiers se sont rendus en hâte à l'intersection de la rue Hemlock et de la 7e Rue et en sont revenus bredouille. L'alarme fut sonnée à la boite cent trente-deux.

Grand'Mère pousse son plan d'urbanisme

Grand'Mère, 9 — Nos édiles tiendront leur séance régulière du conseil municipal, ce soir, à 8 heures, à la salle de l'hôtel de ville. L'on prévoit que la foule nombreuse qui a envahi la salle la semaine dernière pour la conférence de M. Jean Issalys reviendra de nouveau pour se mettre au courant des mesures immédiates que le conseil pourrait prendre en vue d'entamer "immédiatement le travail d'un plan de zonage", comme le déclarait son honneur le maire Albert Thibeault, mardi dernier.

Au cours d'une brève entrevue avec le gérant, M. Jean Béique, hier après-midi, ce dernier nous a déclaré que la question d'un plan général d'urbanisme serait débattue dès ce soir et que le conseil devrait prendre des décisions en conséquence pour hâter les travaux.

On se souvient que tous les membres du conseil ont reçu avec enthousiasme les suggestions des conférenciers de mardi dernier et de son honneur le maire Thibeault a appuyé sur le fait qu'il désirait "que les propriétaires qui ont le désir de se construire puissent le faire le plus tôt possible et en obtenant de l'aide de la Société Centrale d'hypothèques et de logements."

Après 35 années vouées aux progrès de la ville — Elle fait une dernière suggestion

Shawinigan, 9 — La Shawinigan Welfare Association n'existe plus Ses membres, considérant que "la cité de Shawinigan Falls a maintenant atteint son plein développement et une telle maturité que l'assistance directe des compagnies ne semble plus être dans les meilleurs intérets publics" ont décrété sa dissolution, après une période d'activité qui a duré 35 ans.

Cet organisme, fondé en 1917, a rempli son rôle jusqu'au bout, en faisant des recommandations sur le problème qui, de l'avis de ses membres est le plus impérieux à solliciter celui de l'opinion publique, à l'heure actuelle, celui de l'urbanisme et du zonage. Et la lettre revient souvent sur l'expression "le Grand Shawinigan".



E. R. Williams

"Il doit apparaitre évident aux citoyens responsables du grand Shawinigan que les constructions telles qu'elles se font sur les terrains appelés à devenir des quartiers résidentiels, laissent beaucoup à désirer et que notre ville est arriérée en ce qui concerne les méthodes de développement modernes de construction d'habitations qui sont mises en pratique avec tant de succès dans d'autres endroits de la province.

"Il est généralement reconnu que des projets de sites résidentiels et industriels doivent aller de pair et que des règlements de zonage doivent être préparés par les deux simultanément. Le manque de tel plan urbanisme non seulement entrave l'expansion des industries existantes mais constitue aussi un obstacle sérieux à l'établissement de nouvelles industries.

"Nous sommes certains que les citoyens responsables de toutes les classes de la société de cette ville verraient d'un bon oeil l'entreprise d'une étude sérieuse des meilleurs moyens de développer la communauté durant les 50 prochaines années. Pour mériter le support public, telle étude devrait, de préférence, être faite par une autorité indépendante, comme par exemple une firme de consultants de réputation, et l'étude devrait nécessairement envelopper le grand Shawinigan."

Ces trois paragraphes sont contenus dans la lettre adressée le 2 avril à S. H. le maire François Roy par M. E.-R. Williams, président sortant de charge de la Welfare Association, et dont M. J.-Ulric Courteau, secrétaire-trésorier sortant de charge, nous a transmis copie.

La lettre dit encore:

"Comme vous le savez sans doute, l'origine de cette organisation remonte à l'année 1917, alors qu'elle operait sous le nom de "l'Association des Employeurs de Shawinigan." En 1923, le nom fut changé pour celui de "Shawinigan Welfare Association"; son societariat est formé des gérants des grandes industries de la ville. Tels hommes bien connus comme H. Biermans, R. A. Witherspoon, C. R. Lindsay, E. A. Acton, pour n'en nommer que quelques-uns, furent membres de cette association durant plusieurs années.

"Le but de l'Association était d'encourager et d'appuyer les efforts collectifs pour faire de Shawinigan Falls une place où il fait bon vivre et travailler. Les contributions majeures du Welfare au bien-être général furent probablement celles de combattre l'épidémie d'influenza de 1919, et, peu de temps après, la fièvre typhoide causée par le lait contamine. Subséquemment, le Welfare a montré un interêt soutenu en encourageant l'adoption des mesures nécessaires afin d'assurer une source d'approvisionnement de lait et d'eau propres à la consommation. L'Association a aussi donné son appui à la formation de facilités récréatives nécessitées par la rapidité du développement de la ville, tels les Curling Club, Country Club, Golf et Boating Club.

"Au cours des années qui suivirent, comme la ville s'est peu à peu constitué une administration bien organisée et avec l'établissement de groupes civiques, tels que les Chambres de Commerce Junior et Sénior, les Chevaliers de Colomb, les Clubs Richelieu, Kinsmen, Rotary, etc., la nécessité d'assistance du Welfare s'est fait de moins en moins sentir. En ces dernières années, ses activités diminuèrent à un tel point qu'en 1951 l'on envisagea sa dissolution, laquelle fut finalement mise à exécution le 17 mars 1952, au cours d'une assemblée spéciale de ses membres.

"Au moment de la dissolution de notre Association, nous croyons opportun de vous exprimer brièvement notre opinion générale sur ce que nous croyons être le problème le plus important se posant à l'opinion publique aujourd'hui, c'est, à notre avis, celui de l'urbanisme et du zonage.

"Nous désirons vous remercier, votre Conseil ainsi que ceux qui l'ont précédé, pour l'indefectible coopération et la courtoisie dont ils ont toujours fait preuve envers notre Association.

"Les succès qui ont couronné nos efforts sont attribuables en grande partie, à la bonne volonté et à la compréhension mutuelle qui ont toujours existé entre les autorités civiles et le Welfare Association.

"La dissolution du Welfare Association est maintenant un fait accompli; cependant, en tant qu'individus, nous continuerons à porter le plus grand intérêt au progrès de la collectivité."

Etudiants de l'U. de M. en visites industrielles

Shawinigan, 9 — Les usines de la Canadien Resins & Chemicals, les centrales de la Shawinigan Water & Power, les usines de carbure et de produits chimiques de la Shawinigan Chemicals, l'usine de cellophane de la Canadian Industries Limited, et l'usine No. 2 de l'Aluminum Company of Canada, ont constitué, hier, l'itinéraire d'une visite industrielle d'un groupe d'étudiants d'université, les finissants de la 4e année de chimie de l'Université de Montréal.

Ces étudiants, pilotés par M. J.-Oscar Houde, des relations extérieures de la Shawinigan W. & P., et accompagnés de leurs professeurs, le Dr Léon Lortie et MM. Lucien Piché et Paul Cartier, étaient au nombre de onze, soit une jeune fille, Mlle Christiane Plamondon et MM. René Banville, Fernand Bissonnette, Maurice Boulerice, Walter Brabant, Raymond Lanthier, Yves Lefebvre, Jean-Paul Martin, Gaston Rolland, Eloi Vendette et Claude Waters.

Chaque année, plusieurs de la Montréal et de Québec viennent à Montréal et de Québec viennent à Shawinigan faire des visites industrielles. Notre cité est l'une de celles dont les industries sont le plus visitées, parce que ces industries ont une production variée et sont parmi les plus susceptibles d'intéresser les étudiants, à ce stage de leurs études.

Ces étudiants ont logé au Cascade Inn, durant leur séjour à Shawinigan. Arrivés tard lundi soir, ils ont repris le train pour Montréal, hier, après le souper.

Etudiants de l'U. de Montréal à Shawinigan



Shawinigan, 9 — Photo prise hier, à la Shawinigan Chemicals, au cours d'une des visites qui ont marqué la tournée des étudiants de 4e année de chimie de l'Université de Montréal, dans un groupe d'industrie locales. M. J.-Oscar Houde, des relations extérieures de la Shawinigan W. & P., pilotait les visiteurs.

(Photo, Gagné.)

Amélioration au coin St-Marc et Trudel

Shawinigan, 9 — Pour obvier à certains inconvénients que présente la circulation plus dense à midi et à cinq heures de l'après-midi, sur la rue St-Marc, le feu de circulation situé à l'intersection des rues St-Marc et Trudel est actionné à l'aide d'un bouton pour permettre de mieux diriger la circulation.

Un premier essai a été tenté, hier midi, et il semble que la tentative s'est avérée des plus satisfaisantes. Un policier du poste No 2 a été placé à l'intersection et à l'aide d'un bouton il a actionne le changement des feux de circulation pour permettre aux automobilistes de se rendre plus rapidement à leurs demeures.

En dehors de ces heures, les feux de circulation continuent à fonctionner automatiquement.

Le jeune Diamond est blessé légèrement

Shawinigan, 9 — Le jeune Jacques Diamond, 7 ans, fils de M. et Mme Joseph Diamond, 135 rue Dollard s'est infligé des blessures légères, lundi après-midi, lorsqu'il est allé se jeter sur une automobile, à l'intersection des rues St-Marc et Giguère.

L'accident est survenu vers quatre heures. D'après la version de M. Germain Landry, de Mont-Carmel Valmont, qui conduisait le véhicule, un groupe d'écoliers revenait de la classe et jouait à l'intersection.

Le petit Diamond se serait dirigé soudainement dans la rue et se serait jeté sur l'aile droite de l'automobile de M. Landry qui était immobilisée.

Le jeune enfant ne ressentait, hier soir, que de légères douleurs. Il ne fut pas nécessaire de faire venir le medecin son état n'inspirant pas de crainte.

Le constable Leo Plante a fait les constatations d'usage.

PALACE
GRAND'MERE
Air Climatisé par Réfrigération
MERCREDI — JEUDI
RAY MILLAND
"RHUBARB"
- *en plus* -
"SHAKEDOWN"
HOWARD DUFF
NATIONAL
CHARLES BOYER
"The First Legion"
- *en plus* -
"Smugglers's Gold"

ENTREPOSAGE

Confiez-nous vos
FOURRURES
Comme les années passées
Voûte de 4,000 manteaux
Assurance feu-vol-mites
DUFRESNE
90, St-Marc Tél.: 2885
SHAWINIGAN

TARDIF AUTO, Enrg.
Pièces Authentiques pour tous les produits de la Cie FORD
145, St-Alexis Tél.: 6623
Shawinigan

René de Cotret, Ferron, Nobert & Cie
COMPTABLES AGREES
J. H. René de Cotret, C.A.
Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert C.A.
Gérard Camirand, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Trois-Rivières — Shawinigan
Drummondville

LUCIEN LAMBERT C. A.
comptable agréé
Hôtel de Ville (4e étage) Shawinigan - Tél.: 2688

EN GRANDE TOILETTE
POUR
PAQUES
Profitez de cette grande fête, et du printemps pour renouveler votre garde robe. Nous avons sans contesté le choix le plus considérable de merceries et de vêtements pour hommes et jeunes gens. Venez vous en convaincre.


- Habits Fashion Craft
- Chapeaux Stetson
- Paletots de printemps
- Trench Hollywood
- Chemises Forsyth et B.V.D.
- Cravates Forsyth et Currie
- Gants Acme en cuir
- Chaussures Scott McHale
- Pyjamas Forsyth
- Bas de laine à carreaux

Soyez en neuf, étreinez pour Pâques
J. D. HEBERT
76, 5e Rue Shawinigan Tél.: 3321

La Chorale Notre-Dame de Shawinigan
Présente
L'ORPHEON DES TROIS-RIVIERES

AU CENTRE PAROISSIAL ST-MARC
JEUDI 17 AVRIL à 8.30 H. P.M.
Admission réservée $1.00 et 75c Générale 50c
Les billets sont en vente chez
Librairie SAUVAGEAU, 48, 5ème Rue Tél. 2490
CENTRE PAROISSIAL ST-MARC Tél. 6170
Magasin CHAS. RHEAULT 116, 5e Rue Tél. 2278
Magasin BEAUCHEMIN 49, rue Station Tél. 5541
Restaurant COTE 9055, 5ème Avenue Tél. 2990
et des membres de la Chorale - Tels. 5974-3755-5948

Le nouveau vernis à ongles Helena Rubinstein assorti au rouge à lèvres "Stay-Long"


Helena Rubinstein vous présente un nouveau vernis à ongles aussi indélébile que le rouge à lèvres Stay-Long!
Le nouveau vernis Helena Rubinstein *dure beaucoup plus longtemps que les vernis ordinaires, protège les ongles et ne demande aucune couche de base* (celle-ci est incorporée au vernis)!
Ne s'écaille pas, ne pèle pas. Flacon qui ne peut répandre son contenu. 12 teintes assorties au rouge à lèvres Stay-Long.
PHARMACIE
TREPANIER
25, 5e Rue Tél.: 2797
Shawinigan


Roulement plus doux et plus sûr!
Super Cushion
GOODYEAR
Les constructeurs d'autos et automobilistes achètent et utilisent plus de pneus Super-Cushion Goodyear que de n'importe quel autre pneu à basse pression!
aussi avec semelle à côtes
G-51-F
RECHERCHEZ L'ENSEIGNE DE QUALITE
PNEUS GOODYEAR TIRES
RENE CLAVET TIRE SHOP
14-4e AVENUE, SHAWINIGAN FALLS
VULCANISATION; Tél: 3043


Soyez Chic pour Pâques
Visitez nos deux magasins pour
MESDAMES ! MESSIEURS!
CALILLE & FRERE vous offre pour Pâques le plus bel assortiment qui soit des dernières créations de la mode printanière et ce à des prix qui conviennent à toutes les bourses.
POUR MADAME:
- Robes
- Manteaux
- Costumes
- Bourses
- Gants
- Bas
- Lingerie

Etc.
Etc.
Etc.


POUR MESSIEURS
- Complets
- Paletots
- Chapeaux
- Chemises
- Cravates
- Gants
- Bas
- Mouchoirs, etc., etc.

NE MANQUEZ PAS DE VISITER AUJOURD'HUI
CONFECTION Calille & Frères DAMES ET MESSIEURS
29, Station Shawinigan Tél.: 3078
500, 6e Ave Grand'Mère Tél.: 3720

Les offices des Jours Saints dans toutes les paroisses

Shawinigan, 9 — Les paroisses de Shawinigan feront les offices des Jours Saints conformément au programme des années passées, sauf que la paroisse du Christ-Roi se prévaudra du privilège de faire l'office de la vigile pascale samedi soir et n'aura aucun office samedi matin. Les trois paroisses de Shawinigan-Sud et d'Almaville auront également office de la vigile pascale. Il est à noter que cet office commencera à huit heures et que les fidèles y pourront recevoir la communion durant la célébration de la messe, s'ils sont à jeun depuis sept heures le soir. Cette communion ne remplacera pas celle du dimanche de Pâques, comme on l'a cru en certains milieux, mais celle du samedi matin.

A Saint-Pierre, l'office du Jeudi Saint aura lieu à 7 heures, de même que celui du Vendredi Saint. Celui du Samedi Saint aura lieu à 6 heures et demie. Le Jeudi Saint, heure sainte à 7 heures 15. Le Vendredi Saint, chemin de la croix à trois heures. A St-Bernard, jeudi et vendredi matin, office à 8 heures, samedi matin, office à 7 heures. Jeudi soir, heure sainte à 7 heures 15, vendredi, chemin de croix à 3 heures, l'après-midi, à 7 heures 15 le soir.

A Saint-Marc, offices du jeudi et vendredi matin à 8 heures, du samedi matin à 6 heures et demie, heure sainte du Jeudi Saint à 7 heures le soir, chemin de la croix à 1 heure demi et 3 heures, l'après-midi, à 7 heures le soir. Communion le jeudi matin, depuis 6 heures et demie.

A Ste-Croix, office du matin, jeudi et vendredi à 8 heures, du samedi à 7 heures, heure sainte, jeudi soir à 7 heures 15, chemin de croix à 3 heures, vendredi, prédication sur la passion et vénération de la relique de la croix, mais pas de chemin de croix, vendredi soir à 7 heures. Le Jeudi Saint adoration jusqu'à minuit.

Au Christ-Roi, jeudi matin, communion de 5 heures et demie jusqu'à l'office, à 8 heures; adoration qui aura lieu à 8 heures. Vendredi jusqu'à l'office du Vendredi Saint, après-midi, chemin de croix des écoliers à l'église et à la crypte à 2 heures, pour les adultes à trois heures. Le soir, à 7 heures 15, sermon sur la Passion, vénération de la relique de la vraie croix.

Samedi soir, Office de la vigile pascale, à 8 heures, avec communion.

A Sainte-Jeanne-d'Arc, jeudi et vendredi matin, office à 8 heures. Jeudi soir, heure sainte à 7 heures 30, adoration toute la nuit.

Vendredi, chemin de la croix à 1 heure et demie, trois heures, sept heures demie. Samedi soir, office de la vigile pascale à 8 heures.

A Notre-Dame-de-la-Présentation office du jeudi à 8 heures et demie du vendredi à 7 heures et demie (avec chant de la Passion). Chemin de croix, vendredi à 3.00 et 7.15. Heure sainte du jeudi à 7 heures et demie, et adoration toute la nuit. Samedi soir, office de la vigile pascale à 8 heures.

A Saint-Sauveur. Office du jeudi et du vendredi matin à 8 heures, heure sainte jeudi soir à 7 heures 15, adoration jusqu'à minuit, chemin de croix, vendredi à trois heures, office de la vigile pascale samedi soir à 8 heures.

Obsèques de M. C.-A. Gauthier

La Baie du Febvre, (DNC) — Dernièrement est décédé d'une crise cardiaque, M. C.-Alfred Gauthier célibataire à l'âge de 66 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de la Baie du Febvre.

Le Drapeau du Sacré-Coeur s'est rendu le chercher à la demeure du défunt au village suivi des officiers et des lgueurs sous la direction du président M. le notaire Fréchette.

Les porteurs de la dépouille mortelle étaient six de ses neveux MM. Jean-Roch Elie, Robert Jutras, Ernest Niquette, Michel Elie, Napoléon Fontaine et Gilles Jutras.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ant. Denoncourt curé de la paroisse, qui chanta aussi le service assisté de M. l'abbé Robert Lauzière, vicaire et M. l'abbé Gratien Gouin comme diacre et sous-diacre.

Au Choeur on remarquait Mgr St-Germain, Nicolet.

Le Choeur de chant était sous la direction de l'Honorable Ant. Elie qui chanta le cantique d'adieu.

Il laisse dans le deuil, trois soeurs Mlle Antoinette Gauthier de La Baie Mme J.-B. Fontaine, (Jessé) de Pierreville, Mme Colina Niquette (Angéline) de La Baie, deux frères, M. Edmond Gauthier et M. Wilfrid Gauthier de La Baie du Febvre, deux belles soeurs, Mme Alphonse Gauthier du Cap de la Madeleine, Mme Albert Gauthier de La Baie, plusieurs neveux et nièces, M. et Mme Jean-Roch Elie, neveu adoptif du défunt, M. Acadius Gauthier, M. et Mme Urbain Gauthier de Longueuil, M. Ernest Niquette, M. et Mme Césaire Gauthier, (La Baie), M. et Mme Clovis Gauthier, (Amos, Abit.) M. et Mme Georges Gauthier, M. et Mme Gérard Gauthier, (La Baie), M. et Mme Lorenzo Gauthier, (La Baie), M. et Mme Napoléon Fontaine (Pierreville), M. et Mme Lucien Janelle, M. et Mme Cléomène Lemire, M. et Mme Gérard Jutras, M. et Mme Gérard Camiré, M. et Mme Marcel Boisvert, M. et Mme Raoul Bélisle, (La Baie), M. et Mme Léo Ledoux de Trois-Rivières, M. et Mme Emile Janelle du Cap de la Madeleine, M. et Mme Lucien Favreau, de Longueuil, M. et Mme Bertrand Bélisle, (La Baie), Mlle Elianne Gauthier de La Baie, Mlle Eva Gauthier Inst. du couvent des Srs Grises de Longueuil, Michel et Jean-Roch Elie Sorel, Bertin Elie, La Tuque, Pierre-Paul Elie de Parent, Mlles Mary Desfossés, Mlle Juliette Desfossés, M. et Mme Arthur Rousseau.

Un nombre considérable de la paroisse et des environs assistèrent aux funérailles.

A la famille en deuil, nous réitérons nos sincères condoléances.

Les minerais du Québec et du Labrador, un argument pour canaliser le Saint-Laurent

St-Catharines, Ont., 9 — La canalisation du St-Laurent s'impose si l'on veut que les mines de fer du Québec et du Labrador soient en mesure d'expédier vingt millions de tonnes de minerai par année — "et la situation internationale pourrait bien l'exiger plus tôt que nous n'osons le croire", a déclaré hier soir M. W.-H. Durrell, de Montréal, gérant général de l'Iron Ore Company of Canada, au cours d'une conférence prononcée ici, à une réunion de l'Association of Iron and Steel Engineers.

M. Durrell a précisé que l'on projette de produire et d'expédier, dès le début, dix millions de tonnes de minerai par année et que l'on atteindra cet objectif "même si la canalisation ne se réalise jamais". Il a ajouté que celle-ci s'imposera, toutefois, si l'on veut accroître la production.

"Le transport de notre minerai jusqu'à Montréal", a expliqué le conferencier, ne pose aucun problème. A Montréal ou dans les environs, faute d'un canal maritime nous transborderons nos cargaisons dans des chalands (qui ne pourront transporter qu'une fraction seulement des dix millions de tonnes en perspective), ainsi que dans des wagons de chemin de fer. Si le St-Laurent était canalisé, presque tout le minerai destiné aux aciéries de l'intérieur du pays serait acheminé par les Grands Lacs. A cet égard, le transport de notre minerai serait calqué sur le système employé pour l'acheminement du minerai du lac Supérieur. Depuis plusieurs années, on transporte, par eau, de 50 à 80 millions de tonnes de minerai en moyenne, depuis la tête des Grands Lacs jusqu'aux ports intérieurs desservant les aciéries.

"Des conflits d'intérêts ont retardé de plusieurs années la canalisation du St-Laurent. Mais cette entreprise, en temps de paix comme en temps de guerre, a tellement d'importance aux yeux des Canadiens que le gouvernement de notre pays a décidé d'aménager cette voie maritime intérieure seul et à ses propres frais, si les Etats-Unis continuent d'hésiter à participer au projet. Il ne s'agit pas là d'une déclaration en l'air. Le gouvernement fédéral a déjà constitué une compagnie de la Couronne pour voir aux préparatifs de la construction. D'ailleurs, cette entreprise n'est pas tellement colossale si l'on considère d'autres dépenses et travaux effectués de nos jours.

"A l'heure actuelle, la route fluviale St-Laurent-Grands Lacs permet 30 pieds de tirant d'eau en aval de Montréal, 14 entre Montréal et Prescott (Ontario) et 25 en amont de Prescott, y compris le canal Welland, dont le Canada a entrepris seul la construction en 1912 et qui, une fois terminé, permit la navigation à 25 pieds de tirant d'eau (au lieu de 14 pieds) entre les lacs Ontario et Erie.

"L'embouteillage le plus sérieux dans la navigation se produit maintenant entre Montréal et Prescott—tronçon fluvial qui n'a subi aucune amélioration depuis 1900. Le gros bon sens réclame la suppression de cet embouteillage: il faut que l'on profite pleinement des améliorations déjà apportées à la navigation à l'est de Montréal et à l'ouest de Prescott.

"D'après un rapport publié en juin 1949 par la division générale du génie du ministère des Transports du Canada, il suffirait de $350,000,000 pour rendre cette route fluviale accessible à des navires de plus fort tonnage. Naturellement, les adversaires irréductibles du projet de canalisation préfèrent clamer que le projet coûterait un milliard de dollars; mais ce chiffre plus élevé englobe, en fait, tous les projets d'aménagement hydroélectriques qui se rattachent à la canalisation, l'amélioration des ports sur les lacs les plus éloignés, et plusieurs autres entreprises qui n'influent aucunement sur le coût véritable des canaux et écluses entre Montréal et Prescott.

"Quels que soient les points discutables de ce projet depuis longtemps débattu, il existe un fait indéniable

(suite à la page 10)

Voyez ce que vous obtenez avec

UN PRÊT DE CHEZ Personal

● VOUS OBTENEZ une attention personnelle.
● VOUS OBTENEZ un service rapide.
● VOUS OBTENEZ une date de paiement qui vous convient.

Endosseurs ou sécurité bancaire non requis. Chez Personal c'est "oui" à 4 hommes et femmes sur 5 qui ont un emploi. Venez, écrivez ou téléphonez aujourd'hui!

Beneficial Loan System

PRETS DE $50 A $1200

"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI"

Personal FINANCE CO.

2ième étage, 688, 5 ième Rue (Coin Mercier) Shawinigan Falls

Téléphone: 4438 ● LUCIEN ROY, Gérant

BUREAU OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. A 5 H.

Le vendredi ouvert le soir jusqu'à 9 h. Le samedi fermé toute la journée.

Prêts consentis aux résidents de toutes les villes environnantes • Personal Finance Co. du Canada



Mme R. Buisson

CORDIALE INVITATION A MON MAGASIN

D'EXCLUSIVITES FEMININES

à l'occasion de Pâques

18 ANNEES D'EXPERIENCES A VOTRE SERVICE

CHOIX COMPLET DE

● Lingerie
● Sous-vêtements
● Corsets Nuback et le Gant
● Brassières Goth'c et Allure
● Uniformes de Chapeaux Garde Malade
● Blouses et jupes
● Bas Nylon Kayser
● Bourses
● Foulards

Joyeuses Pâques à toutes nos clientes et amies

Madame ROSAIRE BUISSON

370, A, rue St-Marc Shawinigan Tél.: 7-9887



ECONOMISEZ . . . TOUT EN CONSTRUISANT !

Cela peut vous paraître ridicule . . . mais il est un moyen sûr d'économiser! Ce moyen, à votre portée, est l'emploi du

BETON "READY-MIX" LAURENTIDE

Avec le béton "Ready-Mix" Laurentide vous êtes assurés de l'uniformité dans sa composition. Le béton "Ready-Mix" Laurentide ne fait pas de poches et se distribue plus uniformément dans les formes. En ne recevant que la quantité nécessaire vous éliminez ainsi les pertes de matériaux.

Veuillez prendre note que notre nouveau local de SHAWINIGAN-GRAND'MERE sera ouvert vers le 10 JUIN. D'ici là, veuillez communiquer avec notre bureau de Trois-Rivières. Téléphone: 84.2

La quantité de béton "Ready-Mix" Laurentide nécessaire sera livrée à vos chantiers, au temps voulu sur un simple coup de téléphone à

6432

(Trois-Rivières)

52-2P

Laurentide Ready-Mix & Equipment Inc.

TROIS-RIVIERES ● CAP-DE-LA-MADELEINE ● SHAWINIGAN FALLS ● GRAND'MERE

TELEPHONE 6432 TROIS-RIVIERES

Notre Voute Ultra Moderne

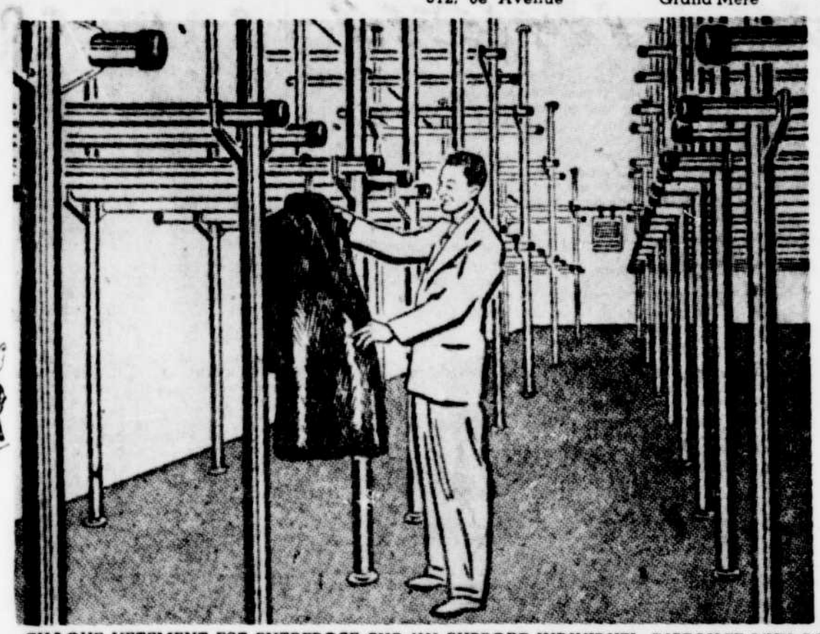
contenant 7,000 manteaux est maintenant à votre service pour l'entreposage de vos

FOURRURES

PHIL LEVASSEUR — NETTOYEUR — TEINTURIER PRESSEUR

144, 4e Rue, 512, 6e Avenue — Shawinigan Grand'Mère





Tél.: 4483 Nous irons les chercher

VOS FOURRURES SONT A L'EPREUVE

DES MITES
DU FEU
DU VOL
DE L'HUMIDITE
DE LA CHALEUR
DE L'EAU

CHAQUE VETEMENT EST ENTREPOSE SUR UN SUPPORT INDIVIDUEL, DISTANCE L'UN DE L'AUTRE. UN COURANT D'AIR FRAIS CIRCULE CONTINUELLEMENT GRACE A UN PROCEDE SPECIAL DE CLIMATISATION D'AIR ET ASSURE A VOS FOURRURES LA MEILLEURE SECURITE QUI SOIT. TELEPHONEZ AUJOURD'HUI 4483 A SHAWINIGAN OU 4453 A GRAND'MERE, ET NOTRE CAMIONNEUR PASSERA CHERCHER VOS FOURRURES.

Les plans de notre voûte de 7,000 manteaux ont été aprouvées par les Underwriters.

FELICITATIONS ET Voeux de succès

Nous avons fait les travaux

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
COUVERTURE

pour la voute moderne de

PHIL LEVASSEUR

Tous nos voeux de succès

Nous avons obtenu et accompli

LE CONTRAT DE CONSTRUCTION

de l'édifice

qui abrite la voûte ultra moderne

PHIL LEVASSEUR

FUTURS PROPRIETAIRES

Nous invitons cordialement tous ceux qui projettent une construction au cours de 1952 de nous consulter. Deux ingénieurs à votre service.

EMILE D. LAVERGNE

Ingénieur - Entrepreneur

5 4ième rue, Shawinigan Tél.: 4145

Sincères félicitations

Nous avons accompli à la voûte

LE CONTRAT DE L'ELECTRICITE

ULTRA MODERNE

PHIL LEVASSEUR

Pour tout genre de construction consultez Grand'Mère Electric Estimés gratuits. Electriciens d'expérience à votre service.

Grand'Mère Electric Enrg.

Paul Lacerte, co-propriétaire

Entrepreneurs Electriciens

321, 7ième Avenue, Grand'Mère Tél.: 4216

avant de construire

Consultez des experts.

LACERTE & FILS

met à votre disposition des plombiers compétents et expérimentés.

Demandez nos estimés gratuits.

J. L. LACERTE & FILS

Entrepreneurs plombiers

670, 4ième rue, Grand'Mère

Tél.: 3694

INTERNATIONAL HARVESTER



OFFREZ-LUI EN UN POUR PAQUES

AUCUN AUTRE

REFRIGERATEUR

N'offre autant d'avantages à prix égal

8 MODELES
8 GRANDEURS
8 PRIX

depuis $324.75

couleur à l'intérieur et à l'extérieur ils sont "féminisés"!

P. E. BELANGER
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
SHAWINIGAN FALLS, QUE.

Le plus grand specialiste en appareils électriques à Shawinigan Falls

276, RUE ST-MARC SHAWINIGAN Téléphone: 5283

Lingerie Distinctive

R. P. HEBERT

POUR PAQUES



BOURSES DE FANTAISIE

En crêpe, toute métallique, ou en tapisserie à petits points. Choix pour tous les gouts.

$3.50 à $10.95

Nouvelles Bourses de Pâques

BOURSES de soie, de crêpe, de bengaline, de suédine, de veau, de morocco. Styles variés. Couleurs en demande. Ayez en une pour Pâques. Choisissez la pour appareiller votre ensemble. **$4.95 et plus**

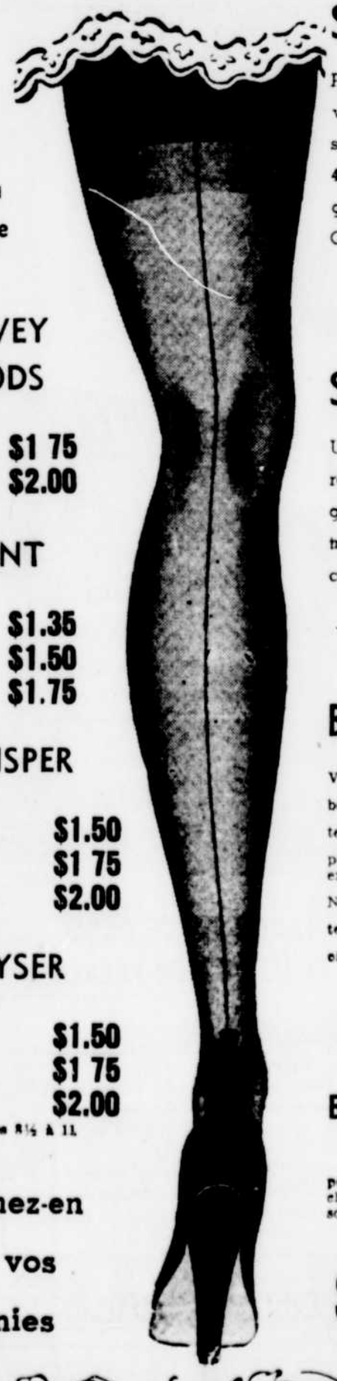
FEURS DE CORSAGE

Une grande variété pour tous les goûts et toutes les utilités. **49c à 1.95**

ECHARPES — FOULARDS

En beau crêpe chiffon, soie unie, crêpe imprimée, chiffon imprimé, taffetas à rayure. Toutes les plus belles teintes. **$1. à $8.95**

Nylons Nylons



Un cadeau pratique pour

HARVEY WOODS

54 gauge **$1 75**
66 gauge **$2.00**

ORIENT

42 gauge **$1.35**
45 gauge **$1.50**
51 gauge **$1.75**

WHISPER

45 gauge **$1.50**
51 gauge **$1 75**
60 gauge **$2.00**

KAYSER

45 gauge **$1.50**
51 gauge **$1 75**
60 gauge **$2.00**

Pointures 8½ à 11

Donnez-en à vos Amies

SPECIAL

Profitez de l'aubaine pour vous en procurer plusieurs paires, Bas nylon 45 gauge, 2 teintes de beige, jeunesse et sunrise. Grandeurs: 8½ à 11.

$1.07

SPECIAL

Un autre spécial très intéressant. Bas nylon 51 gauge, deux teintes, une neutre et une beige. Très spécial de Pâques.

$1.17

BAS "oversize"

Voici un bas nylon pour jambes extra grosses ou très fortes. Ces bas ont jusqu'à 28 pouces de tour. Ils sont une exclusivité de notre magasin. Nylon 30 deniers en deux teintes. Pointures 10 à 11½. Spécial

$1.95

BAS PURE SOIE

pesanteur service ou chiffon, aussi crêpe pur soie. La paire.

$2.25

JUPONS SLIPS

SLIPS en nylon ou en taffetas crosse avec bretelle d'ajustage, haut uni, décolleté carré en arrière, en blanc seulement. Tailles 32 à 44. **$3.98**

SLIPS en tricot de nylon 30 et 40 deniers, uni avec garniture de dentelle au haut et au bas, aussi garniture à plis. Blanc, rose, pêche. **$5.95 et plus**

SLIPS en crêpe taillés sur le droit, couture double, garnis de dentelle 2½ pouces de large au haut. Aussi style avec dentelle au haut et bas. Blanc seulement 32 à 40. Spécial **$2.98**

SLIPS "MARY BARRON"

En satin avec garniture de dentelle. En crêpe avec appliqués brodés. Blanc seulement 32 à 44. Spécial **$3.98**

SLIPS "EXTRA LARGE"

pour personnes à tailles fortes. Pointures 46-48-50-52. Peu de magasin les ont en vente à

$2.98 $3.98 $4.95

ROBES DE NUIT

en tricot de nylon 20 deniers. Garnitures de dentelle au haut et au bas, plissé ou tout uni. **$8.95 et plus**

ROBES DE NUIT en crêpe ou satin avec garniture de dentelle. Encolure à la taille et au bas. Grand choix dans les grandeurs 32 à 40. Blanc, rose, bleu. Un cadeau pratique. **$4.95**

ROBES DE NUIT en tricot de rayonne. Style tout uni ou garni de dentelle. Tailles pour dames.

$1.98 $2.98 $3.98

PANTIES en tricot de nylon uni 30 deniers. Garniture de dentelle ou plissée. Spécial la paire **$2.98 et plus**

PANTIES en tricot de nylon. Jambe faite avec bande ou élastique. Genre pantie. Blanc, bleu, rose, noir. Tailles pour dames. **$1.98**

PANTIES genre bloomers ou pantalon en tricot de rayonne. Styles variés. Tailles pour dames.

49c 59c 79c $1.00

GANTS EN NYLON

Tricot ou tissage de fantaisie. Blanc, noir, gris, marine, jaune, rose, tangerine, vert, blanc.

$1.25 $1.50 $1.98 $2.50



SPECIAL SLIPS DE CREPE

Slips unis blancs avec haut garni de dentelle, bretelles ajustables. Tailles: 32 à 40. Blanc avec quelques couleurs. Très spécial. **$1.98**



GANTS EN CHAMOISETTE

fabrication anglaise, matériel double, genre pull-on tout uni. Pointures 6 à 8. Choix de 76 couleurs blanc, noir, marine, vert, gris, rouge, brun, rose, turquoise, pistache, fuchia, chamois, rhum frappé, vin, benedictine.

La paire **$1.98**

Achetez-en plusieurs paires



SPECIAL GANTS

Superbe kid importé en noir, brun, bleu marin, blanc. Pointures 6 à 8. Procurez-vous en une paire pour Pâques.

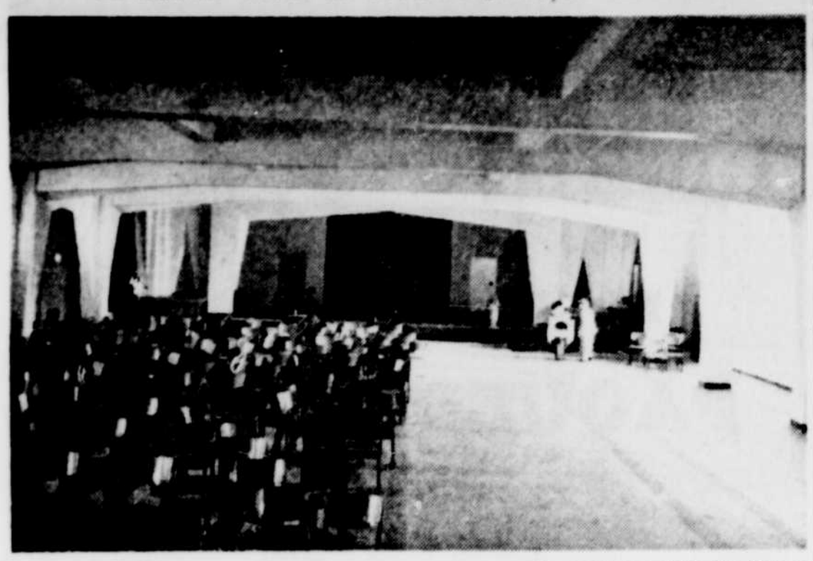
$3.98

VOYEZ NOS VITRINES • ENTREZ AU MAGASIN

R. P. HEBERT

52, 5ème Rue **SHAWINIGAN** Tél.: 2220

La superbe crypte de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère





Les paroissiens de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère ont assisté pour la première fois ce matin au saint office dans la nouvelle crypte construite d'après les plans de l'architecte David Deshaies, de Nicolet. Tous les offices de la Semaine Sainte et les autres exercices réguliers se tiendront à l'avenir dans la crypte. Depuis déjà un an les paroissiens suivaient les exercices religieux dans la salle de l'école paroissiale. Ils entrent maintenant dans une crypte qui tiendra avantageusement lieu d'église paroissiale. Les deux photos ont été prises hier après-midi alors que l'abbé Gilbert Larue, curé de la paroisse, avait organisé une corvée avec les élèves de l'école Laflèche pour transporter les 800 chaises pour les offices de la semaine. La photo du haut ne peut rendre justice à l'architecte Deshaies, car les travaux ne sont pas terminés. On se hâtait hier après-midi d'installer les autels et de placer les chaises. La photo ci-contre cependant nous donnera une meilleure idée des magnifiques lignes qui composent le style bien personnel de cette église. Il s'agit du deambulatoire de droite. On prévoit que les travaux seront parachevés d'ici quelques jours. L'architecte Deshaies et l'entrepreneur Maurice Deziel ont décidé d'entreprendre le peinturage dans quelques mois seulement pour laisser assécher le plâtre complètement.

(Photo Paul Gagné, G.-M.)

Trahan Confection
Exclusivité Féminine
630 6e Avenue Grand'Mère

TRANSFORMEZ VOTRE SALON POUR PAQUES



ENSEMBLE 11 MORCEAUX

Chesterfield	3	morceaux
Lampe de table	2	"
Lampe Torchère	2	"
Table à Cocktail	1	"
Table pour lampe	1	"
Cendrier sur pied	1	"
Table porte magazine	1	"

VALEUR DE $460.00
SPECIAL DE PAQUES $ 319.

Beauchemin

51 ANS DANS LE COMMERCE DU MEUBLE
49 Ave Station Shawinigan Tél.: 5541

La messe a été célébrée ce matin dans la crypte de la paroisse St-Jean-Baptiste

Grand'Mère, 9 — On a célébré pour la première fois hier matin le saint sacrifice de la messe dans la crypte de la paroisse St-Jean-Baptiste de Grand'Mère. Les travaux étant pratiquement terminés, l'abbé Gilbert Larue, curé de la paroisse, nous a déclaré hier après-midi que tous les offices de la Semaine Sainte auraient lieu dans la nouvelle église et que l'on continuerait par la suite à y célébrer tous les exercices religieux.

Les travaux ont été poussés à vive allure depuis une semaine pour que le magnifique temple soit ouvert à temps pour les nombreuses cérémonies religieuses de la Semaine Sainte. Même la semaine dernière, l'abbé Larue nous déclarait qu'il ne prévoyait pas pouvoir entrer à temps dans la nouvelle crypte. Cependant M. David Deshaies, architecte de Nicolet, qui a préparé les plans de la crypte et de la future église est venu lui-même sur les lieux pour voir aux derniers détails.

Il convient de rendre ici hommage à l'architecte Deshaies pour le magnifique travail qu'il accomplit. Même si les paroissiens de St-Jean-Baptiste n'appellent leur église qu'une crypte, cette crypte remplacerait avantageusement bien des églises dans le diocese. Construite dans un style simple, mais bien personnel, la petite crypte qui pourra recevoir 800 fidèles possède une unité de style bien remarquable dans toutes ses lignes et crée un atmosphère invitant à la prière. Son chemin de croix, une oeuvre de l'italien Guardo, de Montréal, cadre magnifiquement dans les deux déambulatoires qui bordent la nef.

Bien que les travaux soient pratiquement terminés, l'on prévoit tout de même qu'il faudra encore quelques jours afin de mettre une dernière touche aux menus détails. La crypte possède cette caractéristique d'avoir un chauffage dans le plancher de sorte qu'aucun espace n'est pris par des calorifères, d'ailleurs toujours disgracieux. L'architecte Deshaies et l'entrepreneur général Maurice Déziel ont décidé d'attendre quelques mois avant d'entreprendre le posage de la peinture, pour permettre au plâtre de sécher complètement. Ils ont allégué en premier lieu qu'il s'agissait d'un sous-sol et que, par conséquent, l'humidité y était plus persistante. Ensuite, la construction de la crypte ayant été entreprise durant la saison d'hiver et les derniers temps n'ayant pas favorisé l'assèchement, il valait mieux attendre quelques mois pour peinturer.

Ce matin, l'abbé Gilbert Larue, curé, et son vicaire, l'abbé Charles Bergeron, ont célébré le saint sacrifice pour la première fois dans la crypte. Une corvée a été entreprise hier, avec l'aide des garçons de l'école Laflèche, pour que des chaises soient transportées de l'école à la crypte. Les ouvriers ont travaillé tard hier soir pour installer le maître-autel et les deux autels latéraux et poser toute le système d'éclairage intérieur.

Demain matin, l'office du Jeudi-Saint sera célébré à 7 heures, il en sera de même pour la messe des Présanctifiés Vendredi-Saint; l'office du Samedi Saint aura lieu à 6 heures et 30 du matin.

Nous publions ci-dessous l'horaire des offices de la semaine sainte et des offices réguliers semaine et dimanche:

Jeudi-Saint: office à 7 heures; heure sainte à 7 heures et 30 p.m.; confessions à 3 heures et après l'heure sainte le soir.

Vendredi-Saint: office à 7 heures; Chemin de la Croix à 3 heures; confessions à 7 heures et 30 du soir;

Samedi-Saint: Office à 6 heures et 30; confessions à 3 heures et 7 heures et 30 du soir.

Dimanche de Pâques et tous les dimanches: messes à 7, 8, 9, 10 et 11 heures et 30. La grand-messe est à 10 heures.

Sur semaine: messes à 6 heures et 30 et à 7 heures.

Séance à l'école de diction Dupré

Grand'Mère, 9 — Les élèves de l'école de diction de Mme Isabelle-Asselin Dupré, l.d., ont vivement impressionné leur auditoire, lundi soir, lors de leur premier récital à la salle du Pensionnat des Ursulines de Grand'Mère, sous la présidence de l'abbé Gilbert Larue, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste.

C'est avec une grande maîtrise et beaucoup d'intelligence que les fillettes ont interprété les saynètes et les chants mimés, en particulier la saynète du Chemin de fer qui nous transporte dans un petit village, près de la gare, où tous les villageois sont massés attendant l'arrivée du premier train, ce petit train qui ne vient pas. "J'ai une fille à marier", chanson tirée du folklore français, a été appréciée vivement et les interprètes ont démontré en même temps que beaucoup d'habileté dans leurs gestes des talents réels pour la musique. Le rythme était surtout maintenu scrupuleusement tout au long de l'interprétation. Enfin, le dernier numéro, "La révolte des joujoux", jolie petite pièce enfantine de fort bon goût, a réuni près d'une trentaine d'exécutantes, toutes des fillettes de 7 à 12 ans environ. Ce petit jeu scénique demande un ensemble qui a dû nécessiter un travail considérable de la part du professeur, Mme Isabelle-Asselin Dupré.

Nous tenons à féliciter toutes les fillettes qui ont participé à ce programme de choix et à rendre hommage en même temps au professeur de diction, Mme Dupré.

—Les minerais

(suite de la page 8)

ble: le Canada est déterminé à entreprendre cette canalisation. Si les Etats-Unis y participent, tant mieux, mais le puissant essor économique du Canada et le développement de riches ressources naturelles dans l'extrême est et l'extrême ouest de ce pays exigent que la canalisation se réalise le plus tôt possible."

Industriels anglais accueillis par le ministre Beaulieu

Après avoir passé deux semaines dans la province de Québec, des industriels anglais qui veulent établir ici une importante entreprise se sont entretenus, ces jours derniers, avec l'honorable J.-Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre n'a pas voulu divulguer le genre d'industrie dont il s'agit, mais il nous a assurés que cette entreprise, si elle se matérialise, fournira du travail à plusieurs centaines d'ouvriers du Québec. Le ministre coopère avec tous les intéressés afin d'aplanir certaines difficultés techniques qui, jusqu'à ce jour, ont retardé la réalisation du projet en question.

Le ministre reçut ensuite l'exécutif de la Fédération patronale du commerce, M. Paul Lebel, conseiller juridique de la Fédération se fit l'interprète de la délégation pour remercier le ministre des nombreuses initiatives prises dans le passé pour promouvoir le commerce dans la province. Il donna ensuite lecture du mémoire soumis par la Fédération.

Exprimant sa satisfaction de rencontrer les délégués, le ministre du Commerce émit le voeu que cet excellent procédé de contact se continue dans l'avenir. "Si nous voulons réaliser des oeuvres durables, dit-il, il importe que tous ensemble nous cherchions et trouvions les solutions qui s'imposent." Après avoir souligné le travail constructif qui se fait en collaboration par exemple avec l'Association des Commissaires de la province, et plusieurs autres organismes, le ministre rappela les progrès considérables remarqués dans la province au cours des dix dernières années.

Almaville demande des pensions pour les infirmes

Almaville, 9, D.N.C. — Le conseil municipal d'Almaville, réuni en séance régulière mensuelle sous la présidence de S. H. le maire Napoléon Pelletier, a adopté une résolution pour demander aux autorités gouvernementales d'instituer pour les infirmes des pensions du genre de celles actuellement données aux aveugles.

Le conseil d'Almaville a passé cette résolution à la demande de l'Association des Infirmes des Trois-

Cours d'orientation familiale clôturés

Shawinigan, 9 — Les cours d'orientation familiale, organisés par la Ligue Ouvrière Catholique, se poursuivent régulièrement. Les responsables fédéraux de ces cours d'orientation, M. et Mme Roland Roy, nous apprennent que la soirée de clôture aura lieu samedi, le 26 avril, au local de la Fédération de la L.O.C., Boulevard Giguère.

M. Roy nous informe aussi qu'au début de la semaine les quatre groupes qui suivent les cours ont assisté au collège Saint-Maurice, à une représentation du film "Maternité". Une centaine de personnes, dont de nombreuses jeunes mamans, ont trouvé beaucoup de profit à voir ce film.

Situation difficile pour notre cheddar



Les producteurs du cheddar se trouvent devant un surplus de fromage et prévoient une baisse du prix vu que la Grande-Bretagne a fermé un marché consommant environ 25,000,000 de livres de la production de 85,000,000 de livres, soit pour une valeur de $8,000,000. Tandis que certaines fromageries pensent à réduire leur production, les chefs de l'industrie du fromage espèrent que la Grande-Bretagne pourra acheter du fromage canadien plus tard cette année. (C.P.C.)

La construction domiciliaire en Ontario

De nouveaux projets d'habitations devront être entrepris prochainement dans deux municipalités de l'Ontario, — Midland et Prescott, — en vertu d'ententes fédérales-provinciales, ont annoncé M. Robert H. Winters, ministre fédéral des Ressources et du Développement économique et M. William Griesinger, ministre de l'Organisation et du Développement de l'Ontario.

Le plus important des deux projets, lesquels ont été élaborés conformément aux dispositions de l'article 35 de la Loi nationale sur l'habitation, est une entreprise combinant l'aménagement de terrains et la construction de maisons destinées à être louées à Midland, et le coût en est estimé à environ $221,200.

L'entente relative à Midland prévoit l'aménagement de 66 lopins munis de services de viabilité, dont 20 seront utilisés pour la construction de maisons destinées à la location. Les 46 autres lopins seront vendus à des constructeurs et à des particuliers en vue de la construction d'habitations.

Parmi les 20 maisons qui doivent être construites il y en aura quatre de deux chambres à coucher et 16 de trois chambres à coucher; le loyer moyen sera d'environ $58. par mois. Le coût total de la construction des maisons à louer, y compris les frais d'acquisition des terrains et d'installation des services sur les lopins atteindra environ $188,600, le solde de $32,600 représentant le coût du terrain et des services de viabilité pour les lopins destinés à être vendus.

A Prescott, 10 maisons à logement unique doivent être construites au coût estimatif de $95,896, y compris les frais d'acquisition du terrain et d'installation des services. Ces derniers sont déjà installés à l'exception des ponceaux et des branchements d'égout et d'aqueduc allant jusqu'aux limites des lopins.

Les maisons auront toutes trois chambres à coucher, et le loyer sera, croit-on, d'environ $59 par mois.

Dans le cas des deux municipalités, des ententes ont été signées entre l'association federale-provinciale, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, la Société centrale d'hypothèque et de logement, la province et la municipalité. Les municipalités sont à exécuter l'aménagement du terrain pour le compte de l'association. Une part de 75 p. 100 du coût total de chaque projet sera financée par le gouvernement fédéral, la province fournissant le reste. Les municipalités se sont engagées à solder une part du coût que les projets d'habitations comporteront pour la province.

La construction des maisons se fera sous la surveillance de la Société centrale d'hypothèque et de logement et les maisons, une fois construites, seront administrées par un service local du logement.

Il assura finalement les délégués que leurs suggestions lui semblaient tout à fait pertinentes et de nature à améliorer encore les conditions économiques du Québec. Il leur promit qu'il présenterait leur mémoire à ses collègues au cours de la prochaine réunion du conseil exécutif.

Au cours de l'entrevue, l'honorable Beaulieu avait à ses côtés son sous-ministre, M. Louis Coderre, M. Robert Plante, commissaire industriel, M. André Giroux, publiciste et les techniciens du ministère. La délégation, qu'accompagnait M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur, se composait de MM. Edouard Coulombe, président de la Fédération patronale du Commerce, Willie Gagnon, vice-président Leo Carpentier, président de l'Association patronale du commerce, Roland Morneau, président du Centre des patrons chrétiens, Médard Ouellet et Raymond Gérin, secrétaires de la Fédération et de l'Association patronale du commerce, Charles Paquet, directeur de la Fédération et Paul Lebel, conseiller juridique.

EMPLOYEZ SUPERTEST SERVICE COURTOIS

4 générations au Cap



Voici une autre famille du Cap-de-la-Madeleine qui compte quatre générations. C'est la famille Doyon bien connue en cette ville. Nous reconnaissons MM. Joseph Doyon, 77 ans; Rosaire Doyon, 51 ans; André Doyon, 30 ans et le bébé Jacques Doyon, 2 ans et 8 mois.

SACS DE THÉ "SALADA"
Donnent une infusion parfaite

AUBAINE—TEMPS LIMITÉ
VEL FORMAT "LARGE"
2 pour 69¢



VEL • EPARGNE • TEMPS • TRAVAIL • ARGENT

IL Y A PLUS DE CAMIONS FARGO en service que jamais auparavant!



LEURS PROPRIÉTAIRES AIMENT LES FARGO PARCE QU'ILS PEUVENT ACHETER UN FARGO À LA TAILLE DE LEUR TÂCHE!

Les usagers de camions, en nombre grandissant, adoptent "FARGO" pour obtenir un camion construit "à la taille de *leur* tâche!" Ils savent qu'un camion "à la taille de la tâche" donne un meilleur rendement, requiert moins de réparations, est plus économique.

Dans un FARGO, les *éléments de support*, tels que châssis, essieux, ressorts, roues et pneus, sont construits et assemblés pour fournir la capacité requise pour porter la charge en toute sécurité. Les *éléments de traction*, tels que moteurs, embrayages, boîtes de vitesses, trains arrière et rapports d'essieux, sont conçus pour fournir la puissance nécessaire au déplacement de la charge, dans des conditions données. Dans un FARGO, vous n'achetez donc pas de la puissance et de la capacité que *vous n'emploierez pas*.

Votre dépositaire FARGO vous aidera volontiers à choisir le FARGO "à la taille de *votre* tâche." Voyez-le ou téléphonez-lui; il n'est pas plus éloigné de vous que votre téléphone.

Voyez votre dépositaire Chrysler-Plymouth -Fargo

LES CAMIONS FARGO SONT CONSTRUITS PAR CHRYSLER... AU CANADA!

Bombardier à réaction dernier modèle



Le YB-60 est le dernier modèle des bombardiers lourds à reaction de l'aviation américaine. Il a été photographié juste avant la mise en marche des moteurs à Fort Worth Texas. Il a 8 réacteurs qui peuvent lui faire dépasser la vitesse maximum des autres appareils de sa classe. (C. P. C.)

Neuvaine solennelle de réparation à Marie-Réparatrice

Le 24 avril verra s'ouvrir à la chapelle de Marie-Réparatrice, la neuvaine solennelle de réparation, qui se terminera le 2 mai. Durant cette croisade de prières, il y aura tous les soirs, à 8 hres, un sermon prêché par le R. P. Roger Charbonneau, o.p., lequel sera suivi d'un salut solennel au T. S. Sacrement.

"Aujourd'hui plus que jamais l'heure est venue de la réparation". Cette parole de notre Pontife régnant est, pour tout catholique, un appel à réparer, par leur amour et leur générosité au service du divin Maître, les égarements et les négligences coupables de tant de mauvais chrétiens. Oui, en ces temps surtout, où Jésus-Hostie est oublié, méconnu, méprisé, où pour plusieurs la vie n'est qu'une course effrenée aux plaisirs et aux jouissances, il semble que le moment soit venu pour les coeurs fervents de se grouper au pied de l'ostensoir et de protester de leur amour et de leur fidélité au Dieu de l'Eucharistie.

Profitons donc des exercices de cette neuvaine pour intensifier notre esprit de prière et de sacrifice, et ainsi se réalisera la promesse de Pie IX. "Le monde sera sauvé par la réparation."

Couvent de Marie-Réparatrice
885 rue Hart, T.-Rivières, Tél. 1420

Le Mandamus a été réglé hors de cour

A la suite de la résolution du conseil municipal de Louiseville, adoptée lundi soir, Me René Paul, procureur de la municipalité, en est venu à une entente avec les procureurs de la compagnie Associated Textiles et le Mandamus pris contre la municipalité a été retiré, la cause étant réglée hors de Cour.

Par sa résolution de lundi soir, le conseil de Louiseville a accepté d'accorder son assistance à la compagnie et il a demandé l'aide de la police provinciale. Cette demande a été adressée au Solliciteur général, l'Hon. Antoine Rivard.

Chronique municipale

Après tant et tant de délibérations sur le sujet, plus rien ne va dans le projet d'achat de l'immeuble de M. J.-A. Gosselin, sur la rue Lejeune. Il appert que M. Gosselin n'a pas voulu accepter les conditions posées par la ville que la bâtisse soit transportée en dehors des limites de la cité. Devant cette attitude, nos édiles ont décidé de tout laisser tomber. M. Gosselin sera laissé libre de reconstruire, s'il le désire, mais conformément au règlement municipal et en respectant la ligne de construction.

—oOo—

Une autorisation a été accordée à la Compagnie de Téléphone Bell de poser un câble souterrain de 293 pieds de long au coin des rues La-Fosse et Notre-Dame. A la même occasion, le maire et les échevins ont autorisé le gérant à expédier un compte à la compagnie Bell pour dépréciation et réparation des rues brisées à la suite des travaux faits par la compagnie. Le gérant mentionne particulièrement la rue Laviolette.

—oOo—

L'échevin Guay, avec l'approbation de tous ses collègues, a demandé au gérant de hâter le paiement des pensions aux employés de la Cité mis à leur retraite. M. Lord a promis diligence.

—oOo—

M. Atchez Pitt a écrit au Conseil pour protester contre la décision du comité de la circulation de demander de prohiber le stationnement sur le côté est de la rue Laviolette. Nos édiles étudieront le problème quand ils en seront saisis officiellement.

—oOo—

M. Paul-Emile Parent a reçu l'autorisation de laisser son restaurant ouvert durant la nuit. L'établissement est situé à 1583 Laviolette. Le gérant a précisé qu'il s'agit d'une tolérance et que, si la police y découvre du désordre, elle devra le fermer sans autre avis.

—oOo—

La Cité a reçu quittances au montant de $4,000 dans le cas des réclamations qui lui furent intentées à la suite de l'accident survenu à Mme Jean Brien et à M. Brien au tunnel St-Maurice.

—oOo—

Les Chevaliers de Colomb ont obtenu la permission d'installer des écussons de leur association aux deux entrées de la ville. Le site devra cependant être accepté par le gérant.

—oOo—

Le Conseil a reçu le certificat de dépôt de la convention collective signée avec l'Association des Policiers et Pompiers de la Cité.

—oOo—

Nos édiles ont adopté un rapport de l'ingénieur recommandant de ne pas louer l'espace demandé par Three Rivers Yatch Works dans l'usine de filtration.

—oOo—

MM. Eugène Laroche et Eugene Laroche ont obtenu la permission de vendre leurs lots du Champ de Tir à MM. Aldège Bellemare et Alfred Beauchesne.

Obsèques de M. J.-C. Martel

Victoriaville, (D.N.C.)— M. J. Cyrille Martel, voyageur de commerce, est décédé dernièrement à l'hôpital St-Joseph d'Arthabaska, à l'âge de 55 ans et 10 mois. M. Martel avait fait ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes d'Arthabaska; il faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur et était un vétéran de la grande guerre de 1914-18; il était également membre du conseil des Chevaliers de Colomb de Warwick, membre de la Chambre de Commerce et membre de la Légion Canadienne de Victoriaville.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Warwick. La levée du corps a été faite par le chanoine J. L. A. Leblanc, c.r., curé qui chanta également le service assisté de MM. les abbés Robert Houle et Jean-Paul Rondeau, vicaires comme diacre et sous-diacre. Au choeur MM. les abbés Lupien et Bergeron du séminaire de Nicolet prenaient places. Le maire Edgar Gingras portait la croix, accompagné de M. Raoul L'Heureux, grand chevalier. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient: MM. Cyrille l'Heureux Cyrille Rondeau, J. A. Nappert, Emile Rousseau, Léo Brindle, Emile Ducharme. La direction des funérailles avait été confiée à M. Jules Desrochers. Les drapeaux de la Ligue du Sacré-Coeur, des Chevaliers de Colomb et de la Légion Canadienne précédait le cortège funèbre.

Il laisse dans le deuil outre son épouse née Della Villeneuve, trois fillettes: Claudette, Marielle et Claire; son père et sa mère, M. et Mme Arthur Hamel; ses soeurs, R. S. Arthur, du Sacré-Coeur de Timmins, Ont. R. S. Aline, du Sacré-Coeur, supérieure de l'école ménagère de Nicolet, R. S. Marie-Reine des Coeurs, de Corbell Ont. R. S. Fernand-Marie, de Nicolet, toutes quatres de la communauté des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, Mme Oscar Charest (Emma) de Drummondville; son frère, M. Fernand Martel, agronome de propagandiste de Drummondville; sa belle-mère, Mme Emery Villeneuve, de Tadoussac; ses beaux-frères; MM. Philias, Joseph, Eugène, Gaston, de Tadoussac, Charles, de Québec Capt. Paul Deschesnes, de Tadoussac, Oscar de Drummondville; ses belles-soeurs; Mlle Cécile Villeneuve, de Tadoussac, Mme Paul Deschênes (Florence) Mmes Philias, Joseph, Gaston Villeneuve de Tadoussac, Mme Ovila Martel, de Lyon Mass., Mme Fernand Martel, de Drummondville et plusieurs oncles et tantes et neveux et nièces.

Assistaient aux funérailles outre son épouse, ses fillettes, Claudette, Marielle et Claire, M. et Mme Arthur Martel, de Warwick, les RR. SS. Alaine du Sacré-Coeur et Fernand Marie, de Nicolet, M. et Mme Oscar Charest, M. et Mme Fernand Martel de Drummondville, Mlle Cécile Villeneuve, de Tadoussac, M. Charles Villeneuve, de Québec, M. Joseph Martel, de Montréal, Dr. D. Fournier, de St-Bruno, M. J. A. Béliveau de Sherbrooke, M. et Mme Alfred Boutin, M. et Mme Simon Racine, M. P.-E. Fortin, Mlle Lauretta Fortin, tous de St-Joachim, M. et Mme H. Martel d'Asbestos, M. et Mme L. Payeur, Mlle G. Payeur, M. et Mme J. L'Heureux, M. D. Payeur, de Warwick, M. V. Lanouette, agronome de Victoriaville, et J. Paquet, chef de division de Québec, représentant le ministère de l'Agriculture, M. Wilfrid Labbé, député au provincial de Victoriaville, M. et Mme Henri Fréchette, les élèves de l'institut familial de Nicolet, les RR. SS. de l'Assomption de Warwick et leurs élèves, M. et Mme Armand Desharnais, M. et Mme Maurice Beaudet, Mme A. Desharnais, Mme A. Napperi, Mme L. Brindle, M. et Mme O.F. Kirouac, M. et Mme Jerry Goggin, M. Denys Gleason, M. M. Beaudet, M. R. Daigle, M. L. Kirouac, M. L. Fréchette, M. E. L'Heureux, Mme J. Guilbeault, Mme Irenée Muir, Mme C.E. Tessier, MM. et Mmes Marcel Ménard Antonio Desrochers J. Béliveau, MM. Omer Lemay, L. Laroche, N. Desrochers, A. Boisvert, T. Rondeau, D. Martel, J.-B. Laroche, E. Laroche R. Kirouac, de Warwick, MM. A. Desrochers, A. Rondeau, Mme Lionel Lafrance, de Victoriaville, MM. W. Girard, Ls. Langlois, W. Durocher, E. Robitaille, A. Perreault, Pierre Perreault, E. Desrochers, E. Carignan, Louis Desrochers, A. Brière, J. Anctil J.A. Talbot, Lucien et Arthur Croteau, A. D'Etcheverry, Arthur Bernier, M. J.-P. Baril, M. O. Beaumier, Mme Horace Lapointe, Mlle Rosa Baril, M. et Mme Philibert, Béliveau, M. et Mme O. Béliveau, Mlle Lorraine Kirouac et plusieurs autres. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Fala est mort



Fala, petit chien noir qui fut pendant cinq ans le compagnon constant du regretté président F. D. Roosevelt, est mort samedi à Val Kill Cottage, résidence des Roosevelt à Hyde Park. Il est mort deux jours avant son douzième anniversaire. Il a été enterré samedi dans le jardin des roses à Hyde Park près de son maître. (Canada Wide.)

L'Aluminium Co. a réalisé des bénéfices consolidés de $24,508,397. l'an dernier

Les comptes de l'exercice 1951 de l'Aluminum Company of Canada, Limited et de ses filiales, publiés aujourd'hui, font voir des bénéfices consolidés de $24,508,397 à rapprocher de $31,087,833 pour l'exercice précédent. Les dividendes sur les actions privilégiées ont absorbé $530,735 contre $547,400 en 1950.

La diminution du chiffre des bénéfices nets par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par une augmentation du chiffre des amortissements mais aussi par la hausse de l'impôt sur le revenu. Les amortissements pratiqués en 1951 se totalisent par $23,267,262 en comparaison de $11,415,088 en 1950. Cette augmentation est constituée presque entièrement par des amortissements de $12,717,283 pratiqués du chef d'installations en voie de construction en fin d'exercice, en partie calculés à des taux supérieurs aux taux ordinaires, conformément à la réglementation fédérale concernant l'impôt sur le revenu au Canada. Ces amortissements ont eu pour effet de réduire de $6,918,202 le chiffre des bénéfices nets.

Les bénéfices se sont établis au chiffre ci-dessus sous déduction de provisions pour impôts sur le revenu supérieures à celles de l'exercice précédent, soit $29,416,051 contre $22,961,755 en 1950. Les impôts sur le revenu pour lesquels on a dû faire provision en 1951 comprennent $27,993,648 d'impôts payables au Canada.

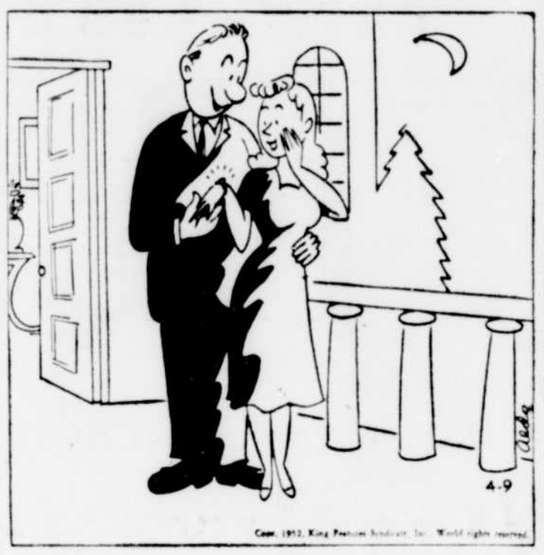
La dette à long terme montre une augmentation nette de $23.0 millions sur l'année précédente par suite de l'émission de $24,975,000 de bons remboursables par anticipation à l'ordre du Gouvernement du Royaume-Uni partiellement compensés par le jeu normal des remboursements prévus aux contrats d'émission d'autres titres en cours et par un remboursement anticipé. Des actions privilégiées d'Alcan au nominal de $358,250 ont été retirées de la circulation.

Le fonds de roulement s'établit à environ $60 millions à la fin de 1951, accusant une réduction de plus de $59.0 millions sur 1950. Cette réduction vient de la mise de fonds considérable entraînée par les travaux de construction entrepris par la Compagnie. On estime le coût de ces travaux que la Compagnie projette de compléter en 1954 à $330 millions dont $106 millions ont déja été dépensé en 1951.

Causerie du docteur Vadium Vladykov sur la truite mouchetée

Le Dr Vadim Vladykov, directeur du grand laboratoire de biologie du Département provincial des Pêcheries à Québec et biologiste bien connu des pêcheurs sportifs de la Vieille Capitale, donnait une causerie, tout recemment, sur "La Truite Mouchetée et son Milieu", aux membres du Casting-Club de Québec. Après une étude biologique de la truite mouchetée, sujet des plus pratiques pour les pêcheurs sportifs, le conférencier développa des considérations très intéressantes sur le milieu naturel de cette espèce. La truite mouchetée vit dans l'eau douce comme dans l'eau salée, mais son milieu typique, dans notre province, se trouve dans les lacs. Qu'est-ce qu'un lac? C'est un vrai cosmos, petit en étendue, mais très complexe dans son ensemble. Bien entendu, c'est l'eau qui est la partie la plus importante. L'eau devra "vieillir" d'abord pour devenir convenable à la vie aquatique; ce vieillissement de l'eau est le produit de relations complexes entre les bactéries, les animaux et les plantes, d'un équilibre entre les substances inorganiques et les organismes vivants. La truite mouchetée préfère des eaux plutôt transparentes et fraiches, claires et bien aérées. La question de croissance de la truite dépend d'abord de la température de l'eau mais surtout de l'abondance de nourriture. Vu que la truite est un poisson carnivore, sa nutrition dans un lac est un phenomène assez compliqué; en termes mathématiques, on pourra dire que 1,000 livres de plantes sont necessaires pour supporter 100 livres d'invertébrés (mollusques, crustacés, vers, larves . . .) qui à leur tour servent de nourriture à 10 livres de truite. Pour augmenter d'une livre le poids d'une truite, il faut lui donner quelque 10 livres de nourriture. Quelle reserve de nourriture naturelle donc pour maintenir la croissance normale de 10,000 truites dans un lac! et surtout si d'autres espèces de poissons, menés, carpes, etc, s'y trouvent. Il n'y a pas de problème plus complexe en biologie aquatique que l'évaluation correcte de la productivité d'un lac. Si la truite pouvait se nourrir directement de plantes, il serait possible d'avoir plus de ces poissons dans un lac. La question de fertilisation artificielle des lacs fut touchée sur la fin de la [illegible]

Le Dr Vladykov illustra sa conférence de films en couleurs tournés au cours des recherches qu'il dirige depuis longtemps à la Station Biologique du Parc des Laurentides.



"Bien sûr que c'est pour toi, chéri! . . . Souviens-toi du billet de râfle que je t'ai vendu!"

Le timbre de Noël rapporte $130,431. dans la province

La campagne du timbre de Noël, dans la province de Québec (non compris la métropole et les comtés voisins qui dependent de la Ligue antituberculeuse de Montréal), a rapporté $130,431.24, soit 11.2% de plus que la précedente ($117,276.59 en 1950).

A ce succès sans précédent ont contribué plusieurs comités et sous-comités nouveaux: Maniwaki, Buckingham, Papineau-est et Aylmer dans la région de Hull; La Malbaie et Baie Saint-Paul, dans celle de Charlevoix-Saguenay-Lac St-Jean; Asbestos, Danville, Wotton, East Angus, etc, rattachés à la Ligue antituberculeuse de St-François, dont le siège est à Sherbrooke. L'apport de tous ces organismes a été de $9,138.27, mais les anciens comités ont aussi fait meilleure figure que par le passé (augmentation de $4,016.38).

Le Bas St-Laurent (direction du sanatorium de Mont-Joli) a obtenu une augmentation dans chacun de ses secteurs. Augmentation aussi dans le district de Charlevoix-Saguenay-Lac St-Jean, dans celui de Hull, dans celui de Saint-François, dans celui de l'Abitibi et du Témiscamingue et dans celui de Gaspé. Ailleurs, nombre de comités ont fait également des gains substantiels. La recette de la Ligue antituberculeuse de Québec a été de $31,404.21 ($31,765.91 en 1950).

Voici les recettes de chaque ligue ou comité, les noms étant inscrits par ordre alphabétique:

Abitibi, $3,021.01; Acton Vale, $335.00; Arthabaska, $720.50; Arvida, $1,500.80; Berthier, $1,005.00; Bois-Francs, $963.45; Brome-Missisquoi, $2,500.00; Champlain, $2,695.55; Drummondville, $1,767.44; Frontenac, $1,561.19; Gaspé (zone du sanatorium Ross): $4,036.41; Granby, $1,866.60; Grand'Mère, $2,675.60; Hull et région, $7,479.98 (Aylmer, $468.00; Buckingham, $792.13; Hull et Gatineau, $2,694.94 dont $800.00 à Gatineau; Maniwaki, $2,738.88; Papineau-est, $786.03); Joliette, $2,202.92; La Tuque, $2,139.24; L'Islet, $982.00; Magog, $683.09; Maskinongé, $861.48; Mont-Joli et Bas Saint-Laurent, zone du sanatorium Saint-Georges, $19,084.91 (Mont-Joli et vallée de la Matapédia, $4,419.38; Rimouski et environs, $4,139.14; Rivière du Loup et Témiscouata, $3,106.20; Comté du Saguenay, $2,839.82; Matane et environs, $1,998.53; comté de Kamouraska, $1,276.38; partie de Bonaventure, $1,205.46); Montmagny, $2,388.81; Noranda-Val d'Or-Rouyn-Bourlamaque-Temiscamingue et Ville-Marie, $3,732.82; Québec, $31,404.21; Richmond, $670.50; Saguenay, Lac Saint-Jean et Charlevoix, zone du sanatorium St-Michel de Roberval, moins Arvida, $9,521.13 (Baie des Ha, Ha, $390.86; Baie St-Paul, $493.41; Chicoutimi, $2,474.15; Jonquière, $802.10; Kénogami, $298.34; La Malbaie, $1,441.70; Roberval et Lac St-Jean, $3,620.57); Sainte-Germaine, etc, zone du sanatorium Bégin, $3,637.33 (Beauce, $1,267.75; Dorchester, $1,458.74; Bellechasse, $413.14; Lotbinière, $497.70); St-Hyacinthe, $2,206.33; Shawinigan, $2,632.21; Sherbrooke, Ligue antituberculeuse de St-François, $7,130.46 (Sherbrooke, $4,712.74; Asbestos, Danville et Wotton, $1,969.26; East Angus, etc, $448.46); Thetford, $828.00; Trois-Rivières, $6,182.98; Warwick, $261.92; Waterloo, $1,221.44; Windsor Mills, $526.93.

Ce rapport nous est fourni par le Comité provincial de défense contre la tuberculose qui avait la direction générale de la campagne.

ZELLER'S
RECONNU POUR SES VALEURS



La nouvelle mode a été une inspiration pour les superbes BAS Phantom

Très en vogue . . . les bas "PHANTOM" s'harmonisent avec la mode actuelle. "PHANTOM" est le *premier* choix des Canadiennes.

45 GAUGE $1.50
51 GAUGE $1.75

ZELLER'S LIMITED
230 rue Des Forges — Tél.: 5858



3 FINIS PROTECTEURS et DECORATIFS



SICOTONE fini mat

SICOTONE donne un fini parfaitement mat, doux et plaisant à l'oeil. Il est aussi sanitaire parce que très lavable. SICOTONE procure le maximum de réfléchissement de la lumière sans éblouissement. On reconnaîtra à SICOTONE toutes les qualités exigées d'un fini idéal pour la décoration intérieure des maisons, écoles, églises, hôpitaux, bureaux, etc. SICOTONE est prêt à poser, sèche vite sans odeur désagréable.

SICOVEL fini satin

Pour un fini riche et somptueux, l'émail SICOVEL est sans égal. Son fini semi-lustré, lisse, n'éblouit pas, s'entretient facilement et se nettoie sans effort. SICOVEL convient à presque toutes les surfaces intérieures: murs, plafonds, boiseries, et s'adapte à toutes les pièces d'une résidence, bureau, édifice public, etc.





SICOGLOSS fini luisant

Le fini SICOGLOSS est apprécié surtout pour son lustre profond, sa facilité d'entretien et sa résistance aux lavages, aux acides, aux chocs, etc. SICOGLOSS est un produit durable pour les endroits requérant de fréquents nettoyages, tels que les cuisines, salles de bain, de jeux, cantines, passages, escaliers, plinthes, etc.

CHAQUE BIDON REGORGE DE QUALITE.

PEINTURE SICO LTEE- QUEBEC

LORANGER & MOLESWORTH
LIMITEE
Matériaux de Construction et Services Municipaux
TROIS-RIVIERES, QUE.

Le NOUVEAU dentifrice vert à la chlorophylle*!

GARDE VOTRE Bouche Propre et Fraîche TOUTE LA JOURNÉE

Cette prodigieuse nouvelle pâte à dents verte, à la chlorophylle, SUPPRIME LES ODEURS DE LA BOUCHE instantanément . . . protège complètement, toute la journée. Employez-la après chaque repas. Elle combat la carie dentaire et les affections ordinaires des gencives.

ENFIN—un dentifrice à la chlorophylle! La chlorophylle est la substance verte qui permet aux plantes de transformer les éléments chimiques et la lumière solaire en nourriture vivifiante. Grâce à la nouvelle pâte à dents Chlorodent, la chlorophylle opère dans votre bouche un véritable miracle d'hygiène!

Chlorodent ne fait pas que masquer les odeurs de la bouche: il les *détruit!* Employez cette pâte à dents régulièrement, de préférence après les repas, et vous aurez la bouche propre et fraîche *toute la journée!*

Hygiène complète de la bouche

Chlorodent nettoie et polit admirablement les dents. Il donne un éclat *durable* à votre sourire en favorisant cette hygiène complète de la bouche qui est la condition essentielle de la beauté des dents . . . Et, de plus, les enfants aiment sa fraiche saveur de menthe.

Achetez Chlorodent à tous les comptoirs pharmaceutiques! Renseignez-vous auprès de votre dentiste et constatez vous-même *pourquoi Chlorodent gagne la faveur du public plus vite que n'importe quel autre dentifrice offert jusqu'ici aux Canadiens.*

La science prouve que Chlorodent supprime les ODEURS DE LA BOUCHE pendant des heures!

Un grand laboratoire a récemment éprouvé l'efficacité de Chlorodent contre les odeurs de la bouche. Tous les hommes et femmes soumis à l'expérience étaient affligés de mauvaise haleine. Or l'osmomètre a montré que 2 *heures* après avoir brossé leurs dents avec du Chlorodent 98% *d'entre eux* avaient encore l'haleine pure et fraiche. A la fin de cette épreuve de *4 heures*, 3 sur 4 étaient encore complètement exempts de mauvaise haleine!

Chlorodent
LE DENTIFRICE VERT NATUREL



Combattez les causes de la CARIE DENTAIRE

Chlorodent diminue considérablement la quantité d'acides qui rongent l'émail des dents. Il aide à détruire les microbes qui engendrent ces acides, et garde vos dents si propres qu'il est difficile aux microbes de s'y multiplier. Aucune pâte à dents ne vous a jamais offert une protection plus complète.

La moitié des extractions sont nécessitées par des GENCIVES MALADES

On estime en effet que 50% des extractions dentaires ont pour cause des affections dont les premiers symptômes sont l'endolorissement et le saignement des gencives. Chlorodent favorise la formation d'un tissu ferme et sain, d'un beau rose. Si vous avez les gencives délicates, employez Chlorodent.



QU'EST-CE QUE LA CHLOROPHYLLE?

La chlorophylle est le pigment vert contenu dans toutes les plantes. Elle transforme l'énergie provenant du soleil en nourriture. Les dentistes se servent de préparations à base de chlorophylle comme désodorisants et pour le traitement des gencives endolories.

*Chlorophyllines solubles dans l'eau.

L'adolescent a d'habitude un grosse ture qu'un adulte. Beaucoup de lait et une bonne nourriture nourrissante et sa grande activité, il a souvent besoin de plus de nourriture pour maintenir sa croissance et le aideront à le maintenir en bonne santé.

PAQUES PAQUES PAQUES

PROFITEZ des 3 DERNIERS JOURS AVANT PAQUES

POUR FAIRE VOS ACHATS

VOICI QUELQUES SUGGESTIONS DE CADEAUX PRATIQUES QUI FERONT LE BONHEUR DE CELUI OU CELLE QUI LES RECEVRONT

POUR ELLE
- MINAUDIERE
- PARURE DE COU de toutes sortes
- MONTRES BRACELETS
- SET DE TOILETTE
- BOUCLES D'OREILLES

POUR LUI
- CHEVALIERE
- RAZOIR ELECTRIQUE
- BRIQUETS "RONSON"
- MONTRES
- BRACELETS expansion

FIANCES DE PAQUES....

Voyez notre assortiment de bagues à diamants des plus complets en ville et de marque connue telle que: "Blue Blossom", etc. . .

Voyez sans tarder votre bijoutier de confiance:

PAUL BELLEMARE

HORLOGER - BIJOUTIER

234 rue RADISSON Tél.: 3610-W

MONTEZ et ECONOMISEZ

Obsèques de M. Rémi Gravel

St-Prosper (D.N.C.) — La mort, cette effroyable faucheuse est venue ravir à l'affection des siens, après quelques jours de maladie, un fils tendrement aimé et chéri de tous, en la personne de Rémi Gravel, fils de M. et Mme Adelard Gravel (née Régina Cloutier). Il était âgé de 25 ans, 6 mois. L'église pour la circonstance, avait revêtu ses plus riches tentures de deuil.

Ses imposantes funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le Curé M. Chicoyne fit la levée du corps. M. l'abbé Maurice Leclerc, de Grand'Mère, cousin du défunt, officia au service assisté de diacre et sous-diacre.

Au choeur, M. l'abbé Alphonse de Gonzague, Principal de l'Ecole Normale de Val-Marie, au Cap-de-la-Madeleine.

Les membres de nos chorales paroissiale et du couvent, ont exécuté avec âme la messe à deux voix de l'abbés Panneton. A la console de l'orgue la Révde Mère Marie St-Delphin, I. de J.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Desaulniers et Frères de St-Prosper. La croix était portée par M. Clément Cloutier, cousin du défunt. La dépouille mortelle était portée par les beaux-frères du défunt MM. Paul De La Chevrotière, Roméo Lapointe, Roland Plante, Paul Boisvert, Paul E. Devost et M. Philippe Baribeau, cousin. La collecte durant le service a été faite par MM. Paul De La Chevrotière et Roméo Lapointe.

Dans l'assistance nous avons remarqué outre son père et sa mère, ses deux frères: M. Etienne Gravel de St-Jean et M. Prosper Gravel, ses soeurs: Mlles Suzanne Gravel, Georgette, institutrice à St-Jean; Marie-Paule, institutrice à Grand Mère et Lisette Eéudiante au Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Paul De La Chevrotière, de Grondines, M. et Mme Roméo Lapointe, de St-Jean, M. et Mme Roland Plante, de St-Jean, M. et Mme Paul Boisvert de St-Prosper, M. et Mme Paul E. Deveault, de Ste-Anne de la Pérade, Mme Etienne Gravel, de St-Jean, MM. et Mmes Léo Baribeau, Prime Cloutier, Mme Anthime Cossette de St-Prosper, M. et Mme Benoit P. Cloutier, de St-Basile, MM. Raoul Bioust, du Cap-de-la-Madeleine, Gaudias Gravel, Ernest Gravel, Gaston Leclerc, G. Leclerc, Mlle Raymonde Houde, tous de Shawinigan. Les élèves du cours Commercial du Pensionnat du Cap-de-la-Madeleine, accompagnées des Rév. Mère Marie-Rene et la Rév. Mère Marie Ludger du Sacré-Coeur, Filles de Jésus. Les représentants de la Singer Manufacturing: MM. Jos. Dupéré, Kenneth Marquette, Philippe Ménard, Léo Marquette, D. Landry, R. Turcotte, M. Telesphore Gravel de La Tuque, Mlle Lise Cloutier, de St-Basile, Mlle Claudette Boisvert de St-Prosper, M. Serge de la Chevrotière, Mlles Michelle et Lisette De la Chevrotière, de Grondines, Mmes Gabriel Leduc, Georges Leduc, Alphonse Hivon, M. Telesphore Deveault, M. et Mme Emilien Frigon, Mme Didace Deveault, Mlle Jeanne d'Arc, Gisèle, Priscille et Claire Deveault, tous de Ste-Anne de La Pérade, Mme Armand Perron de Shawinigan, Mme François Alarie, de St-Odilon, Mme Emerie Houde, M. Amédée Ebacher, Mlle Marie-Louise Ebacher, M. et Mme Adelard Lefebvre, Mme Donat Cossette, Mme Prosper Grimard, M. et Mme Jules Ebacher, M. et Mme W. I. Frigon, M. et Mme W. X. Frigon, Mlles Auréa Gagnon, Evéline Gagnon, Jeannette Jacob, Huguette Massicotte, Lauraine Gravel, Marielle Gagnon, Mmes Léopold Frigon, Adélard Frigon, Benoit Ebacher, Adélard Beaulieu, M. Normand Beaulieu, Mme Emilien Massicotte, M. Emilien Cossette, M. Alain Cossette, Mlles Monique Cloutier, Bernadette, Marie-Paule Gravel, MM. Clovis Massicotte, Emmanuel Massicotte, Omer Cossette, Félix Desaulniels, Hosea Gagnon, Mme Germain Lafontaine, Mlle Marie-Ange Gravel, Mmes J. A. Jubinville, Josaphat Lefebvre, Justin Gagnon, M. et Mme Wilfrid Cloutier, Mme Pierre Ebacher, Mme Alfred Frigon, Mlle Raymonde Gagnon, M. Albert Gravel, Mme Jos. Fortin, Mlle Flore Gagnon, MM. Gérésime Bacon, Claire Lefebvre, Jos. Houde, Dollard Cloutier, Mlle Irène Jacob, du Cap-de-la-Madeleine, Mme Donat Jacob, Mme Art. Pronovost, Mme Jules S. Massicotte, etc, etc.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son père M. Adélard Gravel, sa mère Mme Regina Cloutier, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Etienne Gravel, de St-Jean, M. Prosper Gravel, St-Prosper, M. et Mme Paul De La Chevrotière (Madeleine) de Grondines, M. et Mme Roland Plante (Jeanne) de St-Jean, M. et Mme Roméo Lapointe (Gracia) de St-Jean, M. et Mme Paul Boisvert (Thérèse) de St-Prosper, M. et Mme Paul-Emile Deveault (Raymonde) de Ste-Anne de La Pérade, Mlles Suzanne, Georgette, Marie-Paule et Lise Gravel, de St-Prosper, plusieurs neveux et nièces, des oncles et tantes, cousins et cousines.

Des tributs floraux furent déposés sur la tombe du compagnon de travail par l'Association des Ouvriers du Textile, St-Jean, et par La Kraft Paper Products, St-Jean et L'Union des Métallurgies Unies d'Amérique (Singer) de St-Jean.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes et cartes de sympathie.

Nous réitérons à la famille si cruellement éprouvée nos profondes condoléances.

Monuments et Epitaphes

Achetez directement, sauvez la commission des vendeurs. Catalogue et liste de prix sur demande.

HOUDE & FRERE

404 Notre-Dame Tel: 2235

CAP-DE-LA-MADELEINE

4 fois rectifié. EXIGEZ LE GIN CROIX D'OR MELCHERS Complètement distillé — 100% de grains.

Il a plus de corps et "pleine saveur".

GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

LANVIN PARFUMS

présente

ARPÈGE

EAU DE LANVIN

2 OZS $3.50

POUR UN TEMPS LIMITE

en vente aux pharmacies

ROYALE & ST-MAURICE

931 rue Royale Tél.: 689

920 rue St-Maurice Tél.: 606

MOZART 1500 RUE NOTRE-DAME

CHICS CRÉATIONS DE PÂQUES...

Ouvert jusqu'à 9½ vendredi

Mesdames: achetez maintenant, le choix est illimité!

ROBES

Les beaux jours exigent pour vous de nombreuses petites robes, et vous demandez qu'elles soient jolies, fraiches et pratiques. Mozart répond à votre requête et vous les offre dans les tissus de crêpe imprimé ou uni, 100% nylon, pure soie, taffetas, ticatina et autres . . . Manches courtes longues et trois-quarts.

Teintes de bleu, tan, rose, brun, gris, vert, rouge, coco, aqua, or, bleu marine et noir ainsi que le fameux quadrillé noir et blanc et brun et blanc. Grandeurs : 9 à 17, 10 à 20, 38 à 48, 16½ à 24½.

$9.95 à $24.95

COSTUMES

Quoi de mieux pour un début printanier ! Pratique, féminin, joli ! Les détails sont d'une extravagance de grande élégance, les tissus des plus belles qualités et les couleurs des plus recherchées. Confection de gabardine 100% laine, worsted anglais, flanelle charmaine, milateen, pick and pick, gabardine union.

Teintes de drab, brun, tan, bleu ciel, rouge, coco, vert olive, rouille, bleu marin et noir. Grandeurs : 9 à 17, 12 à 20, 38 à 44.

$19.50 à $69.50

Aucun Acompte
Livraison Immédiate
PAYEZ A LA FIN DE MAI
COMPTE COURANT

MANTEAUX

"Merveilleux" . . . Juste titre pour une marchandise qui possède des qualités aussi exceptionnelles ! Vous trouverez dans ces manteaux tout ce qu'il y a de plus nouveaux cette année : coupe, finition, et teintes, tous d'une élégance rattinée.

Tissus de whipcord, gabardine, tricotine, worsted, flanelle, drap, polo, et autres . . . Teintes de gris, taune, rose, naturel, jaune, brun, lilas, or, cinamon, bleu-marin et noir. Grandeurs : 9 à 19, 10 à 20, 38 à 46.

$35.00 à $69.50

SHORTIES

C'est la sensation de l'année dans le domaine de la mode. C'est aussi un vêtement si pratique et indispensable. Etudiés dans la coupe comme dans la finition, ces "shorties" procurent une véritable allure féminine. Il suffit de les voir pour le constater ! Tissus de drap polo, suédine, flanelle et autres . . . . Couleurs de jaune, rose, naturel, beige, rouge, etc . . . ainsi que le fameux bleu-marin et noir. Grandeurs : 10 à 20, 38 à 44.

$19.50 à $39.50

Notre Magasin ouvert toute la journée Vendredi

Nous fermerons de 2.00 à 4.00 hres pour le CHEMIN DE CROIX

OUVERT TOUTE LA JOURNEE, LE VENDREDI SAINT

MOZART LTÉE - 1500, NOTRE-DAME

Le Nouvelliste

Deuxième Section — Trois-Rivières, 9 Avril 1952 — Page Treize

Décisions du conseil de la cité du Cap

Cap-de-la-Madeleine, 9. (De notre envoyé) — Bien que la salle des délibérations municipales se soit fait envahir par bon nombre de citoyens de cette ville, lundi soir, on a pourtant assisté à la séance la plus calme de l'année et aussi l'une des plus courtes. En fait, tout était terminé à 9 h. 15 et aucune discussion majeure ne fut entamée ni aucun problème d'ordre transcendant ne fut réglé.

On a révélé, entre autres choses, que le ministère des Affaires Municipales de l'hon. Bona Dussault avait autorisé la ville à vendre une somme additionnelle de $47,500 d'obligations à la maison McNeil et Martha, la même qui a mis la somme de $600,000 au service de la cité du Cap récemment, en vertu du dernier règlement d'emprunt. La Commission Municipale de Québec a aussi autorisé cet emprunt.

L'honorable Roméo Lorrain, ministre des Travaux Publics, a annoncé que le Cap bénéficiera d'un octroi pour la protection contre l'incendie. Aucun montant n'a toutefois été mentionné.

A la suite d'un accident survenu en janvier, Mme Louis de Gonzague de cette ville, a réclamé la somme de $40, en frais médicaux, etc... Le gérant étudiera le cas et cette personne sera remboursée si la ville le juge à propos.

Sur proposition des échevins J.-Paul Lavergne et Maurice Lahaye, l'Association Sportive du Cap a été incorporée. La demande de ce groupement a été agréée à la suite d'une requête faite en bonne et due forme.

M. Laurent Langis, directeur du Bien-Etre au Cap-de-la-Madeleine, sera délégué officiel de cette ville au Congrès Canadien du Bien-Etre Social. Ces assises auront lieu à Québec, les 16, 17, 18 et 19 juin prochains.

En vertu du règlement 287, la rue des Oblats sera aménagée jusqu'au quai. Les travaux débuteront aussitôt que la température le permettra et une somme de $2,500 prévue au budget sera affectée à ces améliorations.

La firme légale Lajoie et Lajoie a avisé le conseil, lundi soir, qu'elle continuait ses procédures pour le compte de la ville dans l'action de $10,000 intentée par M. Pierre Godin, à la suite d'un accident dont ce dernier fut victime.

On demandera des soumissions pour des réparations que l'on effectuera bientôt à l'hôtel de ville. La buanderie Austin sera avisée de hausser sa cheminée, car certains citoyens se plaignent que la fumée et la suie qu'elle émane causent des dommages à leurs propriétés.

Le sergent Roméo Dussault, de la police municipale, a été promu au grade de capitaine sans augmentation de salaires. Cette nomination a été proposée par les échevins J.-Paul Lavergne et J. Hilarion Bruneau.

Le conseil a pris connaissance du rapport financier du Comité du Tricentenaire. L'état de compte détaillé est fait en date du 31 décembre 1951.

Mort dans la chute de la Saint-François à Drummondville

Drummondville, 9 (DNC) — Un employé de la Southern Canada Power, qui comptait 36 ans de service a perdu la vie de façon tragique alors qu'il était à son travail.

La victime, M. Fred-B. Crook, 54 ans, était occupée à guider des morceaux de glace vers la sortie du bassin de l'usine électrique du pont, quand la gaffe qu'il maniait resta prise dans le flanc d'un gros morceau de glace et l'entraîna dans les flots.

L'instant d'après M. Crook avait subi la chute, d'une hauteur d'une centaine de pieds et par où passait quelque 120,000 gallons d'eau à la seconde.

Un compagnon de travail M. Raoul Caron, n'écoutant que son courage, se jeta à l'eau, dans la chute, pour tenter de secourir M. Crook. Au moment où il allait le saisir, le courant fort violent emporta la victime vers la rivière.

On organisa aussitôt des recherches en aval de Drummondville sur le St-François mais elles sont encore demeurées vaines à cause des difficultés créées par la crue des eaux.

L'accident s'est produit alors que M. Crook était au travail en compagnie de MM. Raoul Caron, Gérald Dauphinais, Henri Martel et Elphège Collum.

Le contremaître était M. Tom Lecomte. Il a déclaré que c'est le premier accident du genre depuis 35 ans.

Le défunt était le fils de M. John Crook qui lui survit. Il avait épousé en premières noces feu Louisa Cecil.

Lui survivent, son épouse, née Jeanne Guilbert, trois enfants du premier mariage, Mme L. A. Robert (Freeda) de St-Hyacinthe, Barbara, Mary-Lois, de Drummondville, et Linda, née du second mariage.

Gardes-frontières assermentés par le juge Joseph Marier

Drummondville, 9 (DNC) — Deux nouveaux frontiersmen de Drummondville, MM. Omer Tessier et Jean A. Guilbault, ont été assermentés comme membres du Corps Impérial des Frontiermen et comme constables spéciaux de la cité de Drummondville, au cours d'une cérémonie tenue à la Maison du Souvenir sous la présidence du capitaine Paul Bouchard, commandant.

L'assermentation a été faite par M. le juge Joseph Marier, de la Cour des Sessions de la Paix et en présence du chef Maurice Vincent, de Me Marcel Marier, greffier de la cité, d'échevin Jos. Mercure, représentant du maire, du chef Adrien Larrivée, de Ville St-Joseph, du détective C. Farah-Lajoie, de la sûreté provinciale et du sergent Maurice Dupont, en charge du district pour la police provinciale des routes.

A cette même occasion sept membres fondateurs du Corps Impérial des Frontiersmen de St-Hyacinthe ont prêté le serment d'office. Ce sont MM. Guy Blanchette, officier commandant, Gilles Morin, Henri Lemonde, Roger Desroches, Robert Forgeon, Luc Boutin et Eugène Gervais.



Depuis quatre ans, Mme Géraldine Bourbeau, de Montréal, dirige dans notre ville un cours d'initiation à la peinture. Une douzaine de personnes suivent régulièrement les leçons de Mme Bourbeau. Cette année, une exposition en juin permettra au public de constater les progrès enregistrés par les élèves depuis quelques années. Notre page, aujourd'hui, montre la classe au travail dans un des édifices du terrain de l'exposition. Cette première photo fait voir les élèves au travail. Le sujet imposé est le garçon à l'accordéon, qu'on peut distinguer dans le coin gauche. On reconnaît, de gauche à droite, Mlle Hélène Bazin, Mme Richard Breese, Mme Yvon Fournier, du Cap-de-la-Madeleine, Mlles Henriette Dostaler, Suzanne Bégin, Françoise Pannston, M. Jean-Marc Lecourt, Mlle Rita Roy, MM. Harvey Rivard et Raymond Lasnier, Mlle Jeannette Larouche et Mme Jean Moreau. Se sont dérobées à la vue du photographe Mme Pierre Lefebvre et Mlle Marcelle Gauthier. (Photo Le Nouvelliste)

Dans un studio de peintres trifluviens



C'est avec un large sourire que Mme Géraldine Bourbeau accueille une toile de Madame Richard Breese, tandis que Mlle Rita Roy s'approche pour examiner l'oeuvre de sa compagne. Plus loin, Mlle Henriette Dostaler jase avec quelques élèves. L'atmosphère est à la joie. On travaille sans contrainte, ce qui permet à chacun de libérer le dieu qu'il porte en son âme. (Photo Le Nouvelliste)



Le cours de Mme G. Bourbeau est remarquable par l'absolue liberté qu'il laisse aux élèves. C'est plutôt une initiation à la peinture qu'un cours rigoureusement académique. On s'aide mutuellement par des conseils et même en se prêtant de la peinture, comme le montre cette photo. La benjamine du groupe, Mlle Lise Gaudreau, voit sa palette préparée d'experte façon par Mme Yvon Fournier, du Cap-de-la-Madeleine. (Photo Le Nouvelliste)



Deux artistes déjà connus dans notre ville, MM. Harvey Rivard et Raymond Lasnier sont absorbés par leur travail. M. Rivard (au second plan) a fixé sur sa toile le modèle propose, tandis que son ami Raymond Lasnier prépare un savant mélange de couleurs. A l'extrême gauche, Mme G. Bourbeau dirige la main d'une de ses élèves en lui faisant de judicieuses remarques. De ce groupe de peintres-amateurs sortira bien un artiste qui fera honneur à sa ville natale. N'oublions pas qu'il a fallu des milliers de peintres italiens pour produire un Raphael. (Photo Le Nouvelliste)

Aux anciens de l'école St-Paul

Il nous fait plaisir de vous annoncer que le conventum annuel de votre Alma Mater aura lieu le 27 avril prochain.

Plusieurs anciens ont déjà acheté leur carte de membre pour l'année 1952-53; ceux qui ne l'ont pas encore fait, adressez-vous le plus tôt possible aux membres de votre conseil ou au Rév. Frère Directeur à l'école St-Paul.

Faites de la propagande auprès de vos amis et encouragez-les à venir à leur fête annuelle.

Donc n'oublions pas, nous nous reverrons le 27 avril prochain.

(Communiqué.)

Manseau change de secrétaire

Manseau, 9 (DNC) — La corporation de St-Joseph-de-Blandford, Manseau, vient de se donner un nouveau secrétaire en la personne de M. Normand Provencher, N.P.

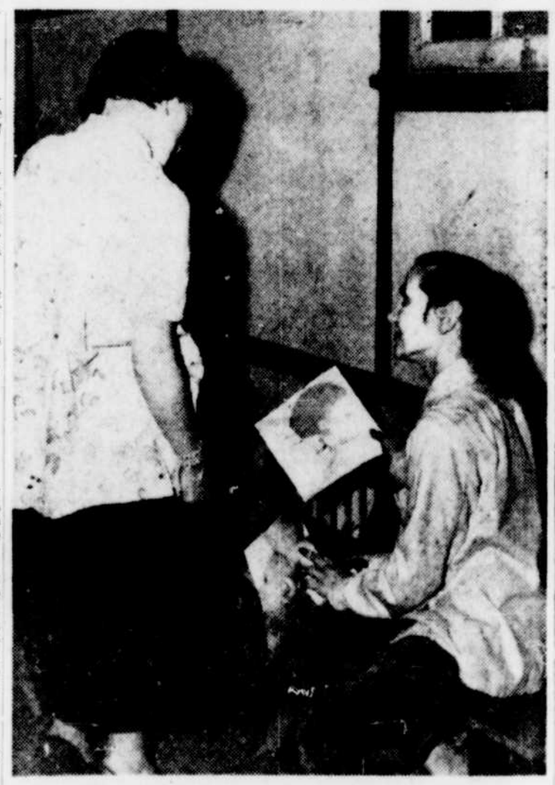
Deux séances du conseil furent très orageuses. La première fut close par le veto du maire Aimé Vachon, les conseillers ont usé de leur vote au sujet du changement de secrétaire et c'est alors que M. Aimable Gaudet fut destitué de ses fonctions de secrétaire. Il occupait ce poste depuis quatre ans.

La grève américaine nous a causé un peu de désagrément

La grève du téléphone et du télégraphe, qui sévit actuellement dans 43 états des Etats-Unis, semble avoir quelques répercussions dans la région des Trois-Rivières. Les deux compagnies ferroviaires qui desservent notre ville et qui expédient la majorité des télégrammes à destination des Etats-Unis, souffrent en ce moment d'un retard dans la livraison de leurs messages, du côté des Etats-Unis particulièrement.

Dans une conversation téléphonique, M. J.-A. Tourville, agent des voyages et télégrammes pour le Pacifique, nous déclarait que sa compagnie accepte tous les messages vers cette destination, mais avec la mention "sujet à délai". M. Tourville nous déclarait aussi, que les grands centres des Etats-Unis bénéficient présentement d'un système de livraison par téléphone sur des lignes installées spécialement à cet effet. De plus un système de messagers livrent pratiquement tous les messages. Ils subissent naturellement quelque délai, mais tous ceux que nous avons expédiés à date, ont eu une réponse. Pour sa part, la compagnie du Pacifique Canadien, expédie chaque jour quelques 40 à 50 messages vers les Etats-Unis. M. Tourville nous demande de préciser que contrairement à la rumeur qui circule en ce moment, les messages sont tous expédiés à destination et ne demeurent pas à Montréal, comme plusieurs personnes sont portées à le croire.

Le Canadien National continue également d'expédier ses messages, et les accusés enregistreront de nouveau un plaidoyer, après la cause procédera normalement. Elle sera entendue par le juge J.-Alfred Gaudet.



Mme Geraldine Bourbeau (assise) donne quelques conseils à Mlle Henriette Dostaler, qui vient de lui remettre une esquisse. Le professeur n'impose pas ses vues à l'élève: il lui aide seulement à découvrir ses propres ressources et à les exploiter de la meilleure façon. (Photo Le Nouvelliste)

Mgr Vachon au congrès de Barcelone

Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, Archevêque d'Ottawa, Président du Comité Permanent des Congrès Eucharistiques internationaux, ouvrira solennellement la grande Croisade Nationale de prières préparatoires au XXXVe Congrès Eucharistique International de Barcelone, en présidant lui-même une Heure Sainte, dans sa Basilique-Cathédrale, Jeudi Saint, le 10 avril, de 4 heures à 5 heures. Radio-Canada a bien voulu offrir l'utilisation de ses ondes pour donner à cette cérémonie une portée véritablement nationale.

On sait, que dans toutes les églises et chapelles du Canada, le Jeudi Saint marque le début d'une neuvaine d'Heures Saintes et de prédications dominicales, dont l'objet est d'unir les Canadiens aux fidèles qui se réuniront à Barcelone du 27 mai au 1er juin prochains. Les cérémonies extérieures du Congrès seront limitées au territoire de la ville espagnole, mais le Congrès spirituel doit couvrir le monde et atteindre tous les coeurs.

On se rappellera que le thème de ces assises solennelles est "L'EUCHARISTIE ET LA PAIX". Ainsi tout chrétien qui désire sincèrement la Paix doit faire sa part de prières.

Soyons aux écoutes, le Jeudi Saint, 10 avril, de 4 heures à 5 heures, et prions avec Son Excellence Mgr l'Archevêque d'Ottawa.

Causerie filmée de M. Julien Rousseau, de retour du Brésil

Nicolet, 9 (DNC) — L'hiver dernier, acceptant l'invitation de son cousin, M. Marcel Bergeron demeurant au Brésil depuis quelques années, M. Julien Rousseau, restaurateur, de Nicolet, est allé passer une couple de mois dans ce pays de l'Amérique du Sud. M. Julien Rousseau est de retour à Nicolet depuis une quinzaine de jours.

Répondant à l'invitation de la Chambre de Commerce des Jeunes, M. J. Rousseau a bien voulu communiquer à la population nicoletaine les impressions de son voyage. M. Gaston Allard, propriétaire du cinéma Gala, a bien voulu mettre à la disposition de la Chambre de Commerce des Jeunes sa vaste salle de théâtre. Une foule de plus de 400 personnes a envahi ce théâtre pour assister à la présentation du film de M. J. Rousseau.

Le propriétaire du film fut présenté à l'assistance par Me Renaud Chapdelaine protonotaire. Pendant plus d'une heure, M. J. Rousseau sut intéresser tout son auditoire par un récit très détaillé de ses impressions lors de son récent voyage dans ce pays lointain. Passant ensuite son film sur l'écran, M. J. Rousseau en donna toute l'explication.

Deux autres films fournis par M. Ubald Caron, courtier en assurances, de Nicolet, revenu récemment de Miami, Floride, furent aussi passés sur l'écran. Le premier présentait quelques phases du récent voyage de M. U. Caron à Miami. Le second présentait une vue nicolétaine prise en face de la cathédrale de Nicolet lors du départ de Son Exc. Mgr Albertus Martin.

M. Julien Rousseau fut remercié par M. Roger Cloutier, secrétaire du Service social de Nicolet.

La cause de Poupart et de Papillon a été ajournée au 15 avril

La cause de Rosario Papillon et de Marcel Poupart, de Montréal, deux des quatre accusés du vol à main armée perpétré, le 3 mars dernier, à la Caisse Populaire du Christ-Roi, à Shawinigan, a été ajournée au 15 avril.

C'est l'une des causes qui étaient en délibéré devant le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la paix, lorsque celui-ci est tombé malade récemment.

Cette cause recommencera à neuf et les accusés enregistreront de nouveau un plaidoyer, après la cause procédera normalement. Elle sera entendue par le juge J.-Alfred Gaudet.

Mauricie 1952

LA COMMISSION SCOLAIRE DU CAP:

Nous avons signalé récemment le beau geste de la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine qui, sauf erreur, a été la première à favoriser la diffusion des livres Mauriciens en nous envoyant une commande substantielle. Elle revient à la charge avec une commande deuxième, plus importante que la première. Cinq cents volumes, répartis comme suit: 50 ex. La Mauricie, de Raoul Blanchard; 150 ex. Grandeurs et misères de l'Eglise trifluvienne, d'Hervé Biron; 40 ex. Miracle du Curé Chamberland, d'Albert Tessier; 170 ex. L'Apostolat missionnaire en Mauricie d'Yvon Thériault; 90 exemplaires Le Régime militaire dans le Gouvernement des Trois-Rivières, de Marcel Trudel. Avec la commande déjà donnée la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine va assurer la diffusion d'environ 800 volumes consacrés à l'histoire de notre région. C'est de l'excellent travail d'appui à la propagande mauricienne. Bravo et merci!

La Commission Scolaire de Ste-Geneviève-de-Batiscan mérite aussi un témoignage de gratitude. Elle vient de commander une centaine de volumes d'histoire mauricienne. Nos hommages!

Les écoliers de la Mauricie sont privilégiés. Ils auront l'avantage de pouvoir étudier l'histoire de leur région et pourront ainsi mettre leur coeur et leur âme au diapason des anniversaires qui marquent l'année 1952.

18,000 REPONSES:

Depuis octobre dernier, l'Heure de la Mauricie a tenu le coup sans interruption. A en juger par le nombre et la qualité des réponses aux questions-concours, le public suit ces émissions avec beaucoup d'intérêt. Le nombre total des lettres reçues atteint maintenant 18,000, ce qui est très réconfortant pour un programme de ce sérieux et de cette qualité.

A Pâques, en plus des cinq prix hebdomadaires, on procédera au tirage du prix spécial de $50.00. Toutes les lettres reçues depuis Noël auront chance de gagner ce prix.

LE DERNIER VOYAGE DU PERE BUTEUX:

Le jeudi, 4 avril 1652, Jacques Buteux et une soixantaine d'Attikamègues quittaient le poste des Trois-Rivières pour se diriger vers les territoires de la Haute-Mauricie. Le Père espérait même aller jusqu'à la Mer du Nord, ou Baie d'Hudson, où aucun Blanc n'avait encore pénétré.

Nous ne possédons pas le récit des cinq semaines que dura la montée de la pauvre caravane. Tout ce qu'on sait, c'est que, le vendredi, 10 mai 1652, lendemain de l'Ascension, le missionnaire et un Français du nom de Fontarable tombèrent sous les coups d'un parti de 14 Iroquois.

Durant le mois d'avril 1952, pensons parfois au courageux fondateur de l'Eglise trifluvienne. Evoquons ses souffrances, son courage, ses mérites dont nous sommes bénéficiaires. Prions-le aussi. Bien qu'il ne soit pas officiellement canonisé, nous pouvons à bon droit le prier de nous éclairer et de nous aider. Nous en avons besoin.

En préparation à la semaine de récollections et d'actions de grâces, du 4 au 10 mai 1952, une série de neuf causeries seront données à CHLN. Les dates et heure seront données ultérieurement.

ALBERT TESSIER, Ptre P. D.

Séminaire des Trois-Rivières, 5 avril 1952.

Mgr Pelletier à l'école des parents mardi

Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier présidera la soirée de clôture des cours de la section locale de l'Ecole des Parents du Québec.

La soirée aura lieu mardi prochain, à 8 h. 30, à l'Académie De La Salle. Mgr Albert Tessier, p.d., présentera en primeur un film qu'il vient de tourner en couleurs sur la Haute Mauricie. Dans ce documentaire, Mgr Albert Tessier veut retracer l'historique voyage du Père Jacques Buteux aux sources du Saint-Maurice, en 1651 et en 1652. Comme l'on sait, ce voyage devait se terminer par la mort du Père Buteux, qui fut assassiné par les Iroquois alors qu'il se rendait porter le message de l'Evangile aux Attikamègues.

M. l'abbé Gérard St-Pierre, président du comité de la radio pour la propagande historique des fêtes du Centenaire, sera invité à remercier Mgr Albert Tessier, p.d.

La population est invitée à cette grande soirée qui marquera le prélude des fêtes destinées à commémorer le centenaire de fondation de notre diocèse.

Adorateurs du Jeudi Saint à la Cathédrale

Voici la liste des adorateurs pour le Jeudi-Saint à la cathédrale des Trois-Rivières:

1 à 2 hres: Tertiaires, hommes et femmes.
2 à 3: Enfants de Marie.
3 à 4: Elèves des Ecoles, garçons et filles.
4 à 5: L.O.C.
5 à 6: J.O.C.F.
6 à 7: Orphelines de l'hôpital St-Joseph.
7.30 à 8.30: Heure sainte prêchée.
8.30 à 9.30: Scouts catholiques.
10 à 11: Ligue du Sacré-Coeur.
11 à 12: Chevaliers de Colomb.
12 à 1: Professionnels
1 à 2: Congrégation des hommes.
2 à 3: Voyageurs de commerce.
3 à 4: Syndicats catholiques.
4 à 5: Zouaves.
5 à 6: St-Vincent de Paul.

L'impôt sur le revenu au Canada aux Etats-Unis et en Angleterre

Ottawa, 9 (PC) — Le nouveau barème d'impôt révélé hier par le ministère des Finances, l'hon. M. Abbott, est comparé dans le tableau suivant au barème d'impôt de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

CANADA

Revenu	Célataire	Marié sans enfant	Marié avec 2 enfants
$1200	$35	—	—
$2,000	175	—	—
$4000	596	372	313
$10000	2,301	1,946	1,854

ANGLETERRE

Revenu	Célataire	Marié sans	Marié avec
$1200	129	60	—
$2000	361	258	100
$4000	1100	980	756
$10000	3318	3198	2971

ETATS-UNIS

Revenu	Célataire	Marié sans enfant	Marié avec 2 enfants
$1200	100	—	—
$2000	247	125	—
$4000	637	494	249
$10000	2136	1666	1398

Surplus prévu de $9. millions pour l'année fiscale 1952-53

Ottawa, 9 (P.C.) — Le ministère des Finances M. Abbott en entrevoyant un surplus budgétaire de $9,000,000 pour l'exercice financier 1952-53 a dit hier soir qu'il vise réellement à équilibrer son budget.

Dans son discours du budget il estime que les revenus de l'année courante se chiffreront par $4,279,-000,000 et les dépenses par $4,270,-000,000. Dans l'exercice fiscal qui vient de se terminer les revenus se sont chiffrés par $4,003,111,000 soit un record de tous les temps, et les dépenses par $3,647,374,000.

M. Abbott a dit:

"Ce que je fais, naturellement, est uniquement pour équilibrer le budget, et ce surplus prévu de $9,-000,000 est inférieur à un-quart pour cent des revenus, et moins que la marge normale d'erreur mathématique dans les estimés mêmes".

Il a rappelé qu'il avait prévu un surplus de $30,000,000 pour l'exercice financier 1951-52 et avait terminé l'année avec un surplus de $355,737,-000. Il a précisé que l'expérience a démontré qu'il avait sous-estimé les revenus et cru à des dépenses infiniment plus fortes.

Il a souligné qu'il a déjà déposé en Chambre des estimés prévoyant des dépenses se chiffrant par $4,-336,000,000 pour l'exercice financier 1952-53. Cette somme comprend $322,00,000 pour des pensions de $40 par mois pour tous les Canadiens de 70 ans et plus.

"Naturellement, ces pensions sont payés du fonds de sécurité de vieillesse et conséquemment n'entrent pas dans le budget proprement dit, mais elles ont été comprises dans les estimés pour fins d'enregistrement, a-t-il dit.

Le fonds de pensions fonctionnent en vertu des revnus d'une taxe de deux pour cent sur les revenus personnels en vigueur à compter du 1er juillet, et une taxe de vente de deux pour cent, en vigueur depuis le 1er janvier dernier.

En déduisant les paiements des pensions des dépenses de $4,336,000,-000 dans les principaux estimés, cela laisse un total de $4,014,000,000. M. Abbott a laissé entendre qu'un autre $256,000,000 serait prévu dans les estimés supplémentaires des dépenses portant ainsi le total de l'année à $4,270,000,000.

Les principaux estimés a-t-il précisé ne prévoient rien pour des déficits du chemin de fer de l'Océotrois aux universités, pour les tat, le Canadien National, des océtrois pour le transport du grain de fourrage des Prairies et les paiements aux provinces en vertu des ententes portant sur la taxation.

En fixant les dépenses budgétaires à $4,270,000,000 M. Abbott a dit qu'il envisage la possibilité qu'e certains ministères dépenseront moins que ce qui leur est accordé.

En 1951-52 on avait estimé que les dépenses de défense se chiffreraient par $1,700,000,000 et on a dépensé environ $1,400,000,000. Les dépenses pour la défense cette année seraient d'environ $2,106,000,000.

Dans le domaine des revenus M. Abbott a dit que s'il n'avait pas fait de changements dans les taxes ses revenus budgétaires, cette année, se chiffreraient par $4,395,000,000 excluant les revenus fournis par la taxe de sécurité de vieillesse. En incluant cette taxe, les revenus se chiffreraient par $4,630,000,000 soit avant les changements dans les taxes.

Les changements dans le domaine de l'impôt sur le revenu personnel, des mises au point dans les taxes des corporations et des réductions d'autres taxes réduisent ses revenus de $116,000,000 soit à $4,279,000,000 En incluant le revenu fourni par la taxe pour la sécurité de vieillesse ce total se chiffrerait par $4,514,000,000.

La somme de $235,000,000 que rapporteront les taxes pour la sécurité sociale ne sera pas suffisante à défrayer les paiements des pensions qui se chiffreront par $232,000,000 cette année. Il y a un an M. Abbott avait dit que le gouvernement avancerait les capitaux nécessaires à ce fonds, et ce, jusqu'au moment où il pourrait se suffire à lui-même.

Avez-vous du mal à **VOUS LEVER?**



Si vous n'êtes qu'à moitié reposée quand vous vous levez — si vous avez le sommeil brisé — il se peut que vos reins en soient la cause. Habituellement quand les reins fonctionnent mal, le sommeil en souffre. Pour aider à rétablir vos reins, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Elles aident les reins à débarrasser l'organisme des toxines et de l'excès d'acidité. Alors, vous pouvez dormir tranquillement—vous sentir fraîche au lever, prête à travailler ou à vous amuser. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins aujourd'hui même. 147-F

Pilules Dodd's POUR LES REINS

Nouvelles brèves

(Par la Presse Canadienne et la Presse Associée)

Le Surna, un cargo norvégien, est entré dans le port de Québec hier soir.

Le Star de Montréal annonçait hier en première page que l'hon Duplessis révélera peut-être la date des prochaines élections provinciales lors d'un banquet en son honneur le 26 mai dans la métropole.

Roy Thompson de Toronto, éditeur de plusieurs journaux canadiens, vient d'acheter au prix de $750,000, le journal Independant de St-Petersburg, Floride.

Le président Truman a insisté sur la nécessité de remédier à la souffrance des masses populaires dans le monde pour échapper à une nouvelle dictature encore plus terrible que celle des Soviets.

Le bulletin officiel du clergé romain affirme que la méthode psychanalytique comme moyen de guérison devient aisément une école de corruption.

Selon le ministère fédéral de la Justice, les compagnies d'énergie électrique du Québec ne seraient pas exemptées d'impôt fédéral sur les sommes qu'elles ont versées au gouvernement provincial en taxe d'éducation.

Le ministre de l'Immigration, Walter Harris, a affirmé que le gouvernement n'est pas au courant d'une prétendu contrebande sur une haute échelle de sujets étrangers en direction des Etats-Unis.

Le Daily Province de Vancouver signale que les agitateurs entrent facilement au pays par le Pacifique. Il dit: "Il est prouvé qu'il n'y a virtuellement pas d'examen pour les Russes et les Chinois qui arrivent par vagues au Canada actuellement en tant qu'émigrés de la Chine communiste".

Rafraîchissez-vous aux repas



Où que vous alliez, le Coke glacé est presque toujours à votre portée. Il doit aussi se trouver à côté de votre assiette. Buvez-le à même la bouteille frappée

7¢ Comprenant Taxes Fédérales de Vente et d'Accise

112-57

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée

DUFRESNE & FRERE LTEE

765, BONAVENTURE — TEL.: 809

"Coke" est une marque déposée

Les résolutions du budget modifiant la loi d'accise

Ottawa, 9 (PC) — Voici le texte des résolutions ayant rapport à la loi de l'accise, contenu dans le discours de M. Abbott sur le budget:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi sur la taxe d'accise et de statuer:

1—Que la taxe d'accise grevant les articles mentionnés à l'annexe 1 de la loi, articles qui sont actuellement assujetsis aux taux de vingt-cinq pour cent soit réduite à quinze pour cent.

2—Que la taxe d'accise sur les fourrures et les articles fabriqués de fourrures soit réduite de vingt-cinq pour cent à quinze pour cent.

3—Que la taxe d'accise sur les eaux gazeuses soit réduites de trente pour cent à quinze pour cent et qu'une taxe d'accise de quinze pour cent soit imposée, prélevée et perçue sur les préparations servant à faire des eaux gazeuses à la maison.

4—Que la taxe d'accise sur les fourneaux de cuisine, les machines à laver et les réfrigérateurs soit abolie.

5—Que la taxe d'accise sur l'acide carbonique soit réduite de 50 sous à 25 sous la livre.

6—Que la taxe d'accise sur les cigarettes soit réduite de 2¾ sous à 2 sous pour chaque groupe de cinq cigarettes ou fraction de cinq cigarettes que renferme un paquet.

7—Que la taxe d'accise sur le tabac ouvré soit modifiée de 5 sous par once ou fraction d'once à 80 sous la livre.

8—Que la taxe d'accise sur le tabac naturel canadien en feuilles soit réduite de 1¼ sous l'once ou fraction d'once à 8 sous la livre.

9—Que la taxe de vente soit abolie sur les articles suivants:

a) Breuvages contenant du lait ou des oeufs;

b) Conserves de fruits;

c) Huiles de cuisine et huiles pour la salade, sauf la mayonnaise et la sauce genre mayonnaise;

d) Fil de fer à balles pour emballer les produits agricoles;

e) Cages d'acier pour animaux de ferme;

f) Préservatifs servant exclusivement à traiter les filets, les cordes et les lignes utilisés dans l'industrie de la pêche;

g) Argiles et terres servant exclusivement comme matière de filtrage dans le raffinage des huiles de pétrole;

h) Les marchandises énumérées aux numéros du tarif douanier 411A, 437 et 476B.

10—Que tout acte législatif se fondant sur la présente résolution soit censé être entré en vigueur le neuvième jour d'avril mille neuf cent cinquante-deux.

La Russie soviétique ferait d'importantes offres à l'Ouest

Bonn, 9. (PA) — Un important personnage occidental a prédit hier, que la Russie fera des offres importantes à l'ouest avant le 1er mai dans un effort pour neutraliser l'Allemagne et saper le programme de défenses de l'Atlantique-Nord.

Ce personnage, un des mieux renseignés chez les alliés en Allemagne dit que presque tous les chefs alliés et Allemands sont convaincus que l'offre soviétique ira plus loin que celles qu'elle a déjà faites dans les différends entre l'ouest et l'est.

Il a dit que le Kremlin ferait probablement les offres que voici:

1. Acquiescer aux demandes de l'ouest relativement à des élections nationales libres en Allemagne en vue d'un traité de paix quadripartite avec l'Allemagne, ou

2. Jouera dramatiquement son jeu en offrant de discuter de la question des territoires de l'est de l'Allemagne, territoires qu'elle a perdus à la Pologne et à la Russie à Postdam.

Les chefs occidentaux et allemands sont d'avis que les Russes tomberont d'accord au sujet d'élections libres, et proposeront probablement qu'elles soient tenues sous la surveillance des quatre grands toutes en excluant celle des Nations-Unies.

Cet important personnage allié a dit que la nouvelle proposition soviétique serait faite avant le 1er mai, dans une tentative directe pour empêcher la signature d'un contrat de paix entre l'occident et l'Allemagne de l'ouest, contrat visant à l'édification d'une entente entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et la république de l'Allemagne de l'ouest.

On est à mettre la dernière main à ce contrat, et les autorités alliées et allemandes prédisent qu'il sera prêt vers la fin d'avril pour que les Allemands, les Britanniques, les Français, les Américains et les ministres des Affaires étrangères le signent en mai.

La conférence commerciale de Moscou

Moscou, 9 (PA) — Plusieurs orateurs à la conférence économique internationale convoquée par les Soviets et qui a lieu à Moscou se sont exprimés en faveur d'un organisme permanent visant à l'édification de relations commerciales entre l'Est et l'Occident. La conférence mettrait en oeuvre cet organisme qui aurait probablement son siège social à Berlin.

Les diplomates occidentaux à Moscou, qui suivent avec grand intérêt les travaux de cette conférence, ne se font pas d'illusion sur sa signification et ses possibilités. Le mois dernier le secrétaire d'état des Etats-Unis, M. Dean Acheson, a dénoncé cette conférence la qualifiant de piège de propagande. Cependant, il est possible que cette conférence et ses suites provoquent la confusion relativement à certaines sections de la politique étrangère des Etats-Unis Sept canadiens y compris Morris Miller de Montréal assistent à cette conférence.

M. Samuel S. Silverman, député travailliste au parlement britannique a dit que les Britanniques qui assistent à cette conférence ont conclu des ententes avec le groupement (communiste) chinois pour l'échange de marchandises, de part et d'autre, d'une valeur de $28,000,000.

M. Silverman a précisé qu'en autant qu'il le sache, aucune des marchandises n'apparaissent sur les listes de marchandises que la Grande-Bretagne refuse de vendre à la Chine.

Les tarifs

Mur tarifaire miniature

Ottawa, 9. (P.C.) — Le Canada a érigé hier soir un mur tarifaire miniature afin de fournir à l'industrie du plastique et des produits chimiques l'avantage de prendre de l'ampleur.

D'autre part, il a rogné d'autres murs afin de réduire le coût des produits dont il a besoin soit les avionneries, le verre, les machines aratoires et l'équipement scientifique.

Cette nouvelle politique provoque environ 200 changements tarifaires qu'a annoncés dans son budget hier soir, M. Abbott.

Ils comprennent:

1. — Le premier changement important dans la structure tarifaire des plastiques et des produits chimiques impose une variété de taxes allant jusqu'à 20 pour cent sur des articles qui entraient anciennement au Canada franc de port. Les matières premières dont le Canada a besoin et venant d'autres pays entreront gratuitement.

2. — Des réductions de tarif pour les vitres à fenêtres, à montre, certaines catégories de vitres incassables et des miroirs.

3. — Réductions de tarif sur plusieurs autres articles dont les avions, les pieces de machines agricoles, l'équipement électrique et scientifique et les matériaux qui servent à la production des principales industries et manufactures.

4. — La limite des dons occasionnels envoyés par des personnes de pays étrangers à des amis au Canada passe de $5. à $10.

Tous les tarifs sur les avions et moteurs — d'un genre et de grosseur non fabriqués au Canada — seront abolis jusqu'au 1er juillet 1955.

Le prix des denrées

Montréal, 9. (C.P.) — Voici les prix des denrées tels que fournis, hier, à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs: caisses gratuites: A-gros spécial 39 à 39 ½; A-gros 39 à 39 ½; A-Moyens 38 à 38 ½; A-poulettes 34; B-34; C-28; caisses reçues: 601.

Beurre: arrivages courants: numéro un du Québec pasteurisé et frais 65½; numéro deux du Québec 64 ½; prix du gros pour le numéro un du Québec pasteurisé et frais 65 et trois-quarts à 66 ¼; beurre de cremerie première qualité et enveloppé 66 ½ à 67 ½.

Fromage: arrivages courants: coloré de l'Ontario 36; blanc de l'Ontario 36; coloré du Québec 35 ¼; blanc du Québec 35 ½; prix du gros pour le coloré de l'Ontario 37 pour le coloré du Québec 36 et quart; pour le blanc du Québec 36.

Pommes de terre: numéro un du Nouveau-Brunswick, les 75 livres, 4.50 à 4.65; 63 à 65, les 10 livres; les 50 livres 2.90 à 3.10; numéro un de l'Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, 4.50 à 4.75; de 65 à 66 les 10 livres; de 5.75 à 6.00 les 100 livres. Numéro 1, Ile du Prince-Edouard, de 4.50 à 4.75 les 75 livres. Numéro 1, du Maine, de 65 à 66 les 10 livres, et de 5.75 à 6.00 les cent livres. Numéro -, rouges de la Floride, pommes de terre nouvelles, de 4.00 à 4.25 les 50 livres. Numéro 1, du Québec de 4.00 à 4.15 les 75 livres.

Bill Fedorka subira son enquête le 2 mai

Montréal, 9 (PC) — Bill Fedorka, alias Cramer, 25 ans, accusé de fraude pour environ $50,000, devait subir son enquête préliminaire hier. Toutefois, l'instruction a été différée au 2 mai prochain, à la demande de l'avocat de la défense.

Les avocats de la poursuite, ne se sont pas opposés à la requête de la défense, mais ont souligné "que le 2 mai, il faudra que les témoins soient entendus dans cette cause."

Le duc visite une mine



Le duc d'Edimbourg, portant un manteau blanc, est coiffé du casque de mineur tandis que l'ascenseur, un grand sceau d'acier pouvant contenir de 3 à 4 personnes, commence à s'enfoncer dans le puits de la mine Mosley Common Colliery des mines de charbon du Lancashire. Avant de descendre à 2,000 pieds sous terre, le duc a dû laisser en haut, allumettes, briquets, cigarettes et autres articles de fumeur. (Canada Wide.)

La G.-B. ne reconnaîtra jamais Farouk comme roi du Soudan

Londres, 9 (P.A.) — La Grande-Bretagne ne reconnaîtra jamais le roi Farouk d'Egypte comme roi du Soudan, à moins que le peuple soudanais consente lui-même à un tel changement, a déclaré un porte-parole.

Cette déclaration laisse entrevoir le fait que les négociateurs égyptiens et britanniques au Caire sont loin d'une entente. On se demande même comment les entretiens peuvent continuer dans la présente atmosphère.

Le gouvernement britannique a promis aux soudanais qu'ils pourront décider eux-mêmes de leur avenir. La Grande-Bretagne s'attend à exercer peu ou aucune influence au Soudan — un territoire de près de 1,000,000 de milles carrés — d'ici un an.

Par contre les Egyptiens veulent que le Soudan s'unissent à l'Egypte et respecte la couronne égyptienne.

Les réserves d'or et de dollars américains du Canada se chiffraient par $1,787,000,000 le 31 mars, soit $8,000,000 de plus que le 31 décembre dernier et de $134,000,000 de plus que le 31 mars, 1951.

La valeur de la production nationale brute atteindra probablement $22,500,000,000 en 1952, contre $21,200,000,000 en 1951.

L'IMPOT SUR LES CORPORATIONS

Peu de réductions de taxes pour le monde des affaires

Ottawa, 9 (P.C.) — Le budget présenté par M. Abbott n'a pas apporté de réductions de taxes en faveur du monde des affaires. Toutefois, il laisse prévoir que le taux élevé de taxation sur les corporations sera diminué au cours des deux prochaines années.

Le principal changement apporté aux taxes sur les compagnies est celui d'après lequel les compagnies dont l'activité de base est la production et la distribution d'électricité, de gaz et de vapeur, verront leur travaux maximum d'impôt réduit à 43 pour cent du niveau général de 50 pour cent s'appliquant aux corporations.

Pour les corporations en général, le fardeau des taxes fédérales demeurera à peu près le même, à toutes fins pratiques. Cependant, la base de l'impôt est modifiée pour accorder au gouvernement fédéral les taxes sur les corporations présentement payées aux provinces avec lesquelles le fédéral a conclu des ententes fiscales. Le gouvernement fédéral remboursera les provinces.

La seule réduction de la taxe générale sur les corporations sera de 1.2 pour cent sur les profits de plus de $10,000, afin de ramener le taux à un niveau brut de 50 pour cent.

Les compagnies paient aussi une taxe fédérale de deux pour cent pour les pensions de vieillesse.

Dans son discours, M. Abbott a exprimé son inquiétude à propos du taux élevé des taxes sur les profits des entreprises.

". . . Les taux excessifs de taxation sur les revenus des corporations, s'ils sont maintenus durant longtemps, peuvent causer de graves préjudices à l'économie générale, et j'avoue candidement que si j'avais plus de liberté quant à l'abaissement des impôts, c'est aux taxes sur le revenu, personnel ou des corporations, que j'accorderais avant tout ma considération."

M. Abbott, pour expliquer la raison des réductions de taxe accordées aux compagnies d'électricité, de gaz et de vapeur, a dit qu'elles constituent, généralement parlant, le groupe de compagnies qui ont le plus de difficultés à obtenir assez de profits pour attirer les capitaux nécessaires aux améliorations essentielles au maintien de leur service.

Cette réduction fédérale causera de légères pertes de revenus aux gouvernements provinciaux. Depuis quelqeus années, le gouvernement fédéral remet aux provinces la moitié de la taxe sur les corporations perçues des compagnies d'utilité publique.

En vertu du changement dans la taxe générale sur les corporations le taux fédéral passe de quinze à 20 pour cent sur les premiers $[illegible] 000 de profits et à 50 pour cent sur les profits au-dessus de $10,000. Les provinces ayant une entente fiscale avec Ottawa se verront rembourser la somme entière qu'elles perdraient, soit environ $35,000,000 par an. Les compagnies de l'Ontario et du Québec obtiendront du gouvernement fédéral un crédit d'impôt allant jusqu'à cinq pour cent.

Le budget prévoit aussi que les déductions acordées aux compagnies de pétrole, de gaz naturel et minières pour dépenses d'exploration seront maintenues durant une autre année. Les nouveaux changements couvriront le coût complet des frais d'exploration.

L'exemption de taxe pour trois ans accordée aux mines nouvelles sera prolongée jusqu'en 1955.

L'eczéma aurait mené au suicide

Témoignage d'un pharmacien

"Ce n'est pas à moi que vous avez à vanter les vertus de L'HUILE EMERAUDE "MOONE," car j'y crois fermement. Mais je connais un homme qui, depuis dix ans, souffrait d'eczéma au visage et que l'Huile Emeraude a enfin soulagé. Jamais je n'ai entendu de témoignage aussi enthousiaste que le sien. Savez-vous qu'il avait même songé à se suicider?" — Un pharmacien de Centerville, Iowa.

C'est justement dans ces cas de démangeaison persistante que L'HUILE EMERAUDE "MOONE" prouve sa grande efficacité. Si jamais vous souffrez d'une irritation de la peau, n'hésitez pas. Procurez-vous une bouteille d'HUILE EMERAUDE "MOONE" et rendez-vous compte de son efficacité. En vente partout.



ZORIC

est un procédé qui protège les tissus et fait revivre les couleurs.

De Luxe

Toilettes de Pâques

Teinturiers - Nettoyeurs

Envoyez vos vêtements dès maintenant pour un nettoyage ou pressage. Evitez les retardements.

● Gilets ● Robes
● Pantalons ● Habits
● Blazers ● Boleros
● Jupes ● Costume
● Blouses

TEL.: **1005**

1015, rue Champflour

MEILLEURES PHOTOS! À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR! JOUR OU NUIT!

CAMERA-ECLAIR 11 PIECES

Particularités:

LENTILLES JUMELLES CAMERA REFLEX et RÉFLECTEUR ÉCLAIR professionnel

$14.95



- Excellentes lentilles doubles Camera Reflex
- Attachement synchronisé pour photo-éclair
- Grand sac pour
- accessoires
- 4 ampoules-éclair
- 1 rouleau de pellicules
- 2 batteries
- 1 livre d'instruction

COMMANDEZ PAR TEL. 2547 — OU PAR POSTE

AUCUN ACOMPTE - Livraison immédiate — Payez à la fin de mai sur COMPTE COURANT

Mozart Ltée - 1500, NOTRE-DAME

L'hon. Abbott expose les changements en matière d'impôts

Texte partiel contenant la seconde partie du discours du budget prononcé hier

Ottawa, 8 (P.C.) — Voici le texte partiel du discours du budget prononcé ce soir à la Chambre des Communes par le ministre des Finances, M. Abbott. Cette partie contient les changements en matière d'impôts.

J'aborde maintenant l'examen des recettes et des dépenses prévues pour la nouvelle année financière. Le budget principal des dépenses, que j'ai déposé le 19 mars, prévoit des dépenses de $4,336,000,000, $2,106,000,000 allant à la défense, $1,908,000,000 couvrant les dépenses d'ordre non militaire, et $322,000,000 devant être distribués sous forme de pensions de la sécurité de la vieillesse . . .

Le montant estimatif de $2,106,000,000 pour la défense dépasse de $55,000,000 le montant effectivement dépensé à cette fin l'an dernier, l'augmentation étant donc de 6 pour cent. On ne peut établir de comparaison, dans le domaine des dépenses d'ordre civil, entre les prévisions budgétaires de cette année et les chiffres de l'an dernier puisque ces prévisions ne renferment rien au sujet des versements à effectuer sous le régime des nouveaux acords fiscaux avec les provinces, qu'il reste encore à conclure.

Si, comme il est probable, les huit provinces qui ont déjà été parties aux accords précédents le demeurent encore, l'ensemble des versements à effectuer sous cette rubrique s'élèvera à environ $150,000,000, montant qu'il faudra ajouter à ceux dont il est question dans le budget des dépenses. . .

L'expérience passée nous permet de prévoir que les dépenses n'atteindront pas le montant autorisé par le parlement lors de l'adoption des crédits. Il est difficile d'établir le montant ainsi épargné, compte tenu surtout de l'importance de notre programme de défense.

Je tiens à rappeler à la Chambre que l'exécution de notre programme de défense suppose nécessairement d'énormes engagements à longue échéance et que le rythme des dépenses auxquelles ils donnent lieu peut être plus ou moins rapide que nous le croyons. J'estime cependant qeu nous dépenserons moins plutôt que plus qu'il n'est prévu et j'établis mon budget à partir de ce principe.

Tout compris, j'en suis venu à la conclusion que je dois prévoir des dépenses budgétaires globales de $4,270,000,000, à l'exclusion des versements à faire à même la caisse de la sécurité de la vieillesse.

Quant aux recettes, il est difficile et aléatoire, comme d'ordinaire, d'établir des prévisions. Toutefois, si l'on suppose que le produit national brut pour 1952 sera voisin de $22,500,000,000 et que les impôts ne seront pas modifiés, on peut s'attendre, je crois, que notre revenu total, y compris les recettes produites par l'impôt de sécurité de la vieillesse, atteigne le montant de $4,630,000,000. Les recettes afférentes à la sécurité de la vieillesse, qui seront selon mon estimation de $235,000,000, iront bien entendu à la caisse de la sécurité de la vieillesse, de sorte qu'il restera environ $4,395,000,000 pour couvrir les dépenses budgétaires proprement dites. . . .

Le chiffre estimatif des dépenses et des recettes étant fixé à $4,270,000,000 et à $4,395,000,00 respectivement, l'excédent budgétaire, pour l'année 1952-1953, serait donc de $125,000,000 si aucun changement n'était apporté aux impôts actuels. Cependant, avant de traiter des modifications fiscales que j'entends proposer à la Chambre, je me dois, afin d'envisager correctement les perspectives de l'année nouvelle, non seulement de dresser un exposé de notre situation budgétaire mais de prévoir quels seront nos besoins en espèces.

Il nous faudra environ $90,000,000 pour les prêts relatifs à l'habitation, $125,000,000 peut-être pour des avances aux Chemins de Fer Nationaux, $40,000,000 pour financer l'acquisition de matériel du compte de la caisse renouvelable de la production de défense, et d'autres sommes, de moindre importance, pour divers autres prêts, placements et avances. Il nous faudra peut-être aussi affecter des fonds au remplacement de l'équipement militaire en sus de la valeur de l'équipement transféré à nos alliés de l'OTAN durant la présente année et imputé sur les crédits.

Pour contre-balancer ces dépenses, nous pouvons compter sur des recettes liquides, y compris le remboursement de prêts et d'avances et les recettes nettes en espèces provenant des comptes que le gouvernmnt détient et administre, notamment ceux des rentes viagères, de la pension, et divers autres. . . .

En somme, le moins d'un changement appréciable au chapitre des sommes avancées à la caisse du change, je prévois que notre excédent général liquide correspondra d'assez près à notre excédent budgétaire.

Des chiffres que j'ai cités, qui représentent les estimations les plus justes que nous puissions établir à l'égard des dépenses et des recettes pour l'année qui s'en vient, il ressort qu'il n'est guère possible de réduire les impôts. Depuis plusieurs mois, il m'a paru évident que nous en viendrions à cette constatation. J'ai fait de mon mieux à chaque occasion qui se présentait pour mettre le public en garde contre un optimisme exagéré et contre une interprétation irréfléchie et décevante des excellents mensuels provisoires annoncés au cours de l'année.

Ici, à la Chambre, et ailleurs, les honorables vis-à-vis ont invoqué ces données mensuelles pour critiquer la politique fiscale du gouvernement sans, apparemment, prendre la peine le moindrement de s'assurer du bien-fonde de leurs affirmations. . . .

Il y a un an, à cause de la situation extrêmement incertaine qui existait, j'ai présenté ce que j'ai appelé un programme fiscal provisoire. Je l'ai fait en supposant que les choses se préciseraient au pays et à l'etranger. Si l'avenir demeure encore incertain dans une certaine mesure, les perspectives sont assez nettes pour nous permettre de nous engager vers un régime fiscal plus stable.

Les caractères essentiels de tout régime fiscal appelé à répondre aux besoins, d'ordre civil et d'ordre militaire c'est qu'il soit suffisant, rationnel, juste et raisonnablement stable.

S'il doit être suffisant, il est clair que je ne puis offrir cette année de fortes réductions nettes d'impôts.

Pour qu'il soit rationel et juste autant que possible, je proposerai bon nombre de modifications qui, tout compte fait, apporteront une certaine réduction nette des recettes fiscales bien qu'en certains cas des ajustements dans la consommation pourront compenser en partie les ajustements dans le taux des impôts . . .

L'ensemble de notre programme de dépenses comprend, en chiffres ronds, un peu plus de $2,000,000,000 pour la défense, près $1,000,000,000 pour la sécurité sociale et les pensions diverses, environ $650,000,000 pour les intérêts sur la dette et les versements aux provinces et environs $650,000,000 pour l'administration générale et l'activité de l'état dans divers autres domaines.

Tous les partis qui siégent à la Chambre ont souscrit en principe à ce programme général de dépenses. Nous continuerons de chercher à réaliser un maximum d'économies. Néanmoins, les seules raisons qui nous permettraient de compter raisonnablement sur un allégement véritable du fardeau des impôts ce serait une diminution des besoins de la défense et une augmentation croissante de la richesse et du revenu des gens. Le fardeau actuel des impôts leur paraitrait d'autant plus léger.

Modifications de l'impôt sur le revenu

Pour en arriver maintenant à des propositions concrètes, je m'occuperai, en premier lieu, de l'impôt sur le revenu des sociétés. A l'heure actuelle, les sociétés paient, aux termes de la loi fédérale de l'impôt sur le revenu, 15 pour cent sur les premiers $10,000 de bénéfices et 38 pour cent, plus 20 pour cent de 38 pour cent (surtaxe de défense) sur les bénéfices dépassant $10,000.

Il en résulte un taux réel de 45.6 pour cent sur les bénéfices dépassant $10,000. De plus, les sociétés ont versé 5 pour cent dans les huit provinces avec lesquelles nous avons conclu des accords fiscaux, et 7 pour cent dans l'Ontario et le Québec.

On a annoncé il y a quelque temps, que les huit provinces seraient invitées à abandonner cet impôt de 5 pour cent sur le revenu des sociétés. On le remplacerait par une augmentation de 5 pour cent du taux de l'impôt fédéral. Simultanément, une remise représentant 5 pour cent de l'impôt fédéral sera accordée à l'égard des bénéfices réalisés dans l'Ontario et le Québec, où les impôts provinciaux sur les revenus des sociétés resteront probablement en vigueur.

Ce changement a trait à la forme plutôt qu'an fonds, et est destiné à simplifier la procédure administrative.

Il n'y aura pas d'augmentations nettes des impôts versés par les sociétés, étant donné que le montant versé au gouvernement fédéral équivaudra seulement à ce que les sociétés auraient payé aux provinces. Nos recettes à ce chapitre augmenteront de 35 millions pour toute l'année, mais nos paiements aux provinces n'accroitront dans la même mesure.

Après la consolidation, l'impôt fédéral sur les premiers $10,000 sera de 20 pour cent, tandis qu'il sera de 50.6 pour cent sur le reste. Au cours du remaniement, appliqué à partir du 1er janvier 1952, le chiffre de 50.6 pour cent sera arrondi à 50 pour cent. La perte de revenu résultant de ce petit remaniement se montera environ $12,000,000 pour l'année financière en cours.

Si l'on examine dans son ensemble, la situation de l'impôt sur le revenu des sociétés dans le cadre de ces nouvelles dispositions, il ne faudra pas oublier l'existence d'une taxe supplémentaire de 2 pour cent au titre de la loi sur la sécurité de sur tous les revenus des sociétés la vieillesse. En résumé, le taux maximum de l'impôt sur le revenu des sociétés au Canada sera de 52 pour cent dans huit provinces et de 54 pour cent dans l'Ontario et le Québec.

En toute sincérité, je m'inquiète de ce que la situation exige le maintien, dans notre régime fiscal, de taux aussi élevés que celui qui frappe les bénéfices provenant des affaires. Mon principal souci n'a pas tellement trait à l'année courante ni même peut-être à l'année prochaine. On pourra probablement supporter les effets néfastes qu'entrainent les impôts trop élevés pendant un ou deux ans. Mais, ainsi que je l'ai déjà dit l'année dernière un taux exagéré d'impôt sur le revenu des sociétés peut causer, s'il est maintenu trop longtemps, de graves préjudices à l'économie dans son ensemble; je dirais donc franchement que si je disposais d'un plus forte marge pour les réductions fiscales, c'est de l'impôt sur le revenu, tant des sociétés que les particuliers, que je m'occuperais en premier lieu.

La Chambre se souviendra qu'dans son exposé budgétaire d'il y a un an, j'ai exprimé en particulier mon inquiétude au sujet de l'effet que pouvait avoir le taux élevé de notre impôt actuel sur certaine entreprises d'utilité publique, que la nature de leurs affaires et leur franchises obligent à se procurer des capitaux importants afin de financer l'expansion de certains services destinés au public, et qui, étant donné la régie officielle de leur prix, ne peuvent compter que sur une faible rémunération de leur capital.

Je songeais alors à la possibilité d'élaborer les détails d'une formule qui aurait accordé à ces sociétés un allégement sensible quant à la surtaxe de 20 pour cent que je proposais alors. Après avoir approfondi la question, nous avons constaté qu'il était impossible d'établir une formule pratique du genre de celle que j'avais à l'esprit; il nous a donc fallu abandonner le projet.

Durant la dernière année, on a de nouveau étudié le problème; j'ai maintenant décidé de recommander un amendement à la loi, amendement qui, à mon avis, peut s'appliquer et qui constituera un certain allégement pour quelques-unes de ces sociétés, tant que les impôts très élevés qui grèvent actuellement le revenu des sociétés resteront en vigueur.

Cette réduction s'appliquera aux sociétés dont la principale entreprise consiste à distribuer ou a produire en vue de la distribution au public, de l'énergie électrique, du gaz ou de la vapeur; elle consistera en une déduction de l'impôt payable par ailleurs d'une somme suffisante pour baisser à 43 pour cent les impôts qui doivent être versés en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, à l'égard de cette partie du revenu imposable de la société qui provient de la distribution ou de la production précitée.

Je m'en rends parfaitement compte. L'Allégement que je crois raisonnable d'accorder, décevra peut-être les intéressés; j'ose croire, cependant, qu'il contribuera à résoudre un problème que tous reconnaissent.

Ce n'est qu'avec la plus grande répugnance que j'ai décidé d'accorder un dégrèvement à un certain groupe de sociétés; j'estime qu'il ne s'agira que d'une mesure provisoire.

Les députés auront sans doute remarqué dans les explications que je viens de présenter que lorsque le taux d'inposition grevant les sociétés deviendra inférieur au niveau actuel de 50 pour cent sans compter l'impôt aux fins de la sécurité de la vieillesse, la formule que je propose entrainera une diminution de l'allégement fiscal accordé à cette catégorie spéciale de sociétés, lorsque le taux de l'impôt tombera à 43 pour cent, la formule ne jouera plus . . .

Voici un changement intéressant que je propose à la loi de l'impôt sur le revenu des sociétés. Les sociétés de la couronne du gouvernement fédéral qui sont désignées comme des corporations de propriétaire et ont été exonérées d'impôt jusqu'ici verseront dsormais l'impôt sur le revenu des sociétés au gouvernement fédéral, de la même façon que les sociétés privées.

"Les corporations de propriétaire sont celles désignées de cette façon dans la loi sur l'administration financière; elles comprennent de façon générale, les sociétés qui effectuent des opérations commerciales semblables à celles de sociétés privées et font concurrence à ces dernières.

Un des bons résultats de cette intervention sera de rendre les rapports financiers de ces sociétés de la couronne plus semblables à ceux de l'industrie privée, afin qu'il soit plus facile d'établir une comparaison entre leurs rendements respectifs.

Je ne crois pas que cette modification ait un effet sensible sur nos rentrées effectives . . .

D'autre propositions au chapitre de l'impôt sur le revenu des sociétés prévoit la prorogation, pour une autre année, des règlements qu'on accorde en ce moment aux sociétés minières ou pétrolière au titre de leurs frais de prospection (y compris le dégrèvement dit de "puits profond"), l'adjonction d'une autre année à la période pendant laquelle les nouvelles mines pourront acquérir le droit à l'exemption triennale et diverses modifications d'ordre technique et secondaire que visera le projet de loi tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu.

Dans le domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers on présentera un nouveau barème des taux. — Je me propose d'y incorporer la plupart des effets de l'actuelle surtaxe de 2 pour cent. Il y aura, dans l'ensemble, un certain soulagement. On ne permettra cependant de rappeler que l'impôt de 2 pour cent imposé par le parlement à la dernière session aux termes de la loi sur la sécurité de la vieillesse, entrera en vigueur le 1er juillet prochain.

La Chambre se souviendra qu'un les reproches adressés, avec raison d'ailleurs, à la surtaxe de 20 pour cent, c'était qu'elle modifiait de façon indue la progression prévue au barème de l'impôt sur le revenu. C'est ainsi par exemple que, dans certaines circonstances, on est arrivé à prélever un impôt de plus de 100 pour cent. On conviendra sans peine qu'un tel résultat n'est pas à rechercher. En modifiant donc le barème, on a supprime cette anomalie et prévu une échelle de progression plus raisonnable.

J'estime que les pertes de revenu attribuables à ces changements seront de l'ordre de 6 pour cent au cours d'une année entière, ce qui correspond à peu près à l'avantage que va en retirer le contribuable moyen.

Autrement dit, celui-ci payera 6 pour cent de moins qu'il ne le ferait aux termes de l'actuelle loi de l'impôt sur les revenus . . .

Ainsi que je l'ai mentionné tout à l'heure, nous n'avons apporte aucune modification sur les revenus personnels déjà établis à titre de contribution visant à défrayer le coût de la sécurité de la vieillesse. Cet impôt s'appliquera à un effectif de 1 pour cent sur le revenu imposable de 1952 et à un taux de 2 pour cent par la suite et s'ajoutera à l'impôt ordinanche sur le revenu.

Je propose que les déductions d'impôts fondées sur le nouveau barème commencent le 1er juillet, en même temps que les déductions aux fins de l'impôt de la sécurité de la vieillesse. L'impôt exigible au cours de toute l'année 1952 sera déterminé en conformité d'un barème spécial qui representera effectivement la moyenne des taux maintenant en rigueur et des taux prévus au nouveau barème.

Par suite de cette modification, je prévois que, au cours de l'année financière qui vient de commencer les recettes découlant de l'impôt sur le revenu personnel diminueront d'environ $40,000,000 par rapport au montant de $1,240,000,000 que je comptais auparavant retirer de cette source.

Je propose plusieurs autres modifications de moindre importance concernant l'impôt sur le revenu des particuliers.

Les limites maximum actuelles, en ce qui concerne le montant de frais médicaux qui peut être déduit, ont été établies il y a quelque temps. Tout indique que ces limites créent des difficultés outrées dans bien des cas où la maladie est prolongée ou grave, surtout lorsque la maladie exige certains traitements nouveaux et plus coûteux.

Je propose donc que ces limites soient doublées. Cette modification aura pour effet de porter de $750 à $1,500 et de $1,000 à $2,000 le montant que pourront déduire, en une année, les célibataires et les personnes mariées respectivement, et d'accorder des augmentations correspondantes des allocations prévues à l'egard des personnes à charge.

La loi actuelle exige aussi que les frais médicaux, pour être admissibles, soient subis et payés au cours de la même période de douze mois. Je propose d'admettre désormais les frais payés au cours de la période, quel que soit le moment où ils ont été subis. Les dépenses personnelles régulières et les frais de subsistance du contribuable ne doivent jamais être déductibles du revenu pour les fins de l'impôt. La prescription voulant que seuls, les frais médicaux dépassant 4 pour cent du revenu soient déductibles sera donc maintenue en vue de restreindre l'application de cette disposition aux frais médicaux de caractère exceptionnel conformément à la fin primitive.

Certaines autres modifications de caractère technique seront apportées au régime spécial d'imposition établi l'an dernier à l'intention des militaires. L'expérience acquise depuis que ce nouveau régime est en vigueur a révélé qu'on peut remédier à certains problèmes en modifiant légèrement certains détails de ce régime. Ils feront l'objet d'un examen très fouillé lorsque la Chambre sera saisie des modifications proposées à la loi de l'impôt sur le revenu.

Les dispositions législatives regissant les plans de pension seront modifiées de manière à permettre une déduction à l'égard des versements effectués en vertu de ce qu'on appelle les plans de consolidation définitive, et de manière à rendre plus souples les dispositions relatives à la faculté de déduire les cotisations des employeurs à l'égard du service antérieur de l'employé. . . .

Modifications du tarif des douanes

Les résolutions budgétaires que je dépose relativement au tarif des douanes renferment des propositions destinées à donner suite à certains voeux de la commission du tarif et à assurer des réductions qui ont été demandées à l'égard de certains droits en vue de permettre des économies au chapitre des frais de production. Dans un certain nombre de cas, je propose des modifications de texte ou de classement en vue de supprimer des anomalies ou des difficultés d'ordre administratif. Je propose également de faire entrer dans le tarif des douanes un certain nombre d'articles qui bénéficient depuis quelque temps déjà de droits de douane réduits au moyen de décrets du conseil.

Je dépose, en même temps que les résolutions budgétaires, quatre rapports que m'a soumis la commission du tarif. Ces rapports portent sur diverses questions que j'ai déférées à la commission, ces dernières années, en ce qui concerne les matières plastiques, le verre, les plans d'architectes et d'ingénieurs et la grenaille de fer ou d'acier. A l'égard de chacun de ces cas, j'ai cru opportun, avant de proposer toute intervention, de faire effectuer une enquête approfondie par la commission, en conformité de la loi de la commission du tarif.

En 1937, lorsqu'elle a soumis son dernier rapport sur le barème douanier relatif aux résines synthetiques,

(Suite à la page 20)

La Saskatchewan emporte même le pont



Les glaces accumulées jusqu'à 70 milles en amont du pont, quelques-unes plus grosses qu'une maison, ont arraché les travées centrales du pont qui enjambe la rivière Saskatchewan quelques milles en haut de Swift Current. La photo du haut montre comment l'eau et la glace ont repris leur cours une fois le pont arraché. Le courant a traîné le pont sur 40 pieds avant qu'il ne s'enfonce dans la rivière. La photo du bas montre le pont peu avant la catastrophe. L'eau couvrait le pave tandis que la glace montait jusqu'aux garde-fous. (C. P. C.)



"PERMA-FLAT" B-H
donne un intérieur harmonieux

Des couleurs glorieuses . . . qui donnent plus d'attrait et d'agrément à votre foyer! Nuances douces et lumineuses . . . couleurs foncées si à la mode . . . vous avez le choix, avec cette riche peinture d'intérieur, pour murs et plafonds.

"Perma-Flat" donne un fini doux, mat et lavable. Pour obtenir *gratuitement* la brochure intitulée "Couleur, le secret d'une existence radieuse," écrivez à: Case M, Station E, Montréal.

Notez bien que les peintures, émaux et vernis B-H couvrent plus de surface . . . durent plus longtemps . . . vous font épargner de l'argent!

Vos marchands B-H sont:

Trois-Rivières, François Rouette Inc., 1594 rue Royale
Shawinigan Falls, Marcel Bouvette, Enrg., 67 Quatrième Rue
Grand'Mère, Armand Rheault Enrg., 302-6ième Avenue
Cap de la Madeleine
H. Massicotte & Frère Limitée, 572 rue Notre-Dame
La Tuque J. Amédée Roy
Saint-Etienne des Grès R. Bournival
Saint-Boniface de Shawinigan, J. L. Boucher
Saint-Maurice, Cté Champlain, L. L. Fortin
Sainte-Geneviève de Batiscan Deguise Duval Enrg.
Saint-Narcisse, J. W. Prénovost

VOUS TROUVEREZ UNE AIDE PRÉCIEUSE À L'ENSEIGNE DES PEINTURES B-H

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
Fabricants de peinture depuis 1875

GARDEZ VOTRE OISEAU HEUREUX ET EN SANTÉ!

Un petit ami ailé remplit de bonheur un foyer — mais il faut à l'oiseau *un régime bien équilibré!* Voyez votre serin ou votre perruche se développer avec la graine BROCK'S pour oiseaux ou la nourriture pour perruches. BROCK'S sont les mélanges spécialement préparés servis par les éleveurs de champions au Canada. Et n'oubliez pas qu'il faut à votre oiseau du gravier! C'est son seul moyen de digerer sa nourriture.

BROCK'S est un mélange scientifique de graines choisies avec soin, preferé des amateurs d'oiseaux gagnants. Important—*chaque paquet de graine pour oiseaux contient un flacon GRATUIT contenant de la levure si essentielle aux serins heureux et en santé.*



UNE GRAINE POUR CHAMPIONS

Confiez vos précieuses *fourrures* à

Servitor



Elles seront emmagasinées dans nos voûtes

FRIGIDAIRE

assurant ainsi une protection contre le

- FEU
- VOL
- MITES
- CHALEUR

2½% de votre propre évaluation seulement

Voyez les vendeurs à nos magasins ou appelez sans tarder

1164

POISSANT LTÉE
Servitor INC.

Le nouvel Austin A-40 "SOMERSET"



Cette semaine, la Austin Moter Company (Canada) Limited met sur le marché, chez les détaillants Austin à travers le Canada, le nouvel Austin A-40 "Somerset". De nombreuses améliorations ont été apportées à cette voiture très réputée. Les portes sont plus grandes, l'espace intérieur plus vaste et le nouveau système d'air conditionné ajoutent au confort de la Austin. Parmi les autres améliorations on compte les poignées de porte à pression; les freins hydrauliques sur les quatre roues; un nouveau bras d'embrayage et la nouvelle tête du cylindre genre sport donne plus de puissance au moteur tout en permettant une plus grande économie de combustible.

Une vague de critiques déferle contre Churchill

(De la Presse Canadienne)

Londres, 9 (PC) — Les dirigeants du parti conservateur sont l'objet de vives critiques tant de la part de l'opposition travailliste que du public en général et même de leurs collègues.

Voici ce qu'on reproche au gouvernement de M. Winston Churchill, au pouvoir depuis six mois:

1. Les adversaires politiques des conservateurs affirment que le gouvernement Churchill ne fait rien contre la vie chère contrairement à ses promesses.

2. Les succès récents des socialistes aux élections locales semblent refléter l'opinion de l'homme moyen au sujet des promesse du parti, particulièrement sur des questions comme celle des subsides des denrées alimentaires.

3. Les députés conservateurs de l'arrière-banc, indociles pour différentes raisons, sont d'avis que les résultats des élections locales sont dus à la piètre organisation des relations publiques des ministres.

Ils prétendent que si la hausse du coût de la vie est inévitable, il faudrait qu'un porte-parole en explique la cause.

Face à ces récriminations les dirigeants conservateurs peuvent difficilement se consoler du fait que nombre de gens croient que la politique du gouvernement est la meilleure, ou du moins qu'elle est en passe de le devenir.

La réponse des chefs du parti à la critique est qu'il n'y a en ce moment qu'une tâche importante, celle d'éloigner la banqueroute, de sauver da Grande-Breaagne de la banqueroute. Tant que tous seront préoccupés par un aussi important problème, il ne saurait être question de briguer la popularité ou de s'inquiéter des déclarations faites en pleine lutte électorale.

Les travailleurs clament déjà qu'il faut de nouvelles élections générales, alléguant que le gouvernement conservateur n'a plus la confiance du peuple. Mais il est probable que les conservateurs tiendront ferme durant leur mandat entier de cinq ans. Ils le peuvent sans doute en dépit de leur faible majorité aux Communes.

Il semble que l'estime envers le parti conservateur ait diminué depuis que l'on a annoncé le budget, le 11 mars dernier. En réduisant les subsides concernant les aliments et aussi certaines taxes, le gouvernement a donné au parti travailliste divise un point de raillement.

Si l'on en juge par les résultats des élections des comtes, le public n'approuve pas la réduction des subsides qui a eu un effet immédiat sur le coût de l'alimentation, tandis que l'on n'éprouvera que dans environ deux mois, les effets de la réduction des taxes.

Tout cela confirme les prévisions de ceux qui sont d'avis que les subsides étaient presque tabou. Apparemment, il y a un monde de difference entre la pensée de l'homme moyen qui se rend compte qu'il paie certaines choses plus cher que d'habitude et l'économiste orthodoxe qui est d'avis que la Grande-Bretagne ne se rétablira pas à moins de payer les prix mondiaux pour les denrées alimentaires.

Compromis que les Nations Unies n'accepteront pas

Munsan, Corée, 9. (P.A.)— Un délégué des Nations Unies a déclaré aujourd'hui que les alliés "n'accepteront absolument pas" le compromis suivant en Corée: L'autorisation de réparer les champs d'aviation militaire contre l'abandon de la Russie comme membre de la commission neutre d'armistice."

Le major général William K. Harrison a fait cette déclaration après qu'un négociateur chinois eut laissé entendre pour la deuxième fois en deux jours que les communistes seraient prêts à un tel marchandage.

"Ils essaient de nous offrir une concession qui ne doit même pas être soulevée contre une condition essentielle à l'armistice," a déclaré le général Harrison aux journalistes.

A Tokio, le général Sir Charles F. Keightley a dit que "les Chinois se livrent à un jeu certain à Panmunjom".

Néanmoins, le militaire britannique croit que d'ici six mois "une paix incertaine aura été réalisée en Corée." Le général Keightley, commandant des contingents britanniques en Extrême-Orient n'a exprimé là "que son opinion personnelle" après une tournée en Corée et une conférence avec le vice-amiral C. Turner Joy, délégué en chef de Nations Unies à la commission d'armistice.

A Pan-Mun-Jom, c'est le major-général Hsien Fang qui a propose le compromis.

Les alliés veulent interdire la réparation des aéroports militaires nord-coréens durant un armistice. Les communistes veulent de leur côté que la Russie soit au nombre des pays "neutres" chargés de surveiller l'armistice.

Hsien a laissé entendre que les deux problèmes pourraient être réglés "simultanément". Toutefois, il n'a pas précisé sa pensée et le général Harrison ne l'a pas aiguille davantage sur le sujet.

Le travail reprend très rapidement dès ce matin dans toute la sidérurgie

Pittsburgh, 9. (P.A.)— L'industrie sidérurgique américaine, ralentie par la menace d'une grève, s'est ranimée aujourd'hui à la suite de sa réquisition par le gouvernement.

Les quelque 100,000 métallos qui avaient quitté le travail avant l'heure fixée (minuit hier soir) sont retournés aux usines tôt ce matin.

Tous les autres, obéissant promptement à leurs chefs unionistes, ont manifesté leur hâte à reprendre le travail, un travail essentiel à la défense de la nation.

Bien que plusieurs des 650,000 Ouvriers Métallurgistes d'Amérique (C.O.I.) doivent reprendre le travail d'ici quelques heures, il se peut qu'un certain nombre soient inactifs durant deux ou trois jours. Ce retard découle du fait que de nombreuses usines avaient pris des dispositions compliquées pour fermer leurs aciéries à l'approche de la grève.

Après plusieurs semaines d'attente et d'incertitude, la situation était critique hier soir et le président Truman a déclaré à la nation que l'industrie nationale de l'acier ne peut être entravée. Le gouvernement a donc décidé de réquisitionner l'industrie et le président du C. O. I., M. Philip Murray, s'est incliné au nom de ses métallos devant la décision du gouvernement et l'ordre présidentiel. La U. S. Steel Corporation et d'autres grandes compagnies ont annoncé qu'elles rappelleront leurs employés "d'une façon ordonnée."

L'ordre du président, s'il a satisfait les métallos, ne les réjouit pas outre mesure.

Il peut se produire des retards et quelques accrocs, mais un sentiment général de soulagement s'est vite répandu chez les travailleurs. D'après les directeurs du local unioniste à la Jones and Laughlin Steel Corporation les autorités de la compagnie ont annoncé "qu'elles rappelleront les employés au moment opportun."

"Cela signifie, a dit M. Walter Kils, président du local, qu'elles n'agiront pas qu'à leur tête et quand bon leur semblera."

A Homestead, près de Pittsburgh où la U.S. Steel possède une des plus grandes aciéries au monde, les ouvriers de l'équipe de nuit s'assemblèrent aux barrières de l'usine, curieux de voir se qui allait se passer.

A chaque barrière, les gardes de la compagnie et des capitaines de piquets répétaient d'une voix monotone:

"Personne n'entre ici jusqu'à nouvel ordre. Personne ne peut entrer"

A Détroit, la Great Lakes Steel a fait savoir que la production reprendra vendredi ou samedi quand les hauts-fourneaux seront rechargés. La compagnie estime à 15,000 tonnes sa perte en acier mais n'a fait aucun commentaire sur l'ordre du président.

Les métallos de l'Ohio, employé en majeure partie par la Republic Steel, espèrent que leurs aciéries fonctionneront normalement d'ici deux ou trois jours.

On ne peut dire encore ce que la production civile et la production de défense ont perdu à cause de la menace de grève.

Depuis quelques semaines l'industrie produisait au rythme de 2,000,000 de tonnes par semaine.

Les critiques et la poésie

Un article de
Pierre EMMANUEL

Paris, (S.I.F.) — Périodiquement la critique témoigne d'un regain d'intérêt pour la poésie, ou plus exactement pour le sort de cette dernière. Ce sont toujours les mêmes lamentations: la critique cherche les poètes, ne les trouve pas, et se tourne vers ses temps plus lyriques pour les prendre à témoins de la médiocrité poétique du nôtre. Les poètes, comme à l'habitude, ne disent rien. Il y a beau temps qu'ils ont renoncé à se mêler des affaires temporelles de la poésie. Ils finissent tous à travers une lente expérience dont l'épreuve les brise souvent plus qu'elle ne les purifie, par accepter, et quelques-uns dominer, la loi du silence et de la solitude que leur impose le caractère même de leur expression. Car les misérables tirages qui rebutent les éditeurs éventuels de poésie ont un sens et portent condamnation contre l'époque: il n'est pas indifférent qu'un Saint-John Perse demeure à peine connu, alors que le best-seller d'une saison, salué par les princes de la critique et oublié six mois plus tard, se vend à cent mille exemplaires. Qu'un livre atteigne ce tirage veut dire qu'il répond à l'unanimité de son public: la parole humaine, pour le grand nombre, n'est qu'un moyen de distraction, et ne porte en elle aucune fin. Honneur des hommes, saint langage, disait du verbe Paul Valéry: cet honneur-là, notre époque n'a plus le temps d'y atteindre. Elle refusa l'effort de la parole, la réflexion qui arrête le temps et dévoile la permanence humaine, le lit immuable de la durée.

Mais, les critiques ne pourraient-ils rappeler parfois à leurs lecteurs l'existence de la poésie vivante, au lieu de chanter l'absoute sur le cadavre de la poésie telle qu'ils la voient? Ou s'ils n'eveillent pas leur public, c'est peut être qu'il n'y a rien à quoi l'eveiller? Le public a le droit de se reposer sur la conscience professionnelle du critique, auquel le gouvernement de la république des lettres est remis . . . Je crains toutefois qu'un tel respect des autorités établies ne manifeste une ingénuité aveugle, et ne soit l'une des formes du conformisme spirituel auquel la mode et la publicité nous soumettent de plus en plus. Le critique moderne, qui tire sa subsistance de sa plume, est un tacheron de l'analyse littéraire. Il reçoit en moyenne une cinquantaine de livres du lundi au samedi: ce n'est pas une, mais plusieurs critiques par semaine qu'il doit écrire. J'en appelle à l'expérience du lecteur: combien de temps faut-il pour lire bien un roman de trois cents pages? A plus forte raison, combien de temps pour absorber dans la complexité de leurs thèmes l'Anabase ou les Cinq Grandes Odes? Car la catégorie du temps n'est pas la même dans les deux cas: une oeuvre de poésie de quelque importance est le résultat d'une concentration de durée et d'experience intérieure qui se traduit par l'ellipse du langage, l'image et le symbole où se ressemble et se fait plus dense l'expression. Je prétends que le critique moderne, si bien organisee soit sa mécanique mentale, n'a pas le temps matériel, s'il veut exercer son gagne-pain, de lire un livre par jour, d'écrire trois articles par semaine, de poursuivre ses travaux de plus longue haleine et de mener la vie mondaine nécessaire à son information.

D'autre part, il se guide de plus en plus — malgré lui, et par la pression des circonstances — sur une forme extra-littéraire de sélection la sélection par la publicité. Une maison d'édition est une entreprise commerciale disposant d'un budget de publicité mais aussi d'agents publicitaires bénévoles, de clients au sens de l'ancienne Rome. Ce sont eux qui alimentent les échotiers, et, le cas échéant, écrivent des histoires de la littérature qui se vendent alors que les catalogues se donnent. En dernier ressort, la public veut ce que la publicité veut qu'il demande: et le critique n'est en somme qu'un représentant plus ou moins éclairé du public. Il fait partie d'un milieu, d'une coterie, d'une clientèle peut-être: n'a-t-on pas vu ces dernières années, et ne voit-on pas de plus en plus souvent, les opinions politiques devenir le critère de la valeur littéraire, et, derrière l'écrivain qu'on célèbre, son attitude donnée en exemple ou justifiée?

Voilà d'étranges considérations quand il s'agit de juger une oeuvre en elle-même; pourtant elles jouent, et la passion nous détermine tous peu ou peu. Quant bien même elles ne joueraient pas, l'hostilité de la critique envers la poésie demeure entière. La plupart des critiques ne savent plus lire la poésie. Le temps qu'ils devraient y employer n'est pas de même qualité, n'a pas le même rythme, que celui qu'ils leur faut pour lire un roman. La lecture d'une plaquette leur semble indigne de leur attention: celle d'un livre plus important leur paraît fastidieuse. D'autre part, ils sont tous d'avis que la poésie est inactuelle, et que l'actualité prime la longue patience d'une oeuvre lentement mûrie. Je me rappelle la réponse que me fit le directeur d'un illustre magazine littéraire où l'on parle surtout de chasse à la baleine et d'aventures d'espionnage derrière le rideau de fer quand je lui proposai, à l'occasion d'une exposition Victor Ségalen, un article sur cet homme qui fut l'exemple même de l'humanisme moderne tel qu'il tend à disparaître hélas! de sa voix boulevardière, avec un rien de mépris dans l'ironie, il me répondit en nasillant les voyelles: "Mon cher, ça n'est pas actuel"

En effet, ça n'est pas actuel. Il n'est plus actuel de penser à la vie profonde de l'homme. Nous ne savons plus lire les poètes, non parce qu'ils s'enferment dans un langage hermétique, parce que nous ne savons plus méditer, nous greffer sur une réalité plus vaste que nous, la nature, l'univers des hommes, Dieu.

La poésie, langage par excellence de la vie intérieure, fille d'honneur de la religion, comme le disait Coventry Patmore, nous est étrangère parce que nous n'avons plus rien à nous dire à nous-mêmes, parce que nous ne prions plus, et n'avons plus le temps d'aimer. Comme tout autre, le critique en est là: ce n'est pas en trois colonnes de journal qu'il peut espérer inquiéter la conscience de gens qui ne veulent qu'une chose: demeurer endormis. Quand il lui tombe un livre de poèmes dans les mains il le feuillette, pique une image ici et là, ne la comprend pas car elle est liée aux autres et peut-être au livre entier. Il éprouve ainsi l'apparente absurdité d'un langage qui n'a rien de commun avec la prose, ni la démarche spirituelle ni la formation de la chose à dire; aller plus loin que cette absurdité demanderait trop de temps. Certes, il faut beaucoup de temps pour être un homme: toute une vie. La poésie, c'est la parole qui se fait avec l'homme. On comprend qu'elle soit anachronique, en un temps où l'homme se défait.

Pierre EMMANUEL

Il arrive souvent que le diagnostic d'une maladie de coeur alarme sans nécessité un malade et le jette dans un état proche de la panique. Pourtant cette même personne ne s'effraiera pas et ne craindra pas de devenir aveugle si un oculiste lui prescrit de porter des lunettes. En suivant fidèlement les prescriptions du médecin sur le régime à suivre et l'exercice à prendre, beaucoup de cardiaques atteindront un âge avancé.

Plan de prix de soutien annoncé sous peu

Regina, 9. - (P.C.)- Le ministre de l'Agriculture M. Gardiner a révélé hier qu'un plan établissant des prix de soutien pour les bestiaux et éliminant les embargos provinciaux de transport du bétail à travers le pays serait annoncé dans quelques jours.

Le projet a été préparé au cours de la conférence des ministres et officiers fédéraux et provinciaux de l'Agriculture à Ottawa la semaine dernière.

M. Gardiner a dit qu'il attendait les réponses de quelques provinces dissidentes hier soir.

On a laissé entendre que le prix de soutient ne sera établi que si les provinces abolissent leurs embargos sur les bestiaux et la livraison des viandes.

Truman ordonne

(Suite de la 1ère page)

puis le temps des profiteurs de la première grande guerre.

"Le fond de l'affaire, c'est que les compagnies provoquent inconsidérément la fermeture de leurs aciéries. Elles cherchent à bénéficier d'un traitement particulier de faveur, dont ne jouit aucune autre industrie. Et elles sont apparemment prêtes à interrompre la production de l'acier pour l'obtenir."

La fermeture des aciéries a déclaré M. Truman, interomprait la production des obus, des bombes et des avions destinés au front coréen. "Une fermeture prolongée paralyserait notre production de défense et précipiterait l'économie nationale dans le chaos."

La décision du président a soulevé une tempête au Congrès. Les sénateurs republicains Homer Capehard, de l'Indiana, et John Bricker, de l'Ohio, ont déclaré que la réquisition compromettra peut-être le renouvellement de l'extension des régies des prix que le comité bancaire du sénat étudie aujourd'hui Tous deux en sont membres.

M. Capehart juge la saisie illégale et croit que le Congrès devrait faire enquête sur l'attitude du gouvernement durant le différend de l'acier. Toutefois, un autre sénateur républicain, M. Wayne Morse, de l'Oregon, est d'avis que la réquisition était nécessaire et découlait du "pouvoir inhérent" qu'ont les autorités de "protéger la sécurité de la nation".

M. Murray a contremandé la grève une heure avant le moment ou elle devait commencer. Elle avait été fixée à minuit. Les métallurgistes, a-t-il dit, resteront au travail pour "leur gouvernement".

La plupart des Aciéries avaient été fermées en prévision de la grève. De même, on avait éteint les hauts-fourneaux.

M. Sawyer a ordonné la réouverture immédiate des aciéries qui produisaient 2,000,000 de tonnes par semaine pour le programme de défense. C'était un rendement sans précédent.

M. Truman a soutenu qu'il agissait conformément à la constitution et aux lois fédérales et en qualité de président et de commandant en chef des forces armées. Les avocats des aciéries ont dit aux journaux qu'ils allégueront en cour que la réquisition viole la constitution et contrevient aux lois.

Emission adjugée par Jacques-Cartier

Cinq soumissions faites par six banques et trente-cinq maisons de placement ont été reçues, lundi soir, par la cité de Jacques-Cartier, comté de Chambly, pour une émission de $2,250,000 d'obligations par séries de quatorze ans. L'emprunt a finalement été adjugé au Crédit Interprovincial, Ltée, qui avait offert un prix le 97.59 pour $96,000 de titres à 3 p. c. 1953-57 et $2,154,000 à 4 p. c. 1958-66. Le coût net de l'emprunt est de 4.232 p. c. Il s'agit de la seconde et dernière tranche de l'emprunt de $5,000,000 autorisé par la loi 14-15 Geo. VI, ch. 19. Un solde de $1,938,000 compris dans l'échéance de la quatorzième année sera payé à cette époque à même le produit d'un emprunt de renouvellement qui pourra être émis pour une autre période de vingt-cinq ans, en 1966.

La cité de Jacques-Cartier avait effectué sa transaction financière précédente — c'était également sa première finance — en juillet 1951, alors qu'elle avait vendu la première tranche de l'emprunt de $5,000,000, soit $2,750,000 à 3½ p. c. séries quinze ans au prix de 93.50. Le loyer moyen net de cette émission avait été de 4.15 p. c.

La cité avait reçu cinq soumissions.

La corporation a le privilège de racheter avant échéance ses nouvelles obligations, qui portent la date du 1er février 1952 et sont remboursables par séries du 1er février 1953 au 1er février 1966 inclusivement. L'intérêt est payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année cependant que le capital et l'intérêt sont payables à toute succursales d'une banque à charte au Canada. C'est pour exécuter des travaux d'aqueduc et d'égouts que cet emprunt a été contracté. Le gouvernement de la province de Québec garantit le paiement du capital et des intérêts de cette émission.

L'évaluation imposable de la cité de Jacques-Cartier, pour 1952, se chiffre par $14,472,114. Au 31 décembre 1951, la dette consolidée nette de la corporation s'établissait à $2,798,800 dont $2,750,000 pour les services publics. La population de Jacques-Cartier est présentement de 24,000 âmes.

Cette SAUCE MOUTARDE AU CITRON Sans Beurre EST ÉCONOMIQUE ET DÉLICIEUSE SUR LES LÉGUMES



SAUCE MOUTARDE AU CITRON

Egouttez les légumes et faites réduire le jus de cuisson à ½ tasse.

1½ c. à thé de Moutarde Keen
1 c. à thé de sucre granulé
¾ c. à thé de sel
2 c. à soupe de margarine, shortening végétal ou huile à salade
4 c. à thé de jus de citron
Poivre

Ajoutez les ingrédients au jus de légumes en remuant. Faites chauffer et versez sur des fèves de Lima, betteraves, haricots verts ou chou vite cuit, dans le plat de service. Essayez-la aussi avec le poisson.

Pour le livret de recettes gratuit, écrivez à Reckitt & Colman (Canada) Ltd., Station T, Montreal.

MOUTARDE D.S.F. Keen's

Plats riches et onctueux avec du LAIT ÉVAPORÉ!





Un café exquis! Servez-le avec du lait évaporé (non dilué), et vos invités feront votre éloge!



Pain de viande doré . . . plat succulent, pour le repas du soir, si vous le préparez avec du lait évaporé. Tendre, savoureux, nourrissant.



Crèmes renversées . . . Donnez-leur une onctuosité, une finesse de goût qu'on ne trouve que rarement! Le lait évaporé est le secret d'un bon dessert.

Vous serez certaine d'une texture crémeuse et d'un goût délicat si vous vous servez de lait évaporé pour faire votre cuisine. C'est du lait pur, entier, mais concentré parce qu'il est privé d'eau. C'est une façon économique d'assurer aux vôtres—dans la préparation des repas—l'importante "pinte de lait" recommandée!

Recettes gratuites sur l'emploi du lait évaporé. Demandez-les par écrit à notre Service des produits du lait.

Ecoutez "Perrette et le Trio des Petits", radiodiffusé chaque jeudi matin de 10h.45 à 11h. (H.N.E.) par les 10 postes du réseau français de Radio-Canada.

SERVICE DES PRODUITS DU LAIT 1323, RUE DRUMMOND, MONTRÉAL, P.Q.

Dans la famille voisine
On accueille
chaque jour
Avec plaisir
et humeur
Car on y boit
OVALTINE



SAVEUR ORDINAIRE ou SAVEUR AU CHOCOLAT DEUX FORMATS
A votre pharmacie ou à votre épicerie

C'est merveilleux de s'éveiller tous les jours frais et débordant d'énergie après une bonne nuit de sommeil reposant. Des millions de personnes, dans le monde entier, prennent une tasse d'Ovaltine chaude au coucher pour qu'elle les aide à connaître un sommeil profond, reposant et naturel. Constatez par vous-même comment Ovaltine peut vous aider à vous éveiller dispos, prêt tous les jours à faire face à une bonne journée. Faites l'essai d'Ovaltine dès ce soir!

Le breuvage Ovaltine préparé avec du lait offre un surcroît d'éléments nutritifs essentiels: de la protéine de haute qualité, du calcium et du phosphore pour contribuer au maintien d'une ossature et d'une denture saines; des hydrates de carbone, sources d'énergie; du fer disponible pour contribuer à la circulation de bon sang rouge; et les vitamines A, B1, C, D, Riboflavine (B2) et Niacine, toutes si nécessaire à la bonne santé.

Tout foyer a besoin de



Le Nouveau Sunlight est entièrement pur, extra-savonneux et meilleur que jamais

* Donne plus de mousse plus vite.
* Rend le linge plus blanc.
* Fait briller davantage vaisselle et casseroles.
* Nettoie tuiles, planchers, linoléums.
* Lave à la perfection le linge du bébé.
* Facilite les travaux domestiques.
* Vos mains l'apprécieront.

LE SAVON EN PAIN LE PLUS EN DEMANDE AU CANADA

les FRIANDISES DE PÂQUES
Laura Secord
de retour

Avec la grande fête de Pâques revient le temps d'offrir, aux êtres chers, le cadeau idéal que sont les bonbons Laura Secord. Vous en trouverez, au magasin Laura Secord de votre voisinage, un assortiment complet. Les lapins et poulets, tout vêtus de succulent chocolat, voisinent avec les fameux oeufs de Pâques Laura Secord . . . il y a aussi les délicats bonbons "Miniature" Laura Secord, les noix salées de choix et un grand nombre d'autres friandises préparées spécialement pour Pâques. Visitez, sans tarder, le magasin de bonbons Laura Secord de votre voisinage . . . et dites "Joyeuses Pâques" à la façon Secord, en offrant à tous leurs friandises préférées!

Ouverts jusqu'à 9 h. p.m., tous les soirs, d'ici Pâques

LES MAGASINS DE BONBONS
Laura Secord
1398 rue Notre-Dame
Près Des Forges

LA NOUVELLE DE L'ANNÉE !



La toute nouvelle *Austin* A-40

Aujourd'hui, chez le dépositaire Austin le plus proche, vous pouvez voir, admirer et conduire la voiture de vos rêves. Cette voiture spacieuse —aux lignes séduisantes— économique à l'extrême bien que d'un rendment de grande classe . . . est la toute nouvelle Somerset AUSTIN A-40.

PLUS GRANDE!

Voilà la solution aux coûts montants de l'automobilisme! Sa nouvelle carrosserie aux lignes modernes, son aménagement intérieur plus grand pour les jambes et de luxueuses améliorations en font une voiture dont les brillantes performances coûtent la *moitié moins que les prix habituels.*

PLUS BELLE!

Cette nouvelle Austin vous économisera des centaines de dollars à l'achat et des centaines d'autres chaque année. Allez la voir maintenant chez les dépositaires Austin, n'importe où au Canada.

PLUS PUISSANTE!



LA "SOMERSET"
(Pneus à flancs blancs extra.)

TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES QUE VOUS AVEZ DEMANDÉES:

- Nouveaux freins hydrauliques perfectionnés—avant et arrière.
- Bras de vitesses sur l'arbre du volant—4 vitesses avant.
- Carrosserie nouvelle et élégante.
- Fauteuils plus larges.
- Portes plus larges.
- Capitonnage Dunlopillo recouvert de cuir.
- Climatisation complète.
- Pare-brise incurvé—monopièce. Lunette arrière incurvée.
- Poignées de portes à bouton-poussoir avec dispositif de sécurité pour les enfants.
- Puissance accrue du moteur n'affectant pas la consommation économique de carburant du A-40.

THE AUSTIN MOTOR COMPANY (CANADA) LIMITED, 737 CHURCH STREET, TORONTO NF-231

EN MONTRE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE AUSTIN

GARAGE ROYER

14, Rue FUSEY — CAP-DE-LA-MADELEINE — TELEPHONE: 2736

GARAGE TESSIER	GARAGE GASTON BEAULAC	GARAGE GELINAS	GARAGE LAJOIE & DESSUREAULT
ST-MARC-DES-CARRIERES	SHAWINIGAN FALLS	GRAND'MERE	LOUISEVILLE

OÙ QUE VOUS ALLIEZ . . . VOUS TROUVEREZ AUSTIN



Chez les athlètes qui refusent d'obéir aux règlements et qui se fichent pas mal des instructions d'un moniteur, le meilleur moyen de les punir est de s'attaquer au portefeuille — Le résultat étonnera tout le monde principalement le coupable — Voici un exemple frappant de cette vérité vieille comme le monde — Willie Jones, le but des Phillies de Philadelphie viola les règlements d'entrainement et fut condamné à $290 d'amende — Depuis sa culpabilité Jones a été un véritable volcan au jeu tant au champ qu'au marbre — Dans les huit dernières joutes hors-concours des Phillies, Jones a obtenu six circuits et ses arrêts au champ intérieur ont soulevé l'enthousiasme de ses coéquipiers — Il y a aussi le vieillard Satchel Paige des Browns de St-Louis qui écopa d'une forte amende pour avoir négligé de se rapporter pour une joute hors-concours.

Deux frères, leveurs de poids, ont été tués à la suite d'une querelle sur la possession d'un jeu de masses — La tragédie se déroula à Chicago — Les victimes sont Joseph Akwarek, âgé de 28 ans, camionneur et son frère Anthony, âgé de 26 ans, déménageur de pianos — Ils ont été abattus par Chester Czarnecki, camionneur en chômage — Les trois hommes se disputaient la possession des masses en question.

Pour la première fois dans toute l'histoire des sports en Nouvelle-Orléans, des athlètes negres ont joué au baseball avec des blancs — Le fait se produisit lundi soir dernier lors d'une joute d'exhibition entre les White Sox de Chicago et les Pirates de Pittsburgh — Orestes Minoso et Hector Rodriguez, deux joueurs cubain-negres ont joué avec les White Sox — Parmi les 9,502 spectateurs on remarquait 2,882 negres — Robert Stoddart, 39 ans, propriétaire des Maroons de Chatham de la ligue Internationale de hockey et ex-joueur professionnel, est décédé lundi soir — Au cours de la dernière grande guerre, Stoddart joua une saison avec les Red Wings de Détroit — Il avait aussi evolué à ndianapolis Providence, Buffalo, Dallas et Toledo.

Jacques "Jess" Laberge de "Au Jeu" est un habile joueur de quilles — Hier soir en la salle Notre-Dame il a obtenu un total de 735 points en cinq rencontres avec des parties de 163-147-114-163-128 — Son équipe de l'Hôtel-de-Ville a éliminé celle de Georges Héroux, Pnoio par une marge de 556 points — Le "Jess" était des plus heureux de la victoire des siens — Armand Bourdon, ex-joueur du St-Philippe, champion provincial intermédiaire "A" durant la dernière guerre a visité ses copains de notre ville hier — Gene Baril, Albert Lalande et autres étaient des amis assidus d'Armand Bourdon lors de son séjour en notre ville — Armand a piloté les As de Jonquières au championnat de la ligue mais son club perdit contre Pembroke dans la finale de l'Est du Canada.

Les Canadiens de Montréal ont éliminé Boston 3-1 et joueront en finale contre Détroit

Le 7e tournoi régional de quilles débutera le 13 à la salle N.-Dame

Le 7e tournoi régional enrg. débutera le 13 avril prochain à 7 heures p.m. à la salle Notre-Dame pour se terminer le 17 mai à minuit.

Déjà plusieurs quilleurs ont retenu leur soir et beaucoup d'autres encore le feront cette semaine.

Voici le comité élu pour cette année: Ovila Mailhot, président; Gaston Belle-Isle, vice-président; J. Paul Mailhot, secrétaire; Roland Montambault, trésorier.

Le champion du tournoi recevra le magnifique trophée perpétuel Puissant Servitor qui, l'an dernier avait été gagné par John Joyal de Shawinigan avec une moyenne de 178. Celui qui finira en deuxième position se verra attribuer le trophée perpétuel Jean-Marie Bureau. On sait que l'an passé Sévère Scarpino de La Tuque avait terminé en 2ième place avec une moyenne de 177.5 pour les huit parties consécutives.

Le comité tient à faire remarquer que ce tournoi n'est pas à reprise et qu'il est ouvert seulement pour les quilleurs de la région St-Maurice. Donc tous ceux qui sont intéressés devront prendre note de l'ouverture dimanche le 13 avril prochain, à la salle Notre-Dame à 7 heures p.m. Un prix sera décerné tous les soirs du tournoi à celui qui aura obtenu la meilleure moyenne de la soirée et ce, pour un groupe de 10 quilleurs et plus.

Dans quelques jours nous vous donnerons la liste des autres prix qui seront l'enjeu de ce tournoi.

On est prié de prendre note que le double masculin sera encore joué et débutera la même journée et que l'ouverture du tournoi soit le 13 avril. De magnifiques prix sont alloués aux gagnants du double masculin.

Dick Wakefield, l'enfant terrible du baseball, avec les Giants de New-York

Houston, Texas, 9 (P.A.) — Un nouveau chapitre de la vie sportive de Dick Wakefield s'ouvre aujourd'hui; c'est peut-être le dernier.

Wakefield, "l'enfant terrible" du baseball, a obtenu une autre chance de prouver qu'il est du calibre de la ligue majeure.

Les Giants de New York, acculés au pied du mur par la perte du champ-extérieur Monty Irvin qui s'est fracturé une cheville et l'appel imminent sous les drapeaux du voltigeur Willie Mays, donnent cette chance à Wakefield.

Le gérant Léo Durocher a déclaré que Wakefield "jouera quelque part au champ extérieur. Je ne sais pas encore à quel poste exactement, je veux l'étudier et voir s'il possède assez d'étoffe".

Al Lopez, gérant des Indiens de Cleveland a dit: "Il peut aider les Giants s'il veut réellement jouer".

Dick a été le premier des "novices" acquis à coups de dollars". En 1941 les Tigers de Détroit lui ont versé un boni de $55,000, et lui ont donné une nouvelle automobile quand il a signé son contrat avec eux alors qu'il était encore étudiant à l'Université du Michigan.

Wakefield a fait des débuts impressionnants dans le baseball il était le plus fort frappeur de la ligue du Texas avec le Beaumont en 1942 et a conservé une moyenne de .316 dans sa première saison avec le Détroit en 1943.

La saison suivante Wakefield était dans la marine, mais il fut licencié au cours de cette saison et ses coups de bâton ont presque décroché le championnat de la ligue pour le Détroit alors qu'il a conservé .355 en 78 joutes.

L'étoile en puissance fut rappelée par la marine en 1945 pour revenir toutefois à Détroit en 1946; depuis, il a été un problème constant.

Dans une transaction, les Tigers ont cédé Wakefield aux Yanks. Puis les Yanks l'envoyèrent à leur tour aux White Sox de Chicago après le début de la saison. Wakefield exigea alors une augmentation de $5,500, mais l'ancien commissaire A. B. Chandler annula l'échange et Wakefield réintégra le camp des Yanks.

Ces derniers le vendirent finalement au club d'Oakland de la ligue du Pacifique. Il a été remercié de ses services par ce dernier club en 1951 et depuis se trouve sans travail.

Le gérant-général Hank Greenberg a donné une autre chance au champ extérieur de 29 ans durant l'instruction du printemps mais il n'a pas été à la hauteur. Il est possible que Durocher puisse provoquer en lui un retour à sa puissance latente.

G. Déry est prêt à rencontrer Duplessis

Shawinigan, 9 — Gaston Déry nous a rejoint, hier après-midi, par téléphone, pour nous faire part de son intention de rencontrer Léo Duplessis dans un combat de boxe qui aura lieu lors de la première séance de boxe qui se tiendra à l'Arena de Shawinigan vers la fin du mois d'avril.

Dans notre édition d'hier, nous faisons mention d'une déclaration du pugiliste Léo Duplessis qui se disait prêt à faire face à tout boxeur poids-lourd de la région dont Gaston Déry. Ce dernier a vite fait de relever le gant et lorsque ces deux boxeurs se rencontreront d'ici peu nous pourrons assister à un véritable bon combat entre deux pugilistes décidés à sortir vainqueur de l'arène.

Richard a compté le but victorieux — Le résultat décidé sur la fin de la joute seulement — Joute spectaculaire

Montréal, 9 (P.C.) — Maurice "Rocket" Richard a compté après une sensationnelle et spectaculaire montée hier soir pour mener les Canadiens de Montréal à une victoire de 3-1 contre les Bruins de Boston dans la septième et décisive joute de la série semi-finale pour la coupe Stanley entre les deux clubs.



Maurice Richard

Les Canadiens rencontreront maintenant les Red Wings de Détroit dans la finale quatre de sept laquelle commencera à Montréal jeudi. Les Red Wings ont éliminé le Toronto en quatre parties consécutives dans leur série semi-finale.

Boston et les Canadiens étaient sur un pied d'égalité, par un compte 1-1, lorsque Richard a accompli son exploit. Les deux équipes bataillaient fermement depuis le milieu de la première période et la tension dramatique semblait devoir atteindre un point culminant lorsque Richard a répondu aux espoirs des partisans Montréalais. Son élan se termina en trombe avec un lancer qui pénétra le coin inférieur des filets du gardien Sugar Jim Henry.

L'autre but du Canadien était superflu. Il fut compté dans la dernière minute de jeu alors que les Bruins, dans un dernier effort, ont retiré Henry des buts pour le remplacer par un sixième joueur d'attaque.

Les 14,508 spectateurs qui ont assisté à la joute ont applaudi et ovationné de façon délirante et durant près de cinq minutes le but décisif de Richard.

La partie a été rudement disputée et a soulevé l'enthousiasme et l'intérêt du commencement à la fin.

Avant la joute, l'instructeur Lynn Patrick a hésité avant de se servir de son joueur de défense Hal Laycoe, blessé à un genou. L'avant Jerry Topazzini s'est costumé afin de remplacer Laycoe mais après avoir fait le tour de la patinoire quelques fois avant la joute celui-ci a déclaré qu'il pouvait jouer et Topazzini est retourné se déshabiller dans la chambre des joueurs.

Eddie Mazur a réussi le premier but de la joute à 4.25 de la première période au cours d'une mêlée devant les buts. Curry et Masnick manquèrent à tour de rôle de pousser le disque dans les filets alors que le gardien Sugar Jim Henry résistait tant bien que mal à une offensive des Canadiens. Mais le grand et gros Mazur ne manqua pas sa chance et son lancer entra dans les buts après avoir dévié sur le gant du joueur de défense Armstrong.

Après avoir arrêté deux lancers de Dumart et un autre de Sandford, le petit Gerry McNeil n'a pu bloquer un autre lancer de Sandford après que celui-ici eut reçu une passe parfaite de Mackell à l'entrée des buts et Sandford, à 12.25, égala le compte à 1-1.

Dans la seconde période, Moore manqua une belle chance de compter. Lors d'une punition à Masnick, les Bruins n'ont pas d'ailleurs pu profiter de leur avantage numérique. Richard atteignit ensuite Milt Schmidt avec une formidable mise en échec seulement pour rouler pardessus Labine une minute plus tard et subir une profonde coupure au visage.

Le Boston résista à une série d'attaques des Canadiens au cours d'une punition à Laycoe. Le jeu fut rude jusqu'à la fin de ce second engagement. Richard est revenu au jeu avant la fin et après avoir fait fermer sa coupure de six points de suture.

Dès le début de la dernière période, le trio Lach-Richard-Moore a mené une superbe offensive contre Henry. A l'autre bout, McNeil bloqua un dur lancer de Mackell après que celui-ci eut contourné Bouchard. Le petit et agile cerbère arrêta ensuite un lancer de Creighton qui avait enlevé le disque à Reay. Henry bloqua un lancer difficile de la ligne bleue de Bouchard. Laycoe et Lach se disputèrent momentanément et Richard entra quelque peu dans la mêlée.

Johnson se fit par deux fois voler un but certain par Henry Reay et Laycoe se sont battaillés les bâtons élevés, tous deux subissant des coupures et recevant une punition majeure.

C'est alors que Richard fit sa sensationnelle montée d'un bout à l'autre de la patinoire après avoir reçu le disque de Bouchard.

Sommaire:

Première période

1—Montréal, Mazur 4.25
2—Boston, Sandford (Mackell, Quackenbush) 12.25
Pun: Masnick 1.38; Chevrefils 5.58.

Deuxième période

Aucun point.
Pun: Masnick 2.12, Laycoe 7.27.

Troisième période

3—Montréal, Richard (Bouchard) 16.19
4—Montréal, Reay (Curry, St-Laurent) 19.26
Pun: Laycoe (majeure) 13.55; Reay (majeure) 13.55.

Arrêts Henry: 12-7-9—28; McNeil: 11-5-6—22.

BASEBALL

(Presse Associée)
Joutes d'hier

A Lynchburg, Va.

Boston (A)	3	10	2
Philadelphie (A)	4	4	4

McDermott, Atkins (7) et White; Hoopes, Fowler (7) et Tipton.

A Richmond, Va.

Boston (N)	1	8	0
Brooklyn (N)	4	6	0

Wilson, Surkont (6) et St-Claire, Labine et Campanella.

A Atlanta

Détroit (A)	10	7	0
Atlanta (S)	4	6	3

Littlefield, Foytack (6) et Batts, Ginsberg; Elko, Levinson (6) et Kennedy.

A Oklahoma City

St-Louis (A)	4	7	2
Chicago (N)	5	11	3

Pillette, Paige (7) et Courtney; Kelly, Hatten (7) et Pramesa.

A Bluefield, W. Va.

Cincinnati (N)	9	13	0
Washington (A)	10	13	2

Blackwell, Nuxhall (4), Bevens, (8) et Seminick; Moreno, Consuegra (6) et Grasso.

A Charlotte, N.C.

New York (A)	3	7	2
Charlotte (TS)	1	4	0

Lopat, Reynolds (6); Silvera; Dringe-lowski, Zeisz (5), et Echevarria.

A New Orleans

Chicago (A)	8	16	1
Pittsburgh (N)	4	11	1

Holcombe, Kretlow (7) et Masi; Sheeley (8); Carlson, Lopaime (4), Queen (7); Main (9) et Fitzgerald.

Shibicky gérant à New Westminster ?

Vancouver, 9. -(P.C.)- Alex Shibicky, ancien joueur de la ligue Nationale de hockey qui a piloté les Bombers de Flin Flon au cours des deux dernières saisons, vient d'annoncer qu'il considérait une offre qui lui avait été faite pour diriger les Royaux de New Westminster l'hiver prochain. L'ancienne vedette des Rangers de New York a déjà piloté les Royaux au cours de la saison 1948-49.

Dirigés par Jakes Forbes, les Royaux ont terminé la saison régulière dans la ligue de la Côte du Pacifique, en tête du classement des clubs, mais ont été éliminés des la première série éliminatoires par les Cougars de Victoria, lesquels avaient terminé la saison en sixième place et loins en arrière du New Westminster.

A New Westminster, le propriétaire Ken Mackenzie des Royaux a déclaré qu'il n'avait pas offert de poste d'instructeur à Shibicky pour l'hiver prochain.

"Je n'en ai pas parlé avec Shibicky et je n'ai pas l'intention de le faire", a-t-il dit.

Pittsburgh 4 Providence 1

Pittsburgh, 9. (P.C.) — Les Hornets de Pittsburgh se sont ralliés à la troisième période pour réussir trois buts hier soir et ont triomphé des Reds de Providence au compte de 4-1 dans la première joute d'une série finale de quatre-de-sept de la ligue Américaine de hockey dans laquelle la coupe Calder est en jeu.

La partie a mis en évidence une défensive serrée jusqu'à la troisième période. Seulement sept punitions ont été décernées.

Rudy Migay a réussi le premier but du Pittsburgh après sept minutes et 48 secondes de jeu dans la période initiale et les deux clubs batailièrent en se surveillant de près jusqu'à ce que Ray Hannigan porte le compte 2-0 en faveur des Hornets à 3:13 de la troisième période.

Paul Gladu redonna espoir au Providence en comptant à 8:19 mais les Hornets ne tardèrent pas à s'assurer définitivement la victoire en comptant deux autres buts grâce à Andy Barbe et Bill Ezinicki.

La 2ème joute de la série sera disputée à Pittsburgh demain soir.

De bons joueurs de hockey au Japon

Ottawa, 9. (P.C.) — Le club de hockey de la 25ème brigade canadienne d'infanterie prend de la part d'un club japonais, des leçons de hockey.

On a appris à Ottawa, que l'équipe, qui fait actuellement une tournée hors-concours au Japon, a déjà perdu deux joutes contre l'équipe olympique japonaise.

Dans la première rencontre samedi soir, les joueurs de hockey olympique du Japon ont gagné 6-2. Après la partie, l'instructeur Paul Brown de Québec, a déclaré: "Ils ont une excellente équipe et nous allons être obligés de fort bien jouer pour les battre mais je crois la chose possible".

Les Japonais, cependant, ont gagné la deuxième partie par un compte encore plus décisif, soit 14-4. Brown a admis que "leurs montées rapides et leur magnifique jeu de passes ont été trop forts pour nous". Brown a conclu: "Ils me rappellent les vieux Rangers de New-York."

Les Giants ont échangé Jones pour Bob Elliott

New York, 9. -(P.A.)- Les Giants de New York ont annoncé hier soir qu'ils avaient obtenu le joueur de troisième but vétéran Bob Elliott des Braves de Boston en échange pour le lanceur Sheldon Jones et un montant d'argent.

Elliott, un gréviste, s'entraine depuis quelque temps avec le club San Diego de la ligue de la Côte du Pacifique. On estime à $50,000 le montant d'argent versé par les Giants.

Elliott jouera probablement au champ gauche, un poste laissé vacant à la suite du récent accident au cours duquel Monte Irvin s'est brisé la cheville.

Gerry McNeil sauve la situation



Cette photo a été prise dimanche soir à Boston alors que le cerbère Gerry McNeil du Canadien de Montréal a réussi un arrêt difficile contre Ed Sandford des Bruins au cours de la troisième période. Canadien triompha par 3 à 2. (Photo, Canada Wide.)

Ballon - au - panier

St-Jean, N.B., 9. -(P.C.)- L'Université d'Acadie est revenue de l'arrière de 11 points pour vaincre le St-Jean Atlantics 47-45 hier soir et prendre une avance de deux points pour le championnat intermédiaire de ballon-au-panier. La mulé 14.

partie décisive sera jouée ici ce soir.

Le St-Jean a mené jusqu'à deux minutes avant la fin de la rencontre alors que l'Université d'Acadie a exécuté un spectaculaire ralliement.

Dave Stothort du St-Jean a réussi 16 points tandis que John Clark de l'Université d'Acadie en a accu-

Voici les alignements de cette partie.

Acadie: MacGowan, White, Clark, Lewis, McManus, Swanaburg Nickerson, Killiam, Hollis et Hart.

St-Jean: Stothart, Kinston, Lemmon, McCutcheon, Costello, Fry, Shippe, Legett, Galley, Hansen.

BALLE MOLLE

Tous ceux qui désirent jouer à la balle-molle dans la ligue de Ste-Marguerite sont priés de se rendre ce soir à 8.30 hres à la salle paroissiale. Faisons un succès de cette ligue en se rendant en grand nombre à cette importante assemblée.

Samedi dernier, la ligue de balle-molle de la St-Lawrence-Paper Mills a tenu son assemblée annuelle et de nouveau cette saison ce circuit opérera avec quatre équipes.

Ce sont Machine Room, Finishing Room, Yard et Machine Shop.

La cédule sera de 12 semaines et l'ouverture officielle aura lieu le 12 mai prochain. Les joutes seront disputées les lundis et mardis au terrain Guilmour.

M. Georges Dufresne jr a été réélu président et Roger Poitras, réélu secrétaire-trésorier.

Vente! Vente! Vente!

SPECIAL D'AVANT-PÂQUES

sur tous nos

Articles de Pêche

REDUCTIONS DE 15% à 20%

Profitez de ces escomptes pour vous procurez tout ce dont vous avez besoin pour la nouvelle saison qui emmence !

COFFRE A PECHE



Modèle de luxe et de construction solide et imperméable, en acier pressé. Les divisions intérieures les rendent très pratiques.

MOULINETS (REELS)



Nous avons un moulinet pour toutes les sortes de pêche à des prix qui défient toutes compétitions, et choisis parmi les marques les plus connues telles que:

- Zebco - South Bend
- Shakespeare
- Ocean City - Bronson
- Inglis - Penn

ET, ETC., ETC...

15%



Pour le lancer léger et à la MOUCHE nous avons les fameux moulinets "Ambidex" "Pridex" et "Beaudex".

Nous avons un grand choix de: PUISES HAMECONS sur Nefs et sur Broche, PLOMBS, MOUCHES et CUILLERS.



Boites à vers



elles sont très pratiques et peuvent être portées à la ceinture. Très bas prix.

APPATS Artificiels



de toutes sortes et pour tous les besoins: pour le lancer ordinaire, pour le lancer léger: Flatfish: Flotteurs: Cuillers simples: Cuillers doubles: etc., etc.

15% à 20%

PERCHES . . .

A LANCER DE MARQUES:

"True Temper" Shakespeare", à lancer léger: (Spinning Rods), Télescopiques marques: "Bristol" et "Richardson", à la mouche; en Bamboo et en fibre de verre (Holloglass).

DONNEZ-LUI UN CADEAU QU'IL AIMERA POUR PAQUES...

Rendez-vous sans tarder chez

PAUL E. BERGERON MACHINERIES

VENDEUR AUTORISE DES FAMEUX MOTEURS HORS-BORD "JOHNSON"

1624 rue St-Philippe (face au Parc de Stationnement) Tél.: 3320

Les dernières Créations pour Pâques

MESSIEURS,

Profitez de la dernière semaine avant Pâques pour renouveler votre garde-robe pritanière.

Fashion-Craft vous offre un choix complet d'articles de qualité à des prix modiques.

COMPLETS $67.50

PALETOTS $27.95



Voici votre modèle de complet favori dans les couleurs bleu, brun, gris et autres.



CHAPEAUX
Différents modèles pour tous les goûts.
$5.00 à $15.00

CREMISES
Collets réguliers ou Windsor. Toutes les grandeurs.
$3.95

CRAVATES
Un choix complet de modèles simples ou rayés.
$1.00-$1.50-$2.00

PANTALONS "SHORT"
$1.00 - $1.25

BAS
Longueur à la cheville ou à mi-jambe.
69¢ à $1.00

MOUCHOIRS
En linen ou en coton.
25¢

Fashion-Craft Shops LIMITED

Coin Hart et Des Forges Tél: 409

Au jeu...!

(Par Jacques Laberge)

Avec la démolition de l'arena Laviolette, les vestiges d'un passé glorieux dans les annales du sport s'écroulent. . . Le sportif Eugène Matteau a été élu à la présidence de la ligue Indépendante de balle-molle. Ce n'est pas une mince tâche de contrôler 15 clubs mais il saura conduire cette ligue d'une main de maître. . . Le Yacht club est en train de rénover tout l'intérieur de son chalet. On dit que ce sera le plus "chic" endroit du genre à plusieurs milles à la ronde. Les travaux sont conduits par Jean-Pierre Gauthier et Phil "Ford" Morin. . . D'après François Hétu de passage à nos bureaux hier Malvin Reed un receveur et excellent cogneur ainsi que Copple un lanceur gaucher, détenteur d'un record de 17 retraits au bâton dans la ligue Provinciale d'avant-guerre ont perdu la vie au cours de la dernière guerre. . . Les amateurs se rappelent sans doute le 9 juin 1948. En effet 2 parties sensationnelles avaient été jouées, par une température plus propice au football qu'au baseball. Dans la première partie contre Schenectady Bill Mosser des locaux n'avait accordé qu'un seul hit en 7 manches. Dans la deuxième partie un fameux duel de lanceurs de 12 manches entre Tom LaSorda et Brzezowski. LaSorda qui s'aligne miantenant avec les Royaux de Montréal, avait retiré 15 frappeurs au bâton tandis que Brzezowski des Royaux en avait retiré 13. Les scores de ces deux parties 1 à 0 et 3 à 2. Cette année là les Royaux étaient pilotés par Ed. Head. . . C'est le 13 avril prochain que débutera à la Salle Notre-Dame le 7ième Tournoi Régional de petites quilles. Ce tournoi a toujours suscité un grand intérêt et les meilleurs quilleurs de la région s'y rendent en grand nombre . . Quatre joueurs actuellement avec les Yankees de New-York ont fait leurs premières armes dans le baseball dans un circuit de classe D ce sont Joe Collins, Mickey Mantle, Frank Shea et Jerry Coleman appelé récemment dans l'armée américaine. . . Les Fonctionnaires de l'hôtel de ville ont pulvérisé Geo. Héroux Photos par 556 "pins" aux petites quilles hier soir. . . Lorsque Gil McDougald frappa un circuit avec trois hommes sur les buts lors de la dernière série mondiale de baseball c'était la troisième fois dans l'histoire que pareil exploit se produisait mais il était le premier joueur qui à sa première saison sous la "grande tente" réussissait un exploit semblable.

Le gérant de Cantor suspendu indéfiniment

Edmonton, 9. (P.C.) — La commission de boxe d'Edmonton a indéfiniment suspendu Billy Haynes de Toronto, gérant du boxeur poids léger Solly Cantor. Elle lui a défendu de gérer des boxeurs ou de s'intéresser à des combats à Edmonton.

La commission a ajouté que la suspension resterait en vigueur aussi longtemps que Haynes n'honorera pas certains engagements et jusqu'à ce qu'il explique certaines déclarations.

GAUTHIER
Veut dire
CHAUSSURES
recherchées
★
1660 rue ROYALE
TEL: 4540

Les champions de la ligue de la Cité



L'équipe de balle molle O. Guilbert Enrg. du Cap-de-la-Madeleine qui a remporté le championnat de la ligue de la Cité et le titre provincial intermédiaire "A" au cours de la saison dernière, sera encore puissante cette année et compte bien gagner un autre championnat. Sur la photo on remarque de gauche à droite, première rangée: R. Benoit, Livernoche, Dargis, Piquette, Marcel Chainé, M. Massicotte, Jean-Paul Caron et en avant la mascotte Beauchemin. En arrière, même ordre: Gérard Durocher, G. Morand, Julien Longval, coach; Bruno Lamy, gérant, J. Veillette ,Robert Léger et Claude Fournier. N'apparaissent pas sur la photo: Jacques Héon, J.-B. Hould, F. Alarie et J.-G. Richard. Les membres du club seront fêtés lors d'une soirée organisée en leur honneur. M. le maire Morrissette, le chef de police Baribeau et les échevins du Cap seront aussi présents. (Photo, Le Nouvelliste.)

Au Temple de la Renommé



Pour la deuxième année consécutive les frappeurs l'ont emporté sur les lanceurs lors des promotions au Temple de la Renommée de Cooperstown. Les deux nouveaux inscrits sont Paul Waner à gauche, ancienne étoile des Pirates de Pittsburgh vers 1930 et Harry Heilmann puissant cogneur droitier des Tigers de Détroit vers 1920. Dix-huit joueurs en tout ont reçu des votes.

Chicoutimi a perdu contre les As de Québec par 4 à 3

Québec, 9. (P.C.) — Les As de Québec ont réussi quatre buts rapides dès la première période hier soir pour ensuite contenir leurs adversaires tentant désespérément de se rallier et ont gagné au compte de 4-3 la cinquième joute de leur série finale contre les Saguenéens de Chicoutimi, devant 13,206 spectateurs.

Québec mène la série par trois victoires contre deux. La prochaine joute sera disputée à Chicoutimi jeudi soir. Les vainqueurs de la série rencontreront les champions des Maritimes pour la coupe Alexander.

Jean Béliveau, Armand Gaudreault, Ludger Tremblay et Yogi Kraiger ont compté à tour de rôle pour les As. Le centre Jimmy Moore a par contre compté les trois buts du Chicoutimi.

Les As ont dominé le jeu dans la première période, mais les Saguenéens ont beaucoup mieux joué dans les deux périodes suivantes pour venir près de gagner. L'arbitre Ken Mullins a décerné six punitions dont quatre au Québec.

SOMMAIRE:

1ère période:
1—Québec — Béliveau (Pruneau, Tremblay) 7.29
2—Québec — Gaudreault (Bonin, MacKay) 13.10
3—Québec — Tremblay (Carnegie, Kraiger) 14.30
4—Québec — Kraiger (Robert, Carnegie) 19.02
Punitions: — Franche, Renaud, Crozier.
2ème période:
5—Chicoutimi — Moore (L. Smrke, Glaude) 14.37
Punitions: — Kraiger, Gaudreault.
3ème période:
6—Chicoutimi — Moore (Tkachuk, S. Smrke) 10.40
7—Chicoutimi — Moore (Lamirande, S. Smrke) 11.20
Punition — Leger.

LANCERS:-

Pelletier	9 5 7	—21
Gélineau	2 8 4	—14

Fort William a défait Régina 3-1

Font William, 9. (P.C.) — Fort William a profité de trois punitions décernées au Régina pour vaincre ce dernier club par 3 à 1 dans la première partie de la série finale de l'Ouest pour la possession de la coupe Mémorial.

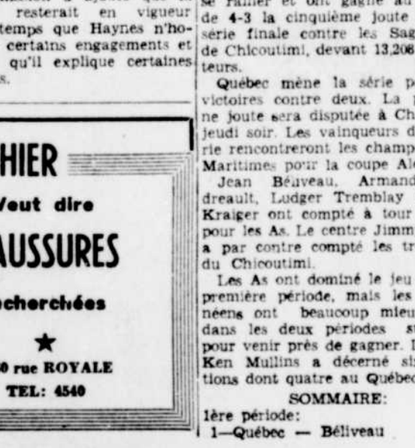
La deuxième partie de la série de 4 dans 7 sera jouée jeudi soir à Fort William. Don Poile a été l'étoile de la partie en participant aux trois buts du Fort William avec deux buts et une assistance. Elex Irving a réussi l'autre but des vainqueurs. Eddie Litzenberger a évité le blanchissage aux Pats de Régina.

Aspirant au Congrès Américain



Frank Leavitt mieux connu dans le monde de la lutte sous le nom de Man-Mountain Dean doit abandonner le sport et essayer de se trouver un siège au Congrès. Il portera la bannière du parti Republicain. (C.P.C.)

. . le chapeau le plus confortable au monde . .



Biltmore
AVEC LE
Cuir-Coussiné Carter
Exclusivité de Biltmore!
LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE FEUTRE-FOURRURES DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Mays serait soustrait du service militaire

New York, 9 (P.A.) — Le Daily News mande que Willie Mays, le champ-centre des Giants de New York sera peut-être soustrait au service militaire.

Le journal new-yorkais rapporte que Mays désigné comme la "recrue de l'année" dans le baseball l'an dernier plaidera sa cause devant la commission de conscription de l'Alabama à Birmingham.

Mays est le soutien d'une famille de neuf personnes; pour cette raison, il est possible qu'il soit excusé de son service militaire.

Il doit entrer dans l'armée de l'Oncle Sam le 16 mai. Son départ ajouté à la blessure de Monte Irvin, porte un dur coup aux espoirs des Giants dans la course au championnat.

Robinson se battra contre Dauthuile ou Charles Humez

Paris, 9. -(P.A.)- Gilbert Benaim, le promoteur de boxe parisien, a dit hier qu'il avait la promesse que Sugar Ray Robinson, le champion mondial poids moyen, viendrait rencontrer soit Laurent Dauthuille, soit Charles Humez, dans un match non pour le titre qui serait disputé dans un amphithéâtre extérieur de Paris cet été.

Humez, qui est récemment passé à la division des poids moyens, rencontrera Dauthuille à Paris le 21 avril, le gagnant étant choisi pour rencontrer Robinson.

Robinson doit arriver en France pour entreprendre sa troisième tournée du continent européen le 30 mai.

En visite



Armand Bourdon joueur-instructeur des As de Jonquières de la ligue de hockey sénior du Saguenay-Lac-St-Jean est de passage aux Trois-Rivières. Armand a piloté son club au championnat de la ligue et fut éliminé seulement dans la finale de l'Est du Canada par Pembrolors du détail de la coupe Allan. Armand a déjà joué aux Trois-Rivières pour l'équipe St-Philippe qui remporta le championnat provincial au cours de la dernière grande guerre.

La semi-finale pour le championnat du Canada au ballon-panier débutera vendredi soir

Les amateurs de ballon au panier de la région auront de nouveau l'opportunité de voir du jeu de fort calibre cette semaine alors que sera disputée en notre ville la semi-finale pour le championnat du Canada.

L'on sait que le Technique de Shawinigan de Walter Smith a affiché une fameuse tenue depuis le tournoi provincial et il n'aurait rien de surprenant de les voir même triompher du gagnant de la série St-John Atlantics et Université d'Acadie.

L'on sait que les deux joutes seront disputées sur le plancher de la bâtisse Industrielle vendredi et samedi soir. Tout d'abord une seule joute sera présentée vendredi soir et elle est cédulée pour 8.30 hres. En l'occurence, les amateurs assisteront à la première rencontre des deux parties au total des points entre le Technique de Shawinigan et le champion des provinces Maritimes.

Plusieurs nous ont demandé la raison pour laquelle, une joute était jouée le Vendredi Saint. Nous répondons à ceci que les directeurs du ballon au panier de notre ville ont tout essayé pour canceller cette rencontre pour la remettre au dimanche, mais rien n'y fit auprès de la C.A.B.A. car les directeurs de cette dernière associations avaient déjà cédulé ces rencontres d'avance et en plus de cela, la finale doit débuter lundi soir soit à Toronto ou Windsor.

Samedi soir, programme double à l'affiche avec en première partie le All Star inter-scolaire avec les Alouettes dans une joute revanche qui débutera à 7.15 hres et la seconde joute mettra aux prises le Technique de Shawinigan et le gagnant de St-John Atlantics et Université d'Acadie. L'on sait qu'hier soir, l'Université d'Acadie a triomphé dans la première joute contre St-John Atlantics par 47 à 45.

Les deux joutes promettent des sensations et nul doute qu'il y aura grosse foule vendredi et samedi soir à la bâtisse Industrielle.

Pollock a logé une plainte contre le joueur Ron Stewart

Montréal, 9. (PC) — L'instructeur Sam Pollock du Canadien junior a annoncé hier qu'il avait logé une plainte auprès de l'Association Canadienne de Hockey Amateur au sujet du joueur Ron Stewart des Biltmores de Guelph qui a participé à la joute contre son club, dimanche après-midi, lors de la première rencontre de la série finale de l'Est du Canada pour la coupe Memorial.

Le Guelph a gagné la joute au compte de 4-3 et Stewart, qui d'après Pollock ne devrait pas s'aligner avec les Biltmores, a compté le but égalisateur, après que le Canadien eut pris une avance 2-0, en plus de briller sur la défense.

Pollock a expliqué que Stewart avait été obtenu par les Blits lorsque leur joueur Ray Ross a signé un contrat pour devenir professionnel. Ross ne s'est jamais rapporté au club qui l'a engagé et est actuellement sous une suspension.

L'instructeur du Canadien a déclaré que Ross a été obligé de signer un contrat professionnel et qu'il avait une entente avec le Guelph à l'effet de ne pas être obligé de devenir professionnel tant que sa carrière comme joueur junior soit terminée.

Pollock a ajouté qu'il croyait que le Guelph avait délibérément obligé Ross à devenir Professionnel afin de pouvoir employer Stewart au cours de sa série contre le Canadien.

Hayes vs LaMotta ce soir à Détroit

Detroit, 9. -(P.A.)- Jake LaMotta de retour dans sa "ville preferée" a déclaré hier soir qu'il vaincra Norman Hayes dans leur combat de 10 rounds qui sera disputé ce soir à l'Olympia de Detroit. Je serai à mon meilleur a déclaré LaMotta, surnommé "le taureau du Bronx" qui n'a perdu qu'un seul combat à Détroit en 20 rencontres.

LaMotta fera osciller la balance à 165 lbs et Hayes à 161. Hayes a déjà remporté la décision contre LaMotta en janvier dernier à Boston. Le jeune pugiliste de couleur de 21 ans est négligé des parieurs à 5 contre 7.

Jake a dit que cette fois-ci il est à Détroit et non à Boston et ceci compte beaucoup pour lui. Sa seule défaite à Détroit a été contre Sugar Ray Robinson.

Fields accepte l'offre du Toronto

Toronto, 9. (P.C.) — Wilmer "The Great" Fields, une vedette des Red Sox de Brantford dans la ligue de baseball intercounty d'Ontario l'été dernier, en est venu à une entente officielle avec les Maple Leafs de Toronto, a dit hier le propriétaire Jack Kent Cooke.

Fields se rapportera au club de la ligue Internationale à Jacksonville, Flo., vendredi alors que les Leafs arriveront à cet endroit pour une partie hors-concours.

La nouvelle a mis fin à un duel de souque-à-la-corde entre les clubs Toronto et Brantford pour faire signer un contrat au gros voltigeur nègre qui, la saison dernière, a aussi joué comme lanceur. Cet hiver, il a mené la ligue de baseball du Vénézuéla au bâton, pour les points produits et pour le nombre de deux-buts.

Mays devant le bureau d'appel militaire

Housston, Texas, 9. -(P.A.)- Le voltigeur de centre Willie Mays des Giants de New York a quitté son club pour aller plaider sa cause devant son bureau d'appel militaire à Fairfield, Ala. Le joueur de baseball, qui aura 21 ans le 6 mai, est le seul soutien de sa famille, laquelle comprend neuf personnes, et plaidera son besoin de faire vivre cette famille pour obtenir que son appel soit contremandé.

Il a révélé qu'il devait comparaître devant le bureau d'appel militaire aujourd'hui même. Si sa demande est refusée, Mays devra se rapporter aux forces armées le 16 mai.

BOXE

Londres, 9. -(P.A.)- Dany Womber de Chicago et Wally Thom, champion poids-moyen de Grande-Bretagne ont annulé dans un furieux combat de 10 rounds disputé ici hier soir devant une assistance de 10,000 personnes. Du commencement à la fin le combat fut mené à vive allure pour tenir l'assistance en haleine. Il n'y eu aucune chute au plancher. Les deux pugilistes pesaient 151¼ chacun.

BONNE FÊTE

9 avril: Chs-Ed. Lambert, Shawinigan, 1904
Marius Bourassa, Shawinigan, 1913
Germain Bourassa, 1909
Gus Bailly, Champlain, 1941
Charlie Levesque, 1915.

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

La convention des clubs nautiques aura lieu le 3 mai à Trois-Rivières

La deuxième convention annuelle des clubs de yachts et nautiques de la région et du district aura lieu à Trois-Rivières, samedi le 3 mai prochain, sous les auspices conjointes du Yacht-Club du St-Maurice et du Club Nautique des Trois-Rivières Inc.

Le programme de ces importantes assises nautiques a été mis au point ces jours derniers au cours d'une réunion des deux organisations nautiques trifluviennes, sous la présidence conjointe du vice-commodore Charlie Bernier et du commodore Ovila Thibeault.

L'organisation générale de la convention a été confiée à un comité de trois membres, comprenant Jean-Pierre Gauthier, président du comité inter-clubs du Yacht-Club St-Maurice, du commodore Ovila Thibeault du Club Nautique de T.R. Inc. et de Fernand Gagnon, secrétaire et publiciste du Y. C.

Le secrétaire de la convention tenue l'an dernier à Shawinigan Falls M. Ludger Houle, a été avisé par F. Gagnon de la tenue et du programme de la convention régionale. Le secrétaire Houle a été chargé de convoquer à ces assises, en plus des deux clubs trifluviens, le Club Nautique de Shawinigan, le Club Nautique de Grand Mère, le Maska Yacht-Club de Nicolet, le Club de Yacht de Sorel et le Club Nautique de Québec. Chacun des clubs aura droit à deux délégués.

La réception et les séances d'études auront lieu au chalet du Yacht-Club St-Maurice, qui sera complètement rénové à cette date.

La bienvenue aux délégués sera souhaitée par les commodores Jack Pringle et Ovila Thibeault. Un buffet froid suivra les sessions de la convention. Le programme comprend aussi une visite des travaux de construction du nouveau chalet du Club Nautique de Trois-Rivières Inc., sur les bords du St-Laurent, près de la St-Lawrence Paper Mills, une excursion sur le fleuve, si le temps le permet, et le soir à 9 heures une grande fête récréative à la salle des Boys Scouts rue Des Chenaux.

PALESTRE TRIFLUVIENNE

Cet après-midi le professeur Gauthier donnera des cours de physiothérapie pour les dames et demoiselles de 1½ à 5 heures. Une cordiale invitation à toutes.

Le Club Nautique de Shawinigan

Shawinigan, 9 — Les activités vont recommencer pour de bon d'ici peu au Club Nautique de Shawinigan et seront poussées à leur summum au cours de la belle saison. Le club Nautique se prépare déjà aux trois grands événements de l'été, soit la fête de nuit, les regates et la course en canots. Des démarches ont été entreprises et seront complétées dès que les glaces seront parties et que la saison de yachting sera commencée.

Ce soir, à 8 heures 30, le Club Nautique présentera sa soirée cine-club. Plusieurs films intéressants seront montrés aux membres et à leurs amis.

Une soirée sociale aura lieu, samedi prochain, à 9 heures précises, au Club Nautique. Musique, chants et autres feront les délices des membres et de leurs invités. La soirée sera sous la présidence du commodore Gérard Clermont.

Le film de la Convention des Raquetteurs sera la pellicule principale qui sera présentée aux personnes présentes.

HOCKEY

Joutes d'hier

Ligue Nationale
Canadien 3, Boston 1.
(Canadien a gagné la série semi-finale de 4 dans 7 par 4-3.)

Ligue Américaine
Pittsburgh 4, Providence 1.
(Pittsburgh mène 1-0, série finale du meilleur dans sept.)

Groupe Senior
Québec 4, Chicoutimi 3.
(Québec mène 3-2, série finale du meilleur dans neuf.)

Coupe Memorial
Fort William 3, Regina 1.

Au moment de l'exode annuel des villes vers les maisons d'été, beaucoup de gens ne peuvent se procurer du lait pasteurisé. Afin d'éviter le danger de la fièvre ondulante, de la tuberculose, de la dysenterie ou de la fièvre typhoïde, il faut dans ce cas, pasteuriser le lait à la maison. On y réussit facilement en portant le lait à une température de 165 degrés F. et en faisant refroidir rapidement.

On perd la plupart des valeurs alimentaires des légumes si on les fait cuire trop longtemps et dans beaucoup d'eau. L'eau de cuisson des légumes et le jus des légumes en conserve devraient être utilisés dans les sauces, les soupes ou les ragoûts. On ne devrait jamais les gaspiller en les jetant.

Cascades sportives

(PAR PAUL-EMILE GUY)

Shawinigan, 9 — Maintenant que le spectacle sur glace des Ice Cycles 1952 est terminé et que la saison de hockey a pris fin depuis déjà quelque temps, on a commencé, hier matin, à enlever la glace à l'arena de Shawinigan. En effet, des hommes ont commencé à piocher la surface glacée et dès hier soir, des camions ont transporté, hors de l'enceinte de la rue Broadway les morceaux de glace brisés par la main de l'homme.— Lorsque toute la glace aura été enlevée on installera le plancher de bois pour permettre la tenue des événements de la saison estivale.— A partir de dimanche prochain, les amateurs du patin à roulettes pourront se livrer à l'exercice de leur sport favori.— La première séance de lutte aura lieu à l'Arena le 22 avril prochain. — Il est aussi rumeur qu'une orchestre de danse viendra à l'arena le 15 avril prochain.— M. Theo Racette, gérant de l'Arena, comptait parmi les heureux humains qui ont pu assister à la partie disputée, hier soir, au Forum de Montréal entre les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal.

Gaston Déry a répondu avec enthousiasme au défi que lui a lancé le pugiliste Léo Duplessis. Déry s'est empressé de relever le gant et le combat aura lieu dès la première séance de boxe qui sera disputée à l'Arena de Shawinigan à la fin du mois d'avril. Un bon combat en perspective.— Le constable Gerard Sylvestre a de bonnes aptitudes pour affronter les feux de la rampe en plus des feux auxquels les pompiers doivent répondre. Gérard ferait un véritable danseur à claquettes si l'on tient compte de l'exhibition d'hier. Un peu de persistance, et l'affaire est cafe— Les vols dans les troncs d'église sont en recrudescence. Aurait-on trouvé la solution à ces vols en recueillant chaque soir, l'argent des troncs et en les laissant ouverts? Nous inclinons vers l'affirmative.— Merci à Tony Blais pour son invitation au bal de la Chambre de Commerce.



Max Schmeling, ancien champion poids-lourd allemand jouit d'une grande popularité auprès de ses compatriotes. Présentement il exerce le métier d'éleveur d'animaux à fourrures à Francfort. Ses visons sont reconnus pour leur excellente qualité. On voit ici Schmeling accompagné de sa femme et d'un couple de visiteurs. (C.P.C.)

VOTRE
TOILETTE de PAQUES
— GRANDS SPECIAUX —
A NOTRE RAYON DE LA MERCERIE
SPORT JACKET



(Veston sport)
Nous venons de recevoir un magnifique choix de ces vestons, dans la gamme des couleurs. Le vêtement que vous porterez pour toutes occasions.
$19.95
A
$29.50



EN CHAMOIS
COUPE-VENT
(windbreaker)
Le vêtement approprié à ce temps-ci de l'année pour les journées ou soirées froides. Très léger et chaud. Le préféré des sportifs.
$12.95
A
$28.50

VOTRE CREDIT est BON chez TALON
Prenez l'habitude de visiter notre département de confection pour hommes et jeunes gens. Le choix est complet et les prix sont plus que raisonnables.

Talon Limitée
1014-1022 rue St-Maurice — Trois-Rivières



La police de New-York fait enquête sur le plongeon mortel de Stephen-S. Shannon, témoin important dans l'affaire des rackets qui ont cours dans le port de New-York. Sur la photo, la ligne brisée indique la trajectoire suivie par Shannon dans sa chute d'une fenêtre. En un mois, c'est le troisième témoin important dans la même affaire qui meurt de mort violente.

A l'ONU

Le Canada veut faire hausser la quote-part russe

Ottawa, 9 (PC) — M. Harold Heeney, sous-secrétaire d'état aux affaires extérieures témoignant devant la commission parlementaire sur les Affaires Extérieures a dit que la délégation canadienne aux Nations-Unies a demandé que la contribution de la Russie soit majorée.

En outre, M. Heeney a dit à la Commission que le service à l'étranger du ministère des Affaires Extérieures emploie 1,353 personnes dans 49 missions outre-mer. Parmi ces missions il y a 17 ambassades, 10 légations, six hauts commissariats, une mission militaire (Berlin), un officier de liaison à Tokio qui sera sous peu remplacé par une ambassade, six consulats-généraux, cinq consulats, deux délégations aux Nations-Unies (à New-York et à Genève) ainsi qu'un officier à Paris au bureau de la Coopération Economique Européenne qui doit prochainement être absorbé par l'Organisation du Pacte Atlantique.

—Pinay

(Suite de la 1ère page)

France à l'OTAN.

De fait, elle signifie que la France va pouvoir supporter sa part du programme de défense. La faiblesse générale de l'économie française et l'inaptitude des précédents gouvernements à faire adopter un budget 1952 avaient jusqu'ici, dans l'opinion de certains observateurs, mis en danger l'existence même de l'OTAN.

Le budget est le troisième présenté au parlement cette année.

Le cabinet du premier ministre René Pleven a été renversé en janvier parce qu'il voulait imposer des sommes que le gouvernement jugea trop grandes.

Le premier ministre, Edgar Faure a été à son tour battu, après avoir été au pouvoir 40 jours, parce qu'il voulait augmenter les taxes de 15 pour cent.

Les consommateurs

(Suite de la 1ère page)

dio et phonographes, pneus et chambres à air, bâtons et balles de golf, cannes à pêche et moulinets, caméras et accessoires, briquets, cigares, malles de voyage stylographes et crayons, bijoux fourrures garnitures, articles de toilette, horloges et montres ainsi que des petits accessoires électriques.

La ménagère est aussi favorisée dans le domaine de la taxe de vente. La taxe de vente de 10 pour cent sur les huiles à cuisson et à salades, est abolie de même que sur les breuvages préparés au lait ou aux oeufs, les fruits en conserve tel figues sèches, pruneaux, dates et cerises confites.

—Plusieurs modifications

(Suite de la 1ère page)

nératrices d'électricité, de vapeur ou de gaz est limitée au maximum de 43 pour cent, comparativement à la taxe générale sur les corporations de 50 pour cent.

Les compagnies de la couronne, en concurrence avec l'industrie privée, exemptes de taxes jusqu'ici, paieront la taxe normale des corporations.

Les réductions des taxes sur les coûts d'exploration du pétrole, du gaz naturel et des industries minières sont maintenues pour une année et l'exemption de trois ans pour les nouvelles mines est accordée aussi aux mines qui entreprendront leur production en 1955.

Certains changements et certaines réductions et augmentations sur les horaires tarifaires.

Tout en réduisant la taxe sur les liqueurs douces, M. Abbott a imposé une nouvelle taxe d'accise de 15 pour cent sur les liqueurs douces à base de poudre qui entrent en concurrence avec les liqueurs douces.

M. Abbott a rappelé qu'il y a un an il avait qualifié son budget de "programme provisoire de taxation" en espérant que la situation au pays et outre-mer serait plus claire. Bien que l'avenir ne soit pas sans incertitude, les perspectives actuelles peuvent justifier l'étude de gestes visant à l'édification d'une structeure plus stable dans le domaine de la taxation.

Ensuite il a donné l'avertissement que voici:

"Pendant que nous appliquerons le maximum d'économie, la seule perspective que nous puissions envisager, quant à de réelles réductions de taxes, repose dans un besoin moins grand dans le domaine des dépenses de défense ou dans l'accroissement sans cesse grandissant de la richesse et des revenus de notre peuple, afin que le fardeau actuel des taxes devienne relativement plus léger".

En instituant une nouvelle échelle de taux de l'impôt sur le revenu, il a dit que la méthode actuelle de la surcharge de 20 pour cent d'augmentation dans l'impôt sur le revenu personnel avait haussé le taux de progression de "façon déséquilibrée".

Dans certains cas il en est résulté une taxe de plus de 100 pour cent.

On a fait disparaître cette anomalie et une échelle progressive plus raisonnable a été établie.

En vertu de cette modification, le contribuable moyen paiera "six pour cent de moins qu'il n'aurait payé autrement d'après la loi actuelle de l'impôt sur le revenu".

Mais cette réduction, pour l'ensemble des contribuables, sera plus qu'annulée par la nouvelle taxe de sécurité sociale de deux pour cent laquelle s'applique au revenu imposable, tandis que la réduction de six pour cent ne s'applique qu'à l'impôt payé.

M. Abbott lui-même a déclaré "Je ne crois pas que pour la plupart des contribuables la diminution de l'impôt sur le revenu sera suffisante pour compenser le paiement de la taxe de sécurité sociale".

Il existe un "plafond" de $60 par an sur le montant que tout contribuable doit payer en taxe de sécurité sociale et ceci veut dire que les contribuables ayant des revenus plus élevés, à partir de $7,500 par an, subiront des déductions hebdomadaires moins considérables (et non pas plus élevées) à partir du 1er juillet.

Toutefois, si l'on fait une comparaison ordinaire entre 1952 et 1951 l'impôt payable pour 1952 sera plus élevé à cause du fardeau plus lourd provenant de la surtaxe de défense imposée le 1er juillet dernier.

Par suite de l'incorporation de la surtaxe dans l'échelle des taux, M. Abbott perdra $40,000,000 de revenus en 1952-53 et $65,000,000 pour une année complète.

Cependant, la taxe de sécurité sociale lui rapportera $52,000,000 au cours d'une année complète.

M. Abbott a dit aussi qu'il projette d'apporter certaines modifications techniques au système spécial d'impôt adopté l'an dernier pour les membres des forces armées. L'expérience a fait découvrir certains problèmes sous ce rapport.

Même si la loi sur les droits de succession a besoin d'être revisée on l'a laissée inchangée en vue d'y apporter des modifications techniques.

—Nouveau barème

(Suite de la 1ère page)

ble dépasse $15,000 sans dépasser $25,000.

j) $9,750 plus 55 pour cent du montant dont le montant imposable dépasse $25,000 si le montant imposable dépasse $25,000 sans dépasser $35,000.

k) $15,250 plus 60 pour cent du montant dont le montant imposable dépasse $35,000 si le montant imposable dépasse $35,000 sans dépasser $50,000.

l) $24,250 plus 65 pour cent du montant dont le montant imposable dépasse $50,000 si le montant imposable dépasse $50,000 sans dépasser $75,000.

m) $40,500 plus 79 pour cent du montant dont le montant imposable dépasse $75,000 si le montant imposable dépasse $75,000 sans dépasser $100,000.

n) $58,000 plus 75 pour cent du montant dont le montant imposable dépasse $100,000 si le montant imposable dépasse $100,000 sans dépasser $150,000.

o) $95,500 plus 80 pour cent du montant dont le montant imposable dépasse $150,000 si le montant imposable dépasse $150,000 sans dépasser $250,000.

p) $175,500 plus 86 pour cent du montant dont le montant imposable dépasse $250,000 si le montant imposable dépasse $250,000.

2. — Qu'à l'égard de l'année d'imposition 1952, les taux progressifs de l'impôt applicable au revenu des particuliers soient la moyenne des taux actuels (y compris la surtaxe de défense) ainsi que les taux énoncés à l'alinea 1.

3. — Que, relativement au revenu que les sociétés gagnent à compter du 1er janvier 1952, le taux actuel de l'impôt soit porté de 15 pour cent à 20 pour cent à l'égard de la première tranche de $10,000 du revenu imposable, et de 38 pour cent à 50 pour cent à l'égard du revenu imposable au delà de $10,000 et que la surtaxe de défense soit abrogée.

4. — Qu'il soit permis à une société de déduire du montant d'impôt sur le revenu qu'elle serait autrement tenue de verser pour une année d'imposition, à l'égard du revenu qu'elle gagne à compter du 1er janvier 1952:

A) — Le montant de l'impôt sur le revenu payable au gouvernement d'une province pour ladite année d'imposition, à l'égard du revenu qu'elle gagne à compter du 1er janvier 1952, par suite de son exploitation dans ladite province, ou

B) — 5 pour cent du revenu imposable que la société, relativement à la même année d'imposition et conformément aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu, gagne à compter du 1er janvier 1952, par suite de son exploitation dans ladite province, selon celui des deux montants qui est le moindre.

5. — Que pour l'année d'imposition 1952 et les années subséquentes, le montant maximum qu'il soit permis, en calculant son revenu imposable, de déduire à l'égard des honoraires de médecins, soit porté

A) — A $2,000 dans le cas d'une personne qui a maintenant droit à une exemption maximum de $1,000.

B) — A $1,500, dans le cas d'une personne qui a droit, en ce moment, à un dégrèvement maximum de $750., et

C) — A $500, à l'égard de chaque ayant droit pour lequel il est en ce moment prévu un dégrèvement maximum de $250, comportant un dégrèvement maximum de $2,000 par le mari et la femme à diviser entre eux, ou par une personne à l'égard de tous ses ayant droits; que soient inclus dans les frais médicaux qui peuvent être soustraits du revenu dans le calcul du revenu imposable les frais médicaux qui ne sont pas inclus dans le moment uniquement parce qu'ils n'ont pas été encourus dans la période pertinente de douze mois durant laquelle ils ont été payés.

6. — Que les sociétés de la Couronne qui, d'après la loi sur l'administration financière, sont classées comme corporations, de propriétaires, versent, à compter du 1er janvier 1952, l'impôt à l'égard du revenu gagné.

7. — Que le contribuable dont la principale occupation est la production, le raffinage ou la vente du pétrole ou de produit du pétrole, ou l'exploration ou le forage à la recherche du pétrole ou du gaz naturel, ou des travaux miniers ou la recherche de minéraux, ait droit, à l'égard des dépenses engagées au cours des travaux de l'année 1955, aux mêmes dégrèvements spéciaux d'impôt qu'à l'égard des dépenses engagées pendant les années 1951 à 1954.

8. — Que le contribuable dont la principale occupation est la production, le raffinage ou la vente du pétrole, ou le forage à la recherche du pétrole, ait droit, à l'égard des dépenses affectées en 1953 aux sondages pétroliers en profondeur, aux mêmes dégrèvements spéciaux d'impôts sur le revenu et de taxes qu'à l'égard des dépenses analogues engagées pendant les années 1950 à 1952.

9. — Que le dégrèvement d'impôt à l'égard du revenu provenant d'une mine métallifère ou d'un gisement de minéraux industriels pendant les trois premières années d'exploitation, dégrèvement qui s'applique actuellement aux mines qui ont commencé de produire durant les années 1946 à 1954, soit étendu aux mines qui commenceront de produire durant l'année 1955.

10. — Qu'une société constituée en corporation résidant au Canada, dont le revenu brut afférent à une année d'imposition qui se termine à cette date ou après le 1er janvier 1952 et provenant de la distribution au public, de l'énergie électrique, du gaz ou de la vapeur est supérieur à la moitié de son revenu brut global à l'égard de la même période, aura droit à un dégrèvement de l'impôt autrement acquittable par elle sous l'empire de la loi de l'impôt sur le revenu dans la mesure où ce sera nécessaire pour réduire à 43 pour cent le barème d'impôt payable par la société sous le régime de ladite loi à l'égard de cette tranche de son revenu imposable, au titre de cette année d'imposition, qui provient de 1er janvier 1952 et après cette date d'une telle distribution ou production.

—L'hon. Abbott

(Suite de la page 15)

ques et aux matières plastiques, la commission proposait que ce barème fut revu de temps à autre, afin que le classement et les droits de douane fussent tenus à jour...

Après enquête très complète dans ce domaine complexe et hautement technique, la commission a proposé un nouveau classement et recommande des rajustements du barème afin que les numéros du tarif soient en accord avec la situation actuelle de l'industrie...

Les voeux de la commission, maintenant complets, relativement au régime tarifaire à appliquer aux matières plastiques comportent des diminutions et des augmentations par rapport aux droits existants.

Le deuxième rapport de la commission du tarif que je dépose a trait aux numéros du tarif visant le verre sous des diverses formes. La commission propose que les droits soient réduits à l'égard d'article d'usage courant comme le verre à vitres, le verre poli, certains genres de verres de sûreté et les miroirs. La commission en est venue également à la conclusion que, s'il est donné suite aux réductions proposées, les dispositions en matière de "drawback" consentis aux industries du miroir et du verre de sûreté ne sont plus nécessaires.

En 1946, sur la recommandation du ministre des Finances, le parlement établissait un numéro du tarif prévoyant l'entrée en franchise de certains plans, dessins ou bleus d'ingénieurs. J'ai reçu depuis un certain nombre d'exposés d'opinions où l'on me demandait de rétablir les anciens droits de douane. J'ai chargé la commission du tarif de faire enquête et de me soumettre un rapport à cet égard.

La commission a entendu de longs témoignages de la part des intéressés et, après avoir soigneusement étudié la question, a recommandé le maintien de l'admission en franchise des articles prévus à ce numéro du tarif dans sa forme actuelle.

L'autre rapport de la commission du tarif a trait aux droits de douane à l'égard de la grenaille ou de la poussière de fer ou d'acier. Ces articles sont maintenant admis en franchise. La commission a recommandé l'imposition d'un droit de 5 pour cent à l'égard d'une catégorie de ce numéro.

La première résolution budgétaire ayant trait au tarif des douanes que je soumets, comprend des propositions tendant à mettre à exécution tous les voeux formulés par la commission du tarif au sujet des matières plastiques et du verre. Je tiens à étudier d'avantage le voeu tendant à l'imposition d'un nouveau droit à l'égard de la grenaille ou de la poussière de fer ou d'acier.

La deuxième résolution concernant le tarif des douanes, renferme des propositions tendant à réduire le taux du droit frappant une liste d'articles qui entrent dans les frais de production de certaines industries de fabrication et d'industries de base.

Un certain nombre de réductions sont proposées à l'égard des taux de droits frappant certains outillages spécialisés qu'on utilise dans l'industrie minière.

Pour ce qui est des articles employés en agriculture, plusieurs propositions tendent à réduire le taux des droits grevant certains articles notamment certains articles d'outillage utilisés dans l'industrie laitière le gaz destiné aux tracteurs; on fait la lumière sur la situation des pneus pour tracteurs et de certains accessoires pour tracteurs afin d'assurer le maintien de leur admission en franchise; sont aussi visés les coussinets à billes et à rouleaux devant servir à la réparation d'instruments aratoires et de machines agricoles.

Je propose aussi que soit prévue l'admission en franchise d'avions complets et de moteurs de genres et de dimensions non fabriqués au Canada. Cela vise à assurer une aide particulière au grand nombre de petites sociétés de transport aérien qui sont désireuses de remplacer leurs avions par des avions plus modernes.

Je propose aussi de porter de cinq à dix dollars la limite permise à l'égard de l'admission en franchise de dons envoyés à l'occasion par des étrangers à des amis demeurant au Canada.

Le barème relatif aux pièces d'automobiles a été redigé de nouveau dans une large mesure, afin de le rendre conforme à la situation actuelle de l'industrie automobile. Les taux de droits proposés à l'égard des pièces d'automobiles, en général, sont en vigueur depuis quelque temps par suite d'accords commerciaux négociés en vertu de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Dans l'ensemble, ces taux sont sensiblement inférieurs aux taux statutaires actuels.

Aux termes de la troisième résolution concernant le tarif douanier que je dépose, il est proposé d'incorporer au tarif permanent un certain nombre de numéros à l'égard desquels des droits de douane réduits ont été accordés temporairement au moyen de décrets du conseil, en ce qui concerne certaines matières utilisées dans les fabriques canadiennes...

Je ne m'attends à aucun changement net de nos recettes provenant des droits de douane par suite de toutes ces modifications.

Modifications des impôts sur les denrees

Je me propose en ce qui concerne les impôts sur les denrées, de faire comme en d'autres cas, à savoir, procéder à un certain nombre de revisions et de regroupements en vue de réduire certains impôts sans pour cela réduire considérablement le total de ces recettes....

Messieurs les députés se souviennent que nos impôts sur les denrées se classent en trois catégories principales: il y a tout d'abord ce qu'on appelle la taxe générale de vente, dont le taux est de 8 pour cent avec une imposition supplémentaire de 2 pour cent pour la sécurité de la vieillesse; il y a deuxièmement les taxes d'accise spéciales qui s'ajoutent généralement à la taxe de vente et qui sont maintenant perçues sur un grand nombre de biens de consommation à un taux qui à quelques exceptions près, est actuellement de 25 pour cents; troisièmement, il y a les taxes et les droits applicables au tabac et aux boissons alcooliques, lesquels constituent une source importante et traditionnelle de revenu dans le régime fiscal fédéral.

A l'exception de quelques additions à la liste des denrées exemptées de taxes, dont les modalités figurent dans les résolutions, je n'ai pas l'intention de parler de la taxe de vente. Pour des raisons que j'ai données en détail par le passé je crois que, dans sa forme actuelle comprenant de nombreuses et importantes exemptions, la taxe de vente est un impôt équitable. Nous nous efforçons sans cesse de le rendre plus équitable encore et nous continuerons à le faire dans l'avenir.

La deuxième catégorie importante d'impôt sur les denrées, les taxes spéciales d'accise, s'appliquent à une série d'articles qui font partie des biens durables de consommation et qui sont moins essentiels, en ce sens que, presque toujours, on peut en retarder l'achat et l'utilisation sans faire de grave sacrifice. En 1949, nous avons revisé le pourcentage de la taxe de telle sorte qu'il était de 10 pour cent pour la plupart des articles. A l'automne de 1950, après l'invasion de la Corée, nous avons porté le niveau général à 15 pour cent et, il y a un an, lorsqu'il a semblé que nos préparatifs militaires allaient peser davantage sur notre budget nous avons porté le taux de l'application la plus générale à 25 pour cent et nous avons appliqué un taux de 15 pour cent à trois types d'appareils, ménagers. Une augmentation exceptionnelle, à ce groupe, a été imposée aux boissons gazeuse pour lesquelles la taxe a été fixée à 30 pour cent au cours de l'automne 1950 et elle n'a pas bougée depuis....

Je suis convaincu qu'un taux moins élevé satisfera nos besoins et je propose en conséquence que, à compter de minuit ce soir, tous les articles assujetis à une taxe de 25 pour cent sous le régime de la loi sur la taxe d'accise ne soient plus frappés que d'une taxe de 15 pour cent; que les articles de ménage, actuellement assujetis à une taxe de 15 pour cent, soient soustraits à cette taxe spéciale et que la taxe de 30 pour cent qui frappe les eaux gazeuses soit abaissée à 15 pour cent.

A ce sujet, la taxe sera également réduite à l'égard du gaz carbonique et une taxe de 15 pour cent sera prélevée à l'égard des produits qui font concurrence aux eaux gazeuses, c'est-à-dire les poudres pour la préparation de breuvages. La taxe à l'égard des bonbons, réduite à 15 pour cent l'an dernier, restera au même niveau cette année...

Parmi les produits pour lesquels la taxe est réduite de 25 à 15 pour cent, se trouvent les automobiles, les petits articles électriques de ménage, les armes à feu, les motocyclettes, les radios et phonographes, les pneus et chambres à air, les bâton et les balles de golf, les cannes et moulinets à pêche, les appareils photographiques et leurs accessoires, les briquets les cigares, malleterie, les plumes et crayons, la bijouterie, les ornements, les articles de toilette, les horloges et montres et les fourrures. Les articles de ménage, jusqu'ici assujetis à une taxe de 15 pour cent et qui seront désormais soustraits à la taxe, sont: les fourneaux de cuisine, les lessiveuses et les réfrigérateurs.

On estime à $78,000,000 la diminutions nette de recettes qui découlera des changements fiscaux que je viens de proposer.

A l'égard de la troisième des principales catégories de taxes sur les denrées, c'est-à-dire des taxes sur les boissons alcooliques et le tabac, le premier des problèmes qu'il m'a fallu régler, c'est celui de la taxe à l'égard des cigarettes C'est sur ce sujet que j'ai reçu le plus de conseils gratuits.

Les députés se rappellent qu'il y a un an on avait majoré les taxes à l'égard tant des cigarettes que du tabac à cigarettes et supprimé la taxe à l'égard du papier et des tubes à cigarettes. Je prévoyais alors que ces changements rapporteraient un supplément de recettes de $28,000,000. Or, effectivement, le supplément n'a été que de $5,000,000, soit une diminution de $1,000,000 à l'égard du tabac à cigarettes, augmentation en partie compensée par les $7,000,000 que nous a coûtés la suppression de la taxe à l'égard des papiers et des tubes à cigarettes.

Dans le cas des cigarettes, j'avais prévu une augmentation de recettes de $21,000,000 et il y a eu, effectivement, diminution d'un million. Cet abaissement s'explique évidemment par plusieurs raisons. Je prévoyais que le prix plus élevé découlant de la majoration de la taxe abaisserait dans une certaine mesure la consommation mais l'effet de cette majoration a été beaucoup plus prononcé, étant donné que, quelque temps après, les fabricants y ont ajouté une nouvelle augmentation des prix...

Il y a eu, aussi, augmentation considérable de l'importation de cigarettes américaines, tant légalement qu'illégalement, même si, à mon avis, on a beaucoup exagéré, dans maintes discussions publiques, le volume de la contrebande.

Tout cela dit, la situation réelle se résume ainsi: lorsque les diverses taxes provinciales sur les cigarettes et les hausses de prix à l'échelon du fabricant viennent s'ajouter aux taxes fédérales, il semble que nous en soyons au point ou les recettes vont diminuant.

Je propose donc de ramener la taxe sur les cigarettes à ce qu'elle était il y a un an, soit une réduction de $1.50 le millier de cigarettes ou de 3 sous le paquet ordinaire de 20 cigarettes.

De ce changement et de la réduction des prix qui en découlera, j'attends une certaine reprise de la vente des cigarettes tout en l'évaluant à $10,000,000.

La taxe sur le tabac brut en feuilles sera réduite de la majoration qui y a été apportée l'an dernier. L'usage du tabac sous cette forme a diminué ces dernières années et je me suis rendu à l'évidence indiquant que la taxe actuellement en vigueur grève indûment les producteurs. . . .

Aucune modification de quelques importance n'est envisagée en ce qui concerne les boissons alcooliques. Les modifications secondaires qui seront apportées à la loi sur l'accise porteront sur la suppression des droits frappant les alcools utilisés pour remonter les vins ou tout produit assujetti à une taxe d'accise spéciale.

On se propose de modifier les droits frappant la bière faite d'autre matières que le malt et les réduisant de 45 sous à $2 le gallon afin d'assurer l'égalité de traitement aux deux sortes de bière. Ces modifications auront peu d'effet sur les recettes.

Comme à l'ordinaire, j'avertis le public que mon collègue, le ministre du Revenu national, ne tiendra aucun compte des réclamations qui lui seront présentées en vue d'un remboursement consécutif à la réduction des taxes intéressant des objets pour lesquels la taxe aurait déjà été payée.

Résumé des modifications fiscales

Les réductions nettes d'impôt, durant l'année financière en cours, s'élèveront à $116,000,000. Les députés se souviendront que, plus tôt au cours de mon discours, j'ai estimé à $125,000,000 l'excédent prévu avant les modifications fiscales. Une fois en vigueur les modifications fiscales proposées, les recettes budgétaires s'établissent à environ $4,279,000,000 et les dépenses à $4,270,000,000 l'excédent estimatif se trouvant par conséquent de $9,000,000. A la vérité, je m'efforce d'établir un budget réellement équilibré, bien qu'un excédent de $9,000,000 équivaut à moins que ¼ pour cent des recettes et reste en deça de la marge d'erreur mathématique normale que comporte le budget des dépenses lui-même...

A moins que la situation ne s'améliore au pays au delà de mes prévisions les plus optimistes et que les nuages qui planent sur la scène mondiale ne se dissipent plus tôt que nous ne sommes en droit de l'espérer dans le moment, l'espoir que j'entretiens à l'égard de l'an prochain est le même que celui que j'exprimais l'an dernier: Aucune augmentation, ni, vraisemblablement, aucune diminution appréciable du barème des impôts.

Si, comme c'est le cas cette année, cet espoir était dépassé l'an prochain, pour ma part, je serais satisfait et je suis sûr que la Chambre et la nation, parfaitement au courant des responsabilités importantes et graves que le Canada a assumées de concert avec d'autres, partageraient tout à fait un tel sentiment de contentement.

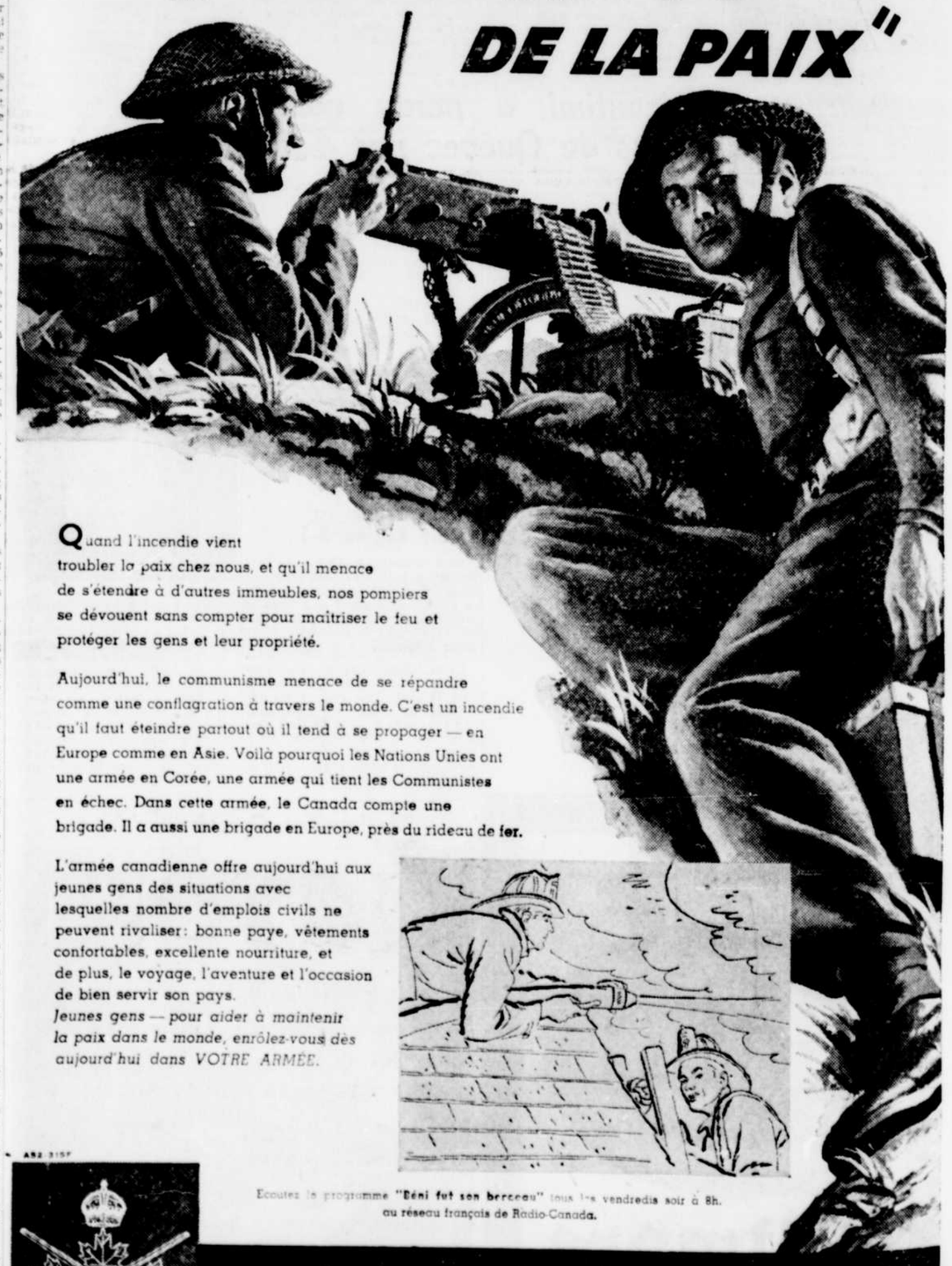


Copr. 1952, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

"Ma mère m'a recommandé de surveiller des hommes comme vous — et c'est ce que j'ai fait!"



"Gardiens DE LA PAIX"



Quand l'incendie vient troubler la paix chez nous, et qu'il menace de s'étendre à d'autres immeubles, nos pompiers se dévouent sans compter pour maîtriser le feu et protéger les gens et leur propriété.

Aujourd'hui, le communisme menace de se répandre comme une conflagration à travers le monde. C'est un incendie qu'il faut éteindre partout où il tend à se propager — en Europe comme en Asie. Voilà pourquoi les Nations Unies ont une armée en Corée, une armée qui tient les Communistes en échec. Dans cette armée, le Canada compte une brigade. Il a aussi une brigade en Europe, près du rideau de fer.

L'armée canadienne offre aujourd'hui aux jeunes gens des situations avec lesquelles nombre d'emplois civils ne peuvent rivaliser: bonne paye, vêtements confortables, excellente nourriture, et de plus, le voyage, l'aventure et l'occasion de bien servir son pays.
Jeunes gens — pour aider à maintenir la paix dans le monde, enrôlez-vous dès aujourd'hui dans VOTRE ARMÉE.

Ecoutez le programme "Béni fut son berceau" tous les vendredis soir à 8h. au réseau français de Radio-Canada.

A52 3157

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS
VOTRE ARMÉE

Dépôt d'effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.
Dépôts d'effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.
Centre de recrutement, Wallis House, coin Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont

Piquetage des télégraphistes aux Etats-Unis



Les piqueteurs s'alignent à l'extérieur des bureaux de la Western Union Telegraph Co. à Chicago depuis qu'environ 30,000 employés se sont mis en grève dans tous les Etats-Unis sauf dans la ville de New-York. La grève a paralysé la transmission de tous les messages d'urgence et de la défense. Les employés se sont mis en grève lorsque la compagnie eut refusé d'augmenter les salaires en prétendant que ce "serait causer la faillite de l'industrie." (C.P.C.)

Gilles Ringuette achète le magasin de Gérard Lesage

Louiseville, 9. - (Spécial)- M. Gilles Ringuette vient d'acheter le magasin de merceries pour hommes de son beau-frère, M. Gérard Lesage. C'est l'une des plus importantes transactions de l'année à Louiseville.



M. Gilles Ringuette

Ce magasin a appartenu à la famille Lesage depuis quarante-et-un ans, ayant été fondé par M. A.-E. Lesage, père de M. Gérard Lesage.

Le nouveau propriétaire était au service de l'Associated Textiles of Canada Ltd depuis treize ans. Il s'est occupé activement des affaires et du sport à Louiseville. Il entend apporter de nombreuses améliorations à son commerce au cours de l'année.

Le magasin portera le nom de D.-G. Ringuette Merceries.

Délégués des C. de C. au congrès de mai

Nicolet, 9 (DNC) — Lors d'une assemblée du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb, il fut proposé et adopté que M. Georges Robin Grand-ex-grand-chevalier, soient délégués au congrès provincial de l'Ordre qui sera tenu à Montréal en mai et que M. Bruno Dupuis, secrétaire financier et Jacques Caron, assistant in-

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

M. Desfossés a voulu une justification

M. Paul Desfossés, ancien employé de la cité dont nous annoncions le congédiement à la suite de la dernière séance du conseil, s'est présenté devant nos édiles, lundi soir, pour tenter de se justifier.

Il a dit que les motifs de son congédiement, donnés par le gérant et publiés dans notre journal, ne lui rendent pas justice et sont de nature à lui nuire dans ses recherches pour un nouvel emploi.

Le gérant Roger Lord a précisé que la remarque du contremaître Eddy Duguay concernait son rendement sur un compresseur et ne lui enlève pas ses qualités comme chauffeur de tracteur ou de camions. Il a pris à preuve de sa déclaration la lettre de référence remise par M. Duguay à M. Desfosses et qui dit que ce dernier est un homme sobre et honnête et qu'il a les qualifications requises pour chauffer ces véhicules.

Nos édiles ont néanmoins maintenu leur première décision.

—Les substances

(Suite de la page 3)

reillement atteints par des épidémies ou des insectes voraces.

Près de l'usine de Chalk-River, existe une grande réserve forestière où le gouvernement d'Ontario fait des études pour connaître mieux les maladies de la forêt et les guérir, si possible.

Les expériences, faites par les savants de Chalk-River, démontrent que l'énergie nucléaire, développée à la façon d'isotopes pourra justement servir de guide, sinon de remède sous ce rapport. Le Dr Mawson a injecté du calcium radio-actif dans le tronc d'un pin, mais il a observé que cette matière ne circulait que dans la première branche, puis le premier rameau, puis la première brindille, et ainsi de suite sans se répandre dans les autres parties de l'aube.

L'expérience la plus concluante a été faite sur des insectes, lesquels se sont avérés plus résistants que les humains aux substances radio-actives. Ces insectes injectés transmettent l'influence nucléaire à leurs descendants. La science est si avancée dans ce domaine particulier que le savant peut retracer l'insecte radio-actif en se promenant dans le bois avec un instrument détecteur. Les bruits de cet instrument guident vers le point exact de la radio-activité.

Le Dr Conrad Godin, dentiste et commissaire d'écoles, un ancien du Rotary, a offert ses services et sa lanterne pour projeter sur l'écran les transparences illustrant la très savante causerie du Dr Mawson.

Don d'un drapeau

Un rotarien de Niagara Falls, N.-Y., a assisté à ce meeting du Rotary. Il s'agit de M. Ed. Buell. Le drapeau des Etats-Unis, qu'on affiche au Rotary à côté du drapeau de la Marine et de l'Union Jack, a été singulièrement décoloré par on ne sait quel élément. De sorte que bleu s'estompe dans le blanc des le rouge apparaît en rose et que le étoiles. M. P.-B. Kimball, président, présentait à ses confrères différentes soumissions pour remplacer ce drapeau, quand M. Buell a offert d'en fournir un lui-même à titre gracieux. Il fut applaudi avec frénésie.

Don à un hôpital

Le Rotary-Club des Trois-Rivières a offert à la clinique de chirurgie plastique de l'hôpital Victoria, de Montréal, un instrument servant à illuminer des transparences en couleurs et qui est d'un coût assez élevé. Le cadeau est envoyé au Dr Gary, de cette clinique fameuse, comme reconnaissance des rotariens trifluviens à l'endroit du médecin qui a traité avec succès dernièrement un jeune Trifluvien, pupille de ce club. L'appareil permet aux médecins d'examiner un malade par la photographie seulement.

Les invités

Le conférencier Mawson a été présenté aux convives par le rotarien Huson Letch et remercié par le président Kimball.

Parmi les invités, on remarquait MM. Maurice Denoncourt, archi-Côté, H. Morin et A. Frigon, de tecte des Trois-Rivières, Raymond Montréal, Georges Boire, de Québec.

—Les officiers

(Suite de la page 3)

sageait la possibilité de porter cette décision en appel. Il demanda un ajournement de quelques minutes afin de consulter les officiers du Syndicat sur ce sujet.

Le juge Ferron ajourna l'affaire à 2 heures.

Me Letarte prit alors la parole pour avertir le tribunal et ses adversaires que, même s'il y avait appel, rien ne pourrait l'empêcher de faire la preuve au cours de la journée. Il ajouta que, même s'il y avait appel, il insisterait pour procéder au cours de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

A l'ouverture de la séance, Me Thibodeau se leva pour déclarer qu'il avait profité de l'ajournement, avec ses collègue Me Hamel, pour discuter "sur une proposition, dit-il, que la Cour a cru à propos de faire".

"Nous sommes disposés, dit-il, à proposer à la compagnie d'entrer en négociations pour conclure une convention collectives à condition que la formule proposée par l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, pour le règlement du conflit soit respectée, que la compagnie s'engage à ne pas casser la grève. Alors j'inciterai fortement le Syndicat à pratiquer le piquetage au sens de la loi".

Me Letarte se leva pour rejeter cette proposition. "Je regrette de dire que la compagnie ne peut se prêter à un marchandage qui frise le chantage.

"Nous sommes ici, poursuit Me Letarte, pour établir si on a violé une ordonnance de la Cour. On nous dit: On va simplement vous obliger à négocier. Quand on voudra négocier, on n'aura pas besoin de la permission du Syndicat. C'est illégal et dangereux. Si on refuse on aura une bonne raison pour continuer à violer la loi".

A ce moment le juge Ferron demande à Me Thibodeau de bien préciser ce qu'il a dit précédemment afin qu'on n'ait pas une fausse opinion du geste qu'il avait posé. "Je vous ai fait venir à mon bureau, dit le juge, afin de vous exprimer mon regret de la situation et vous demander de travailler à la pacification des esprits. Je vous ai dit que je pensais que la compagnie serait satisfaite si le Syndicat lui permettait de surveiller ses biens. Je n'ai ici qu'à juger si on a transgressé les ordres de la Cour. Mais je crois que les grévistes, tout en protégeant leurs droits, pourraient faire en sorte que la compagnie puisse pénétrer sur ses propriétés.

Me Letarte: La compagnie se contenterait de pouvoir pénétrer sur sa propriété.

Me Thibodeau: Je dois vous dire que, sur le conseil de Me Hamel, les grévistes ont enlevé eux-mêmes hier matin les cadenas et les chaînes. Je ne peux prendre des engagements pour certains grévistes isolés qui pourraient bien ne pas vouloir accepter, mais j'ai fortement conseillé aux Syndiqués de laisser pénétrer les directeurs de la compagnie dans leur propriété afin de protéger leurs biens. Toutefois même si les cadenas et les chaînes ont été enlevés, les représentants de la compagnie ne se sont pas présentés pour entrer à l'usine.

Le juge Ferron: Je crois que si les chefs donnaient des ordres ils seraient respectés.

Me Thibodeau: J'ai donné tous les conseils possibles de respecter les biens de la compagnie et j'ai ajouté que si la compagnie veut négocier nous sommes prêts.

Me Letarte redoute que les directeurs de la compagnie soient menacés s'ils veulent entrer dans l'usine. Il dit qu'un tableau noir a été placé où l'on a inscrit les noms des personnes à surveiller plus particulièrement.

Le juge Ferron Si vous m'assurez qu'avec un délai les ouvriers permettraient aux patrons de surveiller leurs biens, je serais prêt à ajourner la **Regle Nisi**.

Me Thibodeau Les chefs du Syndicat m'avisent que, dans une assemblée publique, ils vont donner ordre aux grévistes de laisser pénétrer la compagnie dans l'usine.

Le juge demande au président de la Fédération du Textile, M. Gaston Ledoux, s'il croit qu'un tel ordre sera obéi et Me Ledoux dit qu'il croit sincèrement que oui.

Le juge Ferron: Vous allez leur demander non seulement de respecter la propriété de la compagnie mais aussi de permettre de pénétrer et de surveiller.

Me Thibodeau demande aussi à la compagnie de respecter le droit de grève des employés et de ne pas passer de porte en porte pour intimider les employés et les forcer à reprendre le travail.

Le juge Ferron suggère d'abord d'ajourner jusqu'à jeudi puis, devant les remarques de Me Ledoux, à l'effet qu'il serait long de convoquer tous les Syndiqués pour prendre une décision, il ajourne la **Règle Nisi** au 8 avril.

Le juge Ferron: Je veux que vous sachiez cependant que votre responsabilité grandira si on continue de violer l'ordonnance. Je veux vous donner le temps de réfléchir et de travailler à une entente.

Me Letarte: La compagnie va tenter cette après-midi ou demain de pénétrer dans l'usine afin de faire les réparations urgentes.

Le Juge Ferron: Combien y aura-t-il d'employés ?

Me Letarte: Une dizaine d'employés outre les officiers de la compagnie.

Me Thibodeau: Je crois que la Cour exerce une grande indulgence. Je veux que tous s'en rendent compte et je leur recommande d'écouter attentivement les conseils que le juge leur donne.

—La question

(Suite de la page 3)

pour offrir aux consommateurs leurs produits. Le fait que ce lieu est situé au coeur même de la ville comporte des avantages et des facilités très grandes et évidentes, non seulement aux producteurs mais surtout aux consommateurs qui sont la totalité de la population. En effet, le marché est à proximité des points d'arrivée et départ des autobus urbains et interurbains, à proximité de la plupart des principaux magasins et autres centres commerciaux de la ville.

"Durant les cinq autres jours de la semaine, les quatre cinquièmes de l'emplacement du marché, c'est-à-dire la partie qui n'est pas bâtie est d'une grande utilité à un très grand nombre de citoyens. Cette partie sert de parc de stationnement aux automolistes de toute la région, qui constituent une grande partie de la clientèle de tous les établissements commerciaux des rues Notre-Dame, Des Forges, Hart, Badeaux, etc., c'est-à-dire le centre commercial de la ville.

"Il faut considérer ce qui surviendrait si on faisait disparaître ce parc de stationnement, les conséquences qui en résulteraient autant pour les commerces eux-mêmes qui sont les grandes artères de la communauté municipale moderne, que pour la population tout entière.

"Pour s'en faire une idée, il n'y a qu'à observer les conditions de la circulation le vendredi et samedi, où le marché n'est pas accessible aux automobilistes. Combien doivent tourner en rond dans toutes les rues centrales pendant longtemps avant de trouver un endroit libre pour stationner leur véhicule et bien souvent n'en trouvent pas et doivent laisser leur véhicule à des distances ridicules pour des arrêts peut-être de quelques minutes bien souvent.

"Si on rend difficile à la clientèle l'accès aux établissements commerciaux, ceux-ci perdront forcément et rapidement leur valeur et leurs revenus. Ils ne pourront faire les améliorations auxquelles a droit la clientèle, la ville entière s'en ressentira et cessera d'attirer la population de toute la région dont une grande partie utilisent l'automobile.

"Il faut se convaincre que l'ère de la voiture et du cheval est révolue et depuis longtemps que l'automobile n'est pas un luxe mais une nécessité qui est à la portée et qui est utilisée par la très grande majorité de la population, et qu'en conséquence un des premiers devoirs des autorités publiques est d'en faciliter l'usage, la circulation et le stationnement.

"Il n'est pas suffisant d'élargir les rues. Il faut aussi faciliter le stationnement et surtout à proximité des établissements commerciaux. Le principal usage de l'automobile, c'est de conduire les citoyens aux établissements commerciaux. Neuf fois sur dix, on se sert de l'auto pour faire des achats, aller aux théâtres, faire des affaires, aller aux hôtels, aux restaurants, aux banques, etc. Pour s'en convaincre il s'agit d'y penser quelques secondes. Et la plupart de ces établissements sont situés à proximité du marché aux denrées qui sert plus souvent comme terrain de stationnement que comme marché proprement dit.

"A toutes ces considérations, il faut ajouter les répercussions sur la circulation en général. Toutes les ville du continent et même de l'univers sont actuellement aux prises avec ce problème. Pour les villes aux rues étroites, on préconise le dégagement en prohibant le stationnement sur la rue et pour y arriver, on se creuse la tête pour trouver des terrains de stationnement hors rue. Toutes les villes nous envieraient d'avoir ainsi en plein centre un tel terrain de stationnement.

"Pourquoi ne pas tenter d'apprécier et de profiter de nos avantages sur les autres villes, au lieu, non seulement de les ignorer mais de les faire disparaître volontairement avec le résultat direct et immédiat d'aggraver les conditions de la circulation qui ne sont déjà pas si avantageuses. Ne serait-il pas préférable, au contraire, d'améliorer le stationnement sur le marché et même envisager la possibilité d'en augmenter la capacité par un deuxième plancher accessible par une rampe. L'avenir de notre ville pourrait, dans quelques temps, profiter de ce projet.

"D'ailleurs, à quelle autre fin voudrait-on destiner cet emplacement? A un gros établissement commercial, dont la clientèle n'aurait pas plus de facilité d'accès que les autres des environs et qui viendrait faire concurrence et enlever la clientèle à nos établissements trifluviens actuels établis depuis des générations, pour servir la population de toute la région.

"On objectera peut-être que la municipalité pourrait en percevoir des taxes substantielles. Mais, ces revenus sont loin de compenser les inconvénients qu'en subiraient les citoyens. Et si cette question de revenus est si nécessaire à la municipalité, rien n'empêcherait d'installer un système de stationnement payant, moyennant un tarif minime qui, pendant douze mois, procurerait au moins le double que pourrait percevoir la Cité en taxes foncières d'un grand établissement commercial.

"En conclusion, il faut admettre que, si le marché aux denrées actuel n'est plus suffisant pour les besoins de la population, on pourrait compenser les inconvénients de le déplacer en profitant de l'espace bâti pour agrandir le parc de stationnement actuel. Ce qui dégagerait la circulation et éviterait les embouteillages des vendredi et samedi. Mais, il faut admettre que faire disparaître les facilités actuelles de stationnement sur le marché, créerait de très sérieux inconvénients pour les commerçants les automobilistes et la population toute entière, qu'il serait impossible de compenser et qu'on regretterait longtemps et amèrement".

Quelques commentaires

Cet exposé n'a pas manqué de soulevé des réactions diverses, dont nous donnons un bref résumé en indiquant le nom de l'Auteur de ces réflexions.

Emmanuel Griffin: "Si le capital étranger s'empare du marché pour un prix élevé, quel commerçant local sera en mesure de payer le loyer qu'exigera pareille mise de fond? Qu'on améliore plutôt le marché actuel, et nos commercants trifluviens seront certainement heureux de payer les loyers exigés par la ville. Pas d'étranger propriétaire du marché, le plus bel emplacement commercial des Trois-Rivières".

Fernand Papillon: "Je favorise la construction d'un auto-stade au second étage, avec des établissements commerciaux sur la rue Badeaux".

Lionel Bellefeuille: "Au contraire je propose la vente du marché actuel et l'aménagement d'un nouveau marché sur l'emplacement du marché à foulin".

Maurice Faucher: "Qu'on rajeunisse le marché pour suivre le progrès du commerce trifluvien. Cet emplacement est trop dispendieux pour l'immobiliser".

Rodolphe Plourde: "Il ne faut pas trop s'en faire. Trois-Rivières est mieux partagé, au point de vue stationnement, que Québec et Montréal. Pourquoi exagérer un problème qui n'est pas si aigu?"

Roland Blais: "Le marché actuel est une honte pour notre ville. De plus, si nos commerçants craignent la concurrence étrangère, c'est qu'ils n'ont pas les reins solides. Il serait avantageux de vendre le marché au prix de $400,000.00, selon l'offre de l'échevin Durand. Nous aurons assez du marché à foulin et du terrain Takefman pour stationner les autos. N'allons pas enlaidir le centre de la ville en grossissant le marché d'un autre étage pour loger les automobiles".

Raoul Rainville: "A Montréal, le marché public a contribué à éloigner le commerce plutôt qu'à l'attirer. Vous ne trouvez plus d'établissements commerciaux près du marché Bonsecours. La même chose nous arrivera si nous conservons notre vieille relique au coeur des affaires. Il arrivera que le commerce désertera la rue des Forges pour se transporter sur la rue Saint-Maurice, au centre des nouvelles agglomérations trifluviennes. Un marché dans ce secteur contribuera à attirer le commerce sur la rue St-Maurice, au lieu de la rue Des Forges".

Jean-Marie Derome: "Depuis l'installation du Dominion Store sur la rue St-Maurice, les affaires de tous les marchands de ce secteur ont augmenté, alors que les commerçants du centre de la ville se plaignent du ralentissement de leurs affaires. Aidons à diversifier le commerce et nous aiderons à développer notre ville".

Maurice St-Pierre: "Qu'on construise un second marché dans le bout du parc des Pins, au milieu d'une grande concentration humaine et de vastes terrains de stationnement, et toute cette partie de la ville sera transformée".

Louis Lacroix: "Il n'y a aucun danger à la concurrence étrangère, au contraire c'est le meilleur stimulant aux affaires. Nos commerçants devraient désirer la concurrence au lieu de la repousser".

Me Roger Laroche: "Nos hommes d'affaires du centre sont sous la fausse impression que la disparition du marché entraînerait leur mort. Notre marché actuel n'est ni un véritable marché ni un véritable terrain de stationnement. Ce n'est pas en étouffant le commerce dans un cercle étroit qu'on le développera dans l'intérêt général".

BIBERONS DU BEBE
Nettoyez-les sûrement avec le soda à pâte. Dépliant gratuit sur demande.
Church & Dwight Ltd Dept LP Edifice Sun Life, Montreal
SODA A PATE COW BRAND

SOULIERS pour tous les GOUTS
. . . mais surtout pour votre élégance "Madame" . . .
à la parade de PAQUES
Nous présentons les plus belles créations de la saison en cuir reptile, en cuir de veau, ou en suède . . . parfois deux cuirs combinés . . . choix de noir, bleu, rouge, vert, ambre, naturel ainsi que le cuir verni pour le printemps et pour Pâques.
Sandales de fantaisie, escarpins découpées à talons hauts, talons cubains. Plusieurs avec une boucle originale. Pointures 4 à 9. Largeurs AAA à C.
POUR LA PREMIERE COMMUNION
Nous avons le plus beau choix de souliers blancs, ou en cuir verni pour fillettes. Aussi, souliers bruns ou noirs pour garcons.
Faites votre choix dès maintenant chez:
J. A. GOSSELIN
MARCHAND DE CHAUSSURES
1392 rue Hart — Téléphone: 537
Trois-Rivières

MAINTENANT... Prix réduits
sur les
RADIOS et RADIOS-PHONOGRAPHES
RCA VICTOR
Vous bénéficiez immédiatement des épargnes résultant de la réduction de la Taxe Fédérale
A la suite de la réduction de la Taxe Fédérale, RCA Victor est heureuse d'annoncer de substantielles réductions de prix sur les Produits RCA Victor... Radios, Radios-Phonographes Victrola et Reproducteurs de Disques... plus que jamais, aujourd'hui, la plus grande valeur au Canada en agrément au foyer. Voyez votre marchand RCA Victor aujourd'hui même... voyez la variété des modèles qu'ils vous offre... à nouveaux bas prix!
RCA VICTOR
LEADER MONDIAL EN RADIO... PREMIER EN MUSIQUE SUR DISQUES... PREMIER EN TÉLÉVISION

"Voila la couleur"


"... et une couche suffira"
une VARIÉTÉ INFINIE de couleurs avec
CROWN DIAMOND
Decoratone One Coat Satin
Decoratone est aussi disponible dans les finis intérieurs, mat, satin, lustré, émail à plancher et peintures extérieures.
THE CROWN DIAMOND PAINT CO. LIMITED
Les produits Crown Diamond sont vendus par:

A. LAUZIER	566, rue Jutras, Trois-Rivières	G. THIBEAUDEAU	Saint-Wenceslas, P.Q.
CROWN DIAMOND PAINT	363, Des Forges, Trois-Rivières	B. LAFOND	Parisville, P.Q.
R. BOISVERT	697, Thibault, Cap-Madeleine	FRS BOISCLAIR	250, 105ème Rue, Shawinigan S.
A. LORANGER	434, Notre-Dame, Cap-Madeleine	H. BELLEFEUILLE	Gentilly, P.Q.
HORMISDAS PAQUIN	Charette, P.Q.	ALFRED BELANGER	441, rue St-Marc, Shawinigan F.
HENRI BERGERON	Saint-Paulin, P.Q.	MATTEAU & FRERE	rue St-Marc, Shawinigan F.
ALBERT VEILLETTE	Saint-Tite, P.Q.	ST-CYR & FRERE	379, rue Frigon, Shawinigan F.
H. MERCIER	Saint-Grégoire, P.Q.	CROWN DIAMOND PAINT	73, rue Station, Shawinigan F.

Cherchez-vous une maison ou une situation? Appelez 3000

1 Propriétés à vendre

A VENDRE OU à louer: Avec revenu, Maison 2 ans. Fini plâtre. Logement 4 pièces. Salon fermé. Cave cimentée. Fournaise avec régistre. Grande cour. Près Aéroport. Tél. 6314-J-3. 135

BATISSE INDUSTRIELLE environ 2,500 pieds carrés plancher, situé Boulevard Duplessis, entrée des ponts, à vendre ou louer pour 1er mai. S'adresser: A. N. Lareau, 11, 3ième rue, Shawinigan. 133-140

Occupation Immédiate
MAISON MODERNE
rue Des Groseilliers
A SPEMONT
Bungalow de 6 pièces

comprenant: Vivoir, salle à manger, 3 chambres plus salle de bain. Lambris de brique, fini sur le plâtre, planchers de bois dur, tuile dans salle de bain. Grande cave cimentée, système de chauffage à l'eau chaude à l'huile. Terrassement complet.

SITE MAGNIFIQUE
PRIX: $11,900.
CONDITIONS FACILES

Pour visites ou autres détails sans engagement de votre part,

DEMANDER ROGER LAROCQUE
FRANK SPENARDS INC.
Courtiers Immeubles et Assurances
Edifice Spénard, 936 Notre-Dame
Tél. 46 ou 6383

3 COTTAGES 5 appartements plus chambre bain, cuisinette, un habitable immédiatement. Libre au mois de mai. Mobile comptant, balance comme loyer. 2% intérêt. S'adresser 323 St-Laurent, Cap. Tél. 6782-R. 135-140

CENTRE COMMERCIAL. A vendre maison en brique à logements et magasin Grand terrain. S'adresser 1660-A Royale. 135-136

MAISON A VENDRE 2 logements de 4 appartements plus chambre de bain située rue Fouche. S'adresser à Ovide Paille 2083 Fouche. 135-136

RUE DES URSULINES.
Maison seule de 11 pièces avec système à l'eau chaude automatique. Un marché avantageux pour famille nombreuse voulant demeurer près du centre de la ville.
Jean Duguay Tél. 2071-W
Midi à 2 et 6 à 7 heures seulement

MAISON NEUVE 2 logements 5 pièces plus chambre de bain, cuisinette. Libre à l'acheteur. Mobile comptant, balance facile 2% d'intérêt. S'adresser 109 Tougin. Tél. 5630-R. 132-137

PROPRIETE RUE Ste-Marie. Près Bonaventure. Maison seule 9 chambres. Bonne localité pour commerce. Maison de chambres. Prix raisonnable. Eugène Bellefeuille. Tél. 1502-W. 132-137

PROPRIETE PRIVEE à vendre, située sur la rue Labrecque. Pour toutes informations s'adresser à Mme Lanouette, par appointement seulement. Tél.: 97. 135-138

HARVEY & FILS
COURTIERS EN IMMEUBLES
1617, RUE ROYALE, APT. 302
TROIS-RIVIERES. TEL.: 8068

Outillage et commerce pour Electricien-Contracteur dans un gros village près Trois-Rivières. A bonnes conditions.

Ste-Anne de la Pérade: Propriété résidentielle, grand terrain 400 x 110 pieds. Bons termes.

Rue Ste-Marie, Trois-Rivières: Propriété 2 logements de 8 pièces chacun, bonne solide, chauffage central. Succession.

Trois-Rivières: Magasin de coupons gros et détail.

Propriété 2 logements à Maskinongé, brique solide, intérieur fini plâtre, toit neuf, grand terrain 4 arpents carrés. Construction $30,000. A vendre $12,000. A très bonnes conditions.

Théâtre situé à 7 milles de la ville de Montréal à vendre $40,000, dont $20,000 comptant. Balances termes faciles. Revenu net $10,000 par an.

Rue Thibeau, Cap: Propriété 4 logements.

2 Terrains rue Thibeau.

Ste-Marthe du Cap: 1 de 12 pièces.

St-Odilon: Cottage neuf.

Cottage rue Rocheleau, Cap.

9 pièces finies moderne.

Rue Latoile propriété "A".

Pointe du Lac: Terre 125 arpents avec propriété. Prix $2,000.

Bagotville 30 terres en dont 3 près de l'église. A bonne condition.

Les Forges: terre 14 arpents avec propriété. A très bonne condition.

PROPRIETE COMPRENANT 4 magasins, chambres au-dessus, située 365 — 369 Des Forges, Trois-Rivières. Revenus assurés $4,300 par année. Prix $30,000, $12,000 comptant, balance hypothèque 5% longue échéance si nécessaire. Cause règlement de succession. S'adresser Gérard Richer, 480 Des Forges, Trois-Rivières. Tél. 34. Appelez heures dîner ou souper seulement. 130-135

Expert
en
Construction

Avez-vous une expertise à faire faire?
Voulez-vous savoir la quantité de materiel qu'il vous faudra pour construire votre maison?
Vous accordez-vous avec votre entrepreneur?
Avez-vous un plan et un estime à faire faire pour un aqueduc? un pont? une route?
un terrassement? etc.

Consultez un Expert
Ecrise casier: 4219
Le Nouvelliste

COTTAGE MODERNE 5 pièces bonne dimension. Bien construite sur terrain de 50 x 80. Stores vénitiens compris. Système à l'huile. Garage. Prix raisonnable pour acheteur sérieux. Cause de départ. S'adresser 74 Thibeau, Cap. 134-136

3 Terres à vendre

175 ARPENTS TERRE à vendre ou à louer avec bâtisse. — Aussi 25 cordes bois 12 pouces et 10,000 pieds bois sec pour construction à vendre. Situés St-Maurice. — Joseph-Pierre Lemarier, 31 Des Forges, Trois-Rivières. 128-143

TERRE A VENDRE située à la Banlieue. S'adresser à Roger Guilbert, Banlieue Boîte 222. 134-139

8 Terrains à vendre

Terrasse Riverside

LE QUARTIER MODELE DU CAP
Notre organisme pour 1952 prend le plus en plus d'ampleur. Encore quelques terrains à $300 chacun.
S'adresser à
BRUNO SINOIS TEL.: 5508-W-2
Frank Spénard Inc.,
Courtiers Immeubles & Assurances
Edifice Spénard 936 Notre-Dame
Tél.: 46 ou 6383

Terrains à Vendre
au Cap-de-la-Madeleine

dans les environs de la rue du Sanctuaire et de l'église Ste-Madeleine. Conditions faciles.

Lots de 5,000
pieds carrés et plus

Adresser-vous à
Chs. DeBlois Jr. Tél. 3420
CHATEAU DEBLOIS

2 Propriétés demandées

ACHETERAIS PROPRIETE 2 logements dans St-Philippe ou Cathédrale de préférence. Appelez 3011-R. 133-151

9 Commerces à vendre

A VENDRE: EPICERIE Restaurant. Light Lunch. Station de gaz. Roulotte à patates frites. Au grand chemin Sherbrooke-Montréal, près petit Lac Magog coin 4 chemins. Loyer modéré. 4 chambres attenantes. $3,900. Comptant. S'adresser Georges Lemieux, Route Rurale no. 1, Rock Forest. 135

RESTAURANT A VENDRE situé dans centre commercial, rue Champflour cause décès. S'adresser 1748 St-Denis. Tel: 2331-J. 129-134

RESTAURANT A VENDRE avec loyer attenant. Bon chiffre d'affaires. Pour cause de maladie. Aussi réservoir à eau chaude à vendre. S'adresser 851-B Ste-Cécile. 135-140

ATTENTION CAMP ROYAL. Champoair-Restaurant et Camps Conditions faciles de paiement. Pour renseignements, s'adresser au propriétaire Parfait Marchand, voisin Camp no 16, bord du fleuve. 116-139

COMMERCE DE LINGERIE pour bébé à vendre cause maladie. Situé centre commercial rue Des Forges. A prix de sacrifice. S'adresser 591 Des Forges. 131-135

MAGASIN DE CONFECTION et de chaussures pour dames situé centre commercial Cléricée établi. A vendre cause maladie. S'adresser Mme Charles Gauthier, 1636 Royale. 133-1.n.o

MAGASIN GENERAL à 15 milles de Trois-Rivières à vendre (Rive Nord). Commerce établi depuis 20 ans. Bonne clientèle. Ecrire casier 4244, Le Nouvelliste. 135-137

11 Magasins à louer

MAGASIN A LOUER coin St-Georges et Royale, 25 x 35, chauffé. S'adresser à Jos. St-Pierre, 1685 Royale. 131-1.n.o

Magasin

Prêt pour occupation 1er mai 20 x 45 — Plancher Terrazo. Grandes vitrines. 3119 Boul. Des Forges. Prix $85. par mois. S'adresser à Frank Spénard Inc, Courtiers Assurances & Immeubles, Edifice Spénard, 936 Notre-Dame. Tél. 46 ou 6383. 128-151

16 Logis à louer

A LOUER 1 logement 4 appartements $25. par mois. Situé Mission Ste-Thérèse. S'adresser à R. Charette, coin 9ième Avenue Mission Ste-Thérèse. Tél. 6101-M-3. 134-135

A LOUER LOGEMENT de 3 appartements rue St-Jean-Baptiste Cap. Libre immédiatement ou mai. S'adresser 27 St-Jean-Baptiste. Tél. 6313-J-1. 135

2 PIECES NON MEUBLEES rue Ste-Ursule, possession 1er mai. 2 pièces meublées, chauffées, Ste-Julie. Autre 2 pièces rue St-Real. — 857 Lavigueur. Tél. 767-J. 133

LOGEMENT A LOUER 2 grands appartements. Aussi à vendre moise très propre. S'adresser 532 Godbout. Tél. 6351-M. 135

LOGEMENT 3 pièces, meuble pouvant servir de chambres ou appartements, chauffé. Eau chaude. Entrée privée. Centre de la ville. S'adresser 351 Des Forges. tél 1299. 135

17 Logis demandés

COUPLE AVEC PETITE fillette demande logement de 3 pièces ou maison à louer avec 2 ou 3 logements. De préférence quartier St-Philippe ou Cathédrale. Pour mai. Paierait bon prix si convenable. Appelez 903-R. 133-138

DEMANDE LOGEMENT DE 5 appartements pour 3 grandes personnes. De préférence dans St-Philippe. Appelez 4276-J. 133

LOGEMENT DEMANDE de 6 appartements ou plus dans paroisse Notre-Dame ou Cathédrale. Bas de préférence. Appelez de 1 à 6 heures p.m. à 6420. 135

LOGEMENT DEMANDE 2 ou 3 pièces meublé, sur Boul. St-Louis ou aux alentours. Ecrire casier 4241, Le Nouvelliste. 134-135

COUPLE SANS ENFANT DEMANDE logement convenable de 2 ou 4 pièces. Pour juin ou juillet. Appelez 3466-R. 134-135

ON DEMANDE LOGEMENT 3 ou 4 pièces pour grandes personnes. Appelez 742-J-W. 134-1.n.o

ON DEMANDE LOGEMENT 4 ou 5 pièces, chauffé ou non. De préférence dans centre de la ville. S'adresser par tel 5350. 134-136

LOGEMENT DEMANDE 3 ou 4 pièces dans la paroisse Notre-Dame. Chauffé ou non. Pour personne seule. Tél. 228-W. 134-136

LOGEMENT SANS ENFANT demande logement chauffé 4 ou 5 pièces, de préférence sur le côteau. Appelez 4257-M. 134-135

LOGEMENT DEMANDE pour 4 grandes personnes. 4 ou 5 appartements en ville. Appelez 7034-J. 134-136

LOGEMENT DEMANDE 2 ou 3 pièces, meublées, sur Boul. St-Louis ou aux alentours. Ecrire casier 4241, Le Nouvelliste. 134-135

FAMILLE DE 2 personnes demande un logement de 4 pièces, ou plus pour le 1er mai. Appelez 2371-J. 128-1.n.o

20 Entrepôt à louer

BATISSE 2 étages 30 x 40 pieds, plancher du bas en ciment. Idéal pour industrie ou commerce. Loyer raisonnable. Appelez 4108-J. 135

ENTREPOT CHAUFFE à louer. Situé à 695 Bonaventure. S'adresser L. P. Gnoin, 1268 rue Hart. 128-1.n.o

25 Machines de bureaux

2 ROYAL, 2 UNDERWOOD 1 Remington à vendre, en bonne condition. Prix $40. Rendez-vous à 1606 rue Notre-Dame, Trois-Rivières. 132-137

MACHINES A ECRIRE
"ROYAL"
Machines à additionner
à louer ou à vendre

Aussi en magasin: filières, coffres-forts et ameublement
TOUT POUR LE BUREAU
Signalez: 620
JEAN BANVILLE
Succ. de Valère Dubois
1606, rue Notre-Dame
Tél.: 620

CLAVIGRAPHES DE TOUTES marques à louer $4.00 par mois ou 3 mois pour $10. S'adresser Gérald Martineau 1347 Notre-Dame, Trois-Rivières. Tél. 6624. 117-140

26 Produits de qualité

ABRAN STORES VENITIENS Aluminium, Flexalum. Gallons plastic et cotton toutes couleurs. Estimons, poseurs gratuitement. Special: chaque stores pour salon, pôle à draperies gratuite. Tél. 638. 119-143

STORES VENITIENS FLEXALUM directement manufacture. Ruban plastique, ruban ordinaire, toutes couleurs. Prix partir .29 cts le pied. Estimons, poseurs gratuitement. L. Lafond, 869 Cloutier. Tél. 5978-J. 127-137

27 A vendre divers

BATISSE INDUSTRIELLE environ 2,500 pieds carrés plancher, situé Boulevard Duplessis, entrée des ponts, à vendre ou louer pour 1er mai. S'adresser A. N. Lareau, 11, 3ème Rue, Shawinigan. 124-139

A VENDRE: COMPRESSEUR 1 force avec "coil" pour glacière. Moulin à viande, scie, trancheur, balance, delicatesseur blanc pour boucher, caisse enregistreuse, fournaise à l'huile etc. Presse au saucisse. S'adresser, 973 Champflour, Tél. 2611-R, soir 3137-W. 131-136

ALIGATOR REMBOURRE de l'Amérique du Sud, 4 pieds de longueur à vendre. Tél: 1012-W. 135-137

HABITS TWEED 2 boutons pour homme, 34 - 36. Manteaux, costumes pour dame, 14 ans. Poêle électrique. S'adresser 1518 Notre-Dame au 3ième. Tél. 9067-W. 135

SPECIAUX DE PAQUES
JAMBONS:
Picnic: 49cts
Midget: 69 cts
Cottage roll: 65 cts
Régulier: 63 cts
Fesse désossée: 89 cts

TIRE ET SIROP
D'ERABLE

VIANDES - FRUITS - LEGUMES
Adrien Carpentier
219, rue Des Forges Tél. 2136
Livraison par toute la ville
et au Cap.

BEAU CHOIX PRELART incruste toutes couleurs à partir $1.35 la verge. Stores vénitiens Flexalum, ruban plastique. Laveuse électrique, radio, table et buffet de cuisine. De Luxe Prélart Enrg. 1550 Comtois. Tél. 4070-J. 119-142

CARROSSE GENDRON gris à vendre. S'adresser à 2 rue Bureau Cap. Tél.: 3560-W. 133-135

ENCYCLOPEDIE PAYS ET NATIONS à vendre très propre. S'adresser 1197 Gauthier. Tél. 8234-M. Godin. 135

GRAND SPECIAL POUR PAQUES B.S carreaux 100% laine $1.00 la paire, peinture 10 à 12. Couleurs assorties. S'adresser 307 St-Roch. 134-139

29 On demande à acheter

ON DEMANDE UN bicycle C.C.M. de garçon, en bonne condition et prix raisonnable. Appelez 4701-R. 135

32 Argent à prêter

PRETS
HYPOTHECAIRES
(JUSQU'A 70% DE LA VALEUR)
de
$10,000.
à
$1,000,000.
dans les villes de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère.

Remboursable en 120 mensualités. Notre programme pour 1952 est d'investir $7,000,000 comme contribution au développement de la Mauricie.

Crédit Mauricien Inc.
936, RUE NOTRE-DAME
EDIFICE SPENARD T.-RIVIERES

36 Matériaux pour bâtir

COUVERTURES ASPHALTE et Gravois garanties. Réparation brique, pierre. Manufacture, boxes de ciment. Plastique pour ouvertures. Prises de mâle sur demande. Paul Lambert 760 Godbout. Tél. 3017-M. 128-151

38 Brûleurs à l'huile

BRULE" VOS DECHETS avec Lance-Flammes Original Breese. Aussi A.B.C. Electro, Lynn. Réservoirs d'huile à chauffage. Pièces de rechange pour tous brûleurs O Ross 156 Notre-Dame, Cap. Tél. 4820-W. 114-132

BRULEURS A L'HUILE. Système de chauffage à air climatisé. Aussi brûleurs à l'huile A.B.C. pour poêle Barrils 45 gallons etc. Albert H. Lachapelle Inc., marchand charbon, huile à chauffage, 710 Hertel Tél 836. 121-144

NOUVEAUX BRULEURS ELECTRO patentés 1951 — Aussi pièces de rechange de toutes sortes. Ouvrage garanti. 45 Ste-Madeleine, Cap. Tél. 519-J. 135-138

39 Charbon-Bois-Huile

BOIS FRANC sec à l'abri à vendre. S'adresser à M. C. Tessier, 535 Ginegras, Trois-Rivières. Tél. 2865. 128-151

BEAU BOIS FRANC sec à vendre. S'adresser 643 St-Christophe à la Cour à Bois Jourdain tel. 2931-R. 127-130

40 Articles de ménage

A VENDRE POLISSEUSE électrique Johnson ainsi qu'un poêle de cuisine au bois et à l'huile. S'adresser 1040 St-Maurice. 135

A VENDRE POELE Bélanger presque neuf. S'adresser 51 St-Irène, Cap. Tél. 2779-M. 135-137

ECONOMISEZ 10 à 25% sur achat meubles chez Santerre & Fils Enrg. Réfrigérateurs. Stoves vénitiens. Payons bon prix pour vieux meubles en échange 833 Ste-Cécile. Tél. 4355-W. 119-143

REFRIGERATEUR WESTINGHOUSE Poêle électrique Hot Point General Electric. En très bonne condition. Aussi quelques articles de ménage à vendre. Tél. 1783. 134-135

ARTICLES DE MENAGE comprenant: Bureaux, lits doubles, lits simples et couchettes d'enfant etc. à vendre. S'adresser 1630 Laviolette. Tél. 9242. 134-136

DESIRE MEUBLES ENRG. Nouveau magasin. Meubles: Chambre crème blanchi, acajou blond $139.95. Salon velours rouge, vert, $139.95. Cuisine chrome $59.95 — 70 St-Georges, Cap. Tél.: 8040-W. 132-137

A PRIX D'ECONOMIE. Meubles salon, chambre, cuisine. Réfrigérateurs, laveuses, bibelots, etc. Choix-Qualité-Satisfaction. Aime Breton meubles, 313 Bonjanger coin St-Maurice, Cap. Tél. 2018. 119-142

CHESTERFIELD TRES PROPRE. Lit. Chaises. Gros poêle bon marché. S'adresser 1113 St-Prosper. Tél. 190. 134-135

REFRIGERATEURS. 10 glacières usagées $100. chacune. Ca vous vaut Philcos Super de luxe $389. moins $100. $289. Information. Désiré Meubles Enrg., 70 St-Georges, Cap. 134-139

CHESTERFIELD TRES PROPRE. Lit. Chaises. Gros poêle électrique bon marché. S'adresser 1113 St-Prosper. Tél. 190. 135

SET DIVAN A VENDRE. Aussi prélart et tapis. Appelez 9618-J. 135-137

POELE ELECTRIQUE 4 ronds, fourneau, 220 volts ainsi qu'un annexe. Serait pratique pour camp d'été. S'adresser 1636 Denoue. Tél. 918-J. 135-137

PETIT POELE BLANC dernier modèle, avec waterfront et lance flamme. 6 mois d'usage. S'adresser 668 Ste-Angele. Tél. 641-R. 135

EN ECHANGE DE neufs. Allocation généreuse sur vieux meubles. Réduction 10 à 25%. 25 mobiliers chambre Florentis. François Turcotte. Magasin Economie. 1525 Laviolette. Tél. 6264. 135-136

FOURNAISE A L'HUILE Coleman à vendre. S'adresser 1314 Ste-Julie. Tél. 4353-M. 135

GLACIERE FROST KING genre réfrigérateur, très propre et en bonne condition. $35. S'adresser 1804 Bréhaut. Tél. 8637-J. 135

MACHINES A COUDRE: Nous avons toujours un assortiment de machines à coudre usagées à vendre à prix d'occasion. Machines à pedales ou électriques, à bobines ou à cancts. S'adresser à Fred Farley, 982 St-Maurice. Tél. 2302. 132-135

MEUBLE-VOUS chez Georges Lafleur. 1028 Champflour tel. 4453-J. Poêles, mobiliers chambre, chesterfields, réfrigérateurs, laveuses, brûleurs huile. Au Meuble Idéal. 238 Notre-Dame, Cap. Meubles neufs et seconds. Vraies aubaines. 123-146

SET DE SALON Kroehler davenport 3 morceaux. Très propre, S'adresser 181 St-Roch. Tél. 2313-R. 135

NOUS AVONS BONS poêles usagés combinés ou au bois, charbon. Venez les voir vous serez surpris de leur bon marché. City Gas Corp. 1600 Royale. 121-144

SETS CUISINE CHROMES $65 — Mobiliers chambre acajour blond, bureau double, $149. — Tapis Axminster $39 — Tapis passage $4.55 — Davenports $129. — Réfrigérateurs Norge, Philco, Frigidaire, $295. — Lessiveuses Beatty $129. — Magasin Meubles Paul, 341 St-Laurent, Cap. Tél. 5028-J 107-130

MENAGE A VENDRE. S'adresser à 2113 Royale. 135

41 Chambres à louer

CHAMBRE ET CUISINE meublées. Usage bain et téléphone. Pour couple sans enfant de préférence. S'adresser 825 Gervais. Tél. 3635-W. 135

CHAMBRE A LOUER dans le quartier St-Philippe. Dans famille sans enfant. Usage bain. Service téléphone. S'adresser 2104 Boul. Royale. Tél. 7332-M. 134-135

GRANDE CHAMBRE à louer chauffée, genre boudoir. Dans centre de la ville. Pour fille. Usage téléphone. Eau chaude. S'adresser 700 Bonaventure, 2e étage. Tél. 2087-R. 135-136

46 Radio et Accessoires

A VENDRE $1,200. bon poste de radio service, à possesseur de licence M. E. L., chiffre 1951-7300. Clientèle assurée. Ecrire Casier 4243 Le Nouvelliste. 135-140

VERRET RADIO ENRG. — Experts diplômés. Réparations toutes marques radios. 13 ans d'expérience. Ouvert tous les jours 9 a.m. à 9 p.m. 1133 Laviolette. Tél. 1305-M. 135

49 Divers

AUX FINS GOURMETS
Hâtez-vous

de réserver votre salle de réception, car nous voulons encore cette année répondre à notre bonne clientèle en faisant la location de notre salle, de notre vaisselle et le service à l'extérieur pour

Réceptions de Mariages
et autres avec
Menus de Haute Qualité

Ouvert le mercredi jusqu'à 6.30 heures p.m.

GEORGES FRIGON, PROP.
606, RUE BONAVENTURE

57 Agents vendeurs

A PERSONNE FIABLE intéressée à gagner $2.50 de l'heure (pas de commission) 6 heures par jour ou durant loisirs, pour distribuer 200 flacons produits de nécessités domestiques et de la ferme et visiter notre clientèle établie dans votre localité, devrait écrire promptement à Paula Ltee, 21 St-Paul Est, Montréal 1. 132-136

ATTENTION PROPRIETAIRES. — Gagnez du gros argent en prenant des commandes pour un produit remarquable toujours en demande et qui sauvera 70% d'argent aux propriétaires d'immeubles. R.C. Pratton débuta avec nous en janvier et gagna $11,754.60 les 10 premiers mois. Plusieurs autres ont établi de ces records toutefois exceptionnels. Si âgé de 25 ans ou plus et voulant travailler 8 heures par jour. Ecrire: Vice-président, Dépt. C.A. — Boîte 789, Ft. Worth 1, Texas. 135

$50.00 par semaine à temps partiel. Aucun capital requis. Avons besoin de bons representants dans chaque paroisse ou région à la campagne. Ecrire à Casier 4238 Le Nouvelliste Trois-Rivières. 132-137

62 Nettoyage-Pressage

HABITS NETTOYES et pressés ainsi que robes, Appelez Buanderie Austin, 29 rue Roy, Cap-Madeleine. Tel. 4855 ou 39. 120-143

64 Salons de coiffure

PERMANENTES
Mme B. Brousseau
du Salon Unic
est de retour de la
Convention de New York
et peut vous faire bénéficier des
NOUVEAUX "POODLE"
DE LA DERNIERE CREATION
Tél.: 2192
63 Notre-Dame, Cap.

ARTHUR LAFRANCE revenu de New York avec dernières nouveautés en coupe de cheveux "Hollywood", hommes, garçons, dames. Permanentes à froid. Coupes cheveux "Poodle". Shampoing, mise en plis. — 1011 St-Maurice. Tél.: 1113. 132-155

HENRI GAUTHIER
BARBIER
désire avertir le public qu'il a ouvert un salon de barbier
à
537 St-Georges
Trois-Rivières
25 ans d'expérience.
Autrefois employé chez Laurent Labonté, Cap.

Les petites annonces
CLASSEES



ONT DES
RESULTATS
RAPIDES . . .

. . . ET ELLES SONT
TELLEMENT ECONOMIQUES

Il y a toujours un moment où votre annonce dans ces pages, peut vous rendre service. Téléphonez-nous. Nous serons heureux de vous aider à composer votre annonce. C'est facile, c'est économique et les résultats sont rapides.

APPELEZ 3000

LES ANNONCES CLASSÉES
Le Nouvelliste

Notre tirage moyen de mars 1952
26,051 copies chaque jour

DIVANS STUDIOS. Machines à coudre. Coffre de cèdres. Glacieres. Radios. Desks. Lit d'hôpital. Chaises. Lampes. Tapissier. Linges de bébe. — Jules Demers, 293 Hertel. Tél. 6098-J. 131-161

51 Bijoutier Horloger

Vente et Réparation
de montres, bijoux et
briquets.
Service rapide et garanti.
Marcel Villemure
Horloger-Bijoutier
1949, rue Royale Tél. 5590-J

Cadeaux de Pâques

Montres — Bagues
Joncs — Diamants — Bijoux.
PLUS BAS PRIX EN VILLE
BIJOUTERIE ROYALE
J. Omer Nadeau, prop.
1582 Royale Tél. 6629-W

54 Hommes demandés

ON DEMANDE CUISINIER d'expérience avec références. S'adresser 1031 Champflour. Restaurant Chez Raoul. 134-135

55 Femmes demandées

ATTENTION! Faites de $25 à $35 par semaine pendant vos loisirs en représentant produits beauté connus. Pas de territoire. Pas de quota. — Superbe Valise-Etalage. Doraldina Cosmetics Co. 1600 Delorimier, Montreal. CH. 7211. 133

VENDEUSE D'EXPERIENCE demandée pour travailler les fins de semaine. S'adresser Magasin Laliberté, 1042 St-Maurice. 134-139

ON DEMANDE fille de table avec expérience et références. S'adresser 1031 Champflour. Restaurant Chez Raoul. 134-135

FILLES DE TABLE demandées au Café Montmartre, rue St-Antoine. 134-135

VENDEUSE D'EXPERIENCE demandée pour magasin de confection pour dames. Bien que vous ayez une autre position, venez quand même faire application. Cela vous paiera. Ecrire Casier 4240 Le Nouvelliste. 134-139

56 Hommes-Femmes demandés

HOMMES ET FEMMES DEMANDES pour offrir un nouveau produit. Forte commission. Pour détails écrire à Jean-Luc Lavoie, Senneterre, Abitibi. 135-138

69 Tailleurs

R. HAMEL, TAILLEUR, 403 St-Georges — Spécialités: Habits d'hommes sur mesures. Aussi manteaux et costumes pour dames. 800 patrons à consulter. Venez vous convaincre. Tél. 7253-W 120-143

74 Autos à vendre

PLYMOUTH SEDAN 1940 en bonne condition. S'adresser 972 Levis. Tél. 7389-W. 135-137

2 DODGES 7 passagers 1947, prix $400 chacun. — Dodge 7 passagers 1948 prix $500. — Renault 1949, prix $500. Voir à 933 Ste-Marguerite. Pour informations s'adresser M. Paul Lemire, 1114 Champflour, Corona Taxis. 135-136

Laroche Autos Enrg.
330 Boul. Normand
coin St-Philippe
Tels.: 1509-J ou 3063-R

1950 Chevrolet Coach Fleetline
1949 Chevrolet Sedan équipé
1948 Dodge Coach équipé
1948 Chevrolet Sedan équipé
1948 Dodge Sedan équipé
1947 Chevrolet Sedan équipé
1946 Hudson Sedan équipé
1939 Oldsmobile Sedan équipé
Achat — Vente — Echange

PONTIAC SEDAN en très bonne condition à vendre. S'adresser 687 DeTonnancourt. Tél. 2356. 135-136

A VENDRE $375. Chrysler sedan royal 1941. Vert métallique. Bons pneus, air conditionné, moteur en parfait ordre. S'adresser Poste de service 165 Fusey ou 213 Rochefort Cap. 135

A ECHANGER terrain 30 x 100 dans St-Odilon, pour une automobile en ordre. S'adresser 28-A St-Jean-Baptiste, Cap. 134-135

Vaugeois Autos Spring
189, Fusey, Cap
Tél.: 5720

Avons toujours en main différents modèles de chars et camions de 1939 à 1952
Achat — Vente — Echange
Termes faciles si désirés

DODGE SEDAN 1949 de Luxe à vendre. Très bonne condition. S'adresser 1474 St-Réal. 134-135

MERCURY SEDAN 1940 propre, chauffeurette, heater, très bons pneus, mécanique parfait ordre. Visible 1020 St-François mardi 9 a.m. à 4 p.m., mercredi toute la journée. 134

DODGE SEDAN 1947 à vendre avec chauffeurette. Très propre et en parfait ordre. S'adresser 708 Jutras. 135

GRAVEL
Automobiles Enrg.,
2420 rue Royale
Trois-Rivières Tél. 6607

Notre expérience dans le commerce exclusif des chars usagés est votre meilleure garantie.

1947 Plymouth Sedan $875
1946 Dodge Sedan 775
1941 Plymouth Sedan 7 pass. 375
1937 Nash Sedan 375
1935 Chevrolet Sedan 195
1935 Chevrolet Coach 195
Termes faciles. Achetons comptant.

A VENDRE FORD Coupé 1950. Tél. 2328-R. 134-136

PLYMOUTH SEDAN 1938 en très bonne condition. Radio, chaufferette. Vendrais à prix raisonnable. S'adresser Garage Hébert, 2001 Laviolette. Tél. 3245-W. 134-136

Three Rivers Chevrolet
Motors Sales Limited

vous offre des automobiles et camions reconditionnés
" O.K. "
ET PORTANT UNE GARANTIE DE 30 JOURS 30/50

1951 Meteor Coach $1,850
1950 Oldsmobile Sedan 2,900
1949 Plymouth Coach 1,225
1948 Ford Sedan 1,050
1947 Buick Sedan 1,495
1947 Chevrolet Sedan 925
1947 Oldsmobile Sedan 1,375
1942 Plymouth Sedan 675
1941 Chrysler Sedan 675
1939 Lasalle Sedan 675
1938 Cadillac 7 passagers 290
1936 Dodge Coach 290
1950 Pontiac Coach 1,825
1949 Ford Sedan 1,250
1949 Mercury Panel 1,075
1943 Chevrolet Camion 1,150
1946 Mercury Camion 575
1946 Ford Camion 650
1947 Dodge Camion 3 t. 590
1937 Chevrolet Sedan Del'y 170

PLAN D'ACCOMODATION SI DESIRE
755 rue Champflour
Tél.: 3400
Trois-Rivières

75 Camions à vendre

A VENDRE BON marché, camion Ford Del'y modèle 1951, 6000 milles. En bon état. S'adresser W. Fortin, 503 Des Forges. Tel. 1316. 135-136

DEUX (2) Camions Mercury 1950, 3 tonnes avec dompeuse. Les 2 en bonne condition. S'adresser 1630 Laviolette. Tél. 9242. 135-137

FORD 3 tonnes avec dompeuse à vendre. En parfaite condition. Prix $1,500. Appelez 605-S-4. 135-140

3 Bicyclettes Motocyclettes

SANTURE BICYCLE ENRG. — 833 Ste-Cécile, tél. 4355-W. — Attention 25 bicyclettes seconde-main partir $10. — Bicycles courses $58.95 et plus. Aussi motocyclettes Servi-Cycle, Jawa. 125-148

BICYCLE D'HOMME C.C.M. en bonne condition. Vendra à prix raisonnable. S'adresser 1197 Gauthier. Tél. 8234 M. Godin. 135

BICYCLES
Fameux "Brindia"
semi-course, garantie 30 ans.
Accessoires: pompe, clochet, sac. Outils.
Spécial: $54.50
Motocyclettes Triumph,
Jawa, Whizzer.
Réparation — Location
Peinturage et Graissage.
H. P. Denoncourt
1311, rue St-Olivier

UN BICYCLE SERVICYCLE à vendre en très bonne condition. S'adresser 28-A St-Pierre Cap. 132-137

UNE MOTOCYCLETTE Harley-Davidson avec équipement en très bon ordre. S'adresser 71 Fusey, Cap. Tél. 6661-J. 135

87 Animaux domestiques

A VENDRE chien pekinois très doux, âgé de 18 mois. Appelez 4966-M. 135

88 Chevaux Voitures

A VENDRE: PONEY avec attelage approprié, voitures d'hiver et d'été, de promenade et d'ouvrage. S'adresser à Elphège Massicotte, rue St-Philippe, Nicolet, P. Q. 135

89 Oeufs Volailles

POUSSINS ET POULETTES de race P.R.B et Hybride. Tous nos troupeaux sont accouplés avec des coqs R.O.P. Nous avons aussi des dindonneaux race Bronzés Broad Brest. Ecrivez-nous pour renseignement ou téléphonez en frais. tél 6 Satisfaction garantie. Société Coopérative Avicole St-Marc Des Carrières Co. Portneuf, Qué. Denis Barbeau, Gérant. 113-161

91 Objets perdus

UN PANNEAU de camion en acier, perdu sur la route entre Trois-Rivières et Cap-Santé. Rapportez à 1682 St-Paul Trois-Rivières, ou appelez 6231-R. 133-135

PAIRE DE LUNETTES dans un étui bleu avec le nom Lamontagne dans l'étui, perdues jeudi dernier aux Trois-Rivières. Tél. 3684. 135

96 Rembourrage

AVIS AUX MENAGERES qui songent à faire réparer leurs matelas. Appelez 916-W 6483-W. Provincial Matelas Enrg., Guy Ricard prop., 1163 Chapleau. Spécialité: Matelas à ressorts. 119-142

CHAMPION TEXTILE: Matelas rembourrés, réparés par experts. — A vendre poêles émaillés et meubles usagés toutes sortes. — 896 Ste-Marguerite. Tél. 7456-R 114-127

MATELAS ET MEUBLES tous genres rembourrés et réparés par experts. Spécialités: Matelas à ressorts. S'adresser: Trois-Rivière Matelas Inc. 359 St-Georges Tél. 2597 114-137

97 Accordeur de piano

ACCORDEUR DE PIANOS et orgues — Nap. Caron 572 Laurier. Pianos neufs usagés et harmoniums. Réparations générales. 2 accordeurs experts à votre disposition. Satisfaction garantie sous tous rapports. Ouverture prochaine d'un magasin et atelier de réparations de tout du genre entre Québec et Montréal. Tél. 6769-M. 112-135

98 Reparations générales

BALAYEUSES ELECTRIQUES: Réparations, morceaux de toutes marques, cristaux. Shampooing etc. Lousage et échange. Appelez A. Fournier. Tél. 2409-M ou s'adresser 585 Godbout. 128-151

SERVICE — REPARATION lessiveuses de toutes marques. Spécialités: Beatty, Eureka et Coffield. Vente de lessiveuses usagées à prix raisonnable. S'adresser Antonio Bolduc, 1933 Belle-feuille. Tél. 2254. 134-135

100 Machinerie à vendre

CANADIAN FAIRBANKS MORSE — Pompes à vider les caves. Pompes à pistons, à puits de surface. Centrifuges rotatives, éjectrices, unités électriques. 1623 St-Philippe. Tél. 3246. 117-140

MASSEY-HARRIS ENTREPOT. — Ford usagé $850 — Case usagé $1,250 — Massey-Harris 102 junior comme neuf $1,200 — Ecremeuse à lait électrique Wagon sur pneus. Essieux pour roues 600 x 16 - 800 x 15. 1623 St-Philippe. Tél. 3246 117 - 140

120 Coupons Tissus

SPECIALITES TOUTES les lignes pour couture, manteaux, costumes, robes. — Grande variété dans coupons crêpe imprimé. Coton américain. Bas Phantom. Mme Héroux, 1301 Laviolette. Tél. 3465-J. 118-141

122 Vêtements à vendre

Jeanne d'Arc Boucher
1089-A rue St-Prosper
Téléphone 2961-W
LINGERIE POUR DAMES
ET ENFANTS
Spécialités:
Cadeaux pour Nouveaux-nés
Trousseaux de Baptême, Etc.
Magasin ouvert mercredi et fermé le samedi à midi

SHAWINIGAN-FALLS
TELEPHONE: 2500

1 Immeubles

A VENDRE: PROPRIETES d'un jusqu'à douze logements, chauffés ou non, commerces, épicerie, restaurants, Terres, Garages, etc. Emile Lafond, agent d'immeubles, 79, 7ième Rue. Tél. 5815. S-132-135

CHALET à vendre, meublé, Lac La Tortue, ½ mille du village

550 AU CADRAN CHLN 1000 WATTS

Aujourd'hui

12.00—Nouvelles
12.05—Détente
12.25—L. G. Beaubien
12.35—Piano populaire
12.45—Banque Talon
1.00—Madame est servie (Robin Hood)
1.15—La chanson canadienne
1.30—Sombrero Y Maracas
2.00—Nouvelles
2.05—Demandes spéciales
2.55—Nouvelles
3.00—Argent sonnant
3.30—La fête continue
4.00—Nouvelles
4.05—Au grenier de la chanson
4.15—Ballades américaines
4.45—Le coin des enfants
5.00—Quoi de neuf?
5.30—Faire-part et ciné-revue
5.40—Ranch 550
6.00—Nouvelles (John Collins)
6.10—Intermède
6.15—Chronique sportive
6.25—Musique du souper
6.40—J. D. Vallières
7.00—Radio Sacré-Coeur
7.15—Entrée libre
7.30—Chanson de l'escadrille (RCAF)
7.45—Parti libéral
8.00—Etoiles de demain
8.30—Le fantôme au clavier
8.55—Nouvelles (Lever Bros)
9.00—Radio Music Hall
9.30—Raconteurs de chez nous (Molson)
9.45—Intermède
9.55—Nouvelles
10.00—Ici l'on danse
10.55—Nouvelles
11.00—Bonsoir les sportifs (Molson)
11.15—Chansonnettes
11.30—Nouvelles
11.35—Musique de danse
11.55—Nouvelles
12.00—Fin des émissions.

Demain

6.55—Ouv. et horaire
7.00—Nouvelles
7.05—La part de la terre
7.25—Nouvelles sport. mat.
7.30—Spécial du matin
8.00—Nouvelles (Shell Oil)
8.10—Intermède
8.15—La prière
8.30—Autour et alentour
9.00—Nouvelles (Armée
9.05—Mélodies ou chansons
9.30—Notre pain quotidien
9.45—La fête continue
9.55—Nouvelle
10.30—Pour vous madame
11.00—Nouvelles
11.05—Club des échanges
11.30—Musique sous le couvert
12.00—Nouvelles
12.05—Detente
12.25—L. G. Beaubien
12.35—Orgue populaire
12.45—Banque Talon
1.00—Nouvelles
1.05—Echos de la discothèque
1.30—Sombrero Y Maracas
2.00—Nouvelles
2.05—Demandes spéciales
2.55—Nouvelles
3.00—Argent sonnant
3.30—La fête continue
4.00—Nouvelles
4.05—Ballades américaines
4.45—Le coin des enfants
5.00—Quoi de neuf
5.30—Faire-part et ciné-revue
5.40—Ranch 550
6.00—Nouvelles (John Collins)
6.10—Intermède
6.15—Chronique sportive
6.25—Musique du souper
6.40—J. D. Vallières
7.00—Radio Sacré-Coeur
7.15—Entrée libre
7.30—Chanson de l'escadrille (RCAF)
7.45—Intermède
8.00—Mémoires du Dr Lambert
8.30—L'ineffable M. Brillant
8.55—Nouvelles (Lever Bros)
9.00—Chansons gaies, chansons tristes
9.15—Valse
9.30—Raconteurs de chez nous
9.45—Intermède
9.55—Nouvelles
10.00—Ici l'on danse
10.55—Nouvelles
11.00—Bonsoir les sportifs (Molson)
11.15—Chansonnettes
11.30—Nouvelles
11.35—Musique de danse
11.55—Nouvelles
12.00—Fin des émissions

L'Heure de la Mauricie
Trois-Rivières ?"
chaque dimanche soir

Toute l'histoire de la Mauricie en tableaux dramatisés, une heure enrichissante. — Concours et prix nombreux. — Soyez à l'écoute !

Au programme du 13 avril
1 - Le Séminaire des Trois-Rivières
2. - Saint-Justin
3. - Le Père Temps raconte. . . .
4. - Concours.

Question posée à l'émission du 6 avril

"En quelle année fut terminée la Cathédrale des Trois-Rivières ?"

Adressez vos réponses pour vendredi prochain à:

L'Heure de la Mauricie,
Poste CHLN,
Les Trois-Rivières.

BRIDGE

Le déclarant de cette donne chuta d'une levée quand l'un et l'autre de ses adversaires coupèrent chacun leur tour.

Donneur: Sud.
Tous vulnérables.
Nord et Sud: 40 points.

Nord
♠ V 10 4
♡ V 3
◇ R V 8 6
♣ D V 10 4

Ouest
♠ R D 8 7 3
♡ A 6 5
◇ A 7 3 2
♣ A

Est
♠ 6 2
♡ 4 2
◇ D 10 9 5 4
♣ 8 6 5 3

Sud
♠ A 9 5
♡ R D 10 9 8 7
◇ —
♣ R 9 7 2

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-coeur	contre	1-SA	passe
2-coeurs	2-piques	passe	passe
3-coeurs	contre	passe	passe

Ouest fit son as de trèfle, puis il joua le roi de pique, sur lequel Est mit le six afin d'inciter un retour à cette couleur. Sud remporta la levée de l'as, puis attaqua atout. Ouest s'en empara aussitôt de l'as, joua sa dame de pique, puis donna un pique à couper à son partenaire. Ce dernier renvoya alors trèfle. Ouest coupa et le contrat chuta d'une levée.

Sud aurait réussi son contrat en laissant Ouest faire son roi de pique. Ouest aurait sans doute renvoyé un petit pique, de crainte d'affranchir le valet du mort en continuant de la dame. Le mort aurait alors pris la levée du dix et le déclarant aurait joué le roi de carreaux du mort, sur lequel il se serait défaussé de l'as de pique. Sud aurait empêché Est de prendre la main par une coupe à cette couleur, ce qui aurait évité une coupe à trèfle par Ouest. Sud n'aurait ainsi perdu qu'un pique, un coeur, un carreau et un trèfle.

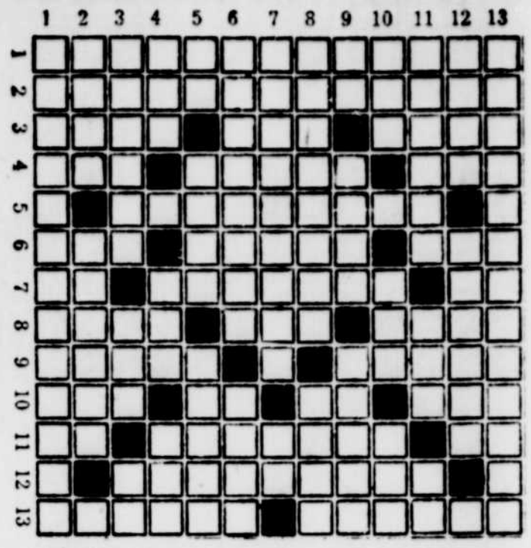
Arsène DesRochers

Retraites fermées à Marie-Réparatrice

Du 9 au 12 avril, aura lieu au Couvent de Marie Réparatrice, une retraite pour garde-malades prêchée par le R. P. G. Massé, o.p.; du 21 au 24 avril, pour fiancées; du 25 au 28 avril, pour jeunes filles; ces deux retraites seront prêchées par le R. P. Hudon o.m.i., du 28 avril au 1er mai, pour les dames de la L.O.C.F. prêchée par le R. P. V. Villeneuve, o.m.i., du 1er au 4 mai, pour les Filles d'Isabelle prêchée par le R. P. Antoine Pelletier, s. j., du 5 au 8 mai, pour dames; du 8 au 11 mai, pour jeunes filles; du 12 au 15 mai, pour fiancées; du 15 au 18 mai, pour jeunes filles; ces quatre retraites seront prêchées par le R. P. Conrad Brunet, m.s.c.

Il est demandé de s'inscrire à l'avance.

Les mots croisés du Nouvelliste

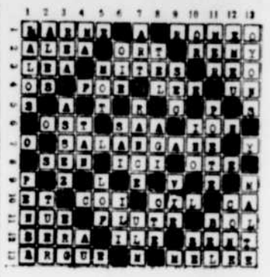


HORIZONTALEMENT

1—Qui peut être mesuré.
2—Recueil de poésies de Théophile Gauthier.
3—Bruit fait en râlant.— Roue à gorge d'une poulie.—Roi légendaire de Troie.
4—Se dit de celui à qui il arrive des choses de fâcheux. — Supporteras quelque chose de fâcheux. — Fille de Cadmus et d'Harmonie.
5—Dénaleras.
6—Cloître.— Construit. — Tête d'une tige de blé.
7—Adj. Dém.— Rétrécissement d'un organe.— Pro. pers.
8—Avide.— Monnaie japonaise.— Région montagneuse mais fertile de l'Algérie et du Maroc.
9—Monnaies chinoises.— Fleuve de France arrosant aussi la Belgique et la Hollande.
10—Marchera.— Interj.— Symbole chimique de l'or.— Fils de Noé.
11—Symbole chimique de l'osmium.—Modifier.— Qui provient de.
12—Rendras meilleur.
13—Linceul dans lequel on ensevelit un mort.

VERTICALEMENT

1—Phénomène par lequel les cellules d'un végétal s'incrustent de cire.
2—Successeur d'Abou Bekr et deuxième calife.—Distribue.
3—Qui est en fâcheux état.— Roue à gorge d'une poulie.— Fleuve côtier de France.
4—Changement dans le plumage, auquel les oiseaux sont sujets à certaines époques de leur vie. — Ce qu'il y a de fin dans la conversation.—Confident.
5—Préfixe.— Commune de l'Aude. —Ensemencer.
6—Moulures sur les arêtes d'une voûte.— Appelle.
7—Enduire de stéarine.—Conjonct.
8—Tuyau dont parle Virgile.— Terre extraite du sillon et relevée entalus.
9—Coup de baguette frappé sur le tambour.—Dieu de la mythologie grecque. —Changera.
10—Favorable.— Saison. — Rayon d'une roue.
11—Personnage des "Femmes savantes" de Molière.— Obeïne.— Sa Majesté.
12—Ville du Nicaragua.— Ville de Bohême.
13—Action de couper les oreilles.



(Solution du dernier problème)

Quelle bonne idée

—Ainsi, tu économises pour t'acheter un aéroplane? Tu es un petit garçon ambitieux!

—Oui, monsieur! J'aimerais voler au-dessus du jardin de John et lui lancer des pierres sur la tête.

Madame est servie

Aujourd'hui sur les ondes de

C.H.L.N.

à 1 heure p.m.

Si la lettre tirée au sort contient la bonne réponse elle vaudra au signataire la somme de

$40.

LUNDI-MERCREDI-VENDREDI

CHLN 550 AU CADRAN

Comparaison

A propos de sots qui ne comprennent pas les bons mots qu'on fait devant eux, quelqu'un disait:

— Un sot est comme un puits sans fond; vous y jetez une pierre et vous ne l'y entendez pas tomber.

Peu flatteur

Un étudiant en médecine passait pour la troisième fois son examen de doctorat. A l'examen oral il avait répondu tout juste pour mériter les notes requises lui permettant d'obtenir son doctorat. Alors, le président du comité qui posait les questions termina par la suivante:

Qu'est-ce que créer?

L'aspirant médecin—Créer! c'est faire quelque chose avec rien.

Le président — C'est bien alors

Ressemblance

—Ce matin j'ai rencontré une personne qui vous ressemblait d'une façon frappante.

—J'espère que vous n'avez pas commis l'erreur de lui rembourser les mille dollars que vous me devez.

HENRI



BLONDINETTE



TARZAN



SERGENT ROY



LE SURHOMME



MANDRAKE



L'AGENT X9



FLOOK



Feuilleton du Nouvelliste

Madeleine Daurencin

par Marcel GARNIER

(9)

Ce fut le fermier qui, après avoir toussé, rompit le silence.

— Alors... pour le prix... si vous n'êtes pas trop gourmande, on pourra s'arranger!

— Oh! Monsieur, je ne connais pas la valeur de ces objets... et j'ai confiance en vous.

— Vous le pouvez, affirma la Ravaude, c'est pas nous qui voudrions profiter de vous.

— J'en suis assurée, murmura Madeleine.

— Eh bien! faites votre choix, vous autres, ordonna Ravaud, on fera une estimation en suivant. Commençons déjà par les meubles, ensuite le linge; puis le reste on fera des lots.

Et la visite recommença.

Les doigts s'agitaient fébrilement et si les coeurs des fermiers étaient heureux et battaient ensemble, les visages étaient fermés, impassibles et durs.

Pour les meubles, c'était le Ravaud qui faisait l'estimation, toujours diminuée par les femmes qui poussaient les hauts cris.

— Oh! pour sûr que j'payerai pas cette armoire c'prix-là. T'as pas vu ses pieds vermoulus et c'te fonte sur le côté? C'est tout disloqué et j'aime mieux la laisser.

Et la somme proposée diminuait, diminuait, selon l'importance de l'objet et serait descendue à rien si le fermier, par un vestige d'honnêteté, n'avait arrêté sa femme.

— Ca va comme ça? demandait-il de temps en temps à Madeleine.

— Oui, je crois... je ne sais pas: vous connaissez mieux le prix de ces choses que moi, répondait la jeune fille.

— C'est bien payé, répondait la Ravaude d'un air ennuyé.

Presque tous les meubles, le linge, les ustensiles de cuisine furent ainsi estimés; on ne laissa que les choses sans valeur ou qui n'intéressaient pas les Ravaud.

Le soir même, car on ne sait jamais, le tout fut transporté à la ferme.

— On monte ton ménage, ma Tavie, disait la femme en souriant et tu vas avoir une jolie chambre.

— C'est la commode que j'voudrais, glapissait la fille.

— Tu l'auras plus tard, bête que t'es. Elle est à nous maintenant, c'est le principal.

— Ah! on a fait une drôle d'affaire, mes amis, murmurait le fermier en se frottant les mains.

Madeleine eut sa commode et la petite armoire. Elle obtint également un tapis, une glace et différents objets qu'elle osa demander, bien qu'ils ne lui appartinssent plus, mais elle était heureuse et les patrons lui apparaissaient plus accueillants et meilleurs.

Le dimanche suivant, dans l'après-midi, le reste fut vendu à la criée. Ce fut rapidement fait. Le meilleur étant enlevé et les Ravaud l'ayant fait savoir, peu de monde se présenta à la vente.

Ce furent les fermiers qui, à bas prix encore, achetèrent presque tout. Les droits de succession payés, il resta à Madeleine quelques milliers de francs et, les Ravaud lui donnant une petite mensualité, elle se sentait à l'abri du besoin et pouvait espérer des jours meilleurs.

IV

L'hiver avait été rude, pourtant la jeune fille l'avait vaillamment supporté.

Les bêtes commençaient à aller dans les prés et, de ce fait, le travail intérieur était diminué.

Un soir, pendant le repas, on parla de la foire de mars; le fermier avait deux vaches à y vendre. Comme Madeleine avait des vêtements à acheter, on lui proposa de l'emmener.

C'était sa première sortie après de longs mois de tristesse; aussi accepta-t-elle avec joie.

Tout le monde de la maison y allait.

Le lendemain, son travail achevé, elle était prête de bonne heure. Elle avait mis une robe, simple pourtant, mais qui faisait ressortir le charme se dégageant d'un corps aux proportions élégantes. La figure, d'une douceur évangélique, paraissait plus belle encore sous le chapeau sombre qui donnait à ce visage, une grâce indéfinissable.

Lorsqu'on avait vu son sourire on ne pouvait l'oublier et l'on se sentait de suite attiré, puis retenu, par cette harmonie extraordinaire.

La voix aussi était belle et claire comme ces sources fraîches, non encore polluées, qui naissent au bas de la forêt et chantent parmi les pierres.

Quel contraste avec la Tavie, bâton flottant dans un ensemble sans goût, à carreaux verts et rouge.

Lorsque celle-ci vit Madeleine, elle ne put retenir un mouvement de mauvaise humeur; son visage se crispa et, par la fente étroite de ses paupières, un regard haineux passa comme une lame.

— Nous allons avoir beau temps, dit Madeleine en souriant.

—Oui, maugréa la Tavie en rentrant.

Presque aussitôt la Ravaude parut sur la porte.

Elle avait mis ses vêtements du dimanche, vieux de dizaines d'années, passés, fripés, mais dont il n'aurait pas fallu sourire. Elle avait un corsage noir, serré à la taille et au cou, avec des ganses et des tresses qui l'alourdissaient et une rangée d'énormes boutons noirs, ronds et brillants, alignés sur le devant. Ce corsage redressait curieusement derrière, faisait un bec et retombait sur une robe large, en grosse étoffe laineuse, qui descendait jusqu'aux bottines, d'un autre âge, lacées très haut et pointues comme des aiguilles. Un extraordinaire petit chapeau, orné de deux longues plumes de coq piquées comme des paratonnerres était juché, en équilibre et très en arrière, sur un chignon serré et tenu par de longues épingles.

L'accoutrement des femmes faisait ressortir encore plus la beauté simple de Madeleine qui regardait le déguisement sans moquerie.

— Mâtin!... dit la Ravaude, certainement prévenue par la Tavie, vous êtes plus belle que les patrons, vous; on dirait une duchesse!...

— C'est que... je n'ai pas autre chose à me mettre, répondit Madeleine en rougissant.

La Ravaude rentra aussitôt et on l'entendit lancer à sa fille:

— Ca n'a pas quatre sous devant soi et ça se met tout sur le dos.

La joie de Madeleine était abattue. Elle entra à son tour pour dire à la fermière doucement:

— Si vous voulez que je reste, je vais me déshabiller?

— Non, nous, vous vous achèterez des affaires à la foire afin d'être comme tout le monde. Quand on est chez les autres, ma petite, et qu'on a besoin de gagner sa vie, faut s'habiller selon sa condition et ne pas faire honte à ceux qui vous emploient.

— Qu'est-ce qu'il y a donc encore? demanda le Ravaud qui entrait. Tu grognes toujours toi!...

— Oui, et pour cause, répondit-elle.

— Allez donc donner un coup de main au Louis pour atteler, dit l'homme, nous ne sommes pas en avance.

Madeleine sortit.

(A suivre.)

SUIVEZ
LA FOULE
DES
ACHETEURS ECONOMES
QUI ONT PRIS
LA BONNE
HABITUDE
DE VENIR
EPARGNER
CHEZ
FORTIN

3600

C'est bien le numéro
qu'il vous faut
SIGNALER
pour
ENTREPOSER
vos
FOURRURES
Pour si peu qu'il vous
en coûte n'allez pas
prendre le risque
DE LES GARDER
A LA MAISON

Epargne
D'ARGENT...
Parce que les prix
FORTIN
sont toujours
PLUS BAS
• • •
Epargne
de temps . .
Parce que le vaste
ASSORTIMENT
rend le choix plus
FACILE
• • •
Epargne
d'ennuis . .
Vous n'avez pas à vous
PREOCCUPER
DU PAIEMENT
DE VOS ACHATS,
IL Y A UN
Moyen facile
d'en acquitter le
SOLDE
A VOTRE DISPOSITION
SELON VOS BESOINS



AU BAR DES CHAPEAUX

Au Rez-de-chaussée

Il n'est pas nécessaire de payer cher pour votre bonnet de Pâques, et vous en aurez la preuve si vous choisissez le vôtre à notre Bar du rez-de-chaussée. De TRES jolis chapeaux de paille, qui reflètent toute la joie de l'arrivée du printemps. Ils sont garnis de fleurs et de voilette. Couleurs: noir, coco, vert, rouge, blanc, jaune et marine.

$3.95 à $5.95

AUBAINE SENSATIONNELLE !

UN **MANTEAU**
UN **COSTUME**
UN **IMPERMEABLE**

$10. COMPTANT



Vous assurent la possession des TROIS VETEMENTS

Il nous est impossible DE GARANTIR
la durée de la quantité



MANTEAUX

Spécial sur lequel vous pourrez économiser pas moins de $25.00 dollars. Manteaux de création récente, modèle droit ou ajusté, dans un choix de 4 couleurs populaires pour la saison de Pâques, à savoir: marine, beige, gris et jaune. Tailles: 12 à 18.

Rég. $55.00
SPECIAL **$29.95**

COSTUMES

Costumes, le vêtement d'élégance traditionnelle pour les prochains mois . . le vêtement que TOUTES les dames et demoiselles porteront . . . ceux-ci sont à la portée de tous les budgets, et ont été confectionnés en gabardine celanese ou en worsted . . . vert . . . gris et noir. Tailles: 12 à 18.

Rég. $35.00
SPECIAL **$19.95**

Imperméables

Non pas un vêtement de mauvais temps . . . bien au contraire, vous serez fières de les porter "en tout temps" tellement ils sont fantaisistes. Confection de gabardine, de corduroi, de velours ou de cordé, dans les couleurs: rouge, vin, beige, gris, bleu et coco. Tailles: 12 à 20.

Rég. $35.00
SPECIAL **$19.95**

BLOUSES de COTON

AU REZ-DE-CHAUSSEE

DE MARQUE "TOOKE"

Non pas une innovation, mais tout simplement des blouses qui apportent la note d'élégance voulue à la toilette la plus pratique que vous puissiez porter. Blouses en coton de modèle tailleur avec manche longue ou manche courte selon le besoin et le goût. Manche longue: bleu, blanc, rose, jaune, turquoise, gris, vert irlandais, rouge clair. Manche courte: bleu, blanc, rose, jaune, rouge clair et gris. Tailles 30 à 40.

Manches courtes **$3.95 à $4.95**

Manches longues **$3.95 à $4.95**





Blouses avec collet rond

De même marque et de même qualité que les précédentes. Les tissus sont agrémentés de rayures de plusieurs teintes différentes . . elles vous permettront de multiplier vos tenues . . pour la ville ou le bureau. Tailles: 30 à 40.

$3.95 $5.95

GILETS de COTON

Marque Penmans Marque Jantzen

Tailles: petite, moyenne et grande

Tout désignés pour accompagner un pantalon sport, un pantalon court ou une jupe tout-aller. Plusieurs styles différents . . assortiment de couleurs: blanc, rose, jaune et lilas. Tailles: petite, moyenne et grande.

$1.99 ET $2.99

La réputation de la marque Jantzen n'est plus à faire, et vous reconnaîtrez le style étudié de ces gilets à rayures multiples dans les teintes les plus populaires pour les belles journées. Style avec ou sans manches . . . modèle "chemise en T" toujours en usage pour les exercices sportifs. Tailles: petite, moyenne et grande.

$3.50 ET $3.95

Casquettes *"Jantzen"*

Vous les trouverez infiniment commodes pour vos promenades en bicyclette ou en canot, elles sont faciles à harmoniser avec les gilets et s'adaptent à toutes les entrées de tête.

$2.95

SACOCHES

POUR DAMES, DEMOISELLES ET POUR FILLETTES

Accessoires de toilette très importants et mettant en vedette style, élégance et cuir de choix. Vous en trouverez en serpent "AMPALAGUA" réputé supérieur de trois couleurs: gris, rouge et ambre. Vous pourrez l'harmoniser avec vos souliers. Autres bourses en suède ou en serpent de qualité, de couleur marine, cocoa et naturel. Elles seront l'objet des commentaires les plus élogieux.

$13.95 et $15.95

POUR FILLETTES

Pourquoi ne serier-vous pas aussi élégante que maman! Compétez votre ensemble d'une de ces bourses en véritable peau de vache, avec courroie longue, ajustable au besoin. Motif de métal presqu'identique à l'illustration, qui rehausse votre sac. Couleurs: hâlé, rouge, marine, brun et naturel.

$4.95 à $10.95



J.L. Fortin LTÉE.

Nos magasins seront fermés de 2.30 à 4.00 heures Vendredi



Fermeture de 2.30 à 4.00 heures VENDREDI à l'occasion du CHEMIN de la CROIX

J.L. Fortin LTÉE.

VOUS OFFRE DE TOUT POUR LA FAMILLE

à des prix raisonnables et sous un même toit

Faites tous vos achats de Pâques à l'aide de votre

Compte Budgétaire FORTIN

$10. COMPTANT VOUS DONNENT DROIT A **$60.** EN MARCHANDISES

BALANCE PAYABLE $10.00 PAR MOIS

Les personnes bien chaussées n'ont jamais mal aux pieds

Notre service de rayon X

GARANTIT UN AJUSTEMENT PARFAIT



POINTURES 4 à 8½ 2A **SOULIERS** EN CUIR BRUN Marbletone-Halé **$9.95 à $11.95**

SERPENT —

Le fabricant s'y connait sans doute et a choisi du serpent "AMPALAGUA" renommé le meilleur. Souliers genre "pump" coupe dorsey. Couleurs: rouge, gris, brun, tangerine, naturel, jaune, vert. Harmonisez avec une bourse en pareil, vous aurez le complément de la plus chic des toilettes printanières.

$9.95 à $14.95

PASTELS —

Qui dit pastel, dit gaieté . . et le printemps est tout à fait designé pour des toilettes gaies . . des pieds à la tête. Au choix les couleurs: orchidées, rose, bleu et jaune pâle, vert, turquoise, rouge, lilas, dans le suède et le cuir. Aussi souliers en suède mauve, ainsi que souliers de nylon dans les teintes pâles à la page.

$8.95 à $12.95

SOULIERS

AVEC SUPPORTS

Slater ont toujours été réputés pour fabriquer des souliers . . ultra-confortables. Ceux-ci de modèles variés sont munis d'un support pour l'arche du pied, et répondront à toutes les exigences. Couleurs: noir ou brun.

$8.95 à $13.95

SOULIERS EN **SUEDE** Copertone-beige et serpent **$10.95 à $12.95**

SOULIERS EN **ALIGATOR** VERT - ROUGE et VIN **$12.95**

GROUPE DE SOULIERS ASSORTIS

Il vous faudrait être bien difficile pour ne pas trouver les souliers qu'il vous faut . . souliers en suède bleu, pump unis . . souliers en suède bleu avec motif de reptile . . souliers en cuir et mèche, style pump de fantaisie.

$9.95 à $18.50

Fournitures de maison au 2ième plancher

COUVERTURES

DE LAINE

de marque réputée Ayers

COUVERTURES REVERSIBLES



Elles sont doublement pratiques, et ont une double vie parce que vous pouvez les utiliser sur les 2 côtés. Couleurs: rose et bleu, rose et vert, vert et jaune, jaune et rose. Valeur incomparable à ce prix. Chacune

Grandeur: 60 x 84 **$16.00** ch. Grandeur: 72 x 84 **$19.45** ch.

BELLES COUVERTURES BLANCHES

AVEC BORDURE ROSE, BLEUE, VERTE, JAUNE

Grand. 60 x 84 **$20.95** la paire — Grand. 64 x 84 **$22.65** la paire — Grand. 72 x 84 **$26.45** la paire

COUVERTURES A PRIX D'OCCASION

GRANDEUR 60 X 80

Une occasion que vous ne rencontrerez sûrement pas souvent à ce prix. Ce sont de très belles couvertures en laine avec bordure en satin leur donnant un cachet tout particulier. Couleurs: jaune, rouge vin, bleu, pêche, rose, la quantité. SPECIAL CHACUNE

$9.95 CHACUNE

Couvertures
GRANDEUR: 60 x 84
Vous désirez offrir un cadeau à votre amie . . à la future mariée? Impossible de vous tromper avec une de ces couvertes unies, fini avec bordure en satin. Couleurs: bleu, turquoise, pêche, rosé, vert et cédre. Chacune
$14.25 chacune

Couvertures
GRANDEUR: 72 x 90
Pour un lit d'enfant . . pour la chambre des visiteurs . . couvertures en laine blanche avec bordure de couleur. Elles sont garnies d'une bande de satin bleu, rose ou vert. Chacune
$20.45 chacune

Nos magasins seront fermés de 2.30 à 4.00 heures vendredi